NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM III
1156
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XI

Palchetto 9.

Num.° d' ordine 45-25-21

Digitized by Google

B. Rus. III 1150
111
6
92

HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ESPAGNE.

TOME QUATRIEME.

SBN
612778

HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ESPAGNE,

Depuis la deſtruction de l'Empire des Goths, juſqu'à l'entiere & parfaite réunion des royaumes de Caſtille & d'Arragon en une ſeule monarchie.

Par le P. D'ORLÉANS, *revue, continuée & publiée par les PP.* ROUILLÉ *&* BRUMOY.

TOME QUATRIEME.

SIXIEME ÉDITION.

A PARIS,

Chez ROLLIN, Fils, Quai des Auguſtins;

Et ſe trouve à LIEGE,

Chez LEMARIÉ, Libraire de *SON ALTESSE*
& Imprimeur, proche l'Hôtel-de-Ville.

M. DCC. LXXXVII.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE III
NAPOLI

SOMMAIRE
DU SEPTIEME LIVRE.

Naiſſance d'Éliſabeth de Caſtille, connue dans la ſuite ſous le nom de la reine Iſabelle. Naiſſance de Ferdinand d'Arragon, qui par ſon mariage avec Iſabelle, réunit dans la ſuite les royaumes de Caſtille & d'Arragon, de Valence, de Sicile & de Sardaigne. Digreſſion contre Varillas au ſujet de ces deux naiſſances. Caractere du prince de Viane, fils aîné du roi de Navarre. Son éloge & ſes malheurs. Les guerres civiles dont il fut l'occaſion en Navarre. Éducation, mariage & débauches de dom Henri, prince des Aſturies, ſurnommé l'Impuiſſant, & depuis roi de Caſtille. Intrigues de Pachéco, favori de ce prince. Maladie & mort de Jean II, roi de Caſtille. Regne de Henri l'Impuiſſant. Troubles & révolutions en Caſtille ſous le miniſtere de Pachéco. Expédition contre les Maures de Grenade. Divorce de Henri & de Blanche de Navarre. Son mariage avec Jeanne, infante de Portugal. Nouvelle expédition contre les Maures. Profuſions du roi à l'égard de ſes favoris. Débauches de la cour. Scan-

daleuſes privautés de la reine avec Bertrand de la Cuéva. Suite des guerres civiles de Navarre, & des malheurs de dom Carlos, prince de Viane. Conſpiration des grands de Caſtille contre leur ſouverain. La Navarre eſt en feu au ſujet du prince de Viane, & ſe déclare hautement contre le roi d'Arragon ſon pere, en faveur de ce prince. Maladie & mort tragique de dom Carlos. Son teſtament en faveur de Blanche ſa ſœur. Révolte en Catalogne. Soumiſſion forcée des Catalans, & paix artificieuſe de l'Arragon avec la Caſtille. Courage héroïque, captivité, malheurs & mort tragique de l'infante Blanche, à qui dom Carlos avoit tranſmis ſes droits ſur la couronne de Navarre. Cette mort réveille l'animoſité des partis dans la Navarre.

SOMMAIRE DU HUITIEME LIVRE.

GUerre entre la Caſtille & la Navarre. Groſſeſſe de la reine de Caſtille. Négociation & concluſion de la paix entre les deux royaumes. Molleſſe & nonchalance de Henri dans le gouvernement de l'état. La conduite de la reine

& ſes privautés avec la Cuéva, autoriſent les bruits qui couroient à la honte du roi de Caſtille. Elle accouche d'une fille qui fut nommée Jeanne. Cérémonies de ſon baptême. Réjouiſſances publiques, & précautions du roi pour faire reconnoître Jeanne par les grands du royaume comme héritiere de Caſtille. Fauſſe-couche de la reine. Continuation des troubles de Catalogne. Courage & dextérité de la reine d'Arragon pour s'oppoſer aux efforts des mécontens, & pour les appeller à la ſoumiſſion. Les rois de France & de Caſtille prennent parti dans cette guerre, le premier pour le roi d'Arragon, le ſecond pour les Catalans rebelles, qui lui déferent le titre de ſouverain de Catalogne. Négociation & ratification de la paix entre le roi de Caſtille & la Catalogne d'une part, & le roi d'Arragon de l'autre, par la médiation de Louis XI, roi de France. Révolte des grands de Caſtille contre leur ſouverain. La faveur de Bertrand de la Cuéva auprès du roi & de la reine, eſt le prétexte de la révolte. Henri & ſon miniſtre s'aſſurent par un traité, de l'appui du roi de Portugal contre les ligues domeſtiques. Confédération formée contre le gouvernement. Honteux aſſerviſſement de Henri aux loix qu'il plaît aux confédérés de lui

impoſer. Traité de paix qui dégrade la majeſté royale, & qui met le comble au déshonneur de Henri. Les Catalans perſiſtent dans leur révolte contre le roi d'Arragon. Ils déferent le titre de ſouverain de Catalogne à dom Pedre de Portugal. Ce prince accepte l'offre que lui en font les députés de la province. Précautions ſages que prend le roi d'Arragon pour réduire les rebelles. Le prince dom Pedre après pluſieurs alternatives de bons & de mauvais ſuccès, meurt auprès de Barcelone. Conjectures ſur cette mort. Le duc de Calabre prend parti pour les Catalans contre le roi d'Arragon. Avantages remportés par ce prince. La mort arrête le duc au milieu de ſes victoires. Priſe de Barcelone par le roi d'Arragon, & ſoumiſſion forcée des rebelles après dix ans d'une guerre cruelle. Suite des révolutions qui arriverent en Caſtille ſous le regne de Henri, juſqu'au mariage de Ferdinand, prince d'Arragon, & d'Iſabelle, ſœur de Henri, reconnue pour héritiere du trône de Caſtille à l'excluſion de Jeanne.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES RÉVOLUTIONS
D'ESPAGNE

LIVRE SEPTIEME.

JE commencerai ce ſeptieme Livre par une époque célebre dans l'hiſtoire d'Eſpagne : c'eſt la naiſſance d'Éliſabeth, princeſſe de Caſtille, ſi connue dans la ſuite ſous le nom de la reine Iſabelle : elle fut le premier fruit du mariage que le connétable avoit fait d'Éliſabeth de Portugal avec le roi dom Jean, lorſque ce prince eût perdu Marie d'Arragon ſa premiere femme. Après quelques années de ſtérilité, la reine devint groſſe, & au mois d'avril de l'année 1451, elle accoucha à Madrigal d'une princeſſe à qui l'on donna le nom de ſa mere. Cette

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

même année l'amirante Henriquez, qui avoit eu la permiſſion de revenir en Caſtille, oſa enlever la reine de Navarre ſa fille, qu'on gardoit à vue depuis la bataille d'Olmedo, & la conduiſit en Arragon; le roi de Navarre ſur la nouvelle qu'il en reçut, partit ſans tarder de Sarragoſſe, & vint juſqu'à Calatajud au-devant de la reine ſon épouſe. Ils paſſerent quelques jours enſemble dans une maiſon de plaiſance, qui étoit ſituée à quatre lieues de cette ville. La reine y devint enceinte, & le dixieme de mars de l'année ſuivante 1452, entre deux & trois heures après-midi, elle mit au monde l'infant Ferdinand d'Arragon, qui par ſon mariage avec Iſabelle réunit les couronnes de Caſtille, d'Arragon, de Valence, de Sicile & de Sardaigne.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Je rapproche exprès les dates de cette double naiſſance, telles qu'on les trouvera dans tous les hiſtoriens Arragonois & Caſtillans, à la réſerve de Garibai qui fait naître Ferdinand une année plus tard; & j'ai cru devoir faire cette recherche pour découvrir la mauvaiſe foi d'un hiſtorien moderne, qui voulant à toute force décrier Iſabelle, ne ſe contente pas de lui faire mettre en œuvre les plus grands crimes pour contenter ſon ambition; mais veut encore lui donner

Varillas, Hiſtoire de Louis XI, liv. viij.

le ridicule d'avoir recherché pour époux un prince dont elle auroit pu être la mere. » Le roi de Caſtille, dit cet écrivain en parlant d'Henri IV, ſurnommé l'Impuiſſant, » avoit une ſœur appellée » Iſabelle, âgée de trente-deux ans paſſés, » ſans avoir été mariée. Sa beauté qui » n'avoit été que médiocre, & commen- » çoit à ſe paſſer, étoit tellement obſcur- » cie par l'éclat de la reine de Caſtille » ſa belle-ſœur & de l'infante Jeanne ſa » niece, qu'elle n'oſoit preſque paroître » à la cour..... L'infante Iſabelle, ajoute- » t-il, avoit deux fois l'âge du prince » Ferdinand; & néanmoins elle offrit de » l'épouſer.... & elle l'épouſa ſans diſ- » penſe, quoiqu'ils fuſſent proches pa- » rens «. Une erreur de quatorze ans dans un fait ſi voiſin de nos jours, rend fort ſuſpectes la critique, & les découvertes anecdotes de l'auteur: car non-ſeulement il eſt certain qu'Iſabelle nâquit en 1451, & Ferdinand pour le plus tard en 1453 (ſuivant Garibai); mais encore qu'ils furent mariés en 1469, & qu'ainſi Iſabelle n'avoit alors que dix-huit ans, & que Ferdinand en avoit au moins ſeize.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Cette convenance d'âge put bien dès-lors faire regarder l'infant dom Ferdinand & l'infante Iſabelle comme deſ-

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

tinés l'un à l'autre ; mais il n'y avoit guere d'apparence qu'en s'uniſſant par les liens du mariage, ils uniroient les deux puiſſances de Caſtille & d'Arragon : car outre le prince des Aſturies qui devoit ſuccéder, & qui ſuccéda à ſon pere ; le roi de Caſtille qui étoit encore dans la force de l'âge, & la jeune reine ſon épouſe promettoient des héritiers qui appuyeroient le trône : auſſi bientôt après la naiſſance d'Iſabelle, la reine devint groſſe & accoucha d'un prince qui fut nommé Alphonſe. Et du côté de l'Arragon, le roi à la vérité n'avoit d'enfans que le bâtard Ferdinand, que ſa naiſſance excluoit de la ſucceſſion aux états d'Eſpagne ; mais le roi de Navarre qui recueillit ce bel héritage, avoit eu de ſa premiere femme un prince & deux princeſſes. L'aînée des deux princeſſes étoit mariée au prince des Aſturies : la ſeconde au comte de Foix : le prince de Viane leur frere étoit à la fleur de l'âge ; & par ſa beauté autant que par ſes grandes qualités, il faiſoit les délices de la Navarre & l'eſpérance de l'Arragon. Il falloit donc, pour que Ferdinand & Iſabelle devinſſent maîtres des deux royaumes, que ſans compter les rois de Caſtille, d'Arragon & de Navarre, trois jeunes princes mouruſſent ſans poſtérité,

ou que leur postérité, s'ils en avoient, fût exclue du trône : & c'est ce qui arriva par un concours d'événemens que la bizarrerie du sort, aidée des passions humaines, disposa à cette fin beaucoup plus sûrement que la politique la plus entreprenante & la plus raffinée n'auroit pu le faire. ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

Je vais commencer par exposer les malheurs de Charles, prince de Viane, & pour remonter à leur source, je reprends la succession des rois de Navarre au temps de Charles II. Ce prince surnommé le Mauvais, trop connu en France par la tyrannie qu'il y exerça pendant la prison du roi Jean en Angleterre, eut pour successeur Charles III, surnommé le Noble, qui fut le dernier prince de la maison d'Évreux, parce qu'il ne laissa point d'enfans mâles, & que son frere, le comte de Mortain, n'eut point de postérité. Charles le Noble avoit épousé Éléonore de Castille, qui après lui avoir donné plusieurs infantes, se sépara de lui par antipathie & s'enfuit en Castille. Elle revint à la vérité au bout de huit ans ; elle eut même un prince qui fut reconnu héritier de la couronne dans les états assemblés pour cette cérémonie à Pampelune le vingt-huitieme de novembre de l'année 1398 ; mais ce prince, & un autre qui le suivit, étant

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

morts en bas âge, la ſucceſſion regarda les infantes; l'aînée fut mariée à Archambaud, comte de Foix, & parce qu'elle mourut avant ſon pere ſans laiſſer d'enfans, elle tranſmit ſes eſpérances & ſes droits à Blanche ſa cadette. Blanche avoit d'abord épouſé, comme nous l'avons vu, dom Martin, roi de Sicile & héritier du royaume d'Arragon. Après la mort de ce prince, ſa beauté qui faiſoit bruit dans l'Europe, ſoutenue d'ailleurs par la qualité d'héritiere d'un royaume, tourna vers elle les regards & les vœux de pluſieurs ſouverains. Dom Jean d'Arragon, que ſon pere avoit envoyé en Sicile avant que la reine en partît pour revenir en Eſpagne, eut aſſez d'adreſſe & de bonheur pour obtenir la préférence; par ſon mariage & par la mort du roi ſon beau-pere, la couronne de Navarre paſſa de la maiſon d'Évreux dans la maiſon d'Arragon-Caſtille: mais au-lieu qu'elle auroit dû s'y perpétuer ſur la tête du prince de Viane ſon fils, qui auroit réuni dans ſa perſonne l'Arragon & la Navarre, elle fut encore transférée dans une famille étrangere, par la mort prématurée que les perſécutions de ſa marâtre & l'aveugle prévention de ſon pere cauſerent à ce prince.

La reine Blanche étoit morte dès l'année mil quatre cent quarante-deux, quelque temps avant la derniere guerre des princes en Caſtille. Dom Carlos, prince de Viane ſon fils unique, quoiqu'il fût en âge de régner par lui-même, ne diſputa point à ſon pere la poſſeſſion d'une couronne qui lui appartenoit en propre du chef de ſa mere : le roi de ſon côté, plein de confiance en ſon fils, ne craignit pas de lui laiſſer le gouvernement de l'état avec une autorité abſolue, pendant qu'il adminiſtroit l'Arragon, & qu'il faiſoit la guerre en Caſtille. Cette déférence mutuelle qui faiſoit la gloire des deux princes & le bonheur de leurs ſujets, fut un peu altérée par le ſecond mariage, que le roi veuf contracta avec Dogna Henriquez, fille de l'amirante. La qualité de belle-mere parut d'autant plus odieuſe au prince de Viane, qu'elle fut accompagnée du titre de reine, qui ſembloit ne pouvoir être attribué à la nouvelle épouſe, parce que le roi dom Jean n'étoit tout au plus qu'uſufruitier, & nullement propriétaire de la Navarre. ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Tous les hiſtoriens Eſpagnols avant Mariana, & Mariana lui-même entraîné par le torrent, ont ſuppoſé comme un fait inconteſtable que dom Jean avoit

ANNÉES de J. C 1451, & suiv.

un droit de survivance à la couronne, en vertu d'un article de son contrat de mariage avec Blanche de Navarre, dans lequel il étoit stipulé, que si Blanche décédoit la premiere, dom Jean demeureroit en possession du royaume sa vie durant, soit qu'ils eussent des enfans, soit qu'ils n'en eussent pas. Ohienart est le premier écrivain qui ait osé contredire expressément un fait si généralement attesté. Cet auteur, dans un excellent livre intitulé : *La Notice des deux Navarres*, renvoie ceux qui auroient quelque doute sur ce point, aux archives de Pampelune & de Pau, où ils trouveront le contrat de mariage en question, dans lequel il n'est fait aucune mention d'usufruit ni de survivance. Le témoignage de cet habile critique m'avoit au moins fait suspendre mon jugement; mais la nouvelle Histoire de Navarre, composée en espagnol par le pere Aléson, de la compagnie de Jesus, montre évidemment que Mariana & les historiens antérieurs se sont trompés. L'auteur ne se contente pas d'exposer son sentiment sur les faits contestés; il l'appuie de preuves originales; ainsi en traitant du mariage de dom Jean, il rapporte les clauses qui furent arrêtées entre ce prince & le roi Charles le Noble, pour le réglement de la suc-

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

ceſſion. Parmi les clauſes qu'il nous donne d'après un manuſcrit authentique qui ſe conſerve dans le château de Lérins, il s'en trouve une qui décide la queſtion ; je la tranſcris après l'avoir traduite littéralement & ſans y rien changer. „ Que ſi la „ reine Blanche meurt ſans enfans, l'in- „ fant ſon époux abandonnera réellement „ & de fait la poſſeſſion du royaume qui „ ne lui appartenoit pas, & s'il y a „ des enfans, l'aîné ſera ſucceſſeur im- „ médiat à la couronne, ſans que ſon „ pere y ait aucun droit, ſi ce n'eſt en „ vertu de ſon mariage & tant qu'il du- „ rera ".

Après un engagement ſi ſolemnel & ſi peu équivoque, il n'y a pas d'apparence que dans la diſpute qui s'éleva entre le roi dom Jean & le prince de Viane, le roi ait prétendu ſe prévaloir contre le prince de ſes conventions matrimoniales, qui bien loin de lui donner la ſurvivance, la lui ôtoient dans les termes les plus précis. Sur quel fondement ſe diſpenſa-t-il donc d'abandonner le trône à ſon fils après la mort de la reine ? Je n'en vois point d'autre que le teſtament de cette princeſſe, où après avoir confirmé le droit immédiat du prince à ſa ſucceſſion, elle l'exhorte à ne point prendre le titre de roi, & la poſſeſſion

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

du royaume, que son pere ne lui ait auparavant donné *sa bénédiction, son agrément & son consentement.*

Ces expressions que le nouvel historien de Navarre rapporte d'après le testament original conservé à Pampelune, furent regardées par le roi comme une disposition testamentaire, par laquelle la reine son épouse lui donnoit l'usufruit de son royaume. Le respect filial & la modération du prince de Viane qui eut honte de demander la couronne à son pere, y ajouterent une espece de droit fondé sur la possession. Il n'en faut pas tant lorsqu'il s'agit d'abandonner ou de conserver un trône, & il y a bien de l'apparence que dom Jean s'en tint à de si foibles raisons, ne voulant pas céder à de meilleures. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant que de se remarier, il ne parut jamais avoir envie de remettre au prince de Viane la souveraineté qui lui étoit acquise par la mort de sa mere; & qu'après ses secondes nôces, il déclara hautement qu'il prétendoit la garder à titre d'usufruit.

Les Navarrois reçurent assez mal une déclaration à laquelle ils ne s'étoient pas attendus; il se trouva même des jurisconsultes, les uns gagnés par le ministere de Castille, qui cherchoit à allu-

mer le feu de la guerre civile chez ſon plus dangereux ennemi ; les autres pour faire leur cour au jeune prince, quelques-uns par le ſeul amour du droit & de l'équité, qui attaquerent les prétentions du roi en faiſant voir : 1°. Qu'une poſſeſſion de la couronne en ſurvivance étoit nulle de droit, parce qu'elle étoit contraire à une loi fondamentale de l'état, qui établiſſoit la ſucceſſion immédiate des enfans du propriétaire à l'excluſion de tous autres. 2°. Que les clauſes, ſoit matrimoniales, ſoit teſtamentaires, qui regardoient la ſucceſſion royale, ne pouvoient avoir de force, qu'autant qu'elles avoient été acceptées & jurées par les états du royaume. 3°. Qu'en ſuppoſant même une clauſe, ſoit matrimoniale, ſoit teſtamentaire, qui du conſentement des états eût fait un privilege en faveur du roi, le roi étoit déchu de ce privilege par ſon ſecond mariage, puiſque ſuivant la coutume de Navarre, de deux perſonnes mariées le ſurvivant uſufruitier jouit des biens de ſa partie défunte par uſufruit, tant qu'il demeure en viduité, & perd ſon droit dès qu'il ſe remarie. 4°. Enfin qu'une poſſeſſion uſurpée, ou tolérée, ne peut jamais fonder un droit légitime.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

De ſi fortes objections ne ſouffrent

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

point de replique; il en parut cependant; & comme dans une mauvaise cause les écrivains ne se sauvent qu'en embarrassant la matiere, ou en surprenant le peuple par des mensonges hardis, ceux qui entreprirent de défendre le roi, eurent recours aux subtilités & aux falsifications pour fonder ses prétentions, non-seulement sur le testament de la reine, mais encore sur le contrat de mariage; & comme dans la suite le parti vainqueur donna vogue à ces écrits, & eut soin de supprimer les autres, les historiens eux-mêmes se sont laissés surprendre, en regardant comme pieces originales ce que l'intérêt & la passion avoient grossiérement altéré. Voilà, je pense, ce qu'on peut dire de mieux pour excuser les auteurs Espagnols; j'ajouterai que l'Histoire de Navarre avoit été très-négligée jusqu'aux peres Moréto & Aléson, qui se sont appliqués de nos jours à la débrouiller & à la mettre en ordre. Quand on a lu leurs ouvrages, on est tenté de croire que Garibai en Espagne, & André Favin en France, ont travaillé d'imagination sur la même matiere.

Les écrits qui avoient été faits en faveur du prince dom Carlos, furent accompagnés de sollicitations très-vives de la part de la noblesse & des seigneurs,

qui preſſoient le prince de s'aſſeoir ſur un trône qui n'appartenoit qu'à lui depuis la mort de la reine Blanche ſa mere, & encore depuis le ſecond mariage que ſon pere avoit fait en Caſtille ſans en rien communiquer aux états de Navarre. La cour de Caſtille appuyoit ſous-main les inſtances des Navarrois, en promettant qu'elle ſoutiendroit le prince de Viane de toutes ſes forces, lorſqu'il auroit pris poſſeſſion de la couronne; c'étoit-là une tentation bien délicate pour un jeune prince, qui régnoit depuis long-temps ſur le cœur des peuples. Le prince de Viane y réſiſta par la ſeule bonté de ſon naturel.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Mais enfin le roi le mit à une épreuve contre laquelle toute ſa vertu ne tint pas. Les attraits de Dogna Henriquez donnerent à cette princeſſe un empire abſolu ſur l'eſprit de ſon mari. Peu contente du titre de reine, elle voulut en exercer les droits & la puiſſance; & dom Jean ſéduit par un amour aveugle, l'envoya en Navarre partager avec ſon fils l'autorité ſouveraine.

Une diſpoſition ſi peu dans l'ordre, piqua vivement le prince de Viane; cependant ſa modération & ſon obéiſſance l'auroient encore emporté ſur le reſſentiment de cette injure, ſi la nobleſſe &

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

les villes qui lui étoient le plus attachées, n'avoient pas exigé de lui un éclat, en le menaçant de soutenir par elles-mêmes la liberté du royaume, s'il ne se déterminoit à se mettre au plutôt à leur tête pour défendre ses droits héréditaires & personnels. En même temps le roi de Castille, le prince des Asturies & le connétable Alvare de Lune, s'étoient approchés des frontieres de la Navarre avec une armée nombreuse pour appuyer ses prétentions, & pour l'engager, par l'espérance du succès, à des voies de fait, & à une déclaration de guerre qu'ils sollicitoient depuis long-temps. Dom Carlos, après avoir inutilement représenté au roi son pere l'indécence & le danger de son entreprise, lui écrivoit enfin que jusqu'ici il avoit fait céder ses intérêts à la tendresse & au respect filial, mais qu'il ne croyoit pas devoir les sacrifier à l'ambition de sa marâtre; & sans attendre de réponse, il fit entrer les troupes Castillanes dans Pampelune, dans Olite, dans Aibar, & dans toutes les places voisines de l'Arragon; de sorte que la reine qui s'étoit hâtée de venir prendre possession de la régence, fut obligée sur ces nouvelles de s'arrêter à l'entrée du royaume, & de s'enfermer dans Estella, où elle ne tarda pas à être assiégée par

le roi de Caſtille, accompagné du prince des Aſturies & du connétable.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

La révolution auroit été générale ſans les jalouſies & la méſintelligence des deux plus puiſſantes maiſons qui fuſſent alors en Navarre. Charles le Mauvais & Louis, comte de Beaumont-le-Roger, avoient eu chacun un bâtard; celui du roi, qui fut nommé dom Léonel de Navarre, fut la tige des marquis de Cortez, maréchaux de Navarre. Celui du comte, qu'on nomma Charles de Beaumont, du nom de ſon pere, parce que ce prince n'eut point d'enfans légitimes, fonda la maiſon des comtes de Lérins, connétables de ce royaume. Ces deux familles furent ennemies dès leur naiſſance, parce qu'elles s'envierent l'une à l'autre leur faveur & leurs grands établiſſemens. L'animoſité entr'elles étoit plus vive que jamais dans le temps que le prince de Viane déclara la guerre à ſon pere; il n'y avoit donc pas d'apparence qu'elles ſe réuniſſent dans un même parti; auſſi ſe partagerent-elles entre le pere & le fils, & leur partage, qui fut imité de la nobleſſe & des villes, diviſa les inclinations & les forces du royaume. Le maréchal dom Philippe de Navarre avoit pour le moins autant de penchant pour défendre la cauſe du prince, que le con-

nétable dom Louis de Beaumont. Mais parce que celui-ci se déclara le premier, dom Philippe prit le parti du roi, & y entraîna tous ses amis & tous ses vassaux qui étoient en très-grand nombre. Les partisans du prince furent appellés les Beaumontois du nom du connétable. Ceux du roi furent célebres sous le nom de Grammontois, non pas que le maréchal s'appellât de Grammont, comme quelques historiens l'ont cru; mais parce qu'environ quinze ans auparavant les seigneurs de Grammont, qui faisoient dès ce temps-là une famille illustre dans la basse Navarre, avoient été chefs de parti dans une guerre civile, comme les marquis de Cortez le furent dans celle-ci.

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

Le prince de Viane n'eût pas plutôt fait sa déclaration de guerre, que le maréchal envoya ordre à tous les Grammontois qui commandoient dans les places, de les munir, & de les défendre pour le roi. Il assembla en même temps un corps de troupes, avec lequel il s'empara de la principauté de Viane, & le roi étant accouru avec quelques compagnies de gens-d'armes, & quatre cents hommes d'élite tirés de la bourgeoisie de Sarragosse, marcha droit à Estella, pour tâcher de délivrer la reine du danger & des alarmes où elle se trouvoit.

Le ſiege étoit déja formé, & c'eût été une imprudence d'attaquer les Caſtillans avec une poignée de ſoldats ramaſſés à la hâte. Dom Jean prit une réſolution qui lui réuſſit beaucoup mieux qu'il n'avoit oſé l'eſpérer. Il donna ordre au maréchal de demeurer avec ce qu'il avoit de Grammontois à portée du ſiege, & de fatiguer l'ennemi en le harcellant ſans ceſſe, tandis qu'il iroit en Arragon hâter des ſecours ſuffiſans pour être en état d'attaquer. ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Ce prince étoit naturellement plein de feu, dans cette occaſion, la colere & l'amour redoublerent ſon activité: arrivé à Sarragoſſe le ſeptieme de ſeptembre, il délivra ſur le champ des commiſſions au gouverneur d'Arragon, au grand-juſticier, & à quatre ou cinq autres ſeigneurs pour aſſembler toutes les troupes de la frontiere; il alla lui-même prendre les garniſons des villes plus éloignées, & la diligence fut ſi grande, que dès le premier jour d'octobre, il rentra en Navarre avec une armée moins redoutable par le nombre, que par l'expérience & la bravoure de ſes vieux ſoldats.

Le prince de Viane n'avoit pas compté que le roi dût ſi-tôt reparoître en campagne; il s'étoit même perſuadé lorſ-

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

qu'il avoit appris son départ pour l'Arragon, que comme la saison étoit très-avancée, il n'avoit point d'autre dessein que de laisser les Castillans s'épuiser en vain au siege d'Estella, tandis qu'il se prépareroit à les attaquer au printemps avec des troupes fraiches & en bon état. Dans cette pensée, dom Carlos qui souffroit de la nécessité où il s'étoit vu réduit de faire la guerre à son pere, pria le roi de Castille de ne pas pousser les choses plus loin. A sa priere, le roi, le prince des Asturies, & le connétable leverent le siege de devant Estella, & se retirerent à Burgos. Le prince de Viane se flatta qu'on lui sauroit gré de cette attention pour la reine sa belle-mere; mais il avoit affaire à un ennemi irréconciliable, qui oubliant qu'il étoit pere se livroit tout entier au ressentiment & à la vengeance. Le roi de Navarre profita de la générosité de son fils pour l'accabler. Instruit à son entrée dans le royaume de la levée du siege d'Estella & de la retraite des Castillans, il se donna bien de garde de congédier ses troupes; mais sur le champ il les conduisit à Aibar, dont il fit le siege.

Comme cette place étoit la clef de la Navarre du côté de l'Arragon, dom Carlos & les Beaumontois ne balan-

eerent pas à marcher à ſon ſecours. L'armée du pere & l'armée du fils ſe trouverent donc bientôt en préſence, celle du fils plus nombreuſe, celle du pere plus aguerrie, toutes deux animées de cette haine de parti, qui rend la bravoure plus féroce & plus opiniâtre ; le ſeul prince de Viane marquoit ſur ſon viſage la violence qu'il ſe faiſoit dans une démarche ſi contraire à ſes inclinations, il la fit encore mieux ſentir par la facilité avec laquelle il écouta des propoſitions d'accommodement.

ANNEES de J. C. 1451, & ſuiv.

On étoit ſur le point d'en venir aux mains, lorſque de ſaints religieux & de zélés eccléſiaſtiques ſe jeterent à la traverſe, & paſſant d'un camp dans l'autre, repréſenterent aux deux princes l'opprobre & l'horreur qui accompagneroient leur nom dans la poſtérité, s'ils remportoient une victoire qui fût teinte du ſang du pere ou du ſang du fils. Dom Carlos ſe rendit le premier à des ſollicitations ſi conformes à ſes ſentimens ; & pour fléchir ſon pere ſans abandonner ſes amis, il envoya demander la paix aux conditions ſuivantes.

I°. Que le roi lui rendroit ſes bonnes graces, & lui donneroit ſa bénédiction.

II°. Que pour la conſervation & la

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

tranquillité du royaume, il confirmeroit l'alliance & la paix que le prince avoit arrêtée entre la Caſtille & la Navarre.

III°. Que le roi accorderoit un pardon général à tous ceux qui avoient ſuivi le prince, & qui le ſuivoient encore, quelque part qu'ils fuſſent, ſans qu'aucun d'eux pût être arrêté ſous prétexte de félonie, pourſuivi, ni banni du royaume.

IV°. Que le roi s'engageroit par ſerment, à ne jamais faire ſortir le prince du royaume contre ſa volonté, encore moins à l'arrêter, & à ne lui ôter aucun des officiers de ſa maiſon, pour lui en donner de nouveaux.

V°. Que dans l'abſence du roi, le gouvernement du royaume ſeroit abſolument & en entier à la diſcrétion du prince, qui d'ailleurs pourroit en tout temps diſpoſer de tout ce qui compoſoit ſa maiſon, comme il jugeroit à propos.

VI°. Que dans l'eſpace de vingt jours, le roi feroit remettre au prince ſa principauté de Viane, avec les villes & les fortereſſes que le roi ſon aïeul lui avoit données, ſans y rien retrancher de leur territoire & de leur juriſdiction.

VII°. Que les revenus ordinaires & extraordinaires du royaume ſeroient di-

visés en deux portions, dont le roi en auroit une & le prince une autre ; & que les charges, fiefs ou bénéfices seroient restitués à ceux à qui ils avoient appartenus, pour les posséder de la même maniere, & sous les mêmes sermens & hommages qu'ils les possédoient lorsque le roi dom Jean & la reine Blanche étoient montés sur le trône. ANNEES de J. C. 1451, & suiv.

VIII°. Que dans l'espace de dix jours le roi restitueroit ou feroit restituer & livrer à dom Louis de Beaumont, connétable, à dom Jean de Beaumont son frere, à dom Jean de Cardone, au seigneur de Luz, & à tous les autres serviteurs du prince, les terres, villes, châteaux & revenus qui leur avoient été saisis depuis le commencement de la guerre.

IX°. Que les Castillans qui étoient venus au service du prince, même les prisonniers, auroient la liberté de s'en retourner sains & sauves ; & que tous les autres prisonniers de quelque nation qu'ils fussent, Navarrois ou Arragonnois, seroient rendus de part & d'autre sans rançon, & entiérement quittes des promesses ou traités qu'ils auroient faits pour obtenir leur liberté.

X° Enfin le prince demandoit quelques jours pour communiquer le traité

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

au roi de Castille, parce qu'il s'étoit engagé par serment à ne signer aucun accommodement sans son agrément & sa participation.

Le roi de Navarre, après avoir entendu les propositions du prince, déclara ouvertement, qu'il n'accepteroit point la paix que son fils avoit fait avec la Castille, qu'il n'empêcheroit pas cependant qu'il ne demeurât en bonne intelligence avec le roi & avec le prince des Asturies, jusqu'à ce que le roi d'Arragon son frere leur eût fait savoir ses intentions sur cet article.

Il ajouta qu'il n'exigeroit jamais que son fils sortît du royaume, mais qu'il prétendoit être le maître des places fortes comme il l'avoit été jusqu'ici; que même en consentant dès à présent à la restitution de la principauté de Viane & des autres terres que le prince avoit eues du roi son aïeul, & de la reine Blanche sa mere, il prétendoit en garder les châteaux & les forteresses pendant l'espace d'un an.

A toutes les autres conditions il ne répondit autre chose, sinon qu'il convenoit au prince de s'abandonner à sa disposition, & d'être bien persuadé qu'il ne feroit rien qui fût contraire au service de Dieu, au bien du royaume, & aux

intérêts de ſon fils, qui lui ſeroient auſſi chers que ſes propres intérêts.

ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Quant au délai qu'on lui demandoit pour envoyer en Caſtille, le roi le refuſa, & fit ſavoir réſolument au prince, qu'il falloit ou s'accorder dans le jour ou ſe battre.

L'alternative étoit embarraſſante ; cependant dom Carlos perſuadé qu'il devoit encore plus à ſon pere qu'à ſon allié, fit dire au roi, qu'il étoit prêt à lui rendre obéiſſance, pourvu qu'il lui donnât des ſûretés pour lui & pour les ſiens, & que tous les priſonniers fuſſent mis en liberté, remettant tout le reſte à ſa juſtice & à ſa bonne volonté. Le roi ne put refuſer des offres qui étoient une ſoumiſſion de la part de ſon fils, plutôt que les conditions d'un traité réciproque. Ainſi la paix ſe conclut ſur le champ en préſence des deux armées rangées en bataille ; & après que le confeſſeur du prince, qui avoit été le principal négociateur de cet accommodement, en eût écrit les articles, qui ſe réduiſoient à la promeſſe que le roi faiſoit de ne rien entreprendre ſur le prince, & ſur ceux qui l'avoient ſuivi ou aidé dans cette guerre, moyennant quoi le prince lui rendroit obéiſſance ; dom Carlos s'avança vers le roi, qui s'étoit un peu détaché du gros

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

de son armée, & le confesseur s'étant mis entr eux, tenant d'une main le traité & de l'autre une relique de la vraie croix, les fit jurer l'un & l'autre qu'ils garderoient fidellement ce qu'ils avoient promis. Ensuite, suivant un usage de ces temps-là, après que le roi eût réitéré son ferment entre les mains de dom Jean de Cardone, majordome du prince, le bâtard d'Arragon son fils, dom Lopez de Urréa, vice-roi de Sicile, & trois autres seigneurs Arragonois, jurerent au nom de tout le royaume l'observation du traité, & que si le roi de Navarre y contrevenoit, ils lui refuseroient des secours, & ils se départiroient de son obéissance.

Jamais il n'y eut de paix conclue & confirmée d'une maniere plus solemnelle, & jamais il n'y eut de paix plutôt rompue ; quelques heures après que le roi & le prince furent rentrés dans leur camp, la bataille se trouva engagée sans qu'on ait jamais pu savoir laquelle des deux armées attaqua l'autre ; les historiens Castillans, & Mariana lui-même, par des égards flatteurs pour la mémoire de dom Jean, pere de Ferdinand le Catholique, en rejettent la faute sur le ressentiment impétueux du prince de Viane ; les Navarrois le disculpent, & certainement le préjugé

préjugé eſt en faveur de ce prince, qui avoit toujours recherché avec empreſſement l'amitié de ſon pere, & qu'on n'accuſa jamais de fourberies & de mauvais artifices, au-lieu que dom Jean n'eut jamais ſur cet article une réputation bien nette. Le nouvel annaliſte de Navarre tâche d'excuſer l'un & l'autre, en ſuppoſant avec aſſez de vraiſemblance, qu'un démêlé particulier de quelques-uns des Grammontois avec d'autres du parti contraire, fut comme une étincelle qui mit le feu dans des cœurs que la haine avoit depuis long-temps préparé. Les deux chefs auroient pu prévoir & prévenir ce déſordre, en mettant un intervalle de quelques lieues entre les deux armées, pendant & encore plus, après les conférences. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le pere & le fils en vinrent aux mains. ANNALES de J. C. 1451, & ſuiv.

L'avantage fut d'abord du côté du prince; Jean de Beaumont, frere du connétable, qui commandoit ſon avant-garde, chargea ſi vivement celle des royaliſtes, qu'elle fut entiérement rompue. Les fuyards communiquoient déja le déſordre au corps de bataille, où le roi combattoit en perſonne & couroit riſque d'être enveloppé, lorſqu'un nouveau *Cocles* ſoutenant ſeul l'effort d'une troupe de vainqueurs, attira ſur lui l'attention

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

de ſes compagnons, qui honteux de leur lâcheté, ſe rallierent & revinrent au combat. Ce brave s'appelloit Philippe Rébollédo, il fut depuis gentilhomme de la chambre de ſon roi, & ſon fidele compagnon dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir.

Les ſoldats du prince dom Carlos ſans expérience & ſans diſcipline n'eurent qu'un premier feu difficile à eſſuyer, mais aiſé à s'éteindre; ils plierent dès qu'on revint ſur eux en bon ordre, & ne ſachant pas ſe rallier comme leurs ennemis, ils furent bientôt mis dans une déroute entiere. Le prince cependant, ſuivi de la cavalerie auxiliaire de Caſtille, avoit pénétré juſqu'au centre, où le roi ſe trouva dans un grand danger d'être pris, tandis que les généraux remportoient ailleurs la victoire. Le bâtard Alphonſe fut le premier qui s'en apperçut, & courant auſſi-tôt au ſecours de ſon pere avec trente lances dont il ſe fit ſuivre, il prit en flanc l'eſcadron Caſtillan, qu'il rompit & qu'il mit en fuite, à l'aide des nouvelles troupes qui lui ſurvinrent. Dom Carlos reſta le dernier & preſque ſeul ſur le champ de bataille, combattant toujours avec une valeur qui le fit admirer de ſes ennemis & redouter de ſon pere: mais enfin entouré de toutes parts, & ne pou-

vant éviter la mort s'il s'obſtinoit à une plus longue réſiſtance, il ſe rendit au bâtard, en lui jetant ſon épée & ſon gantelet. A ce ſignal, le bâtard mit auſſi-tôt pied à terre, alla embraſſer la genouillere du prince, & le conduiſit dans ſa tente, en attendant que le roi lui fît ſavoir comment il vouloit en uſer avec lui. Il ne tarda pas à en être inſtruit par un ordre qui lui vint de conduire ſon priſonnier dans la citadelle de Tafalla. Cet ordre & la rigueur du roi, qui refuſa conſtamment de le voir, donnerent de grands ſoupçons au prince, qu'on vouloit inceſſamment ſe défaire de lui par le poiſon; c'eſt pourquoi pendant les cinq ou ſix jours que le bâtard lui tint compagnie dans ſa priſon, il ne mangea de rien qu'il ne lui en eût fait faire l'eſſai auparavant. ANNÉES de J. C. 1451, & ſuiv.

Il eſt à propos de fixer ici le temps de cette bataille, ſur laquelle les hiſtoriens ſont fort peu d'accord, auſſi-bien que ſur quelques circonſtances que j'ai omiſes, ne voulant pas donner des conjectures pour des réalités: Surita la place ſur la fin de l'année mil quatre cent cinquante-un, & il eſt ſuivi du pere Mariana, Jéſuite, & de pluſieurs autres; Garibai la recule juſqu'en mil quatre cent cinquante-ſix, mais cet auteur peu exact eſt démenti par des actes originaux qui ſont

ANNÉES de J. C. 1451, & suiv.

mention de la prison du prince de Viane & de sa liberté en mil quatre cent cinquante-trois. Il paroît que ce fut au sortir d'Estella, que la reine Dogna Henriquez se sauvant en Arragon, accoucha de l'infant Ferdinand en route, & dans un village, comme le témoignent les auteurs qui ont écrit la vie de Ferdinand & d'Isabelle; cette réflexion jointe à l'autorité du nouvel annaliste de Navarre, me persuade que les préparatifs & les premiers essais de la guerre civile se firent dans l'année mil quatre cent cinquante-un, mais que sa plus grande chaleur & sa décision furent sur la fin de l'année suivante.

Après la victoire d'Aibar, le roi fit deux fautes considérables: la premiere fut d'abandonner sur le champ la Navarre sans l'avoir pacifiée. Dès qu'il fut maître de la personne du prince, il sembla négliger tout le reste, & n'être pas fâché qu'un état qui appartenoit plus à son fils qu'à lui, se ruinât de lui-même par l'acharnement des deux factions à s'entre-détruire. La seconde, fut de traiter le prince en ennemi & à la rigueur. Charles enfermé dans une étroite prison à Tafalla & ensuite à Monréy, toucha de compassion non-seulement ses fideles Navarrois, mais encore les peuples d'Arragon:

ils se souvinrent alors qu'un jour il devoit être leur roi ; & commençant à regarder la reine comme une marâtre qui persécutoit son beau-fils, ils solliciterent sa liberté d'abord en supplians ; ensuite haussant le ton, ils forcerent dom Jean à leur accorder comme une justice, ce qu'ils avoient demandé comme une grace. ANNÉES de J. C. 1452, & suiv.

Les Beaumontois avoient d'abord été consternés de la prison du prince & de la prise d'Aibar. Pampelune, Olite, & les autres villes qui s'étoient déclarées contre le roi, étoient disposées à lui ouvrir leurs portes & à implorer sa clémence. Sa retraite précipitée leur fit reprendre courage : n'ayant plus affaire qu'aux Grammontois, parce que les troupes d'Arragon s'étoient retirées avec le roi, ils se tinrent d'abord sur la défensive, ils attaquerent ensuite, & soutenus par les renforts qu'on eut soin de leur envoyer de Castille, ils reprirent bientôt Aibar & tout ce qu'ils avoient perdu.

En même temps dom Gaston de Foix, comte de Medina-Céli, avoit surpris quelques places en Arragon, & y faisoit la guerre à feu & à sang. Le roi de Navarre se trouva donc bientôt dans un embarras extrême. Comme roi de Navarre il falloit qu'il défendît cet état, dont il n'avoit tenu qu'à lui de se rendre en-

ANNÉES d. J. C. 1452, & suiv.

tiérement le maître ; comme héritier d'Arragon & lieutenant-général du royaume pendant l'absence de son frere, l'intérêt & l'honneur l'obligeoient à faire tête aux Castillans pour empêcher leur invasion : l'une & l'autre guerre ne pouvoient se faire sans que l'Arragon lui fournit de grands secours d'hommes & d'argent, & il eut le chagrin de se les voir refuser.

Les états, après lui avoir accordé à son retour de Navarre quelques subsides généraux, avoient nommé quarante personnes, dix ecclésiastiques, dix *ricos-hombres*, dix gentilshommes & dix députés des communes pour former un conseil fixe, qui veilleroit à la sûreté du royaume. Ceux-ci de leur propre autorité & sans avoir rien concerté avec le lieutenant-général, leverent des troupes, & les envoyerent sur la frontiere pour s'opposer aux incursions du comte de Medina-Céli : ils ne pouvoient empêcher le roi de Navarre d'aller les commander, mais ils exigerent un serment des officiers & des soldats, par lequel ils s'engageoient à n'agir que contre les Castillans, & à ne donner aucune assistance à dom Jean contre la Navarre, & contre les intérêts du prince dom Carlos son fils.

ANNÉES de J. C. 1452, & suiv.

Dom Jean s'étant rendu à l'armée apperçut dans les troupes un air de défiance & d'indocilité, dont il apprit bientôt la cauſe; il écrivit ſur le champ à la jonte une lettre dans laquelle il ſe plaignoit amérement, qu'on le traitoit plus mal qu'on ne traiteroit un étranger avec qui on auroit fait une alliance. La jonte lui députa ſur ſa lettre deux de ſes membres pour lui dire, qu'il devoit lui ſuffire que pour ſes intérêts l'Arragon ſoutînt depuis trente ans une guerre preſque ſans interruption avec la Caſtille; qu'ils étoient encore prêts à la ſoutenir de toutes les forces du royaume, pour obtenir à la fin une paix honorable; mais qu'ils croyoient ſuivre les intentions du roi & travailler au bien public, en exigeant de lui qu'il paciſiât la Navarre, & qu'il rendit au prince ſon fils la liberté & ſes bonnes graces. En même temps les députés lui préſenterent un projet d'accommodement entre lui & le prince de Viane, qui avoit été minuté dans la jonte, & ſur lequel ils ſe firent fort d'avoir le conſentement de dom Carlos.

Suivant ce projet le roi devoit tirer le prince de ſa priſon de Monréy, & le faire venir à Sarragoſſe, où ils jureroient l'un & l'autre en préſence des quarante, l'obſervation de ce qui ſuit:

ANNEES de J. C. 1452, & suiv.

Que le prince mettroit en ôtage entre les mains des députés des états d'Arragon, dom Louis & dom Charles de Beaumont, tous deux fils du connétable, avec neuf autres des principaux seigneurs de son parti qui étoient nommés : qu'en même temps le roi remettroit aux mêmes députés le prince de Viane, & le connétable de Navarre, qui avoit aussi été pris à la bataille d'Aibar ; mais que le prince seroit remis en liberté deux jours après sans attendre un nouvel ordre du roi.

Que le prince se rendroit aussi-tôt en Navarre, où il seroit tenu de livrer dans l'espace de vingt jours au roi, ou plutôt aux commissaires Arragonois, pour, & au nom du roi, Pampelune, Olite avec leurs citadelles, & toutes les autres places fortes qui étoient entre les mains des Beaumontois.

Que cela étant exécuté, les ôtages seroient délivrés avec un sauf-conduit pour retourner en Navarre ; mais que faute d'exécution du précédent article dans le terme prescrit : le connétable, ses enfans, & les autres seigneurs Navarrois seroient livrés au roi qui en feroit ce qu'il jugeroit à propos.

Que le roi de son côté restitueroit au prince la principauté de Viane, & tous

les apanages qui lui avoient été donnés en propre par le roi ſon aïeul, ſauf les châteaux & citadelles, qui de part & d'autre recevroient garniſon Arragonoiſe, pour demeurer en ſéqueſtre juſqu'à ce que le roi d'Arragon eût porté un jugement définitif ſur les prétentions réciproques de ſon frere & de ſon neveu. ANNÉES de J. C. 1452, & ſuiv.

Qu'en attendant on feroit deux portions égales des revenus du royaume, dont l'une appartiendroit au roi, & l'autre au prince.

Que le roi & le prince accorderoient un pardon mutuel à leurs ennemis, & que tous ceux qui avoient pris parti dans la guerre civile, ſeroient rétablis de part & d'autre dans tous leurs droits & prétentions.

Le roi preſſé par les inſtances de la jonte, & encore plus par les armes de Caſtille & des Beaumontois, qui peu-à-peu ſubjuguoient la Navarre & pénétroient dans l'Arragon, fit ſemblant d'accepter ces propoſitions; il alla même avec les députés rendre une viſite au prince de Viane, qu'on avoit depuis peu transféré avec le connétable dans la citadelle de Monréy; mais après avoir eu la parole & le ſerment de ſon fils, dont les procédés furent toujours plus ſinceres que les ſiens, il incidenta

ANNÉES de J. C. 1452, & suiv.

sur tous les articles du traité, il trouva défaites sur défaites pour se dispenser de le mettre en liberté ; il demandoit tantôt une chose & tantôt l'autre, & c'étoient toujours celles sur lesquelles il jugeoit que dom Carlos se défendroit plus long-temps.

Pendant ce temps-là il traitoit en secret avec le prince des Asturies, qui faisant céder sa haine à son ambition, ou plutôt à l'ambition du marquis de Villéna son favori, s'engageoit à lui soumettre le royaume de Navarre, pourvu qu'il l'appuyât de toutes les forces de l'Arragon, dans le projet qu'il avoit formé d'ôter à son pere le gouvernement de la Castille, en lui laissant au plus le titre de roi, dont il vouloit s'arroger toute l'autorité. Mais ce projet s'étant évanoui par la fermeté qu'eut le roi de Castille de faire mourir son connétable, dont la tyrannie servoit de prétexte à toutes les révoltes ; & le prince des Asturies ayant repris sa premiere animosité, le roi de Navarre fut obligé de se rendre, non plus aux prieres, mais aux menaces des états d'Arragon, & de presque toutes les villes de la Navarre.

On vit donc le prince de Viane paroître un jour dans la salle des états à Sarragosse ; son pere l'avoit tiré de prison,

mais il n'étoit guere plus en liberté ; on le gardoit à vue dans la ville, d'où on ne lui permettoit pas de ſortir ; & en même temps les hauteurs de la reine, l'indifférence du roi, les mauvais traitemens qu'il recevoit de l'un & de l'autre, la contrainte, les ſoupçons & les rapports lui firent de la cour un ſéjour plus affreux que la plus étroite priſon. Cependant on apportoit tous les jours de nouveaux délais à l'exécution du traité ; mais enfin les ôtages étant arrivés, & toutes les difficultés étant applanies par la facilité du prince de Viane à tout accorder, pour ſe tirer d'une ſituation ſi violente, il eut la liberté de paſſer en Navarre, où les troupes Arragonoiſes devoient bientôt le ſuivre pour aller prendre poſſeſſion des places, dont le ſéqueſtre leur devoit être confié.

ANNEES de J. C. 1452, & ſuiv.

Mais le prince ne fut pas plutôt arrivé à Pampelune, que les Beaumontois, ſoutenus d'une armée de Caſtillans, s'approcherent des frontieres d'Arragon, obligerent les habitans du pays à ſe déclarer pour eux, & fermerent tous les paſſages d'un royaume à l'autre. Il ne paroît pas que dom Carlos fut ſur cela d'intelligence avec eux ; les hiſtoriens qui rapportent cette expédition, aſſurent en même temps que le prince envoya un

ANNÉES de J. C. 1452, & suiv.

ambaſſadeur à ſon arrivée aux états d'Arragon, pour traiter ſous leur médiation, d'un accord de bonne foi avec le roi ſon pere ; & d'ailleurs, le prince des Aſturies, qui haïſſoit plus le roi qu'il n'aimoit le prince de Viane, ſouffloit de tous côtés le feu de la guerre civile, ſans ſe mettre en peine des paroles données, & du riſque qu'il faiſoit courir aux ôtages.

A en juger par l'ordre des campagnes, & par les événemens qui ſe paſſerent depuis la bataille d'Aibar juſqu'à la liberté du prince de Viane, il paroît qu'elle ne lui fut entiérement rendue qu'au printemps de l'année 1454, qui ſuivant l'ancien uſage de commencer l'année à Pâques, terminoit l'année précédente, & commençoit celle-ci. La négligence des hiſtoriens Navarrois nous oblige à recourir aux combinaiſons & aux calculs, pour éviter une confuſion que le nouvel annaliſte n'a pas encore aſſez évitée ; c'eſt pour cette raiſon qu'au commencement de ce ſeptieme Livre je ſuis tout-d'un-coup remonté à l'année 1451, perſuadé qu'il falloit démêler en particulier ces deux ou trois années de l'hiſtoire de Navarre, pour trouver un temps où cette hiſtoire, celles de Caſtille & d'Arragon, puſſent ſe lier en-

ANNÉES de J. C. 1452, & suiv.

ſemble, & marcher pour ainſi dire d'un pas égal, & c'eſt où je crois être parvenu par des recherches dont j'ai dû épargner le détail à mes lecteurs.

L'exécution du connétable Alvare de Lune fit une révolution preſque univerſelle dans toutes les Eſpagnes. Le roi de Caſtille, quoiqu'il ne fît que commencer alors à être le maître dans ſon royaume, s'attira les attentions & l'eſtime de ſes peuples par un coup d'autorité, dont on l'avoit cru incapable. Sa droiture & ſa bonté naturelle fit eſpérer une douceur de gouvernement qui répareroit tous les maux paſſés. Il avoit beſoin d'un conſeil qui ſuppléât à ſon peu d'expérience, il en forma un à la tête duquel il mit l'évêque de Cuença, homme ferme & déſintéreſſé, qui par un nouvel ordre qu'il établit dans les finances ſoulagea le peuple, augmenta les revenus du roi, & mit ce prince en état de ſe faire reſpecter par les grands de ſon royaume, en lui formant une garde de 8000 hommes toujours prêts à marcher au premier ſignal, ſoit pour éteindre les révoltes domeſtiques, ſoit pour repouſſer les attaques étrangeres.

L'Arragon qui juſqu'ici n'avoit oſé demander la paix à l'ennemi perſonnel de ſes maîtres, crut pouvoir l'obtenir du

ANNÉES de J. C. 1453, & suiv.

roi & du nouveau miniſtere de Caſtille, & la Navarre même trouva des pacificateurs & des arbitres chez des voiſins, qui ſous le titre d'alliés avoient été juſqu'à préſent ſes plus cruels ennemis.

Dom Ferrier de la Nuça, grand-juſticier d'Arragon, vint trouver le roi de Caſtille à Tordéſillas, de la part du roi & des états de Sarragoſſe, lorſqu'il revenoit de ſoumettre Eſcalona & les autres places qui avoient appartenu au connétable. » Sire, lui dit-il, un étran» ger avoit diviſé la maiſon royale, ſa » mort doit réunir tous les princes qui la » compoſent. Vous avez détruit la ty» rannie ſous laquelle vos ſujets gémiſ» ſoient depuis long-temps; il vous ſera » auſſi glorieux de rendre la paix à vos » voiſins, & de renouer les liens de » l'ancienne amitié, qui a toujours uni » l'Arragon avec la Caſtille, & qui a dû » être encore plus étroite depuis que » nos rois ſont des princes de votre ſang. » Le roi mon maître occupé à affermir » ſes conquêtes & à pacifier l'Italie, n'a » pas oublié ce qu'il vous eſt, & ce qu'il » doit à ſes ſujets Eſpagnols. Ne pou» vant pas venir lui-même terminer des » différends que l'ambition du conné» table a ſuſcités, il m'ordonne de vous » dire, qu'il vous en fait l'arbitre, & que

» lorſque vous voudrez entrer en confé-
» rence avec la reine qui gouverne ſes
» états pendant ſon abſence, elle ſe ren-
» dra auprès de vous avec des pleins
» pouvoirs, pour conclure une paix ſi
» ardemment deſirée, & par vos peuples
» & par les peuples d'Arragon «.

ANNÉES de J. C. 1453, & ſuiv.

La Nuça qui étoit inſtruit que le roi de Caſtille conſervoit un reſſentiment très-vif des mauvais traitemens qu'il avoit reçus du roi de Navarre, eut l'adreſſe de ne pas ſeulement prononcer ſon nom ; il en éloigna l'idée en parlant de la reine d'Arragon, comme ſi elle avoit été régente pendant l'abſence de ſon mari, quoique depuis bien des années il lui en reſtât tout au plus le titre. Cette attention qui eût été frivole pour tout autre, gagna le roi ; il crut entrevoir dans les Arragonois des égards pour la reine ſa ſœur, & ces égards joints à la confiance que le roi d'Arragon témoignoit avoir en ſa droiture, le diſpoſerent à la paix.

L'ambaſſadeur s'expliqua plus ouvertement à la reine de Caſtille & à l'évêque de Cuença, qui diſpoſoient abſolument de l'eſprit du roi, & qui s'étoient rendus maîtres des affaires. Il ne balança pas à leur parler du roi dom Jean, & il n'eut pas de peine

ANNÉES de J. C. 1453, & suiv.

à leur faire comprendre, qu'on ne pourroit jamais établir une paix solide entre la Castille & l'Arragon, si l'on ne pacifioit en même temps la Navarre. La résolution fut donc prise de travailler à un traité général. La reine d'Arragon fut mandée, & l'on avertit en même temps le roi de Navarre & le prince de Viane, qu'ils eussent à envoyer chacun leurs députés pour exposer leurs prétentions, & pour discuter leurs intérêts.

Sur ces entrefaites il se passa en Castille une scene éclatante qui scandalisa toute l'Espagne, qui causa au roi un chagrin mortel, & qui auroit dû renverser tous les projets de conciliation, si le roi de Navarre n'avoit pas eu plus à cœur ses intérêts politiques que l'honneur de sa famille. Il y avoit douze ans passés que le prince des Asturies avoit épousé Blanche, infante de Navarre, & il y en avoit presque autant que la voix publique l'accusoit d'impuissance. La princesse élevée par une mere vertueuse, & encore plus vertueuse elle-même, cachoit avec soin un secret déshonorant, que les débauches de son mari & l'indiscrétion de ses favoris & de ses maîtresses rendoient public. Dom Henri, prince des Asturies, entroit dans la trentieme année

de ſon âge ; ſa taille étoit avantageuſe, un peu trop élevée ſur les jambes, d'ailleurs ſi bien proportionnée, qu'il paſſoit pour un des hommes des mieux faits de ſon ſiecle ; il avoit le front large, les yeux bleus, le nez un peu écraſé par une chûte qu'il avoit faite dans ſon enfance, de grands cheveux tirans ſur le blond, un teint fort vif, & qui l'auroit été trop ſi le grand air & le hâle n'en avoient pas diminué la rougeur. Il aimoit paſſionnément la chaſſe, & cet exercice lui avoit donné je ne ſais quoi de robuſte & de martial, qui l'auroit fait prendre pour un héros, s'il avoit pu cacher ſa molleſſe & ſes mœurs efféminées.

ANNEES de J. C. 1453, & ſuiv.

Dès l'âge de quatorze ans, le roi ſon pere, qui s'entendoit auſſi peu à gouverner ſa famille qu'à gouverner ſon royaume, lui avoit fait ſa maiſon, & lui avoit abandonné la ville & le château de Ségovie pour y tenir ſa cour. Ce fut une faute dont il eut tout le temps de ſe repentir par les déſobéiſſances de ſon fils, & par les révoltes preſque continuelles où ſes favoris l'engagerent. Mais cette faute fut encore plus pernicieuſe & plus irréparable pour le prince ; maître de ſes actions dans un temps où ſes paſſions naiſſantes demandoient un plus grand nombre de ſurveillans & de modérateurs,

ANNÉES de J. C. 1453, & suiv.

il se livra aux premiers desirs de la nature, il les força même, & la corruption du cœur ayant prévenu dans lui les forces du tempérament, par la suggestion & les exemples d'une troupe de jeunes débauchés qui l'environnoient, il donna dans des excès qui le firent cesser d'être homme avant qu'il eût commencé de l'être; ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'épuisement que lui causa la volupté, ne lui ôta point un penchant désordonné que sa foiblesse désavouoit. Quelques auteurs ont écrit, que la princesse, épouse de dom Henri, sollicita elle-même sa séparation par principe de conscience; mais outre qu'elle n'auroit pas attendu si tard à se plaindre & à avoir des scrupules, les circonstances de ce divorce en marquent assez le motif.

Pachéco, que le prince avoit fait marquis de Villéna, & qui étoit le plus accrédité de ses mignons, en fut le principal auteur. Il avoit en vue premiérement de rompre le projet de paix, parce que la guerre le mettant à la tête d'une armée sous le nom & sous l'autorité de son maître, il étoit toujours à portée de profiter des occasions favorables à son ambition; d'ailleurs il étoit bien-aise de contrecarrer l'évêque de Cuença, qui étoit son ennemi déclaré, & qui le dé-

crioit hautement comme le corrupteur du prince ſon éleve. Enfin une troiſieme raiſon l'engageoit encore davantage à hâter ce divorce. Pachéco étoit originaire Portugais. Il avoit la plus grande partie de ſes biens, & même quelques places fortes ſur la frontiere de ce royaume. Il vouloit donc s'aſſurer un appui de ce côté là, & pour y réuſſir en mettant le roi de Portugal dans ſes intérêts, il lui avoit fait propoſer en ſecret le mariage de ſa ſœur, l'infante Jeanne, avec le prince des Aſturies. La princeſſe, dit-on, y avoit une grande répugnance; mais Alphonſe ſon frere ne ſe fit pas un ſcrupule de la ſacrifier à des intérêts politiques, & ſans attendre ſon conſentement, il engagea l'affaire, & en preſſa l'exécution.

ANNÉES de J. C. 1453, & ſuiv.

Il fallut commencer par diſſoudre le premier mariage ſuivant les regles canoniques; Villéna crut devoir abréger la procédure. Comme le prince & la princeſſe demeuroient à Ségovie, il engagea dom Louis d'Acunha, adminiſtrateur de l'évêché de cette ville, pendant l'abſence du cardinal Cervantes, qui en étoit évêque, à prononcer la ſentence de divorce ſans en avoir demandé la commiſſion au pape, ni au cardinal-évêque, ſans en avoir donné avis au roi, & ſans

ANNÉES de J. C. 1453, & suiv.

autres formalités que la dépoſition des deux époux, qui aſſurerent avec ſerment, que jamais le mariage n'avoit été conſommé entr'eux. Auſſi-tôt après la princeſſe fut congédiée, & ſon départ pour l'Arragon, où on la renvoyoit preſque ſans ſuite au roi ſon pere, apprit à toute l'Eſpagne l'indigne procédé du prince des Aſturies, l'attentat de ſon favori, & la complaiſance ſcandaleuſe de l'adminiſtrateur.

Le roi de Caſtille étoit atteint depuis quelque temps d'une fievre lente qui minoit peu-à-peu ſes forces, & dont les ſuites étoient à craindre : l'inquiétude de la maladie & l'envie de guérir, l'avoient fait changer deux ou trois fois d'air & de demeure ; mais à la fin il avoit été obligé de ſe fixer à Valladolid, où la reine d'Arragon s'étoit rendue, & traitoit avec lui, & plus ſouvent encore avec ſes miniſtres, des moyens de rétablir la paix dans les trois royaumes : on étoit déja convenu d'une ſuſpenſion d'armes entre la Caſtille & l'Arragon, & l'on travailloit à en établir une en Navarre, lorſque la nouvelle de l'affront que le prince de Caſtille venoit de faire au roi dom Jean, ſon beau-pere, interrompit les conférences. On ſe trompoit en croyant que le roi de Navarre prendroit feu ſur la diſ-

grace de ſa fille. Il la vit ſans émotion venir lui demander une retraite & de quoi vivre, & non-ſeulement il laiſſa continuer la négociation de Valladolid, mais il en entama bientôt une nouvelle avec le prince des Aſturies, prêt à lui pardonner d'avoir répudié ſa fille, pourvu qu'il lui promît de lui faire avoir raiſon de ſon fils, dont la haine avoit pris dans ſon cœur la place de tous les autres ſentimens. ANNÉES de J. C. 1453, & ſuiv.

On ne fut pas ſi indifférent à la cour de Caſtille. Le roi qui ſe reprochoit les déréglemens où ſon indulgence avoit précipité le prince des Aſturies, fut ſi pénétré de ce dernier opprobre, qu'il tomba tout-à-coup dans un abattement & dans une langueur qui le conduiſit au tombeau. Son état ne lui attira point les égards & les ménagemens de ſon fils. Il perſiſta dans ſon éloignement & dans ſa déſobéiſſance; & comme s'il eût voulu diſputer au roi défaillant les reſtes d'une autorité qui alloit finir avec ſa vie, il faiſoit des ligues avec le roi de Navarre, & avec les grands qui paroiſſoient mécontens du miniſtere, & il s'appliquoit à en traverſer toutes les délibérations. On avoit arrêté une treve d'un an entre les Grammontois & les Beaumontois: les médiateurs étoient d'avis, que juſ-

ANNÉES de J. C. 1453, & suiv.

qu'à l'entiere concluſion de la paix, les ôtages Navarrois qui étoient à Sarragoſſe, fuſſent remis entre les mains de la reine d'Arragon ; le roi de Navarre ne vouloit point les rendre qu'on ne l'eût mis en poſſeſſion des places fortes de ſon royaume : le prince des Aſturies l'appuya dans ſa prétention uniquement pour s'oppoſer au ſentiment de la cour.

Enfin, au milieu de ces contradictions & de ces diſputes, le roi de Caſtille s'affoiblit ſi conſidérablement, que les médecins déſeſpérerent de ſa ſanté. Il ne fut donc plus queſtion d'affaires politiques ; il falloit penſer à ſon ſalut & à l'arrangement de ſa famille. Il laiſſoit à la merci du prince une jeune reine avec deux enfans au berceau. Pour les ſouſtraire autant qu'il étoit en lui à la dureté ou à l'indifférence de ſon ſucceſſeur, il fit un teſtament par lequel il nommoit l'infant Alphonſe grand-maître de ſaint Jacques, & connétable du royaume ; il léguoit à l'infante Iſabelle la ville de Cuellar avec une groſſe ſomme d'argent, & il aſſignoit à la reine pour ſon douaire les villes de Soria, d'Arévalo & de Madrigal, avec leurs territoires & leurs dépendances. L'évêque de Cuença y étoit nommé chef du conſeil de la reine & tuteur des infans, conjointement avec

le prieur de Guadalupa, & gentilhomme de la chambre.

ANNÉES de J. C. 1454, & suiv.

Un écrivain anonyme qui a mis des additions à l'Hiſtoire compoſée par Ferdinand Pérez de Guſman, aſſure, & Mariana l'a écrit d'après lui, que le roi fut ſur le point de déshériter le prince des Aſturies, & de déclarer l'infant dom Alphonſe ſon ſucceſſeur au trône; mais que l'âge de l'infant qui n'avoit pas encore un an accompli, & la crainte d'allumer dans le royaume une guerre qui ne pourroit s'éteindre que par la mort de l'un des deux princes, le firent changer de réſolution. L'évêque de Palence qui vivoit à la cour, & qui eut toujours beaucoup de part à la confidence du roi Jean ſecond, n'en dit mot: je trouve même dans cet auteur un fait que les hiſtoriens poſtérieurs n'ont pas remarqué; c'eſt que le prince ſe trouva à la mort de ſon pere, qui lui mit entre les mains un tréſor conſidérable, & qui voulut qu'avant ſa mort il fût reconnu & proclamé roi, avec la pompe & les cérémonies qui étoient alors en uſage dans ces ſortes d'occaſions. Quoi qu'il en ſoit de cette délibération qui dut être fort ſecrete, & qui par cet endroit a bien l'air de n'être fondée que ſur une conjecture, le roi ne ſurvécut pas long-temps aux diſ-

positions qu'il avoit faites. Il mourut à Valladolid le vingtieme de juillet, dans la cinquantieme année de son âge & la quarante-huitieme de son regne : & aussitôt après sa mort les grands s'étant assemblés, proclamerent le prince des Asturies roi de Castille & de Léon, sous le nom d'Henri quatrieme.

ANNÉES de J. C. 1454, & suiv.

Il sembloit que la Castille ne pouvoit que gagner à un changement de maître ; elle y perdit cependant. Henri quatrieme, surnommé l'Impuissant, fit regretter son prédécesseur. L'un avoit été toute sa vie incapable de commander, l'autre s'en rendit indigne : tous deux mépriſables, l'un par son imbécillité, l'autre par ses débauches ; le premier ne fit jamais de bien, & laissa faire beaucoup de mal faute de talens & de vertus ; le second abruti par des vices honteux, fut le scandale & la ruine de son état.

Pendant la jeunesse d'Henri, on crut lui entrevoir de l'esprit & des sentimens ; mais cet esprit ne parvint jamais à maturité, il n'en conserva qu'une vivacité mal réglée, qui en fit le plus léger de tous les hommes ; & ces sentimens dégénérerent en de fortes passions qui le rendirent esclave de tous ceux qui l'aiderent à les satisfaire : aussi eut-il toujours un grand nombre de favoris ou plutôt de mignons,

mignons, gens nouveaux, la plupart ſans mérite & ſans autre talent que celui de trouver des rafinemens de débauche, & de mettre le prince à ſon aiſe en applaudiſſant à ſes goûts les plus pervers. Des ſervices ſi indignes étoient récompenſés avec prodigalité ; la ſubſtance de l'état s'épuiſoit à entretenir le luxe & l'inſatiable cupidité d'une cour proſtituée ; & pour rendre en quelque ſorte le vice reſpectable, des hommes ſans mœurs, ſans honneur, perdus de réputation, étoient revêtus des premieres dignités du royaume. Chacun penſoit à profiter de la fortune préſente ; très-peu étendoient leur prévoyance juſque dans l'avenir ; perſonne au moins ne s'occupoit des intérêts du roi ; perſonne ne l'aidoit à ſoutenir le poids de ſa couronne ; & dom Henri au milieu d'une cour nombreuſe n'avoit ni miniſtres d'état, ni généraux d'armée, ni véritables amis.

ANNEES de J. C. 1454, & ſuiv.

Jean Pachéco, marquis de Villéna, qui avoit été élevé avec lui, & que nous avons déja vu paroître avec éclat ſur la ſcene, fut le ſeul qui ne ſe laiſſa pas tellement amollir par la volupté, qu'il n'eût des vues de fortune & d'ambition. Le crédit du connétable de Lune avoit excité ſon émulation, & même un peu ſa jalouſie : la mort funeſte de ce miniſtre

ANNEES de J. C. 1454, & suiv.

ne le guérit pas de l'envie de dominer, mais la réflexion lui fit prendre une route toute différente.

Le connétable sûr de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son maître traitoit les grands avec hauteur, & pour suppléer à ce qui manquoit de fermeté au roi, il punissoit avec sévérité dans les premieres personnes de l'état, non-seulement les cabales avérées, mais jusqu'aux moindres soupçons de mécontentement & de murmure. Persuadé que l'autorité du roi ne se soutenoit que par celle qu'il avoit su prendre, vouloir s'y soustraire étoit à ses yeux un crime de lese-majesté, qu'on expioit en prison ou sur un échafaud. Cette rigueur que ses partisans appelloient fermeté, fut la cause de sa perte. La reine & les grands irrités saisirent le premier instant où le roi sembla l'abandonner, & lui rendirent par une mort honteuse & précipitée tout ce qu'ils en avoient reçu de mépris & de chagrins. Pachéco craignant un retour semblable de la fortune, mit pour base à son ministere l'artifice & la dissimulation. L'indolence voluptueuse du prince & des courtisans l'assuroient d'un crédit absolu, que le roi même ne seroit pas tenté de lui disputer. Il falloit s'assurer des grands, que leur éloignement

de la cour ne rendoit que plus redoutables : pour les gagner, ou du moins pour être instruit de tout ce qu'ils pourroient entreprendre, il engagea son frere dom Pédro Giron, qu'il avoit fait élire grand-maitre de Calatrava, à s'unir étroitement avec eux ; il se déclaroit lui-même de temps en temps pour les seigneurs contre les favoris ; & soutenant ou trahissant tantôt un parti, tantôt l'autre, il eut l'adresse de se maintenir sur les ruines de tous les deux, assez ingrat pour sacrifier l'honneur & les intérêts de son maitre à son ambition, assez heureux pour ne point faire naufrage dans la tempête qu'il excita lui-même en Castille, & qui ravagea ce malheureux royaume, jusqu'à ce que Ferdinand & Isabelle en recueillirent les débris. Telle est l'esquisse du grand tableau que j'aurai à présenter aux yeux de mes lecteurs.

ANNÉES de J. C. 1454, & suiv.

Le nouveau regne, ou plutôt le nouveau ministere, flatta d'abord l'espérance publique : on tira des prisons, on rappella de leur exil, on rétablit dans tous leurs biens & dans toutes leurs dignités ceux qui avoient été ou contraires ou suspects au gouvernement passé. Les charges & les appointemens furent conservés aux officiers du feu roi dom Jean ;

ANNÉES de J. C. 1454, & suiv.

les grands accoururent de toutes parts, & les députés des villes vinrent avec un égal empreſſement prêter le ſerment de fidélité au nouveau ſouverain. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vu tant de concert & d'intelligence entre les différens ordres de l'état ; tandis qu'au dehors la paix ſe concluoit avec les royaumes d'Arragon & de Navarre à des conditions ſolides, dont la principale fut, que le roi de Navarre renonceroit pour lui & pour ſes enfans à tous les biens qui leur avoient appartenus en Caſtille, moyennant une penſion annuelle, dont on convint.

Pour ôter à ce prince la tentation de vouloir encore ſe mêler des affaires & du gouvernement Caſtillan, Pachéco jugea bien qu'il falloit quelque choſe de plus fort que des traités, & que ſi l'on ne trouvoit le ſecret de l'occuper chez lui, il inquiéteroit ſans ceſſe ſes voiſins : le connétable de Lune avoit déja bien commencé en débauchant le prince de Viane, & lui mettant les armes à la main contre ſon pere : le nouveau miniſtre n'avoit plus qu'à entretenir cette diviſion ; pour y réuſſir il engagea le roi de Caſtille à ſe déclarer médiateur entre le roi & le prince, & s'étant fait nommer plénipotentiaire au congrès qui ſe tint

à Agréda, il eut l'adreſſe de rendre les deux partis irréconciliables ſans commettre la réputation de ſon maître. La treve alloit expirer, on la prolongea ſeulement juſqu'au mois d'avril, comme pour donner le temps aux deux partis de ſe préparer à la guerre, & le marquis après avoir aſſuré le prince de l'alliance & des ſecours de Caſtille, ſe rendit à Cuellar, où le roi ſon maître avoit convoqué les états du royaume. ANNEES de J. C. 1455, & ſuiv.

L'aſſemblée y fut très-nombreuſe, & jamais la Caſtille n'avoit vu tant de nobleſſe réunie. Les grands qui avoient été diviſés pendant le regne précédent, ſe rendirent à Cuellar ſur la foi de l'amniſtie, & l'on vit à la ſuite du roi, l'amirante, le comte de Bénaventé, & le comte d'Albe, qui juſqu'alors avoient été regardés comme des ſujets rebelles. Pour entretenir la concorde entre les différens membres de l'état, on jugea qu'il falloit ſubſtituer un intérêt commun aux intérêts particuliers, qui avoient fait naître la méſintelligence. Les Maures de Grenade étoient dans tous les temps l'objet du zele & de la haine publique. Le roi propoſa de les aller attaquer avec toutes les forces du royaume ; on applaudit à ce deſſein, & après avoir accordé des fonds extraordinaires pour

ANNÉES de J. C. 1455, & suiv.

les frais de la campagne, les eccléſiaſtiques, les ſeigneurs & les députés des villes allerent porter dans toutes les provinces le ſignal de la guerre.

En moins d'un mois il ſe forma une armée de 50,000 hommes ſous les murailles de Cordoue. Henri impatient de ſignaler le commencement de ſon regne, alla ſe mettre à leur tête, & ſans attendre l'arrivée des ſeigneurs, il fit une irruption dans le territoire de Grenade, qu'il parcourut juſqu'aux fauxbourgs de cette ville, portant par-tout le fer & le feu. Il rabattit enſuite dans la plaine de Malaga qu'il mit au pillage, & après cette exécution militaire, il entra triomphamment dans Séville, où il célébra ſes nôces avec l'infante de Portugal, qu'il avoit épouſée quelque temps auparavant par procureur, & que le duc de Medina-Sidonia lui avoit amenée.

Quoique ce mariage eût été arrêté dès l'année 1453, auſſi-tôt après le divorce d'Henri, encore prince des Aſturies, avec Blanche de Navarre, le prince avoit eu de bonnes raiſons d'en différer la concluſion. Il y avoit eu de la précipitation, & l'on trouvoit même de l'irrégularité dans la procédure de l'adminiſtrateur de Ségovie. D'ailleurs ce prélat en caſſant le premier

mariage pour fait d'impuiſſance, n'avoit pas décidé ſi ce défaut dans le prince étoit abſolu ou reſpectif, & par conſéquent la ſentence le ſéparoit ſeulement de ſa premiere femme, ſans le mettre en droit d'en épouſer une ſeconde. Il avoit donc fallu avoir recours au pape, c'étoit Nicolas V qui gouvernoit alors l'Égliſe. Le pontife ne voulut pas juger l'affaire ſur l'expoſé du prince; il commit par un bref, l'archevêque de Tolede & les évêques de Ciudad-Rodrigo & d'Avila, pour confirmer, interpréter, & en tant que beſoin ſeroit, valider la premiere ſentence après des informations préalablement faites; cette négociation & les nouvelles procédures emporterent un temps conſidérable; mais enfin les prélats avoient déclaré le roi libre du premier engagement, & capable d'en contracter un ſecond: la voix publique les accuſa de s'être laiſſés ou gagner ou ſurprendre: Henri parut être perſuadé du contraire, ou du moins il voulut par un faux point-d'honneur, que ſes ſujets en fuſſent perſuadés, & ſur le champ il envoya en Portugal preſſer le départ de l'infante Jeanne, fille d'Édouard, qu'il alla recevoir à Séville à la tête de ſon armée. ANNÉES de J. C. 1455, & ſuiv.

La plupart des grands s'y étoient rendus, ſuivis du nombreux cortege de leurs

vaſſaux, qu'ils menoient à la guerre.

ANNÉES de J. C. 1455, & ſuiv.

Au milieu de cet appareil militaire, l'archevêque de Tours, Jean Bernard, ambaſſadeur de France, que Charles VII avoit envoyé avec le ſire Guillaume d'Eſtain, chevalier ſénéchal de Rouergue, pour complimenter Henri ſur ſon avénement à la couronne, & pour renouveller l'ancienne alliance entre les deux nations, fit la cérémonie du mariage. La reine qui avoit environ dix-huit ans, étoit une des plus belles perſonnes de ſon ſiecle, vive, enjouée, & laiſſant entrevoir dès-lors un grand penchant pour le plaiſir & pour la galanterie; elle eut de quoi le ſatisfaire dans cette aſſemblée générale de la nobleſſe Caſtillane. Pendant près d'un mois il y eut tous les jours des fêtes magnifiques; chaque ſeigneur inventoit un ſpectacle nouveau pour faire ſa cour, en faiſant montre de ſa valeur & de ſon adreſſe; on ne ſe contenta pas des joûtes, des tournois, des carrouſels, & de tous les autres exercices d'une galanterie guerriere, dans laquelle les Caſtillans ont toujours excellé. On imagina de donner à la reine le plaiſir d'une guerre ſans dangers & ſans horreurs. On partagea les troupes en deux armées, qui chacune formerent leur camp, eſcarmoucherent l'une contre

l'autre, se livrerent de petits combats, & en vinrent enfin à une bataille rangée; chaque soldat étant armé d'une espece de fleuret, qui étoit un bâton arrondi par le bout. Il y a bien de l'apparence, que le roi commandoit l'une des deux armées, mais je ne dois rien ajouter à ce que les historiens en ont écrit. Mariana dit que le mariage se fit à Cordoue, j'ai cru devoir le placer à Séville sur le témoignage d'un auteur contemporain. On pourroit les accorder en disant avec Julien-del-Castillo, que le roi épousa l'infante à Cordoue, & que delà ils passerent à Séville, où il y eut de fort grandes réjouissances. ANNÉES de J. C. 1455, & suiv.

Les divertissemens de la cour finirent avec le mois de mai. Le roi voulut profiter du reste de la campagne pour faire la guerre aux Maures; il envoya la reine à Valladolid pour gouverner pendant son absence la Castille supérieure, sous la direction de l'archevêque de Tolede & du comte de Haro qu'il avoit laissés à son départ maîtres des affaires & à la tête des conseils. Il se mit ensuite lui-même à la tête de son armée, qui étoit augmentée de moitié, mais que l'impatience & l'ardeur du soldat rendoit encore plus formidable aux Infideles. La noblesse des différentes provinces se fai-

ANNÉES de J. C. 1455, & suiv.

soit distinguer à droite & à gauche, par les marques d'honneur qu'elle portoit sur ses écussons, & le roi paroissoit au centre, escorté du duc de Medina-Sidonia, de l'amirante, du marquis de Villéna, & du grand-maître de Calatrava son frere, du marquis de Santillanne, & des quatre Mendoze ses fils, des comtes de Plaisance, de Bénaventé, d'Albe, de Castagnéda, de Paredes, d'Aguilar, de Sant-Istevan, d'Ozorno, des deux Vélasco, fils du comte de Haro, & de presque tous les grands seigneurs de l'état, que leur attachement au nouveau roi, le zele de la religion, & l'envie d'acquérir de la gloire, avoit attirés à une expédition dont le succès étoit sûr.

Il ne fut pas si grand qu'on avoit dû se le promettre. Les Grenadins s'attendoient à un siege; mais le roi après s'être campé avantageusement à l'entrée de la plaine, se contenta d'enlever les grains, de détruire les villages, & de mettre le feu à tout ce qui ne put pas se transporter. Jamais il ne voulut permettre que ses soldats en vinssent aux mains avec les Maures, qui enhardis par l'apparente timidité des Chrétiens, faisoient de fréquentes sorties, & venoient escarmoucher jusqu'à la portée du trait: son dessein, disoit-il, étoit de venir pendant

trois campagnes consécutives faire la moisson dans tout le territoire de Grenade, afin d'obliger les barbares à se rendre par famine. ANNÉES de J. C. 1455, & suiv.

Une conduite si bizarre ne manqua pas d'être attribuée à lâcheté, & comme le soldat est insolent quand il mépriſe, il s'échappa bientôt en traits satyriques; l'officier suivit l'exemple du soldat, & la contagion ayant passé jusqu'aux grands, ceux-ci accoutumés depuis long-temps à la révolte, résolurent entr'eux de se saisir de la personne du roi, & de faire ensuite la guerre indépendamment de ses ordres. La partie étoit liée, & le projet devoit s'exécuter à Alcaudete, petite ville à portée du camp où le roi assembloit ordinairement le conseil de guerre. Le secret ne fut pas bien gardé, peut-être même fut-il trahi par le grand-maître de Calatrava, dont les conjurés auroient dû se défier, & qu'ils firent cependant le conducteur de l'entreprise. Le matin même de son exécution, dom Ignace de Mendoze, troisieme fils du marquis de Santillanne, en fut averti, & sur le champ il alla dire au roi, que sa présence étoit absolument nécessaire ce jour là même à Cordoue, pour des raisons qu'il feignit & qu'il rendit vraisemblables. Henri partit aussi-tôt avec ce jeune seigneur,

& lorſqu'il fut en ſûreté dans Cordoue, il apprit de ſon libérateur le danger qu'il avoit couru. Comme la ſaiſon étoit avancée, il prit le parti de congédier ſon armée, avec ordre de ſe raſſembler au même lieu les premiers jours du printemps prochain. Pour les grands, toute la vengeance qu'il tira de leur attentat fut de les renvoyer chez eux, en leur faiſant défenſe de le ſuivre dorénavant à la guerre, & pour lors ſe ſachant bon gré de ſa prudence, il alla ſe délaſſer à Ségovie des grands travaux de ſa campagne, emportant un bouclier, ſur lequel il avoit fait ajouter à ſes armes deux rameaux de grenadier, pour faire entendre, qu'il avoit réſolu la conquête de Grenade, & qu'il ne ceſſeroit point de faire la guerre qu'il n'eût extirpé cette nation infidelle.

ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

En effet, dès que l'hiver fut paſſé, il ſe rendit dans l'Andalouſie avec les troupes de ſa garde, qu'il avoit augmentée juſqu'à faire un corps de quatorze mille chevaux ; les communes du royaume & la petite nobleſſe le joignirent bientôt, & tout étant diſpoſé pour entrer en guerre, il fit encore la même manœuvre que l'année précédente. Ses ſoldats n'eurent beſoin d'autres armes que de la faucille pour couper les bleds. L'impatience

d'en venir aux mains les faiſoit languir dans un camp où les ordres rigoureux du prince les retenoient à la vue de l'ennemi. Les plaintes éclaterent encore une fois, & les officiers crurent devoir les porter au roi, & lui demander la permiſſion de combattre. ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

Sur cette requête il aſſembla ſon armée, & ſe plaçant ſur une élévation, de laquelle il pouvoit ſe faire entendre au plus grand nombre, il parla de la ſorte: » Il eſt des regles de la guerre, que le » général commande, & que ſes troupes » lui obéiſſent; vous devez donc attendre » mes ordres & non pas les ſolliciter: la » diſcipline ne ſe ſoutient dans une armée que par une ſubordination pleine » de confiance dans les vues & dans la » conduite du chef. Les plus modeſtes » avant la bataille ſont pour l'ordinaire » les plus braves dans le combat; conſervez cette ardeur, elle eſt digne de » vous, mais laiſſez-moi choiſir les momens de la mettre en œuvre; la prudence remporte plus de victoires que » la force. Que pourroit-il nous arriver » de plus glorieux, que de ſoumettre » l'infidele ſans coup férir? Je veux » vaincre, mais je préfere la vie d'un » ſeul de mes ſujets au carnage de pluſieurs milliers d'ennemis «.

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

Le morne silence qui suivit cette harangue fit sentir au roi, que le respect seul de sa personne avoit empêché l'indignation d'éclater : l'indolence & l'ennui qui se répandit dans le camp lui en dit encore davantage. Il se hâta donc de remener son armée à Cordoue, où il la congédia.

Cependant Henri faisoit annoncer dans les cours étrangeres ses hauts faits, & ses ambassadeurs ne promettoient rien moins, que la ruine prochaine & entiere de l'empire des Maures en Espagne. La campagne où l'on alloit entrer devoit être décisive. Le pape Calixte III qui étoit Espagnol de la maison de Borgia, & qui avoit succédé depuis un an à Nicolas V, crut devoir contribuer de tous les trésors de l'église à une guerre de religion qui chasseroit les Infideles d'Occident, tandis que Mahomet second se rendoit maître en Orient des empires de Constantinople & de Trébisonde. Le pontife en attendant qu'il pût disposer les princes chrétiens à une croisade générale, en ordonna une particuliere pour la Castille. Alphonse Spina arriva de Rome au commencement de l'année avec la fameuse bulle, qu'on appelle en Espagne *de la Cruciata* Il ne tarda pas à la publier, & à mesure qu'il parcouroit les provinces &

les villes du royaume, les fideles s'empreſſoient, les uns à donner leur nom pour la guerre ſainte, les autres à fournir des fonds pour la caiſſe militaire, de ſorte qu'avant l'ouverture de la campagne, le roi ſe trouva avec l'armée la plus nombreuſe qu'il eût encore jamais eue, ſans avoir beſoin de ſolliciter des ſubſides, parce que l'indulgence pléniere que la bulle accordoit à ceux qui ne pouvant pas ſervir en perſonne contre les Maures y contribueroient de leurs biens, avoit mis dans les coffres du roi plus de trois cents mille écus d'or. La plus grande partie de ce tréſor fut employée, dit Mariana, à des uſages bien différens de ceux auxquels elle étoit deſtinée.

ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Avant que d'entrer en action contre les Infideles, le roi jugea à propos de faire un voyage en Biſcaye, où les ſeigneurs de cette province ſe faiſoient les uns aux autres une guerre qui donnoit atteinte à l'autorité royale, & qui ruinoit les peuples. Il partit au mois de février, menant avec lui les troupes de ſa maiſon & un grand nombre de volontaires. En arrivant il fut inſtruit du déſordre par les députés des villes & des bourgades, qui ſe plaignirent de ce que la nobleſſe faiſoit de ſes châteaux autant de citadelles, d'où elle mettoit le plat-pays en

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

contribution, ſous peine d'exécution militaire. Pour terminer tout-d'un-coup les querelles particulieres & le brigandage public, Henri fit attaquer les châteaux de ceux des gentilshommes qui ne voulurent pas ſe ſoumettre, & après s'en être rendu maître, il en démolit les tours & les autres fortifications.

Cette expédition, où il montra du courage & de la fermeté, fut d'un heureux augure pour la campagne qu'il alloit entreprendre. L'armée s'aſſembloit en Andalouſie. Le roi partit au mois d'avril avec les troupes qu'il ramenoit de Biſcaye: il apprit en route qu'un légat du pape l'attendoit à Madrid ; il hâta ſa marche, & lorſqu'il fut arrivé dans cette ville, le prélat lui préſenta de la part du pontife un bonnet & une épée, que le Saint-Pere avoit bénits la nuit de Noël. C'étoit un préſent que les papes dans ces temps-là avoient coutume de faire aux princes diſtingués par leur valeur & par leur zele, tels que les ambaſſadeurs d'Henri avoient eu ſoin de le dépeindre.

Muni de ces armes ſacrées & de la bénédiction apoſtolique, il entra, ſuivi d'une armée formidable, dans la plaine de Grenade, où les Maures étoient campés ſous les murailles de leur capitale,

fortifiés d'un ſecours qu'ils avoient reçu d'Afrique ; mais toujours fort inférieurs aux Chrétiens. Les Croiſés demanderent avec inſtance, qu'on les menât à l'ennemi. Henri, ſuivant ſa prudence ordinaire, fit défenſe d'attaquer ; mais les ſoldats croyant que la religion les autoriſoit à lui déſobéir, chercherent l'occaſion d'en venir aux mains. Le premier détachement qui ſortit du camp, pour aller faire le dégat, força l'officier qui étoit de jour à les conduire ou à les ſuivre juſqu'à un village, où les Maures étoient en beaucoup plus grand nombre, que ceux qui les alloient attaquer. Leur zele leur coûta cher, la plupart furent taillés en pieces, & ceux qui ſe ſauverent furent redevables de leur ſalut au commandant. C'étoit le fameux Garcie Laſſo de la Véga, chevalier de S. Jacques, qui dès ſa plus tendre jeuneſſe s'étoit dévoué à la guerre contre les Maures, auxquels il avoit rendu ſon nom redoutable par des faits d'armes inouis. Quoique le combat eût été livré malgré lui, il paya de ſa perſonne, & même de ſa vie, ſoutenant lui ſeul le choc d'une multitude d'Infideles à un paſſage étroit, pendant que ce qui lui reſtoit de ſoldats regagnoit la plaine, & rentroit dans le camp.

ANNEES de J. C. 1457, & ſuiv.

La perte de ce brave, qui lui ſeul va-

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

loit une armée, inſpira au roi des deſirs de vengeance, qui le tirerent enfin de ſa honteuſe inaction. Il s'approcha de Grenade, où les ennemis rentrerent à ſon approche. Il n'étoit pas poſſible d'aſſiéger une ville qu'une armée nombreuſe défendoit. On s'empara des poſtes circonvoiſins, on ravagea la campagne, on arracha les vignes, on coupa tous les arbres fruitiers, après quoi l'on fit le ſiege de Xiména qui fut priſe, & tous les habitans paſſés au fil de l'épée: les autres villes ſubalternes alloient ſubir le même ſort, ſi la terreur augmentée par le murmure des peuples, n'avoit obligé le roi de Grenade à demander une treve, en offrant de ſe déclarer tributaire du roi de Caſtille. Henri fut charmé d'une ouverture qui mettoit ſa gloire à couvert, & qui bien ménagée, lui donneroit occaſion de diſpoſer des tréſors que la piété chrétienne avoit mis entre ſes mains. L'adreſſe de ſon miniſtre & l'avidité de ſes favoris lui ſuggérerent même un moyen de ſe débarraſſer de la guerre ſans tarir la ſource de ces pieuſes libéralités.

La treve ne fut pas générale, & comme il étoit maître des conditions, parce qu'il étoit le plus fort, il ſtipula que les Croiſés continueroient la guerre du côté de Jaën. Il s'engagea ſeulement à retirer

ſon armée du territoire de Grenade & à la congédier. Les barbares s'engagerent en même temps à payer tous les ans douze mille écus d'or, & ſix cents eſclaves chrétiens ou mahométans, qu'ils envoyeroient à Cordoue réguliérement dans le temps preſcrit. ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Par ce traité qui marquoit la foibleſſe des mœurs & la lâcheté du vainqueur, qui n'avoit oſé profiter de ſes avantages, Henri crut avoir acquitté la parole qu'il avoit ſi ſouvent donnée de détruire en Eſpagne la domination infidelle. Ses favoris le conduiſirent en triomphe à Madrid, où quitte des diſtractions d'une guerre qui lui avoit paru laborieuſe, & donnant au gouvernement de ſon état quelques momens par ſemaine, pour ſigner aveuglément tout ce que ſon miniſtre lui préſentoit, il ſe livra tout entier au luxe & à la volupté.

Il n'avoit pas oublié l'inſulte que les grands avoient voulu lui faire: les grands de leur côté ne s'empreſſoient pas de retourner à la cour. Pour ſe venger de leur indifférence, & pour donner de l'éclat à ſa maiſon ſans y rappeller les anciens ſeigneurs, il réſolut de donner à ſes favoris les plus beaux titres, & de les revêtir des plus hautes dignités. Il n'y avoit point de connétable depuis la mort d'Al-

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

vare de Lune ; il en créa un, & sans avoir égard aux dernieres volontés du feu roi, qui avoit destiné cette place à l'infant Alphonse, il la donna à Lucas d'Irançu, un de ses principaux confidens. Dom Gomez de Solis, surnommé *Caceres* du lieu de sa naissance, fut fait grand-maître d'Alcantara, la charge de majordome du roi fut donnée à dom Bertrand de la Cuéva. Valençola eut le grand-prieuré de Castille, les autres partagerent ce qui vaqua dans la suite ; & afin qu'ils fussent tous en état de répondre à la magnificence du prince, il ne se contenta pas d'attacher de gros appointemens à leurs emplois, il distribua encore à plusieurs une partie des terres & des seigneuries de son domaine. Pachéco ne prit rien pour lui ; mais il eut soin que son fils ne fût pas oublié dans la distribution des graces, & pour lui faire tomber un gouvernement qui étoit à sa bienséance, il fit perdre les biens & la liberté à celui qui en étoit pourvu.

Les trésors de la croisade furent bientôt épuisés, & les revenus de la couronne ne suffisoient pas aux folles dépenses de la cour. Les trésoriers avoient beau faire des remontrances, Henri, qui suivant le caractere que nous en fait un auteur de son temps, se paroit dans le

discours des plus grandes maximes, sans en suivre aucune dans la pratique, leur répondoit: *Qu'un roi n'est roi que pour donner, aux uns, parce qu'ils sont bons; aux autres, afin qu'ils le deviennent.* Cette réponse qui auroit été admirée dans un prince moins déréglé, excitoit l'indignation en faisant penser aux mœurs des courtisans & du souverain.

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

Le palais étoit un lieu de débauche, où le roi, la reine, les maîtresses & les favoris vivoient tous ensemble dans une intelligence scandaleuse. Rivaux & rivales les uns des autres, sans jalousie & sans délicatesse, ils se pardonnoient leurs mutuelles infidélités. La reine cependant gardoit encore des dehors de bienséance; il y avoit entr'elle & le marquis de Villéna une étroite liaison, mais cette liaison pouvoit s'attribuer à l'intérêt & à la politique, sans qu'on y soupçonnât de l'amour. L'inconstance du roi fit changer la scene. Catherine de Sandoval, qui avoit été sa maîtresse favorite, fut éloignée; le dégoût seul fut la cause de cette disgrace; mais on voulut la colorer d'un prétexte. Henri qui jusqu'alors avoit été un amant fort commode, lui fit un crime d'avoir aimé ailleurs, & il en coûta la vie à un jeune-homme nommé Alphonse Cordoue, qui eut la tête tranchée à

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

Medina-del-Campo Le dernier acte de cette tragédie dégénéra en comique. Catherine prit le parti de la dévotion, & le roi dès la premiere année la jugea assez éclairée dans les voies de Dieu, pour lui confier le gouvernement d'un célebre monastere de filles, où l'on établissoit la réforme.

Donna Guyomare qui avoit pris la place de la nouvelle abbesse à la cour & dans le cœur du roi, étoit beaucoup plus belle, mais d'un caractere jaloux & impérieux; la beauté de la reine lui causa de l'inquiétude: peu satisfaite des hommages du souverain, elle voulut emporter les suffrages des courtisans. Alphonse Fonseca, archevêque de Séville, se déclara pour elle, Villéna prit avec hauteur le parti de la reine. La cour insensiblement se trouva divisée d'intérêts & d'inclinations, & la division ayant mis dans les esprits une aigreur qui se fit bientôt sentir dans les discours & dans les procédés, on en vint aux éclats, les deux rivales ne se ménagerent pas dans les conversations particulieres, elles se piquerent en public: la colere enfin leur faisant oublier toutes les bienséances, elles s'emporterent jusqu'à se reprocher l'une à l'autre les plus honteux désordres. L'insolence de Guyomare parut

d'autant moins pardonnable, qu'elle avoit dit bien des vérités. La reine y répondit par des ſoufflets & par des coups de poing, & le roi n'ayant pas voulu lui faire faire de plus amples ſatisfactions, elle prit le parti pour ſe venger de ſon indifférence, de lever le maſque, & de ménager auſſi peu l'honneur de ſon époux, qu'il ménageoit peu la délicateſſe. ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Bertrand de la Cuéva, qui de ſimple gentilhomme étoit devenu majordome, ou grand-maître de la maiſon du roi, étoit le plus bel homme & le mieux fait de la cour. Il n'avoit aucune des qualités qui font les hommes d'état, auſſi n'eut-il jamais l'ambition du miniſtere ou du commandement des armées ; mais ayant retenu du guerrier, l'adreſſe, le bon air & la valeur qui forment un cavalier accompli, empruntant du politique le manege & l'inſinuation qui menent à la confiance, joignant à ces talens beaucoup d'envie de plaire, des attentions, de la magnificence, & un goût exquis pour tout ce qui ſert à l'amuſement d'une cour voluptueuſe ; il parvint par cette voie à des honneurs que le mérite tout ſeul ne lui auroit pas acquis.

La reine qui l'avoit toujours regardé d'aſſez bon œil, réſolut d'en faire ſon

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

amant : elle reçut ſes aſſiduités, elle lui fit confidence de ſes peines, & peu-à-peu il ſe forma entr'eux un commerce de familiarité, dont tous les Caſtillans ſe formaliſerent, hors le roi. Depuis quelque temps il avoit écarté ſa maîtreſſe par ménagement pour ſa femme, il l'entretenoit à quelques lieues du palais. Sa paſſion ſouffroit de cette contrainte ; il fut bien aiſe que l'exemple de la reine l'autoriſât à s'en délivrer, & il voulut bien acheter au prix de ſon honneur la tranquillité & la facilité de ſes amours. On le ſoupçonna même dès-lors de quelque choſe de plus honteux que la ſimple tolérance. Les nouveaux bienfaits dont il combla ſon favori, qui étoit encore plus celui de la reine, firent naître les idées d'une colluſion infame. Ces idées entretenues dans le peuple par la malignité des grands qui cherchoient à décrier la cour, ſervirent à la compoſition d'une fable, à laquelle les partiſans d'Iſabelle donnerent dans la ſuite un grand cours. Le roi, diſoit-on, pour faire ceſſer les ſoupçons trop réels de ſon impuiſſance, avoit lui même conduit dom Bertrand au lit de la reine, promettant de reconnoître & d'avouer les enfans qui naîtroient de cet adultere. Sur ce fondement, l'infante Jeanne, que la reine mit au monde quelques

ques années après, fut regardée comme illégitime par une foule de mécontens, qui lui donnerent le surnom de la *Bertranée* qu'elle porta jusqu'à la mort.

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

Il étoit inutile d'avoir recours à la fiction pour rendre suspecte la naissance de l'infante. Les amours de la Cuéva & de la reine, aussi-bien que l'indigne connivence du roi, exciterent de plus en plus l'indignation publique. Elle éclata surtout à la réception d'un ambassadeur du duc de Bretagne. Dom Bertrand qui étoit l'ordonnateur de toutes les fêtes, parut à un retour de chasse en champ-clos sur le chemin de Madrid, avec la livrée & les chiffres de la reine sur ses armes, précédé de ses écuyers, qui étant déguisés en sauvages, l'arc bandé à la main, publierent qu'ils ne permettroient le passage à aucun cavalier qui meneroit une dame, à moins qu'il ne promît de joûter six fois avec leur maître, ou de laisser à la barriere le gantelet de la main droite. La galanterie étoit un peu forte. Le roi bien loin d'y trouver à redire, fit placer toutes les dames de la cour, & se plaça lui-même avec la reine sa femme sous une espece de galerie qu'on avoit pratiquée à la hâte des deux côtés de l'arene, où les combattans devoient faire assaut. Ils se présenterent en grand nom-

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

bre ; dom Bertrand les reçut l'un après l'autre, & l'emporta sur tous. Quelques-uns seulement sortirent du combat avec un égal avantage, trois fois vaincus, & trois fois vainqueurs. Ceux-là se rangeoient le long de la barriere en dedans du préau ; là étoit une espece d'arc d'où pendoient les lettres de l'alphabet en caracteres d'or. Pour prix de leur adresse ils en prenoient qu'ils attachoient au fer de leur lance, & c'étoit celle qui commençoit le nom de la dame, au service de laquelle ils étoient dévoués.

Au sortir de la joûte, la Cuéva conduisit toute la cour dans un jardin où il donna un festin, dont la délicatesse & la magnificence surpasserent tout ce qui avoit été fait jusqu'alors en ce genre-là. Le roi transporté de joie ne savoit quelles caresses faire à son favori ; il l'accabla de louanges, & pour rendre immortelle une action dont il ne sentoit pas l'indécence & le ridicule, il résolut d'établir un monument qui en perpétuât le souvenir. Ce monument subsiste encore, c'est le fameux monastere de S. Jérôme *del passo*, dans le voisinage de Madrid, qui fut ainsi nommé, parce que le roi, dont la conduite étoit un mêlange bizarre de dérangement & de dévotion, le fit bâtir dans l'endroit même, où dom

Bertrand avoit défendu un pas en l'honneur de la reine contre tous les cavaliers Caſtillans. ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

L'indolence du prince lui faiſoit ainſi abandonner ſon royaume à un de ſes favoris, qui gouvernoit la Caſtille avec un empire abſolu, & ſa femme à un autre qui faiſoit publiquement parade de ſes amours. Les grands indiſpoſés de longue-main ſouffroient plus impatiemment la puiſſance de l'un, que la hardieſſe de l'autre ; mais afin de donner à leurs plaintes un air déſintéreſſé, ils ſe contentoient de gémir adroitement devant le peuple ſur ce dernier article, perſuadés que dès qu'ils auroient rendu l'autorité mépriſable, il leur ſeroit aiſé de ſecouer le joug, comme nous leur verrons le tenter avec ſuccès dans la ſuite, après que j'aurai raconté la fuite & les triſtes aventures du prince de Viane.

La treve qui avoit été arrêtée à Agréda, entre le roi de Navarre & le prince dom Carlos ſon fils, ne fut pas plutôt expirée, que la défiance réciproque leur mit les armes à la main. Il ſembloit que les Beaumontois euſſent tort, parce qu'ils empêchoient l'exécution du ſéqueſtre des places, dont ils étoient maîtres, & que par-là ils expoſoient à la mort les ôtages que dom Carlos avoit livrés au 1456.

ANNÉES de J. C 1456, & suiv.

roi. Mais leur défiance & les délais qu'ils avoient fait naître ſous différens prétextes, furent bientôt juſtifiés par la découverte d'un traité qui avoit été conclu entre le roi de Navarre & ſon gendre le comte de Foix. En voici les principaux articles tels que Surita les rapporte, & après lui le nouvel hiſtorien de Navarre.

I. Le comte s'oblige à ſe rendre en perſonne la campagne ſuivante, c'eſt-à-dire, au printemps de l'année 1456 dans le royaume, avec toutes ſes forces à pied & à cheval. Il promet de ſe trouver au rendez-vous qu'il plaira au roi ſon beau-pere de lui donner, pour faire la guerre au prince de Viane à ſes propres dépens; & il s'engage à ne point quitter les armes que toute la Navarre ne ſoit ſoumiſe, & que le prince rebelle à ſon pere n'ait ſubi la peine, qui eſt due à ſa déſobéiſſance & à ſon ingratitude.

II. Il eſt arrêté qu'après l'entiere ſoumiſſion de toutes les villes, & de tous les ſujets du royaume, le roi de Navarre continuera de le poſſéder en toute ſouveraineté, & en percevra les revenus dans leur entier, auſſi-bien que ceux du duché de Nemours, pendant tout le temps de ſa vie; & qu'en cas que le prince de Viane y mît obſtacle, le comte

de Foix appuyeroit le roi dans sa possession, en lui prêtant secours en personne & avec toutes ses forces.

ANNÉES de J. C. 1456, & suiv.

III. Après la mort du roi, la couronne de Navarre & le duché de Nemours devoient passer au comte de Foix, & à l'infante Éléonore sa femme pour y succéder eux, leurs enfans & descendans, mâles ou femelles.

IV. Pour assurer cette exhérédation du prince de Viane & de l'infante Blanche sa sœur, qui étoit l'aînée de la comtesse de Foix; mais que l'amitié avoit attachée à la fortune de son malheureux frere; le roi s'engageoit à ne leur jamais accorder de pardon, quelques soumissions & quelques démarches qu'ils pussent faire pour l'obtenir.

V. Des juges furent nommés pour faire le procès au prince & à la princesse jusqu'à sentence définitive, par laquelle ils seroient notoirement & juridiquement déclarés déchus de tous leurs droits, actions & prétentions, tant pour eux que pour leurs successeurs s'ils en avoient; incapables de succéder à la couronne de Navarre, au duché de Nemours, & à tous autres héritages ou successions paternelles & maternelles, nonobstant toutes substitutions, dispositions testamentaires, donations, institu-

tions, & reconnoiſſances à ce contraires.

ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

VI. Trente jours après l'arrivée du comte de Foix en Navarre, le roi aſſemblera les états du royaume, pour la ratification de la ſentence, qui ſera portée contre le prince de Viane & contre l'infante Blanche; enſuite de quoi le comte & la comteſſe ſeront reconnus par ſerment pour héritiers légitimes de la couronne.

VII. En l'abſence du roi le comte de Foix, & en l'abſence de l'un & de l'autre, la comteſſe aura la lieutenance générale du royaume, & en cette qualité il leur ſera aſſigné ſur les revenus de l'état une ſomme annuelle de douze mille florins.

A ces traits d'une haine invincible, dom Carlos reconnut les ſuggeſtions de ſa marâtre qui vouloit le perdre à quelque prix que ce fût, pour faire tomber la couronne d'Arragon ſur la tête de l'infant Ferdinand. La reine en effet étoit l'ame de cette horrible conſpiration du roi contre ſon propre fils, du comte & de la comteſſe contre leur frere. C'étoit elle qui avoit dicté des conditions ſi dures, que la nature auroit déſavouées dans le cœur du roi, ſi l'ambition & la tendreſſe artificieuſe de ſa femme l'avoient laiſſé maître de ſes ſentimens.

Dès l'ouverture de la campagne, quelques affaires ayant obligé le roi de Navarre à reſter en Catalogne où le traité avoit été conclu, cette princeſſe guidée par ſa fureur ſe mit à la tête des troupes, & alla aſſiéger en perſonne la ville & le château d'Aïbar que le prince avoit repris, & qu'elle lui enleva pour la ſeconde fois. En même temps les Grammontois profitant de l'éloignement des forces Caſtillanes, qui étoient occupées à la guerre contre les Maures, s'emparerent de Valtierra, de Cadreita, de Santa-Cara, de Melida & de la forte place de Rada, ſur les ruines de laquelle le roi fit paſſer la charrue, pour punir les habitans de leur dévouement aux intérêts du prince de Viane. ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

Le prince de ſon côté ſollicitoit des ſecours auprès du miniſtre de Caſtille, qui lui fit réponſe que le roi ſon maître ne tarderoit pas à le joindre avec une armée qui le rendroit ſupérieur aux efforts de ſes ennemis; mais le roi de Navarre fortifié des troupes Béarnoiſes & Françoiſes du comte de Foix, ne s'amuſa plus à faire des ſieges, il marcha bruſquement vers Eſtella, où le prince étoit campé, l'attaqua & le défit. Tout ce que pût faire l'infortuné dom Carlos, après avoir donné des preuves d'un courage

ANNÉES de J. C. 1456, & suiv.

héroïque, fut d'échapper à la colere du vainqueur, qui n'auroit pas manqué de lui faire perdre la vie. Il monta donc un cheval frais qu'un de ſes écuyers lui amena dans la déroute de ſon armée, & ſuivi d'un fort petit nombre de ſes gens, il gagna Pampelune.

Il ne reſta dans cette capitale qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour mettre ordre aux affaires de ſa maiſon, & à celles de ſon parti dans le royaume. En partant de Pampelune, il laiſſa le commandement ou la lieutenance générale à la princeſſe Blanche, ſous la direction & les conſeils de dom Jean de Beaumont ſon chancelier, & de quelques autres ſeigneurs.

Dès le commencement de ſes diſgraces, il s'étoit adreſſé avec confiance au roi d'Arragon, & il l'avoit prié de vouloir bien ſe faire l'arbitre entre ſon pere & lui. L'éloignement d'Alphonſe, ſes occupations continuelles, & les différens expoſés qu'on lui faiſoit de la conduite du prince ſon neveu, l'empêchoient de décider en ſa faveur une querelle où il étoit beaucoup plus malheureux, qu'il n'étoit coupable. Pour arrêter les ſurpriſes de ſa marâtre & les perſécutions de ſon pere, dom Carlos réſolut d'aller lui-même informer ſon

oncle de ſes fautes & de ſes malheurs.

ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

Il prit ſa route par Bayonne, tant pour s'éloigner des terres du comte de Foix, que parce qu'il avoit deſſein de paſſer à Paris; il y paſſa en effet, quoique les hiſtoriens Eſpagnols aſſurent le contraire, & dans une audience qu'il eut du roi Charles VII, il lui demanda l'inveſtiture du duché de Nemours & des baronies du Montpellier & d'Omelas. Monſtrelet qui parle de cette entrevue, ne dit pas ſi le roi le reçut à foi & hommage pour la jouiſſance de ces domaines. Il y avoit long-temps qu'ils étoient dans une eſpece de ſéqueſtre, à cauſe de la guerre des Anglois contre la France, & il paroît qu'ils y reſterent encore à la ſollicitation du comte de Foix, qui pour être appuyé de la France dans ſes prétentions à la ſucceſſion de Navarre, fit beaucoup valoir les ſervices qu'il avoit rendus à l'état, & les liaiſons que la Navarre & le prince en particulier avoient toujours conſervées avec l'Anglois. Mais dom Carlos ſe juſtifia d'une maniere ſi perſuaſive, que le roi prit compaſſion de ſes infortunes, & lui promit de ne point aſſiſter le comte de Foix dans l'injuſte uſurpation d'un royaume qui ne lui appartenoit pas.

Avant que de ſe rendre à Paris, le

ANNÉES de J. C. 1456, & suiv.

prince avoit dépêché de Poitiers, François de Balbaſtro ſon ſecrétaire, au roi Alphonſe, pour le prévenir ſur ſon voyage ; ſes inſtructions étoient de bien expliquer au roi ce qui n'étoit qu'indiqué dans ſa lettre de créance. Cette lettre eſt datée du 28 de mai de l'année 1456 ; en voici la traduction.

Séréniſſime prince, très-excellent, très-haut & très-puiſſant roi, monſeigneur & mon oncle.

» Depuis la lettre que j'écrivis à votre alteſſe royale, par vos hérauts-» d'armes, Calabre & Orizon, j'ai différé » de l'inſtruire de ce qui me touche, » parce que j'attendois toujours la fin de » mes diſgraces, & ma parfaite réconci-» liation avec le roi mon redoutable ſei-» gneur & pere. Dieu ſait les attentions » que j'ai eues & les efforts que j'ai faits » pour mériter cette faveur. Je me ſuis » ſervi de l'entremiſe des perſonnes de ſa » maiſon & de celles qui ſont à mon ſer-» vice ; j'ai ſur-tout employé le crédit » de dom Rodrigue de Rebollédo ſon » grand-camérier, qui eſt de ſon conſeil ; » je l'ai conjuré d'unir en particulier ſes » inſtances à mes prieres. Il s'eſt joint » enſuite à mes agens, & deux ou trois » fois ils ſont allés trouver le roi mon

» ſeigneur dans votre ville de Barce-
» lone; les propoſitions qu'ils ont faites
» de ma part, ne devoient pas, ce ſemble,
» être rejetées par un pere, ni même
» par un maître, puiſqu'elles ſe ſont tou-
» jours réduites à de très-humbles ſup-
» plications que je faiſois au roi, de vou-
» loir bien me regarder comme ſon fils,
» me traiter en pere, & me donner lieu
» de le ſervir comme je l'avois toujours
» deſiré; ſeulement je lui demandois en
» grace de ne point s'abandonner aux
» ſuggeſtions de perſonnes mal inten-
» tionnées, qui travaillent à ma perte
» & à la ruine de ce pauvre royaume,
» qui lui a toujours obéi avec tant de zele
» & de fidélité. Par la miſéricorde de
» Dieu, les difficultés s'applaniſſoient,
» & je me flattois déja d'avoir obtenu
» une paix ſi deſirée, lorſque le comte
» de Foix & ma ſœur l'infante Éléonore
» ſon épouſe, ſont arrivés à Barcelone;
» j'aurois dû eſpérer que leur préſence
» hâteroit mon bonheur. Ce ſont eux au
» contraire qui ont rompu toutes les
» voies de conciliation, & qui nous ont
» replongés dans un ſi profond abîme
» de maux & de ſcandales, que je n'oſe
» plus en eſpérer une iſſue favorable, à
» moins que la bonté de Dieu & l'auto-
» rité que vous avez ſur nous, ne nous

ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1456, & suiv.

» en retire. Je craindrois d'ennuyer votre » majesté royale, si je lui exposois en » détail les procédés que le comte a eus » & qu'il a encore à mon égard; vous » connoîtrez par le récit qu'on vous en » fera, ses attentats sur les droits de » votre couronne. François de Balbastro, » mon secrétaire, vous informera plei- » nement de tout ce que je pourrois vous » en dire; je me suis déterminé à le dépu- » ter vers votre altesse, ne me trouvant » pas en situation de lui envoyer une » solemnelle ambassade. Je supplie votre » majesté de l'entendre, d'ajouter foi à » ce qu'il lui dira de ma part, & d'em- » ployer l'autorité royale pour casser & » annuller des actes si déshonorans. Em- » pêchez qu'on ne me pousse aux der- » nieres extrêmités, & disposez de moi » comme de celui qui se fera toujours un » devoir de vous respecter, de vous ser- » vir comme son seigneur & son pere. » Fasse le Seigneur Dieu, que votre » gloire soit immortelle, & votre vie per- » pétuelle. De la ville de Poitiers, le » vingt-huitieme du mois de mai de l'an- » née mil quatre cent cinquante-six.

Votre très-humble & obéissant neveu,
LE PRINCE DE NAVARRE,
duc de Nemours & de Gandie.

Dom Carlos attendit à Paris la réponſe de ſon oncle, déterminé à demeurer en exil plutôt que de s'expoſer de nouveau à une guerre qui lui paroiſſoit ſuſpecte, ayant ſon pere pour ennemi. Son mérite & ſes diſgraces lui firent trouver à la cour de France des agrémens, & une compaſſion d'autant moins équivoque, que le roi Charles VII avoit intérêt de ne pas approuver l'ingratitude & les révoltes d'un fils contre ſon pere; auſſi y avoit-il une grande différence entre les procédés du prince de Viane & l'ambition inquiete du dauphin, qui après dix ans de déſobéiſſance, ſe retira cet année-là-même dans les états du duc de Bourgogne. ANNÉES de J. C. 1450, & ſuiv.

Sur le récit de Balbaſtro, le roi d'Arragon dépêcha un courier au prince, & lui écrivit de ſe rendre inceſſamment auprès de lui. Il partit auſſi-tôt, & en peu de temps il ſe rendit à Rome, où le pape Calixte III, qui étoit Eſpagnol du royaume de Valence, lui fit rendre de grands honneurs. La tendreſſe avec laquelle le pontife le reçut, l'engagea à une effuſion de cœur; il ſe plaignit des préventions & de la dureté de ſon pere; les larmes dont il accompagna le récit de ſes malheurs, firent ſon apologie; il voulut remettre ſes intérêts entre les mains

de ſa Sainteté ; mais Calixte jugea plus
ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv. à propos de renvoyer au roi d'Arragon une négociation ſi délicate.

Arrivé à Naples, il y fut reçu d'Alphonſe avec une amitié encore plus fondée ſur l'eſtime que ſur les liens du ſang. Le prince de Viane avoit l'eſprit fort orné, il étoit connu parmi les ſavans par une traduction élégante de la Morale d'Ariſtote, & par une Hiſtoire de Navarre qu'il avoit compoſée dans des temps plus tranquilles ; il ne pouvoit avoir une meilleure recommandation auprès d'Alphonſe, qui aimoit les gens-de-lettres, & qui en avoit raſſemblé dans ſon palais de toutes les nations, avec leſquels il paſſoit tout le temps que ſes occupations guerrieres & politiques lui laiſſoient de libre. Ce fut au milieu d'eux & ſur une eſpece de parnaſſe qu'il l'accueillit, dit un auteur Eſpagnol ; ils eurent enſuite des entretiens particuliers, où le roi fit au prince des reproches amiables, ſur ce qu'il avoit pris les armes, en lui repréſentant que dans un pere tout eſt reſpectable, juſqu'aux torts qui doivent être diſſimulés. » J'ai fait une faute, répondit dom Carlos. » Mais, ſeigneur, permet» tez-moi de le dire, cette faute étoit » pardonnable, ou du moins elle ne mé» ritoit pas l'acharnement avec lequel on

» me perſécute. Après la mort de la reine
» ma mere, le royaume de Navarre étoit
» à moi. La nobleſſe & les villes me preſ-
» ſoient de monter ſur le trône, je ne
» voulus jamais en faire deſcendre mon
» pere, & je regardois comme un crime
» de régner à ſa place. Ce n'eſt donc pas
» contre lui que j'ai pris les armes, c'eſt
» contre la fille de l'amirante; j'aſſurerai
» même votre alteſſe, que ſi mon pere
» s'étoit contenté de l'épouſer, ſi même
» il s'en étoit tenu à lui donner le titre
» de reine, quoiqu'il ne lui appartînt
» pas, j'euſſe été un modele de reſpect
» & de ſoumiſſion filiale; les Navarrois
» m'accuſoient de foibleſſe, & j'avois
» peine à les contenir dans le devoir,
» lorſque la nouvelle reine prétendit
» s'aſſeoir ſur le trône, & partager l'au-
» torité. C'en fut trop pour moi d'avoir
» en même temps à dompter mon reſſen-
» timent & à calmer la révolte générale
» des eſprits; on courut aux armes pour
» fermer l'entrée du royaume à une
» étrangere, qui contre les loix vouloit
» y commander. Le dépit, la honte, la
» vivacité de l'âge, les ſollicitations, &
» les menaces m'entraînerent dans une
» guerre dont le crime fut expié ſur le
» champ. Mais, ſeigneur, j'ai un crime
» originel que la priſon n'a pu effacer,

ANNÉES de J. C. 1456, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1456, & suiv.

» je jouirois tranquillement de la Navarre, & l'on me trouveroit digne » d'une couronne, ſi l'ordre de ma naiſſance ne me faiſoit pas l'héritier de » celles que vous poſſédés. La reine ne » me pardonne point une aîneſſe qui » peut un jour rendre ſon fils mon ſujet. » On me déclare indigne de la ſucceſſion » de ma mere, afin que je ne puiſſe prétendre à la vôtre; & l'on tranſporte à » ma ſœur le royaume de Navarre, pour » faire plus ſûrement tomber à mon frere » celui d'Arragon «.

Ces raiſons que les conjectures du roi Alphonſe lui avoient depuis long-temps rendues vraiſemblables, lui parurent vraies ſur l'expoſé du prince; il prit donc ſes intérêts à cœur, & il envoya en Eſpagne vers le roi de Navarre, un gentilhomme de ſa maiſon, nommé Rodrigue Vidal, avec des lettres de conciliation; dom Carlos y en joignit qui étoient pleines de ſoumiſſion, de reſpect, & de déſaveu de tout le paſſé; mais dom Jean avoit trop maltraité le prince ſon fils pour lui pardonner.

Il étoit au déſeſpoir d'avoir manqué ſa proie à la journée d'Eſtella. L'évaſion du prince, ſon voyage à la cour de France, le ſuccès de ſon entrevue avec Charles VII, furent autant de nouveaux cri-

mes, ſur leſquels le comte de Foix ſe hâta de lui faire faire ſon procès : on le lui fit dans l'endroit même où il avoit été battu la derniere campagne, & dès le mois de janvier de l'année 1457, le roi avoit aſſemblé les états généraux à Eſtella, pour ſuppléer par une exhérédation ſolemnelle à la ſentence de mort qu'il avoit minutée contre lui dans les conférences de Barcelone avec la reine, le comte & la comteſſe de Foix, & quelques-uns des principaux ſeigneurs du parti des Grammonts.

ANNEES de J. C. 1457, & ſuiv.

L'aſſemblée qui n'étoit compoſée que de Grammontois royaliſtes, confirma le jugement que des commiſſaires particuliers avoient porté contre dom Carlos, par lequel ils le déclaroient rebelle contumace, & comme tel déchu de tous ſes droits de ſucceſſion On adopta par un acte public, l'exhérédation que le roi avoit faite du prince & de la princeſſe Blanche ſa ſœur ; & en conſéquence l'infante Éléonore, comteſſe de Foix, & par elle le comte ſon mari, furent reconnus pour héritiers du trône de Navarre, après la mort de dom Jean.

La haine eſt auſſi aveugle que l'amour, & ſes démarches ſont plus irrégulieres, parce qu'elles ſont plus précipitées ; il parut bien que ces deux paſſions avoient

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

guidé le roi de Navarre dans un acte, dont la nullité se découvroit au premier coup-d'œil. Quelques crimes que le prince & la princesse eussent commis, dom Jean n'avoit aucun droit de changer l'ordre de la succession, & il n'étoit pas en son pouvoir de disposer d'une couronne qui ne lui appartenoit pas, & qui n'avoit jamais été de ses propres. Les Grammontois n'eurent garde de lui faire cette difficulté. Une disposition qui affoiblissoit le parti contraire, leur parut avantageuse, & dès-lors ils se mirent peu en peine qu'elle fût légitime ou non.

Mais dom Jean de Beaumont qui veilloit aux intérêts de dom Carlos, crut devoir opposer un éclat à un éclat; sur la nouvelle de ce qui venoit de se passer à Estella, il assembla le conseil de régence, & de concert avec les magistrats de Pampelune, il convoqua dans cette capitale en forme d'états les seigneurs de son parti, & les députés des villes qui étoient restées sous l'obéissance du prince de Viane. Le seizieme de mars, l'assemblée s'étant trouvée assez nombreuse pour en faire l'ouverture, le chancelier qui étoit en même temps lieutenant-général de l'état pour le prince y présida. Après avoir exposé d'une maniere vive & pathétique l'attentat des Grammontois

contre l'ordre de la ſucceſſion & contre les loix du royaume, il conclut à reconnoître dom Carlos pour roi, & à le proclamer ce jour-là même. Tous les ſuffrages ſe joignirent au ſien par acclamation, chacun s'empreſſa de prêter au nouveau roi le ſerment de fidélité, le peuple applaudit à la publication qui en fut faite avec les ſolemnités ordinaires, & dès-lors les dépêches & toutes les expéditions du conſeil de régence, eurent en tête le nom du roi Charles IV.

ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Vidal arriva ſur ces entrefaites à Tudéla; il y trouva le roi dom Jean dans un emportement contre ſon fils, qui ne permit pas à cet envoyé d'entrer ſi-tôt en conférence ſur ce qui faiſoit le ſujet de ſon voyage. Dom Jean étoit un homme entier dans ſes volontés, & qui ne réfléchiſſant jamais ſur l'injuſtice de ſes procédés, prenoit au criminel la réſiſtance la mieux fondée & la plus légitime; ſon reſſentiment alla juſqu'à la fureur, lorſqu'il apprit ce qui s'étoit paſſé à Pampelune. C'étoit par ordre du prince; il n'en douta pas, parce que ſa haine l'intéreſſoit à croire que les Beaumontois n'avoient fait qu'exécuter le projet que dom Carlos leur avoit donné avant ſon départ. Il avoit donc eu raiſon de le déshériter, & le prétendu nouveau crime

de ſon fils lui juſtifioit les rigueurs dont il avoit uſé à ſon égard.

ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Dom Carlos cependant ignoroit ce que ſes partiſans avoient fait pour lui. Le chancelier qui le connoiſſoit mieux que ſon pere, n'avoit pas voulu lui faire part d'une réſolution qui auroit alarmé ſon reſpect & ſa délicateſſe. Les lettres qui nous reſtent de ce prince, font bien voir que ſon miniſtre jugeoit ſainement de ſes diſpoſitions. » J'ai appris depuis quel-» ques jours, c'eſt ce qu'il écrit du vingt-huitieme d'avril à dom Jean de Beaumont, ſon chancelier, & aux magiſtrats de Pampelune, » que vous m'aviez » proclamé roi, & je ne puis vous ex-» primer le déſeſpoir où cette nouvelle » m'a jeté. Quelle raiſon, quel motif a » pu vous déterminer à une entrepriſe » qui nous replonge dans un abîme de » maux? Mon unique deſir, je vous » l'avois marqué en vous quittant, & le » but que je me propoſois dans un ſi pé-» nible voyage, étoit de faire ma paix & » la vôtre par l'entremiſe du roi d'Arra-» gon, mon ſeigneur & mon oncle. Le » ſoin de ma gloire, vos intérêts & votre » devoir n'auroient-ils pas dû vous faire » entrer dans mes vues? Qu'avez-vous » fait par une déclaration ſi à contre-» temps, vous avez décrié la cauſe que

» vous défendez, vous avez terni ma
» réputation dans le monde, vous avez
» éloigné la fin de nos malheurs. Vous
» m'avez exposé à la juste indignation du
» roi mon oncle, dont la protection fait
» toute ma ressource, vous avez mis en
» danger la vie du connétable, & celle
» des autres ôtages qui sont à la merci
» de mon pere; enfin vous avez éloigné
» de moi & de vous, l'esprit de bien des
» personnes qui étoient dans nos inté-
» rêts «. Il leur ordonne ensuite, & il les conjure par la fidélité qu'ils lui doivent, par l'amour qu'ils ont pour sa personne, par le zele qu'ils ont toujours fait paroître pour son honneur & pour son service, d'empêcher qu'on ne lui donne dans la suite le titre qu'il ne lui convient pas de disputer à son pere, & qui d'ailleurs n'ajoute rien à ses droits. » J'ai bien conçu, dit-il en finissant, » que les procédés in-
» dignes qu'on a tenus contre moi dans
» l'assemblée d'Estella, vous avoient en-
» gagé à une espece de représailles; mais
» c'étoit à moi d'en prévoir les suites,
» à vous d'attendre mes ordres pour les
» exécuter en sujets obéissans. Je vous
» enverrai bientôt des personnes affidées
» avec des instructions sur tout ce qu'il
» convient de faire; le roi d'Arragon,
» mon seigneur & mon oncle, fera partir

ANNÉE de J. C. 1457, suiv.

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

„ en même temps ſes ambaſſadeurs. Je „ me flatte que leur ſageſſe & votre con- „ cert avec eux nous rétabliront dans „ notre premiere tranquillité. Mais j'ai „ voulu vous inſtruire par avance du „ chagrin que m'a cauſé votre zele pré- „ cipité, & vous avertir que ſi vous per- „ ſévérez dans votre réſolution, vous „ encourerez mon indignation & mon „ reſſentiment «.

La découverte que le nouvel hiſtorien de Navarre a fait des lettres que dom Carlos écrivoit de Naples, répand un grand jour ſur ſon hiſtoire. Elle juſtifie parfaitement ce prince contre la témérité, où les préventions de la plupart des écrivains antérieurs, dont les uns * l'avoient accuſé de s'être fait rendre les honneurs ſouverains avant que de quitter la Navarre : les autres * l'avoient au moins ſoupçonné d'avoir conſenti qu'on les lui rendît pendant ſon abſence.

* *Garibai, Favin.*

* *Surita.*

Cependant le roi de Navarre & le comte de Foix ayant uni leurs forces, ſe préparoient à enlever au prince les villes qui lui étoient demeurées fidelles. Ils en ſeroient venu à bout dans une campagne, ſi le chancelier dom Jean de Beaumont n'avoit pris le parti dans cette extrêmité d'appeller à ſon ſecours les forces de ſes voiſins. Le roi de Caſtille qui

venoit de conclure ſa treve avec les Maures, ne ſe fit pas beaucoup ſolliciter, il conduiſit lui-même ſon armée du côté de Pampelune, & ſur un traité qu'il fit avec les Beaumontois, il mit ſes troupes en garniſon dans pluſieurs de leurs places, prenant en même temps & ſes ſûretés & leur défenſe. ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Ces meſures déconcerterent le roi de Navarre. Il s'en plaignit à Vidal; & dom Carlos ſur l'eſpérance qu'on lui donna que ſon pere accepteroit le ſéqueſtre & la médiation du roi d'Arragon, écrivit au roi de Caſtille, pour le prier de retirer ſes troupes, & à la régence de Pampelune, pour leur recommander de ne rien faire qui mît obſtacle à la paix. Cette paix auroit été bientôt conclue, ſi dom Jean avoit eu autant d'empreſſement pour elle que ſon fils; mais ce prince artificieux s'excuſa long-temps ſous différens prétextes d'écouter les propoſitions, que le roi d'Arragon lui faiſoit par ſon envoyé: pendant ce temps-là, il travailloit ſecrétement par l'entremiſe de l'amirante, ſon beau-pere, à gagner le roi de Caſtille, ou plutôt le marquis de Villéna ſon premier miniſtre, afin qu'ils l'aidaſſent à ſoumettre Pampelune & les autres villes Beaumontoiſes. Cette négociation ne put pas être aſſez prompte;

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

le roi d'Arragon fit de nouvelles instances, & Vidal eut ordre de faire consentir les deux partis à une suspension d'armes. Jean de Beaumont & le conseil de Pampelune y donnerent les mains; mais le roi voulut y mettre des conditions dures & honteuses, qui furent rejetées. Enfin l'arrivée de deux ambassadeurs, que le roi d'Arragon avoit fait partir de Naples uniquement pour terminer le différend sur les lieux, obligea le roi de Navarre à une déférence dont il eût bien voulu se dispenser.

Il étoit temps, & les affaires de dom Carlos alloient être entiérement désespérées par l'intime liaison, qui se formoit entre la cour de Navare & celle de Castille. Les deux rois & les deux reines s'étoient rendus sur les frontieres de leurs états. Dom Jean, pour faire cesser les défiances des Castillans, promettoit de donner l'infant Ferdinand son fils, au roi de Castille, pour l'élever auprès de lui, jusqu'à ce qu'il fût en âge d'épouser l'infante Isabelle, sœur de ce prince; on arrêta en même temps le mariage de l'infant dom Alphonse de Castille, avec l'infante Éléonore, sœur de Ferdinand. C'étoit la reine Jeanne Henriquez, qui ménageoit cette double alliance, afin que ses enfans pussent compter dans la suite sur toutes les

les forces de la Castille, lorsqu'ils auroient à disputer au prince de Viane la succession du royaume d'Arragon, en cas que les conjonctures ne lui ouvrissent pas une voie plus courte pour placer Ferdinand sur le trône. ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

La comtesse de Foix aussi méchante que sa belle-mere, n'avoit pas voulu manquer à cette entrevue, & quoiqu'une fluxion violente la mît en danger de perdre un œil dans le voyage, elle suivit le roi de Navarre à Alfaro sur la frontiere; & elle voulut être de toutes les parties, où sous ombre de fêtes & de galanteries, entre les reines & les infants, on machinoit la perte de son frere.

Mais son ambition fut bien punie, lorsque dom Louis Despuch & dom Jean d'Ixar, qui étoient les deux ambassadeurs de Naples, présenterent à signer au roi de Navarre un compromis, par lequel il s'engageoit à faire cesser dès-lors toutes les hostilités dans le royaume, il remettoit toutes ses prétentions & tous ses griefs à l'arbitrage du roi d'Arragon, & il s'engageoit par forme de préliminaire, à révoquer tous les actes qui avoient été faits contre dom Carlos & l'infante Blanche.

Le roi de Navarre avoit trop à espérer ou à craindre du roi Alphonse son

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

frere pour refuſer ſa médiation ; il ſigna donc le compromis pour ſix mois ; il y mit ſeulement une clauſe qui laiſſoit encore quelque eſpérance à la comteſſe : à ſavoir, que ſi dans le terme preſcrit, le roi d'Arragon ne rendoit pas une ſentence définitive ſur les articles conteſtés, il pourroit de nouveau faire le procès à ſon fils & à ſa fille aînée, afin de ſe conſerver le droit de punir leur déſobéiſſance.

Cette réſerve faiſoit aſſez entendre que le prince & la princeſſe ne devoient jamais s'attendre à un pardon bien ſincere de ſa part, & que dès qu'il ſeroit le maître, il continueroit à les perſécuter. Ainſi il étoit d'une extrême conſéquence pour eux de hâter la concluſion d'une paix finale, qui mît leurs droits & leurs perſonnes hors d'atteinte. Dans cette vue, le chancelier dom Jean de Beaumont & l'intendant de la maiſon du prince de Viane, dom Martin d'Irurita, ſe rendirent à Alfaro, où ils propoſerent au roi, en préſence des deux ambaſſadeurs, un moyen court, déciſif, & qui en même temps faiſoit bien connoître la droiture & le déſintéreſſement de leur maître ; c'étoit que toutes les villes du royaume fuſſent remiſes de part & d'autre au roi d'Arragon, qui y mettroit des gouver-

neurs, & y tiendroit des garniſons juſqu'à l'entiere déciſion de la querelle. Le comte & la comteſſe empêcherent l'exécution de ce projet, parce qu'ils avoient plus de peine l'un & l'autre à renoncer à des eſpérances injuſtes, que dom Carlos n'en avoit à ſoumettre à l'examen ſes droits légitimes. Il fut ſeulement arrêté, que de chaque côté on remettroit entre les mains de Louis Deſpuch, ſous la garde du roi d'Arragon, deux châteaux qui ſerviroient de garantie pour les paroles, & les ſignatures reſpectivement données. On exigea enſuite que le conſeil de Pampelune, & les magiſtrats des villes qui ſuivoient le parti du prince, annullaſſent la proclamation qu'ils avoient faite de ſa perſonne pour leur roi; & ils y conſentirent de la même maniere que le roi avoit conſenti à révoquer l'exhérédation portée contre le prince & l'infante, en faveur du comte & de la comteſſe de Foix; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe réſerverent le droit de faire valoir cette proclamation en temps & lieu, s'ils le jugeoient néceſſaire: ajoutant même que la révocation qu'ils en faiſoient ne commenceroit à avoir lieu, que du jour que le roi auroit mis à néant toutes les procédures qui avoient été faites contre dom Carlos, & contre l'infante Blanche ſa ſœur.

ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1457, & suiv.

Pendant que les ambaſſadeurs travailloient à lever les différens obſtacles qui s'oppoſoient à la pacification de la Navarre, il en ſurvint un auquel on ne s'attendoit pas. L'évêque de Pampelune, dom Martin de Peralta, mourut; auſſitôt le chapitre élut en ſa place le chancelier dom Jean de Beaumont, qui étoit chevalier & grand-prieur de S. Jean; ſur le refus qu'il fit d'accepter cette dignité, dom Carlos qui fut inſtruit en diligence de la vacance, de l'élection & du refus, écrivit au pape pour le prier de conférer l'évêché vacant à dom Charles de Beaumont, frere du chancelier & du connétable, qui étoit archidiacre de la Tabla, & protonotaire apoſtolique. Le roi de Navarre de ſon côté, qui avoit intérêt d'avoir une perſonne qui fût à lui dans un poſte ſi éminent, ſollicitoit la nomination du pontife, en faveur du doyen de Tudéla. Cette concurrence réveilloit l'animoſité des eſprits. Dom Carlos s'en étant apperçu, écrivit une ſeconde lettre au pape, par laquelle il le prioit de donner l'évêché de Pampelune à une tierce perſonne qui fût neutre, & dont l'élection fit ceſſer les défiances & les jalouſies. Calixte troiſieme prit volontiers ce tempérament politique: & pour marquer au prince de Viane, com-

bien il étoit édifié de ſa modération, il choiſit pour évêque de Pampelune un des amis du roi d'Arragon; ce fut le célebre cardinal Beſſarion, que ſon ſavoir & ſes travaux pour l'égliſe avoient rendu un des hommes des plus illuſtres de ſon ſiecle. ANNÉES de J. C. 1457, & ſuiv.

Cette difficulté, & quelques autres encore qui s'éleverent étant applanies, la treve fut enfin publiée à Sangueſſa, ſur les frontieres de Navarre, entre le roi & la comteſſe de Foix d'une part; & de l'autre, le prince de Viane & dom Jean de Beaumont, ſon lieutenant-général; l'infante Blanche n'y fut point nommée, les priſonniers de la derniere campagne furent rendus réciproquement, & les quatre places dont on étoit convenu furent miſes en ſéqueſtre; le terme étoit de ſix mois, pendant leſquels le roi dom Jean étoit réſolu d'éloigner autant qu'il ſeroit en lui la déciſion d'une querelle, dont il eût bien voulu que ſon frere l'eût laiſſé le maître.

1458.

La choſe arriva comme il le ſouhaitoit. La fortune ennemie du prince de Viane l'aſſaillit de nouveau, lorſqu'il touchoit au port, & le rejeta dans une tempête plus violente & plus funeſte que toutes celles qu'il avoit eſſuyées juſqu'alors.

ANNEES de J. C. 1458, & suiv.

A peine avoit-on reçu à Naples la nouvelle de la ſuſpenſion d'armes, qui avoit été publiée le vingt-ſeptieme de mars, que le roi d'Arragon tomba dans une maladie que les médecins jugerent d'abord mortelle, & dont il mourut en effet au commencement du mois de mai de cette année mil quatre cent cinquante-huit.

Ce prince que ſa naiſſance avoit rendu maître de trois ſouverainetés en Eſpagne, & des iſles de la Mer-Méditerrannée; que ſa valeur & ſa fortune avoient placé ſur le trône de Naples, d'où il tenoit preſque toute l'Italie ſoumiſe à ſes volontés; que ſa réputation & encore plus les éloges des ſavans, dont il fut toujours le Mécene, faiſoient regarder avec admiration dans l'Europe, y laiſſa un grand vuide lorſqu'il ceſſa de vivre. Il fit un teſtament la veille de ſa mort, par lequel il laiſſoit au roi de Navarre, & après lui au prince de Viane & à leurs héritiers, les états qu'il avoit hérités de ſon pere. Quant au royaume de Naples qui étoit ſa conquête, il en diſpoſoit en faveur du bâtard Ferdinand ſon fils.

Quoique Ferdinand perdît beaucoup à la mort du roi ſon pere, dont la ſucceſſion lui fut diſputée par le pape, par le duc de Calabre, héritier de la maiſon

d'Anjou, & par ſes propres ſujets, dom Carlos fut encore celui qui y perdit le plus. D'abord il ſe vit expoſé à une tentation difficile à ſurmonter, & qui l'obligea à prendre la fuite pour ne pas rendre ſa probité ſuſpecte. Pendant la maladie du roi Alphonſe, le prince de Tarente, & cinq ou ſix grands ſeigneurs du royaume qui n'aimoient pas Ferdinand, & qui regardoient comme une honte d'avoir un bâtard pour roi, avoient pratiqué en ſecret les peuples de Calabre & de la Pouille, qui au changement de maître, ſe trouverent diſpoſés à appuyer leur révolte; ils prétendirent que la naiſſance de Ferdinand l'excluoit du trône; que les états où il avoit été reconnu en qualité d'héritier préſomptif n'avoient pas été libres; que la couronne de Naples devoit paſſer avec les royaumes d'Eſpagne au roi dom Jean, qui étoit le ſeul héritier légitime du roi Alphonſe, & que cet héritage appartenoit d'autant plus au nouveau roi d'Arragon, que la conquête en avoit été faite avec les forces & aux dépens de ſon royaume. Pleins de ces penſées ils viennent trouver dom Carlos, ils lui offrent leurs ſervices, & après lui avoir fait le dénombrement de leurs forces, ils l'exhortent à ſe mettre à leur tête,

ANNÉES de J. C. 1458, & ſuiv.

pour prendre poſſeſſion de la couronne.

ANNÉES de J. C. 1458, & ſuiv.

Dom Carlos après avoir réfléchi quelque temps ſur leur propoſition, leur fit réponſe qu'il reſpectoit trop les dernieres volontés du roi ſon oncle, pour révoquer en doute leur légitimité & pour les contredire; qu'il ſe contentoit des états dont le gouvernement lui étoit deſtiné, & qu'il n'uſurperoit jamais le patrimoine d'autrui, encore moins celui d'un prince auquel la nature, l'amitié & la reconnoiſſance l'avoient ſi étroitement uni. Craignant enſuite que ſa préſence n'inſpirât aux peuples des eſpérances ſéditieuſes, ou qu'elle ne donnât quelques ombrages à Ferdinand, il s'embarqua ſur le premier vaiſſeau, qui mit à la voile, & ſe réfugia en Sicile. Les hiſtoriens Eſpagnols ne rendent pas ici toute la juſtice qui eſt due à la généroſité du prince de Viane; les Italiens ſont plus ſinceres; & parmi ces derniers, ceux qui ont été les plus dévoués aux intérêts & à la réputation de Ferdinand & d'Iſabelle *, n'ont pas fait difficulté de nous apprendre, que *dom Carlos avoit donné l'exemple du déſintéreſſement le plus noble en refuſant un ſceptre que preſque tous les peuples du royaume de Naples lui déféroient.* Il fut imité en cela du roi ſon pere, à qui les ſeigneurs Napolitains envoye-

* *Marineo.*

rent faire les mêmes offres, ajoutant qu'il y avoit fort à craindre que le pape & le duc d'Anjou n'enlevaſſent cette couronne à la maiſon d'Arragon, ce qui mettroit la Sicile & les autres états voiſins dans un extrême danger. Dom Jean leur répondit que ſa volonté étoit qu'ils rendiſſent à Ferdinand l'obéiſſance qu'ils lui devoient, & qu'il les aſſuroit de ſa part d'un gouvernement plein de ſageſſe & de modération; mais pour arrêter les mauvaiſes intentions du pape, qui non-ſeulement refuſoit l'inveſtiture à dom Ferdinand, mais qui l'attaquoit ouvertement, il donna ordre à ſon ambaſſadeur à Rome de déclarer à ſa Sainteté, qu'il ne manqueroit jamais au reſpect & à l'obéiſſance qu'il devoit au ſaint-ſiege; mais que ſi l'on attaquoit les droits de ſa maiſon ſur le royaume de Naples, il les ſoutiendroit de toutes ſes forces envers & contre tous. La mort de Calixte III qui arriva ſur les entrefaites, finit ce débat, & Pie II, ſon ſucceſſeur, reconnut Ferdinand pour roi de Naples, avec cette clauſe, que *par ſa reconnoiſſance, il ne prétendoit pas donner atteinte aux droits de perſonne.*

ANNEES de J. C. 1458, & ſuiv.

Les Siciliens ayant à leur tête le vice-roi Arragonois, dom Lopez de Urrea, reçurent dom Carlos avec la magnifi-

ANNÉES de J. C. 1458, & suiv.

cence & le respect qui étoient dus à sa naissance, les jeunes gens le regardoient déja comme leur roi, les vieillards lui retrouvoient les traits de la reine Blanche sa mere, qui les avoit autrefois gouvernés avec sagesse & avec douceur. Tous l'aimoient, tous s'empressoient à lui faire oublier ses malheurs, & à lui faire goûter un séjour auquel ils auroient bien voulu qu'il se fût fixé parmi eux, en attendant que le roi son pere rendit plus de justice à ses vertus. Mais ce prince ne pouvoit plus long-temps vivre dans la disgrace du roi; privé du seul appui que le crédit & l'amitié d'Alphonse lui avoient assuré jusqu'alors, il regardoit cet applaudissement des peuples, comme un souris trompeur de la fortune, qui le frapperoit bientôt de ses plus rudes coups. Il résolut donc de sauver sa vertu & ses amis au péril de ses droits, au péril même de sa vie, qu'il étoit prêt d'exposer aux embûches & aux fureurs de sa marâtre, en se livrant à la merci du roi. Quelques jours après son arrivée à Palerme, il lui députa le bâtard dom Jean d'Arragon son frere, nommé à l'archevêché de Sarragosse, pour implorer sa clémence, l'assurer qu'il se soumettroit à toutes les conditions qu'il lui voudroit imposer, & lui demander ses ordres sur

le temps & le lieu auquel il pourroit aller embraſſer ſes genoux, & obtenir un pardon, ſans lequel la vie lui devenoit inſoutenable. ANNÉES de J. C. 1458, & ſuiv.

Comme les états d'Arragon, de Valence & de Catalogne ne pouvoient pas manquer de s'aſſembler inceſſamment, pour prêter le ſerment de fidélité à leur nouveau ſouverain, dom Carlos crut cette occaſion favorable à ſes deſirs, & il voulut s'aſſurer de leur médiation. Il fit donc partir deux perſonnes de ſon conſeil, qui firent le voyage avec l'archevêque de Sarragoſſe; ils avoient ordre de ſe rendre ſucceſſivement aux états de Sarragoſſe, de Valence & de Barcelone, & ils étoient chargés d'une lettre pour chacune des trois aſſemblées, dans laquelle le prince après avoir expoſé la douleur qu'il reſſentoit de tout ce qui s'étoit paſſé, l'impatience où il étoit de ſe réconcilier avec ſon pere, les meſures qu'il avoit priſes pour y réuſſir, le déſeſpoir où l'avoit jeté la mort du roi d'Arragon, ſon oncle & ſon protecteur, il les prioit d'intercéder pour lui, & d'être ſes garans auprès du roi de l'obéiſſance & de la ſoumiſſion filiale dans laquelle il vouloit vivre.

Le roi qui n'étoit pas ſans inquiétude ſur le ſéjour de dom Carlos en Sicile, &

ANNÉES de J. C. 1458, & suiv.

qui eût encore mieux aimé le voir régner dans une partie de la Navarre, reçut avec plaisir les protestations du prince & les supplications des parlemens. Il y répondit par des promesses très-sinceres en apparence, & il engagea les députés du prince à lui écrire qu'ils l'attendoient avec empressement, & qu'il trouveroit la cour disposée à le bien recevoir.

Sur cette assurance, dom Carlos envoya à Messine pour faire équiper les galeres, & se disposa à partir pour l'Espagne à l'entrée du printemps; ce terme parut trop long au roi. Il craignit que la défiance du prince ou les avis de ses serviteurs ne le fissent changer de sentiment, & il vouloit à quelque prix que ce fût, le tirer de la Sicile. Pour ne pas manquer son coup, il fit partir dom Jean de Moncayo, gouverneur d'Arragon, sous prétexte d'aller prendre le commandement de cette isle, pendant l'absence du vice-roi, dom Lopez de Urrea, qui avoit ordre d'accompagner le prince par honneur pendant sa navigation. Moncayo étoit un courtisan délié, qui savoit manier les esprits & les conduire où il vouloit. Le roi qui l'avoit choisi exprès, s'ouvrit à lui sur ce qu'il avoit à craindre ou à desirer. » Il est de mon intérêt, lui-dit-il, » que le prince de Viane ne reste

» pas long-temps avec les Siciliens, il
» en eſt encore plus qu'il ne vienne pas
» ſi-tôt ſe montrer à mes nouveaux ſu-
» jets, ni reprendre avec la Navarre
» des liaiſons que je ne pourrois plus
» rompre. Engagez-le donc à s'embar-
» quer au plutôt; mais faites-lui promet-
» tre qu'il deſcendra dans l'iſle de Ma-
» jorque; repréſentez-lui qu'il ne peut
» être nulle part plus à portée de traiter
» avec moi, comme il convient que nous
» le faſſions avant que de nous revoir.
» Aſſurez-le qu'il ſera le maître des
» places & des citadelles du pays; enfin
» n'épargnez ni les careſſes de ma part,
» ni les marques de confiance, ni les
» aſſurances d'amitié pour le faire con-
» ſentir & à quitter la Sicile & à ne
» point venir ſi-tôt en Eſpagne «.

ANNÉES de J. C. 1458, & ſuiv.

Le gouverneur arrivé en Sicile ne manqua pas à ſa commiſſion; dom Carlos fut attendri de l'expoſé qu'il lui fit des ſentimens du roi à ſon égard, & de l'impatience où il étoit de le voir, de l'embraſſer & de lui rendre ſa bénédiction, avec toutes les prérogatives de ſon aîneſſe; la bonté & la droiture de ſon cœur l'empêcherent d'appercevoir le piege qu'on lui tendoit. Il s'embarqua avec toute la diligence poſſible, & dans peu de jours il arriva à Majorque, où

ANNÉES de J. C. 1459, & suiv.

il fut reçu plutôt comme un prisonnier d'état, que comme l'héritier présomptif de la couronne. Il fit alors, mais un peu trop tard, de tristes réflexions sur l'inflexibilité du roi, sur l'ambition de sa marâtre, & sur la facilité qu'ils auroient à le perdre, s'il ne se rendoit pas à tout ce qu'ils exigeroient de lui. Ces pensées devinrent encore plus accablantes par les nouvelles qu'il reçut de ses ambassadeurs à Sarragosse.

Ils lui mandoient que le roi avoit bien changé de langage depuis qu'il avoit appris son arrivée à Majorque; qu'il ne vouloit plus entendre parler d'autres conditions, que d'une entiere soumission du parti Beaumontois, & d'un abandon sans réserve à sa clémence & à ses volontés; qu'il laissoit la lieutenance-générale de la Navarre à la comtesse de Foix; qu'il ne vouloit pas que le prince, après avoir obtenu son pardon, pût seulement y faire un voyage; qu'il prétendoit aussi lui interdire absolument la Sicile, & que dans le temps même qu'on traitoit avec lui de réconciliation & de paix, le comte de Foix ménageoit en son nom une ligue avec la France, dans laquelle les deux rois se promettoient de mutuels secours contre leurs fils rebelles.

La mauvaise foi, la hauteur & la du-

reté de ce procédé auroient fait prendre un parti extrême à tout autre qu'au prince de Viane ; il avoit des galeres à lui dans le port ; il s'y trouvoit même quelques vaiſſeaux Navarrois, commandés par des officiers qui lui étoient attachés ; il ne tenoit qu'à lui de s'embarquer pour retourner en Navarre, où ſes fideles Beaumontois l'appelloient avec empreſſement, perſuadés qu'en ſe ſoumettant il les perdoit & qu'il ſe perdoit lui-même. Le roi de Caſtille promettoit de l'appuyer contre un voiſin que l'union de la Navarre à l'Arragon rendroit trop puiſſant, & mettroit en état de faire revivre d'anciennes prétentions qu'il n'avoit abandonnées que parce que la force lui manquoit pour les ſoutenir. Le premier mouvement du prince après avoir lu la lettre de ſes ambaſſadeurs, fut de tenter encore la guerre, & d'eſſayer des reſſources qui lui reſtoient ; mais ſes malheurs lui avoient appris à ne point prendre de conſeils de ſon reſſentiment. La raiſon vint à ſon ſecours, & le zele qu'il avoit pour ſauver les intérêts de ſes ſerviteurs, préférablement aux ſiens, le détermina à écrire au roi la lettre ſuivante, qui découvre beaucoup mieux que l'hiſtoire la plus fidelle, la vérité & la nobleſſe de ſes ſentimens.

ANNÉES de J. C. 1459, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1459, & suiv.

AU ROI.

„ Votre alteſſe ne trouvera pas étonnant, ſi je lui fais voir quelqu'inquiétude & quelque trouble ſur la réponſe qu'elle a donnée à mes ambaſſadeurs, lorſqu'ils lui ont fait des propoſitions de ma part, accompagnées de très-humbles ſupplications. J'ai agi avec confiance ſur les aſſurances que le gouverneur d'Arragon m'avoit données du retour de votre tendreſſe pour moi, & je me flatte que votre alteſſe ne me ſoupçonnera point d'avoir eu recours à de feintes ſuppoſitions pour la ſurprendre. Quelque ſoient les diſpoſitions de votre cœur à mon égard, j'oſe vous aſſurer que mes deſirs ont toujours été, qu'ils ſont encore, & qu'ils ſeront toujours de m'employer tout entier à votre gloire & à votre ſervice; c'eſt avec les ſentimens de ce reſpect & de cette ſoumiſſion, que je vous dois comme à mon ſeigneur & à mon pere, que je viens m'offrir aujourd'hui à faire tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner. Mais lorſque je remplis le devoir d'un fils obéiſſant, permettez-moi, ſeigneur, de vous le dire; l'amour paternel vous engage à m'accorder ce que j'ai droit d'attendre d'un bon paſteur & d'un bon

» maître, & c'eſt ce qui me perſuade que
» vous ne me traiterez point à la rigueur
» dans la triſte ſituation où je me trouve.
» Je vous remets tout ce que je poſſede
» encore en Navarre ; mais ne trouvez
» pas mauvais que j'implore auparavant
» vos bontés, pour moi qui ſuis votre
» fils, & que je tâche de mettre à cou-
» vert les intérêts de ceux qui m'ont été
» fidellement attachés. Puiſque votre
» alteſſe veut bien accorder un pardon
» pour tout le paſſé, elle doit y joindre
» la rémiſſion de la peine ; à préſent que
» vous pouvez compter ſur mon obéiſ-
» ſance & ſur celle de tous mes vaſſaux
» & de tous mes amis, nous avons droit
» d'attendre de vous une liberté & une
» ſûreté entiere ; je ſais que telles ſont
» vos intentions, je vous en remercie
» par avance, & j'eſpere de la miſéri-
» corde de Dieu & de votre clémence,
» que mon exil & nos diſgraces finiront
» bientôt ; mais qu'eſt-il beſoin, ſei-
» gneur, de m'interdire par une clauſe
» particuliere l'entrée de la Navarre &
» de la Sicile ? La promeſſe que je vous
» donne de ne jamais rien entreprendre
» contre vos volontés, ne doit-elle pas
» vous ſuffire ?

ANNÉES de J. C. 1459, & ſuiv.

» Puiſque votre alteſſe conſent à re-
» mettre en liberté les ôtages qui ſe ſont

ANNÉES ed J. C. 1459, & suiv.

» livrés pour moi, afin que leur liberté » soit un gage qui assure la mienne, je » vous supplie très-humblement de les » tirer de prison, & de me les envoyer » quittes de leur engagement. Je vous » supplie aussi d'ordonner, que tous les » châteaux & toutes les places fortes » de Navarre soient mis à la garde d'of- » ficiers & de soldats Arragonois, au » moins ceux & celles qui ont été jus- » qu'ici sous mon obéissance : car il ne » seroit pas juste, & vous en convien- » drez vous-même, seigneur, qu'on les » enlevât à ceux qui les possedent pour » les livrer à leurs ennemis.

» Votre altesse me rendra un service, » dont je serai très-reconnoissant ; & en » même temps je suis très-persuadé » qu'elle travaillera à son avantage, & » pour le bien de ce pauvre royaume, » si elle consent que le gouvernement & » la lieutenance générale en soient don- » nés à un officier Arragonois qui ait » toujours été neutre, & qu'en même » temps elle oblige les gouverneurs par- » ticuliers des places, les magistrats des » villes & les états du royaume à me » prêter le serment, pour sûreté de mes » droits successifs & héréditaires «.

Il parle ensuite de la restitution qui lui doit être faite de la principauté de Viane,

& du duché de Gandie, qu'il poſſédoit du vivant même de ſon aïeul. Il ſe remet à la diſcrétion du roi ſur les revenus qu'il voudra lui aſſigner pour ſon entretien ; mais il n'oublie pas de ſolliciter la grace & le rétabliſſement de l'infante Blanche dans tous ſes biens & dans toutes ſes prétentions. » C'eſt votre fille, lui dit-il, » & c'eſt ma ſœur, ſes intérêts » ſont les miens, & me touchent encore » plus ; ne lui refuſez pas vos attentions » pour la mettre dans une ſituation plus » heureuſe «.

ANNÉES de J. C. 1459, & ſuiv.

Dom Carlos avoit reçu quelques jours auparavant à Majorque un ambaſſadeur du roi de Portugal, qui s'étoit d'abord arrêté à Sarragoſſe, où il avoit eu une audience favorable du roi ſur la propoſition qu'il étoit chargé de lui faire du mariage du prince avec l'infante Catherine, ſœur du roi ſon maître, & de la reine de Caſtille. » Je remercie votre » alteſſe, continue-t-il, de ce qu'elle a » bien voulu entendre & penſer à mon » mariage, comme je l'ai appris par les » lettres de l'ambaſſadeur du roi de Portugal, & par les lettres de mes envoyés : j'ai répondu à l'ambaſſadeur, » que je ne pouvois en rien m'écarter de » vos volontés ; mais je ſupplie votre » alteſſe de preſſer la concluſion de cette

ANNÉES de J. C. 1459, & suiv.

» affaire, parce que votre ſervice & mes » intérêts demandent, que je ne differe » pas plus long-temps à prendre une » épouſe «. Il avoit alors près de 40 ans, & il n'avoit point d'enfans légitimes, parce que ſa premiere femme, Anne de Cleves, ne lui en avoit point donné pendant les neuf années qu'ils avoient paſſées enſemble dans l'union la plus parfaite.

» Enfin, ſeigneur (c'eſt la concluſion de ſa lettre), » permettez-moi de » vous répéter encore ce qui me touche » le plus ſenſiblement. Sachons gré l'un » & l'autre ; vous, à ceux qui m'ont ſervi, de leurs ſervices ; moi, à ceux qui » vous ont été fideles, de leur fidélité ; » il ne ſeroit pas juſte que mes amis perdiſſent leur bien dans le temps que je » regagne vos bonnes graces, & vous ne » voudriez pas que j'euſſe à rougir en » leur préſence, de ma foibleſſe ou de » mon ingratitude ; les rois par leur dignité ſont les miniſtres & les zélateurs » de la juſtice ; rendez-la donc, je vous » en conjure, à mes vaſſaux, qui ſe ſont » crus obligés à me défendre ; faites leur » reſtituer tous les biens, les charges, » les bénéfices, tant eccléſiaſtiques que » ſéculiers, dont ils étoient en poſſeſſion » avant nos différends. En me pardonnant le paſſé, étendez votre clémence

» fur tous les compagnons de mes mal- ANNÉES de J. C. 1459, & suiv.
» heurs ; il vous ſera glorieux de n'y
» point mettre de bornes : recevez avec
» bonté la très-humble ſupplication que
» je vous en fais ; j'ordonne à mes am-
» baſſadeurs de vous la rappeller ſou-
» vent, auſſi-bien que l'aſſurance que je
» vous ai donnée, & que je vous donne
» encore de mon zele pour votre ſer-
» vice, & de ma ſoumiſſion à toutes vos
» volontés. Je prie Dieu notre Sei-
» gneur, qu'il vous ait en ſa ſainte garde.
» A Major que, le vingt-deuxieme jour
» de novembre de l'année 1459 «.

Cette lettre fut accompagnée d'une inſtruction à ſes ambaſſadeurs, par laquelle il leur recommandoit de preſſer avec les inſtances les plus vives la liberté du connétable de Navarre, & des autres ſeigneurs qui étoient en ôtage. Il les avertiſſoit de s'aſſurer de l'amniſtie, & d'en tirer l'ordonnance par écrit, ou du moins de faire en ſorte qu'elle fût miſe avec les ôtages, entre les mains de celui qui ſeroit nommé pour aller prendre poſſeſſion au nom du roi, des places qui ne lui étoient pas encore ſoumiſes, afin qu'on pût être ſûr qu'au moment de leur ſoumiſſion les ôtages ſeroient délivrés, & que l'amniſtie générale ſeroit publiée dans le royaume. Il ajoutoit, que ſi le

ANNÉES de J. C. 1459, & suiv.

roi balançoit encore à lui accorder ſes demandes, ils lui ménageaſſent une entrevue avec la reine ſa belle-mere dans quelque endroit écarté, ſur la côte de Catalogne, qu'il s'y rendroit ſur le champ pour terminer un accommodement qu'il deſiroit au-delà de tout ce qu'il pouvoit leur dire.

C'étoit-là juſtement où le roi avoit prétendu l'amener par des délais affectés. La reine, que les peuples accuſoient d'avoir animé le pere contre le fils, vouloit avoir l'honneur de leur réconciliation : auſſi eut-elle grand ſoin de faire inſérer dans l'acte d'amniſtie, qui fut publiée après la concluſion du traité, que le roi accordoit au prince dom Carlos & à la princeſſe Blanche, un pardon de tout le paſſé, *y étant engagé par les inſtances & les ſupplications réitérées de la reine Jeanne ſa femme, qui comme une mere pleine de tendreſſe avoit intercédé pour eux.*

1460.

Ce fut au mois de janvier 1460, que le roi ſe rendant enfin aux prieres du prince, à l'importunité de ſes agens, & à l'impatience des peuples, qui commençoient à murmurer des lenteurs de cette négociation, la termina à Barcelone. Le prince n'eut point d'autre avantage dans le traité, que de ſauver la liberté &

les biens à ceux qui avoient défendu ſa cauſe ; encore même le fit-il malgré eux ; dom Jean de Beaumont & les autres chefs de ſon parti, lui écrivirent à différentes repriſes & dans les termes les plus forts, pour l'empêcher de conclure une paix qui le banniſſoit de la Navarre, & qui l'expoſoit ſans défenſe aux attentats de ſa marâtre. Le connétable même, dom Louis de Beaumont, & les autres ſeigneurs Navarrois qui étoient en ôtage depuis ſept années entieres entre les mains du roi, firent ſavoir au prince qu'ils étoient prêts à ſubir une priſon encore plus longue & plus rigoureuſe, pour l'exempter de la longue ſervitude où il alloit s'engager.

ANNÉES de J. C. 1460, & ſuiv.

La généroſité de ſes amis excita de plus en plus la ſienne ; il ſe flatta que la nobleſſe & la droiture de ſes procédés inſpireroient au roi des ſentimens d'eſtime qui réveilleroient ſa tendreſſe : cette eſpérance & le deſir ardent qu'il avoit de la voir accomplie, lui fit faire beaucoup plus qu'il n'avoit promis ; car non-ſeulement il agit avec vivacité, & par ſes lettres & par ſes envoyés, pour faire exécuter les articles du traité, principalement ceux qui ſtipuloient la reddition des places ; mais pour donner au

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

roi des gages de son inviolable fidélité, il persuada à la princesse Blanche de quitter Pampelune, & de se rendre auprès de la reine. Depuis la mort d'Anne de Cleves sa femme, il avoit eu en Navarre un fils & une fille de deux maîtresses différentes. Ces deux enfans lui étoient fort chers, & nous voyons par les lettres qu'il écrivit de Naples, de Sicile & de Majorque, avec quelle tendresse il s'intéressoit à leur santé & à leur éducation; il les fit venir l'un & l'autre pour être élevés à la cour du roi son pere : la fille dans la maison même de la reine, le fils auprès de la princesse sa tante.

Les choses étant en ces termes, dom Carlos ne crut pas devoir attendre un ordre du roi pour se rendre en Catalogne; il se flatta même que son empressement à aller lui rendre ses devoirs, acheveroit de dissiper ses défiances s'il lui en restoit encore. Dans cette pensée il partit de Majorque, & le vingt-deuxieme de mars il arriva à Barcelone. A la descente du vaisseau il apprit avec chagrin, que le roi & la reine étoient partis quelques jours auparavant pour la Navarre. Ce contre-temps qui lui parut affecté, l'empêcha d'être aussi sensible qu'il auroit dû l'être dans toute autre circonstance aux marques d'attachement

chement & de tendreſſe que les Catalans lui donnerent à ſon arrivée. Les habitans de Barcelone vinrent en foule lui préſenter leurs reſpects, & le reconnoître pour le ſeul prince légitime auquel ils duſſent un jour obéir. Les magiſtrats l'inviterent à venir prendre ſon logement dans la ville, où ils lui avoient préparé à la hâte une entrée ſolemnelle. Il s'en excuſa en leur faiſant entendre, qu'il ne lui convenoit pas de recevoir leurs hommages, qu'il n'eût auparavant rendu les ſiens au roi ſon pere & ſon ſouverain : il ne voulut pas même entrer dans Barcelone ; mais il alla ſe loger dans un monaſtere du fauxbourg en attendant le retour du roi.

ANNEES de J. C. 1460, & ſuiv.

La cour ne lui ſut aucun gré de ſes attentions modeſtes. Son départ de Majorque fut regardé comme une déſobéiſſance. L'empreſſement des Catalans à lui témoigner leurs reſpects, paſſa pour une révolte que le prince avoit lui-même concertée pour faire peur au roi ; ce fut en ces termes que dom Jean s'en expliqua dans une lettre pleine de reproches, qu'il écrivit à l'évêque de Girone ſon chancelier en Catalogne, & aux magiſtrats de Barcelone ; il ſe plaignoit ſur-tout de ce que ſans attendre ſon ordre, on avoit rendu au prince les mêmes honneurs que

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

s'il avoit été déclaré héritier de la couronne ; & il défendoit en termes précis, qu'on lui en attribuât le titre, encore moins l'autorité, ni les prérogatives, dont la principale étoit d'être gouverneur-général en l'absence du roi. Dom Carlos ne put ignorer ce qui se passoit ; il sentit bien que la reine par jalousie, & le roi par séduction ne souffriroient jamais, que les états, suivant l'usage, le reconnussent pour successeur au trône. Il eut honte de s'être laissé tromper ; & quoique le roi quelques jours après lui eût écrit une lettre, dans laquelle il l'assuroit de sa tendresse, & lui donnoit sa bénédiction, il sentit renaître ses anciennes défiances, qui ne l'empêcherent pas à la vérité de saluer le roi & la reine à leur retour, mais qui lui firent bientôt quitter la cour, & qui le mirent en garde contre tout ce qui partoit d'un lieu si suspect. Je trouve ici dans Mariana une contradiction qui ne paroît pas pardonnable à un auteur aussi judicieux que l'étoit cet historien, mais qui fait assez sentir combien ceux qui écrivent l'histoire de leur pays, doivent être en garde contre les préventions populaires, & encore plus contre les égards trop flatteurs que ceux dont ils tirent leurs mémoires, ont eu pour les per-

ſonnes qui gouvernoient de leur temps. Mariana convient : 1°. Que le roi n accorda au prince en traitant avec ſes ambaſſadeurs, qu'une très-petite partie de ſes demandes. 2°. Que des promeſſes qui lui furent faites ſous la foi d'un ſerment ſolemnel, il y en eut très-peu qui ne fuſſent violées dans la ſuite. 3°. Que ce fut une opinion aſſez généralement reçue, qu'après qu'il ſe fût livré entre les mains du roi, la reine travailla ſans relâche à le faire périr, ne voulant pas qu'après la mort de dom Jean il devint ſon maître & celui de ſes enfans. Cependant Mariana fait un crime à dom Carlos de ſes défiances, & il traite d'une légéreté inſupportable les incertitudes qui l'agiterent avant la concluſion du traité, & les meſures qu'il fut tenté de prendre avec ſes alliés & ſes amis, pour ſe mettre à couvert des attentats auxquels il alloit être expoſé. L'empriſonnement de ce malheureux prince qui ſuivit de ſi près ſa ſoumiſſion, la liberté funeſte que lui procura ſa marâtre, & ſa mort qui parut à tout le monde lui avoir été préparée dans le dernier repas qu'il fit avec cette princeſſe, devoient bien ſuffire pour juſtifier des irréſolutions qui auroient été un effet de ſa ſageſſe, ſi elles avoient pu l'emporter ſur ſon inclination à la paix.

ANNEES de J. C. 1460, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

Mais sous le regne de Ferdinand & d'Isabelle, il eût été dangereux aux historiens de rendre une entiere justice à celui par la mort duquel ils avoient hérité de six royaumes.

Le voyage du roi dom Jean en Navarre, n'avoit pas été un simple prétexte pour éloigner son entrevue avec son fils dom Carlos. Il étoit à propos qu'il visitât Pampelune, & les autres places qui venoient de rentrer sous son obéissance; mais cette visite qui pouvoit être différée, il la hâta sur des lettres qu'il reçut de l'amirante de Castille, qui lui demandoit un rendez-vous secret dans quelque ville frontiere, pour traiter avec lui d'une affaire de la derniere importance. Tudela dans le royaume de Navarre, fut choisi comme le lieu le plus commode & le plus sûr pour cette conférence mystérieuse. Le roi & la reine prirent leur route de ce côté là, & dès qu'ils eurent passé l'Ebre, l'amirante vint les joindre comme pour voir sa fille, & pour rendre ses devoirs au roi, dont il avoit l'honneur d'être le beau-pere; mais en effet, c'étoit pour faire entrer ce prince dans une ligue que les grands de Castille avoient faite contre leur souverain.

La treve que le roi de Castille avoit conclue avec le roi de Grenade, en l'an-

née 1457, avoit été changée depuis en une paix perpétuelle Henri, exempt d'inquiétude du côté des Maures, croyoit auſſi n'avoir rien à craindre du côté de la Navarre & de l'Arragon. Il voyoit tranquillement la puiſſance de dom Jean s'augmenter de jour en jour par des ſucceſſions & par des traités; il étoit attentif à l'en féliciter, comptant ſur l'alliance que les deux cours avoient contractée à Alfaro, & ſur le mariage futur de l'infant & de l'infante d'Arragon avec l'infant & l'infante de Caſtille, mais il avoit affaire à un prince qui n'étoit pas fort ſcrupuleux ſur la religion des traités.

ANNÉES de J. C. 1460, & ſuiv.

Dom Jean, maître de tous les états d'Arragon, rétabli dans l'entiere ſouveraineté de la Navarre, regrettoit encore les domaines & les appanages qu'il avoit autrefois poſſédés en Caſtille: l'occaſion de les recouvrer lui avoit manqué juſqu'alors, mais il n'étoit pas homme à la manquer dès qu'elle ſe préſenteroit; l'amirante vint la lui offrir.

Les grands de Caſtille, mécontens de ſe voir toujours éloignés des affaires, tandis que les honneurs & les graces ſe répandoient avec profuſion ſur d'indignes favoris, ne furent pas long-temps ſans ſe communiquer leur chagrin les uns

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

aux autres. Les plus vifs ameuterent ceux qui l'étoient moins : à force de murmures ſur la molleſſe du roi, ſur les débauches de la cour, ſur la paix dont on laiſſoit jouir les Infideles ; la ſédition & la cabale prirent un air de zele du bien public, d'amour de l'égliſe & de ſenſibilité à l'honneur de la nation. L'archevêque de Tolede, dom Alphonſe Carillo, qui outre le mécontentement général des grands, avoit conçu une jalouſie particuliere du crédit de l'archevêque de Séville, fut le plus ardent à pourſuivre une union dont il avoit fait l'ouverture & le plan : il eût bientôt enrôlé les plus grands ſeigneurs du royaume, & tous furent d'avis avec lui, qu'il falloit engager le roi d'Arragon à ſe mettre à leur tête.

L'amirante lui notifia donc de la part des ſeigneurs conjurés, qu'ils s'étoient unis pour faire au roi dom Henri de très-humbles remontrances ſur des déſordres qui intéreſſoient la gloire de Dieu, l'exaltation de la ſainte Foi catholique, la défenſe de l'Egliſe, & ſon accroiſſement ſur les ruines des Infideles ; le ſervice même du roi, l'honneur de ſa couronne, la tranquillité de ſes royaumes, & le bonheur de ſes ſujets. » Nous eſpé-
» rons, lui dit-il enſuite, qu'étant le pre-

» mier grand du royaume en qualité de
» premier prince du ſang de Caſtille, ANNEES de J. C. 1460, & ſuiv.
» vous appuyerez, ſeigneur, & vous
» partagerez même avec nous une ſi
» belle entrepriſe «. — »Je connois, ré-
pondit le roi d'Arragon, » la juſtice & la
» néceſſité des remontrances que vous
» voulez faire, & je me joins à vous
» pour en pourſuivre l'exécution. Les
» intérêts du roi de Caſtille, mon couſin,
» me ſont trop chers, & la conſervation
» de ſon royaume a trop coûté de tra-
» vaux au roi dom Ferdinand mon pere,
» pour que je m'éloigne d'un projet qui
» vous a été inſpiré par la fidélité même
» que vous devez à votre ſouverain & à
» votre patrie «.

Ces expreſſions de fidélité, d'attachement au roi, de zele pour l'honneur de ſa couronne, furent bientôt démenties par le traité que dom Jean ſigna quelques jours après : par ce traité les grands de Caſtille promettoient au roi d'Arragon de lui faire reſtituer les terres & les ſeigneuries qui lui avoient appartenues en Caſtille, de rétablir dans ſon appanage l'infant dom Henri, fils poſthume de dom Henri, qui avoit été tué à la bataille d'Olmédo : de forcer leur ſouverain à remettre en poſſeſſion de leurs diguités & de leurs biens, le bâtard d'Ar-

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

ragon, le comte de Caſtro, & tous ceux qui ſous le regne précédent avoient ſuivi les princes Arragonois dans leur révolte. Le roi d'Arragon s'engageoit de ſon côté à appuyer de ſon autorité & de ſes forces les plaintes & les demandes des ſeigneurs Caſtillans : à leur procurer un dédommagement convenable des dépenſes qu'ils auroient à faire, & des torts qu'ils pourroient recevoir en pourſuivant la réforme du gouvernement ; & en cas que ſuccombant à leur entrepriſe ils vinſſent à perdre leurs charges & leurs biens, il s'obligeoit à leur donner un équivalent dans ſes états. Dom Pédro Giron, grand-maître de Calatrava, étoit du nombre des conjurés ; & il paroît par un article du traité, qu'il eſpéroit de faire entrer dans la ligue le marquis de Villéna ſon frere : peut-être étoit-ce une adreſſe de ce premier miniſtre, pour ſe préparer une reſſource dans les deux partis ; peut-être auſſi étoit-il piqué de la confiance que le roi paroiſſoit prendre en l'archevêque de Séville, qui de tout temps avoit été ſon rival.

Cette confiance devint encore plus grande, par la découverte que fit l'archevêque de la conſpiration des grands, & du traité qui venoit d'être conclu entr'eux & le roi d'Arragon. Le prélat

n'oublia pas de jeter des ſoupçons ſur la fidélité du marquis de Villéna, dont la moindre punition eût été d'être chaſſé honteuſement du miniſtere, ſi la ſoupleſſe de ſon eſprit ne lui avoit pas fourni des juſtifications pour le paſſé, & des expédiens pour l'avenir; il promit d'abord de détacher ſon frere de la ligue, ou plutôt de l'engager à y demeurer extérieurement uni avec les conjurés, pour inſtruire la cour de toutes leurs démarches; on prit enſuite des meſures pour donner des affaires au roi d'Arragon qui l'occupaſſent chez lui, & qui l'empêchaſſent d'inquiéter ſes voiſins.

ANNÉES de J. C. 1460, & ſuiv.

Le réſultat fut d'envoyer une ambaſſade en Catalogne, pour complimenter le roi & le prince ſur leur réconciliation, & de donner aux ambaſſadeurs une inſtruction ſecrete, ſuivant laquelle ils offriroient au prince l'amitié du roi de Caſtille, avec l'infante Iſabelle pour épouſe. L'évêque de Ciudad-Rodrigo, chef de l'ambaſſade, s'acquitta de ſa commiſſion avec beaucoup d'adreſſe; il ne lui fut pas difficile de faire goûter à dom Carlos la propoſition qu'il étoit chargé de lui faire; il n'eut pas à la vérité une réponſe poſitive, le prince même s'excuſa modeſtement ſur ſa dépendance des volontés du roi ſon pere, & ſur

ANNÉES de J. C. 1460, &

les engagemens qu'il avoit commencé à prendre avec le roi de Portugal & l'infante sa sœur ; mais le prélat habile démêla l'inclination qui trahissoit sa modestie, & crut pouvoir assurer son maître, que le prince accepteroit ses offres.

Si le roi d'Arragon avoit conclu dès-lors le mariage de son fils avec l'infante de Portugal, la négociation des ambassadeurs Castillans n'auroit pas eu de suites ; mais il le rompit d'une maniere odieuse, en refusant de faire reconnoître le prince pour héritier de ses états. L'évêque profita d'une conjoncture si favorable pour achever de gagner dom Carlos : comme sa qualité d'ambassadeur le retenoit auprès du roi, & qu'il n'osoit aller trouver le prince de Viane qui s'étoit retiré à Monserrat, il se servoit d'un religieux pour porter & recevoir les paroles réciproques : le médiateur eut ordre de faire sentir au prince, qu'il étoit la dupe de son bon cœur & des supercheries de sa marâtre ; que le roi l'amusoit par des espérances d'une réconciliation qui ne seroit jamais sincere, que la rupture du mariage de Portugal étoit une preuve qu'on ne vouloit pas qu'il eût des héritiers, & qu'on se porteroit aux derniers excès pour l'empêcher

lui-même de ſuccéder à la couronne ; que dans cette extrêmité il n'avoit d'autre reſſource que l'alliance & la protection du roi de Caſtille ; mais qu'il devoit ſe hâter de l'accepter, parce que le roi ſon maître étoit vivement ſollicité d'accorder le mariage de l'infante Iſabelle avec l'infant Ferdinand. Dom Carlos ſe rendit à des raiſons ſi preſſantes, & il promit d'aller lui-même en Caſtille après la tenue des états de Catalogne qui s'aſſembloient à Lérida.

ANNÉES de J. C. 1460, & ſuiv.

Il demanda & il obtint ce délai ſur la repréſentation qu'il fit à l'évêque, que tous les ordres de la principauté étoient diſpoſés à le reconnoître pour héritier, & que dès les premieres ſéances ils devoient demander au roi préſent qu'il leur fût permis d'appeller le prince, & de lui prêter le ſerment ; c'étoit une occaſion qu'il étoit important de ne pas manquer ; parce que ſi la tentative réuſſiſſoit, l'exemple des Catalans ſeroit infailliblement ſuivi par les peuples de Valence & d'Arragon, qui demandoient avec inſtance qu'on obſervât en cela les loix & les coutumes de la monarchie.

Le roi cependant avoit fait l'ouverture des états ; déja pluſieurs ſéances s'étoient tenues, & le prince s'impatien-

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

toit à Barcelone, lorſqu'il reçut enfin un courier de ſon pere qui l'appelloit en diligence à Lérida : il ſe crut au comble de ſes vœux, ne doutant pas qu'il n'allât être proclamé prince de Girone, & gouverneur-général ; ſes amis l'eſpérerent ; les états ſe furent gré de leur perſévérance, & pluſieurs lettres hâtoient ſon départ. Il partit donc aidé des ſecours des Barcelonois, qui dans le dénuement extrême où ſon pere l'avoit laiſſé, lui fournirent de l'argent & des équipages pour paroître avec décence dans cette aſſemblée générale.

Mais à ſon arrivée ſes eſpérances l'abandonnerent ; le roi venoit de congédier les états ; & cette démarche à laquelle on ne s'étoit pas attendu, fit naître de violens ſoupçons, que la cour ne faiſoit venir le prince, que pour attenter à ſa liberté. En effet, la réſolution étoit priſe de l'arrêter ſur des lettres que la reine avoit reçue de l'amirante de Caſtille. Ce ſeigneur s'étant apperçu aux manœuvres de la cour, que la conſpiration des grands & leur alliance avec le roi d'Arragon étoient découvertes, avoit pénétré le deſſein de l'ambaſſade Caſtillane. Auſſi-tôt ſon zele pour les intérêts de la reine ſa fille & de l'infant Ferdinand ſon petit-fils, l'engagea à donner

ſes conjectures pour des réalités. Il exagéra le danger au-delà de ce qu'il en craignoit lui-même ; & pour engager bruſquement le roi dans un éclat qui rompît toute voie d'accommodement, il aſſura que dom Carlos étoit d'accord avec le roi de Caſtille ſur ſon mariage avec l'infante Iſabelle ; qu'il devoit inceſſamment paſſer dans ce royaume, pour delà rentrer en Arragon à la tête d'une armée nombreuſe, qui le conduiroit en triomphe à Sarragoſſe, tandis que les Navarrois & les Catalans feroient main-baſſe ſur tous ceux qui voudroient encore reconnoître une autre autorité que la ſienne. ANNÉES de J. C. 1460, & ſuiv.

Ces nouvelles qui étoient appuyées du témoignage d'un homme affidé firent leur effet. La reine fondante en larmes alla les porter au roi, & lui demander un aſyle pour elle & pour ſes enfans. Dom Jean ſans autre examen ſe livra à toute la fureur de ſes ſoupçons : le prince fut mandé, & dès-lors ſa perte fut jurée.

Les inquiétudes du palais, & l'impatience qu'on y avoit de voir arriver le prince, auroient dû lui inſpirer de la défiance, mais comme il n'avoit rien fait qu'il ne pût avouer ſans rougir, il ne voulut point prendre de précautions ſuſpectes, & malgré les remontrances de

ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

ſes amis, il pria le roi de lui marquer une heure à laquelle il pût avoir audience. Après cette démarche, il reçut encore des avis ſecrets du malheur dont il étoit menacé; il y eut même un médecin du roi qui s'approchant de lui lorſqu'il alloit au palais, lui dit à l'oreille de ne pas ſe hâter ſi fort, & de prendre garde aux mets qu'on lui préſenteroit: ſon parti étoit pris, il entra chez le roi, qui d'abord lui préſenta ſa main qu'il baiſa avec reſpect; mais auſſi-tôt des officiers ſe ſaiſirent de lui; & ſans lui donner le temps d'implorer la juſtice & la clémence de ſon pere, ils le tirerent avec violence, & le conduiſirent ſous bonne garde dans le château de Miravet, pendant que d'autres menoient dans une priſon ſéparée dom Jean de Beaumont, ſon ami fidele.

Le roi d'Arragon étoit un monarque entier dans ſes volontés, ne prenant conſeil que de lui-même, accoutumé aux voies de fait, & ne reconnoiſſant point de bornes à ſon autorité. Sur ces principes, il ne s'imagina pas qu'il dût rendre compte à perſonne de ce qu'il venoit d'entreprendre; mais il avoit affaire à des peuples jaloux de leurs franchiſes, ennemis du pouvoir deſpotique qui le firent bientôt repentir de ſa précipitation.

Sur la nouvelle de la détention du prince, les prélats, les barons, & les députés des villes qui avoient assisté aux états de la principauté de Catalogne, se rassemblerent d'eux-mêmes, & malgré l'ordre du roi qui dès la veille avoit mis fin à leurs séances, ils délibérerent s'ils ne les continueroient pas dans une conjoncture qui intéressoit l'honneur & les privileges de la nation. Le résultat de cette délibération fut d'obéir au roi sans abandonner le soin d'une affaire si importante. ANNÉES de J. C. 1460, & suiv.

Les états se séparerent ; mais avant leur séparation ils formerent un conseil qu'ils revêtirent de toute leur autorité pour poursuivre la liberté du prince. En même temps ils députerent aux *cortés* d'Arragon qui se tenoient à Fraga, pour les instruire de ce qui venoit de se passer : on voit par leur lettre, que le jour même que le prince avoit été arrêté, ils avoient envoyé au roi douze personnes, quatre de chaque ordre, pour lui demander communication des raisons qu'il avoit eues d'en user de la sorte, après les paroles solemnellement données d'oublier tout le passé, paroles dont ils avoient été les porteurs & les garans ; ils ajoutoient que le roi n'avoit pas daigné leur faire réponse, & ils faisoient entendre au par-

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

lement d'Arragon, qu'étant le premier tribunal de l'état, il lui convenoit de joindre dans cette occaſion ſes ſupplications & ſes remontrances aux leurs.

L'aſſemblée de Fraga prévenue apparemment par les lettres du roi, qui avoit eu ſoin de répandre dans le public les accuſations les plus atroces contre ſon fils, agit d'abord aſſez mollement en faveur de dom Carlos; mais cette eſpece de déſertion ne fit qu'animer de plus en plus les Catalans. L'archevêque de Tarragone, les évêques de Barcelone & de Vic, le comte de Prade, le premier conſeiller de Barcelone, & dix autres perſonnes de diſtinction eurent ordre de ſe rendre auprès du roi, & de ne le point quitter qu'ils n'euſſent eu une réponſe préciſe à leurs demandes, qui conſiſtoient à dire, que ſi le prince n'avoit point d'autres crimes que ceux qui avoient précédé l'amniſtie, il plût au roi de le remettre en liberté; que ſi poſtérieurement à l'amniſtie il avoit commis de nouvelles fautes, on les déclarât, & qu'on remît le criminel entre les mains du conſeil de Catalogne, dans la Viguerie de Lérida, afin que ſuivant les loix de l'état, il fût jugé & puni dans le lieu même où il étoit devenu criminel. Après différentes audiences, dans leſquelles le roi ne leur ré-

pondit que par des accuſations vagues, ils rendirent compte de leur ambaſſade au conſeil de Barcelone.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Auſſi-tôt ce tribunal rendit une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à tous les ſujets de la principauté, de prendre les armes pour courir ſus aux mauvais conſeillers qui avoient eu part à la détention du prince. Ce jour-là même l'étendard royal & celui de la principauté furent arborés à la porte du conſeil : on nomma des commandans & des capitaines ; on ordonna l'armement de vingt galeres : & l'on députa au roi de Caſtille pour lui demander un ſecours de troupes réglées. Tout cela fut exécuté avec cette diligence que la fureur ſeule peut inſpirer.

Pendant que l'armée ſe formoit, & en attendant les Caſtillans, on fut d'avis de faire une derniere tentative ſur l'eſprit du roi. Le conſeil choiſit donc quarante-cinq nouveaux députés qui ſe joignirent aux quinze premiers, & comme ſi l'on ſe fût défié de la fermeté de l'archevêque de Tarragone & des autres prélats qui l'accompagnoient, l'abbé d'Arger fut chargé de porter la parole ; c'étoit un homme entêté de la gloire & des prérogatives de ſa nation. Sa harangue fut un mêlange de liberté & de

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

vanité républicaine que le roi mépriſa ; ce mépris étoit juſte, mais il ne fut pas prudent dans une conjoncture où l'inſolence du député étoit appuyée par une armée nombreuſe qui s'aſſembloit ſous les murailles de Barcelone.

En effet, quelques jours après on vint dire au roi, que le gouverneur de la principauté, dom Galcéran de Réquéſens, avoit été empriſonné par les révoltés, & que l'armée Catalane s'étoit miſe en marche pour venir le ſurprendre à Lérida ; il tenoit conſeil ſur le parti qu'il avoit à prendre, lorſque l'avant-garde parut & s'empara des portes de la ville. Il en fut averti en ſecret ; mais faiſant ſemblant de n'en rien ſavoir, il entra de ſang-froid dans la ſalle où on lui avoit ſervi à ſouper ; en ſe lavant les mains, il avertit adroitement un de ſes écuyers de lui tenir un cheval prêt à une fauſſe porte qui donnoit dans le couvent des Dominicains attenant ſon palais, & au premier bruit de guerre qui s'éleva dans la ville, ayant envoyé ſes gens pour en apprendre la cauſe, il alla monter à cheval, & ſuivi de cinq ou ſix officiers, il ſe ſauva à la faveur de la nuit.

Arrivé à Fraga, il y trouva la reine, qui pour gagner la confiance du parlement d'Arragon, y avoit amené le prince

prisonnier. Fraga n'étoit pas en état de résister à l'ennemi. Le roi en ayant transféré le parlement à Sarragosse, se retira dans cette capitale, où le mouvement du peuple commença à se faire sentir dès que les Catalans parurent sur la frontiere. Le conseil royal ne jugea donc pas à propos de garder plus long-temps dom Carlos dans une ville où la contagion de la révolte pouvoit aisément se communiquer : on lui fit changer de prison deux ou trois fois, & on le confina à la fin dans un château situé sur une montagne escarpée, au milieu d'un désert du royaume de Valence. ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

Cependant l'armée Catalane grossissoit de jour en jour. Cabréra, comte de Modica, le comte de Pallas & le vicomte de Rocaberti qui la commandoient, s'étoient emparés de Fraga, & soulevoient les peuples d'Arragon : ceux de Valence suivoient leur exemple. Des lettres de Majorque, de Sardaigne & de Sicile annonçoient une sédition prochaine ; le roi de Castille assembloit une armée sur la frontiere ; les Beaumontois avoient pris les armes en Navarre ; de tous côtés on étoit menacé d'une révolution générale.

La fermeté du roi dom Jean ne tint pas contre le torrent dont il alloit être

ANNEES de J. C. 1461, & suiv.

accablé ; il fallut rendre la liberté au prince ; mais pour ménager en quelque sorte sa dignité, il voulut que la reine lui demandât comme une grace ce qu'il ne pouvoit se dispenser d'accorder ; il engagea de la même maniere les grands du royaume, les députés des villes & les magistrats de Sarragosse, à lui présenter de très-humbles requêtes, auxquel es il parut se rendre par modération, quoiqu'il les eût mandiées par nécessité. Apres cet inutile cérémonial, il se hâta de faire publier par des crieurs publics une déclaration qui mettoit le prince en liberté. Le même jour la reine partit en diligence pour Morella, qui étoit le lieu de sa prison, d'où l'ayant tiré, elle voulut le conduire elle-même en Catalogne, pour se faire un mérite auprès des peuples de cette principauté, de la délivrance de dom Carlos qu'elle leur remettoit entre les mains. Elle se flattoit aussi que sa présence & les bons offices du prince feroient rentrer les Catalans dans le devoir ; mais il n'est pas aisé de ramener à l'obéissance des sujets armés, qui ont réussi dans leur révolte. La défiance & la présomption les rendent alors également intraitables.

La reine eut tout le temps de faire ces réflexions après coup, lorsqu'elle se vit

à ſon tour dans une eſpece de captivité. Les commandans & les magiſtrats de Barcelone, que le prince avoit inſtruits de ſa marche, avoient envoyé au-devant de lui deux députés du conſeil, avec ordre de ſignifier à la reine, qu'il ne convenoit pas qu'elle, ni perſonne de ſa ſuite, accompagnât le prince à Barcelone ; elle fut donc obligée de s'arrêter dans une petite ville, à une journée de la capitale, pendant que les ſeigneurs conduiſoient le prince en triomphe au milieu des acclamations du peuple & de la bourgeoiſie. Quelque temps après elle crut qu'il lui ſeroit permis de paroître au conſeil, & d'y faire au nom du roi des propoſitions d'accommodement. Elle trouva que ſur ſa route les ordres étoient donnés de lui défendre le paſſage ; & elle eut le chagrin à la premiere ville où elle aborda, de voir qu'on lui fermoit les portes, & qu'on ſonnoit le toſſin à ſon arrivée. Dans cette extrêmité il fallut regagner le poſte qui lui avoit été aſſigné comme une ſauve-garde qu'elle ne pouvoit abandonner, ſoit pour aller en avant, ſoit pour retourner ſur ſes pas, ſans s'expoſer aux inſultes d'une populace en fureur.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Le plus ſûr eût été de demander au prince une eſcorte qui la conduisît en

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

Arragon ; mais le conseil de Barcelone voulut profiter de la situation fâcheuse où elle avoit eu l'imprudence de se mettre pour imposer au roi les conditions les plus dures & les plus honteuses : en voici les principaux articles :

I. Que le roi ratifieroit & déclareroit légitime tout ce qui avoit été fait, soit par les états, soit par les communautés des villes, ou par les personnes particulieres, en faveur du prince ; & quiconque y trouveroit à redire, seroit poursuivi à main-armée comme un ennemi de la nation.

II. Que dom Jean de Beaumont qui avoit été arrêté avec le prince, seroit incessamment remis dans la Viguerie de Lérida, & que le roi auroit égard au sauf-conduit qu'il lui avoit accordé pour se rendre aux états.

III. Que tous ceux qui avoient été du conseil du roi depuis le jour de la détention du prince jusqu'au jour de sa liberté, seroient privés de leurs charges & déclarés incapables d'en jamais posséder aucune.

IV. Que le prince seroit reconnu par serment pour héritier de la couronne, & qu'en cette qualité il seroit déclaré lieutenant-général dans toute l'étendue de la domination arragonoise.

V. Que dès-à-préſent il auroit l'adminiſtration de la Catalogne, & des comtés de Rouſſillon & de Cerdaigne, avec le pouvoir d'aſſembler les états ; le roi ne s'y réſervant que le titre de ſouverain, ſans en avoir ni l'autorité, ni la juriſdiction, ni les revenus. ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

VI. Que jamais on ne pourroit faire le procès à aucun prince de la maiſon royale, ſans l'intervention & le conſentement des états de la principauté.

VII. Que la comteſſe de Foix ſortiroit de Navarre, & que le gouvernement général de ce royaume, les gouvernemens particuliers des villes ou des citadelles, les places dans le conſeil & les premieres dignités de la magiſtrature ſeroient donnés à des ſujets d'Arragon, de Valence ou de Catalogne, qui obéiroient au roi pendant ſa vie, ſous le ſerment de ne point reconnoître d'autre héritier que le prince après la mort du roi.

VIII. Moyennant & après l'exécution de ces articles, les Catalans s'engageoient à évacuer Fraga, à retirer leurs troupes des frontieres d'Arragon ; & à obtenir du roi de Caſtille qu'il rappellât les ſiennes d'Arragon, de Navarre & de Catalogne.

Quelque humiliant que fût ce traité, dom Jean fut obligé de le ſigner après

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

bien des difficultés & des délais ; la reine étoit exposée de jour en jour à de plus grands dangers, parce que le prince étant tombé dans une espece de langueur à son arrivée à Barcelone, & la santé s'affoiblissant tous les jours de plus en plus, le peuple accusoit cette princesse de l'avoir empoisonné pour assurer la couronne à son fils : d'un autre côté, les troupes Castillanes faisoient de grands progrès en Navarre, & de plus la maladie de dom Carlos donnoit espérance au roi qu'il ne tarderoit pas à être quitte de sa parole.

Le ressentiment que le roi de Castille avoit eu de la conspiration des grands de son royaume, & des menées secretes du roi d'Arragon, le tira pour quelque temps de la molle indolence où il avoit croupi jusqu'alors. Il parut homme pendant deux ou trois ans, & il fit même assez bien le personnage de roi. Les Maures avoient rompu la paix la campagne précédente. On les avoit fait repentir de s'être livrés trop imprudemment à l'ardeur guerriere du jeune Albohacen, fils aîné du roi de Grenade ; Rodrigue Ponce, fils du comte d'Arcobriga, les avoit défaits ; & tandis que ce capitaine & les autres commandans des places circonvoisines ravageoient les environs de Grenade, dom Jean de Gusman, premier

mier duc de Medina Sidonia, ſe préparoit à une conquête, dont la tentative avoit coûté la vie quelques années auparavant au comte de Niebla ſon pere. Suivi d'un grand nombre de ſes vaſſaux & ſoutenu par un corps de gendarmerie que le roi lui avoit envoyé, il affama pendant cette campagne la ville & le château de Gibraltar, qu'il prit la campagne ſuivante; en même temps Archidona ſe rendit au grand-maître de Calatrava, & les Grenadins fatigués de leurs pertes demanderent la paix, qu'ils obtinrent dans la ſuite en laiſſant au roi ſes conquêtes avec le titre de roi de Gibraltar, qu'Abomélic, fils d'un roi de Maroc, avoit porté un ſiecle auparavant.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Pendant que le roi dom Henri faiſoit la guerre aux Maures avec tant de ſuccès par ſes lieutenans, il étoit en perſonne à la tête d'une armée ſur les frontieres d'Arragon, animant les Beaumontois d'une part, & les Catalans de l'autre, envoyant des ſecours de tous côtés, répandant la terreur & l'eſprit de révolte juſque dans Sarragoſſe, & forçant le roi dom Jean à accorder au prince ſon fils, non-ſeulement la liberté, mais encore toutes les prérogatives de ſa naiſſance, la ſûreté de ſa perſonne & le choix d'une épouſe. Il conduiſit enſuite ſon ar-

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

mée en Navarre, où après avoir obligé dom Jean lui-même & le bâtard Alphonse son fils à lever le siege de Lumbieres, il prit les fortes places de San-Vincenté de la Guardia, de los Arcos & de Viane. Un peu de constance l'auroit rendu maître de toute la Navarre ; mais il commençoit à s'ennuyer du métier de conquérant, & les ministres gagnés par le roi d'Arragon le portoient à écouter des propositions de paix.

Le marquis de Villéna, dont le zele & la fidélité auroient dû être si suspects depuis la conspiration, avoit repris la premiere place dans la confiance de son maître ; Fonséca qui avoit été promu à l'archevêché de Compostelle, pour récompense de l'avis salutaire qu'il avoit donné, étoit écarté du conseil ; & son rival, l'archevêque de Tolede, le supplantoit insensiblement, de sorte que l'on vit bientôt à la tête du gouvernement ceux-mêmes qui avoient fait des complots contre leur souverain. Ce changement de ministere donnoit de grandes espérances au roi d'Arragon, & les lettres de l'amirante l'assuroient que ses amis auroient soin de détourner l'orage dont il étoit menacé ; en effet, Henri quitta bientôt la Navarre, où il laissa seulement des garnisons, & un petit corps de trou-

pes ſous le commandement de dom Jean de Mendoze.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Sur ces entrefaites, dom Louis de Beaumont & dom Jean de Cardone arriverent à la cour de Caſtille avec des lettres du prince dom Carlos, par leſquelles il remercioit le roi de lui avoir ſauvé la liberté & la vie, & il le conjuroit de mettre le comble à ſes bienfaits, en concluant ſon mariage avec l'infante Iſabelle, qui ſeroit entr'eux le nœud d'une alliance inviolable. Les deux ambaſſadeurs diſſimulerent avec ſoin l'état où ſe trouvoit la ſanté de leur maître, on convint des articles; le prince en ayant reçu communication, les ratifia, & ſur le champ il envoya un nouvel ambaſſadeur en Caſtille pour aller complimenter l'infante ſa future épouſe, & la reine douairiere. Cette princeſſe depuis la mort du roi ſon mari, s'étoit retirée à Arévalo uniquement occupée de l'éducation de ſes enfans, & ne paroiſſant à la cour que lorſque la bienſéance ou les ordres du roi l'y appelloient indiſpenſablement; l'ambaſſadeur y fut conduit par l'évêque d'Aſtorga, qui eut ordre du roi de le préſenter à l'infante & à la reine: l'accueil fut très-favorable; mais comme l'infante n'étoit encore que dans ſa onzieme année, il fallut s'en tenir à

ANNEES de J. C. 1461, & suiv.

des promesses réciproques qui furent sinceres de part & d'autre, mais qui n'eurent pas d'effet par la mort de l'infortuné dom Carlos, qui arriva peu de temps après, lorsqu'il commençoit à surmonter sa mauvaise fortune.

Les trois ambassadeurs s'en retournerent à Barcelone fort satisfaits de leur négociation; en arrivant, ils trouverent la consternation répandue dans tous les ordres, parce que le prince étoit tombé dans un état à faire désespérer de sa guérison. L'intérêt avoit autant de part à cette douleur publique que la tendresse & la compassion; aussi n'y en eut-il jamais une plus générale & plus vive; le commerce avoit cessé, tous les travaux étoient interrompus, les tribunaux dans le silence, les maisons désertes & les églises remplies d'un peuple innombrable, qui par des vœux publics, par des offrandes, par des prieres & par des larmes demandoit à Dieu la conservation du prince & le salut de la patrie.

Les magistrats & ceux qui étoient à la tête des affaires, chercherent à prendre des mesures qui leur assurassent le fruit ou du moins l'impunité de leur révolte; ils proposerent au prince mourant d'épouser Dogna Brianda Vaca qui avoit été sa maîtresse, afin que le mariage

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

subséquent légitimât dom Philippe de Beaufort, son fils naturel, qui étoit en Catalogne avec sa mere; ils promettoient de le reconnoître en conséquence de cette légitimation pour leur prince, & d'appuyer de toutes leurs forces ses droits à la succession entiere; mais le malade à qui les approches de l'Éternité donnoient des vues plus épurées, ne voulut rien faire qui sentît la vengeance, ou qui justifiât ses foiblesses. Il se reprocha, il désavoua même dans une espece de confession publique, avec les marques du repentir le plus sincere, l'emportement qui lui avoit fait prendre les armes contre son pere; il en demanda pardon en présence de toute sa cour, qu'il voulut rendre témoin de son repentir, parce qu'elle avoit été complice de sa désobéissance; il déclara en même temps qu'il pardonnoit de tout son cœur à tous ceux qui l'avoient offensé. Ensuite ayant fait rester auprès de lui dom Jean de Beaumont, dom Jean d'Ixar, dom Jean de Cardone, les conseillers de Barcelone, & le pere Pierre de Rueralte, dominicain, son confesseur, il leur mit entre les mains son testament, dont il les faisoit exécuteurs.

Ce testament ne contenoit que trois articles : dans le premier, il instituoit

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

pour ſon héritiere au royaume de Navarre, la princeſſe Blanche, conformément aux diſpoſitions du roi ſon aïeul & de la reine ſa mere. Dans le ſecond, il léguoit au roi ſon pere mille florins qui lui devoient être payés par la princeſſe ſon héritiere. Dans le troiſieme, il diſpoſoit de tous ſes biens libres par portions égales en faveur de ſes enfans, qu'il déclaroit être au nombre de trois, dom Philippe de Beaufort & Dogna Anna, qu'il avoit eues en Navarre, dom Juan, qui étant né en Sicile environ deux ans auparavant, avoit été le fruit de ſes dernieres amours.

Ainſi mourut le vingt-troiſieme ſeptembre, dans la quarante-unieme année de ſon âge, dom Charles de Navarre, prince de Viane, que la haine de ſon pere, les perſécutions de ſa belle-mere, & l'amour des peuples ont rendu ſi célebre dans l'Hiſtoire d'Eſpagne. Je n'ai garde de juſtifier ici des démarches que la religion lui fit condamner en mourant; mais plus il a fait paroître de délicateſſe ſur ſes devoirs, plus on eſt attendri ſur la cruauté du ſort qui le tint ſi long-temps dans la triſte néceſſité d'abandonner des droits légitimes, ou de devenir criminel en les ſoutenant.

Sa mort jeta les Catalans dans une ex-

trême perplexité ; ils avoient deux partis à prendre, ou de perſévérer dans leur révolte, ou de recourir à la clémence de leur ſouverain. Après une aſſez courte délibération, le dernier avis fut ſuivi en y mettant un tempérament. Les états d'Arragon étoient aſſemblés à Catalajud, on y avoit reçu la nouvelle de la mort du prince, & le roi en l'annonçant à l'aſſemblée, lui avoit demandé ſur le champ qu'elle reconnût l'infant Ferdinand pour héritier de la couronne, avec le titre de prince de Girone & la qualité de lieutenant-général de l'état. La cérémonie en avoit été faite, & le roi prenoit des meſures pour la rendre générale dans tous les pays de ſa domination, lorſqu'il lui vint une députation du conſeil de Barcelone. ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Cette compagnie qui tenoit la place, & qui prétendoit avoir toute l'autorité des états aſſemblés, ſupplioit le roi de lui envoyer le prince Ferdinand ſon fils, elle promettoit de le reconnoître elle-même, & de le faire reconnoître dans toute l'étendue de la principauté en qualité de prince héréditaire & de lieutenant-général : mais elle faiſoit ſouvenir dom Jean, que par le dernier traité, il s'étoit engagé à ne point entrer perſonnellement en Catalogne, à moins que les états ne l'y appellaſſent.

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

La propoſition étoit embarraſſante ; la prudence ne permettoit pas de livrer un enfant de dix ans, héritier de la couronne, à une nation révoltée. C'eût été perpétuer la révolte que de prétendre l'y conduire. Un refus étoit également dangereux. Pour éviter ces divers inconvéniens, la réſolution fut priſe de faire partir le prince ſous la conduite de la reine, qui ſuppléant à l'inhabilité de ſon âge exerceroit en ſon nom la lieutenance-générale, & gouverneroit la principauté ; encore jugea-t-on à propos d'en faire un myſtere aux Catalans, de peur que leur indiſpoſition contre la reine ne les déterminât à une réſiſtance, qu'ils n'oſeroient peut-être faire lorſque cette princeſſe leur préſenteroit ſon fils.

Les députés furent donc congédiés avec promeſſe que le jeune prince ne tarderoit pas à les ſuivre ; en effet, au commencement de novembre, la reine & dom Ferdinand entrerent en Catalogne. Lérida, où les derniers états s'étoient tenus, leur rendit à leur entrée les honneurs ſouverains, accompagnés des démonſtrations de la joie la plus grande. Le prince y jura l'obſervation des loix & des privileges de la nation ; il y reçut à ſon tour le ſerment des différens ordres ;

& dès-lors il commença à exercer la lieutenance-générale avec la même autorité que le roi préſent auroit eue. De Lérida, la reine & l'infant ſe rendirent à Notre-Dame de Monſerrat, où ayant donné avis de leur arrivée au conſeil de Barcelone, ils en reçurent une députation qui ne dut pas plaire à la reine. Les magiſtrats ſupplioient dom Ferdinand de différer ſon entrée dans leur ville, & de reſter à Monſerrat juſqu'à ce qu'ils euſſent délibéré ſur la forme du ſerment qu'ils devroient lui rendre. La reine informée d'ailleurs qu'il ſe formoit un parti contre elle pour l'exclure du gouvernement, & même pour lui défendre l'entrée de la ville, n'eut point d'égard à leur repréſentation; elle crut devoir bruſquer cette affaire, & ſon intrépidité lui réuſſit. Elle parut donc avec ſon fils aux portes de Barcelone, avant que le conſeil eût pris une derniere réſolution. La ſurpriſe déconcerta les mutins; les plus modérés vinrent au-devant d'elle. Le peuple, qui deux heures auparavant lui donnoit les plus horribles malédictions, l'appellant tout haut la meurtriere de dom Carlos, reſpecta le courage avec lequel elle bravoit ſa fureur. On alla droit à la ſalle du conſeil, où étant entrée, elle préſenta ſon fils aux députés des trois

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

ordres, lui fit prêter le ſerment, & déclara qu'en qualité de tutrice du prince, elle ſe chargeoit du gouvernement de la principauté.

Je ne ferai point ici le caractere de cette princeſſe, ſes actions la définiſſent. La ſoumiſſion des Barcelonois ne fut pas l'unique ſervice qu'elle rendit dans cette conjoncture au roi ſon mari & au prince ſon fils. La paix qui ſe conclut peu de temps après avec la Caſtille fut encore ſon ouvrage; par ſes intrigues & par l'entremiſe de l'amirante ſon pere, elle avoit eu l'adreſſe de mettre dans ſes intérêts preſque tous les miniſtres de ce royaume. Le marquis de Villéna qui gouvernoit plus abſolument que jamais, lui étoit entiérement dévoué, elle en avoit fait la conquête dans un voyage que ce ſeigneur avoit fait à Sarragoſſe, en qualité de plénipotentiaire de ſon maitre, depuis la mort de dom Carlos. Les préliminaires de la paix entre les deux rois avoient été réglés dès-lors, ou pour mieux dire la paix avoit été conclue, & les conférences qui ſe tinrent dans la ſuite, ne furent que de vaines formalités que les miniſtres Caſtillans crurent devoir obſerver pour déguiſer leur trahiſon.

Par le traité qui fut ſigné & ratifié

de part & d'autre, le roi d'Arragon obtint ce qu'il voulut, & beaucoup plus qu'il n'auroit oſé ſouhaiter. On n'exigea point de lui qu'il renonçât à ſes prétentions en Caſtille. On lui laiſſa l'entiere diſpoſition de la Navarre. Les troupes Caſtillanes qui étoient dans ce royaume eurent ordre d'en ſortir. On rappella en même temps toutes celles qui étoient en Catalogne ou en Arragon ; & dom Jean en fut quitte pour laiſſer en ſequeſtre les places de la Guardia, de los Arcos, de San-Vincenté & de l'Arraga; encore même lui accorda-t-on des ſûretés pour leur reſtitution, en ſtipulant un ſequeſtre réciproque de deux villes Caſtillanes; ſavoir : Lorca dans le royaume de Murcie, ſur les frontieres de Valence, & Cornago dans le territoire de Soria, ſur les frontieres d'Arragon.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

La ſoumiſſion forcée des Catalans & cette paix artificieuſe avec le roi de Caſtille, ne furent pas de longue durée. La guerre civile & la guerre étrangere aſſaillirent de nouveau le roi dom Jean dès l'année ſuivante avec plus de fureur & de danger que jamais. Nous en verrons dans la ſuite les cauſes, les circonſtances, les progrès & l'iſſue ; mais pour ne pas laiſſer plus long-temps mes lecteurs en ſuſpens, je crois devoir termi-

ANNÉE de J. C. 1461, & suiv.

ner l'histoire de l'infortuné dom Carlos, par le récit un peu anticipé des malheurs & de la mort tragique de l'infante Blanche, à qui le prince avoit transmis ses droits sur la couronne de Navarre aussitôt après la mort du prince de Viane. Le rôi d'Arragon craignant qu'elle ne se retirât en Navarre, où les Beaumontois n'auroient pas manqué de la reconnoître pour leur souveraine, la fit enlever de Sarragosse : pendant cinq ou six mois on la promena sous bonne escorte de province en province, & de citadelle en citadelle, afin de rompre par cette instabilité toutes les mesures que ses amis auroient pu prendre pour la mettre en liberté.

Pendant ce temps-là, le comte de Foix traitoit du mariage de son fils aîné, avec Magdelaine de France, sœur de Louis XI, qui venoit de succéder au roi Charles VII. Louis XI n'accordoit la princesse au jeune Gaston de Foix, que sous la promesse qu'il seroit déclaré héritier du royaume de Navarre. Or, cette déclaration ne pouvoit avoir lieu, à moins que l'infante Blanche qui étoit l'aînée de la comtesse de Foix ne se fît religieuse, ou que le roi son pere ne la mît entre les mains du comte & de la comtesse, qui l'empêcheroient de se marier; ce dernier

expédient fut d'autant plus goûté par le roi d'Arragon, qu'il étoit bien aiſe d'éloigner Blanche de la vue des Navarrois, & que d'ailleurs on le flattoit d'une alliance étroite avec la France, dont les ſecours joints aux troupes du comte de Foix, auroient bientôt mis à la raiſon tous ceux qui refuſeroient de ſe ſoumettre à ſon autorité. ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Il prit donc la réſolution de ſacrifier ſa fille aînée à l'ambition de ſa cadette, & à la conſervation de ſon autorité dans la Navarre, où le comte & la comteſſe de Foix lui abandonnoient le pouvoir ſouverain pour tout le temps de ſa vie; mais il n'étoit pas aiſé de tranſporter la princeſſe hors d'Eſpagne. On eut d'abord recours à l'artifice; le roi l'ayant fait venir à Olite, ſe ſervit d'un prétexte pour l'engager à faire d'elle-même & ſans violence le voyage au-delà des monts. Il lui fit dire par une perſonne qui avoit part à ſa confiance, que le roi de France l'avoit fait demander en mariage pour le duc de Berri ſon frere; qu'il partiroit bientôt pour une entrevue que ce monarque lui avoit propoſée ſur la frontiere de Béarn & de Navarre, qu'elle ſe préparât à le ſuivre, parce que ſon deſſein étoit de la conduire lui-même au prince ſon époux, & de pro-

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

fiter de cette entrevue pour conclure un mariage qui lui étoit ſi avantageux.

Blanche malgré l'attention de ſes gardes avoit été inſtruite de ce qui ſe tramoit contre elle; elle vit donc le piege dès qu'on le lui tendit; & ſans balancer elle fit réponſe au roi, qu'elle ne feroit point ce voyage, parce que quelque grands que fuſſent ſes malheurs, elle ne pouvoit ſe réſoudre à devenir homicide d'elle-même. Enſuite, ſoit que le roi vînt la voir dans l'eſpérance de la faire condeſcendre à ſes volontés, ſoit qu'elle eût obtenu d'aller elle-même lui rendre une viſite, elle ſe jeta à ſes pieds, & les arroſant de ſes larmes, elle le conjura dans les termes les plus tendres de la regarder encore comme ſa fille, & de ne la pas livrer à ſes plus cruels ennemis. Dom Jean ſoutint à ſon égard le même caractere d'inflexibilité qu'il avoit toujours conſervé à l'égard de ſon fils. Il la quitta ſans lui rien répondre; & dès le ſoir même ayant doublé ſa garde, il donna ordre au plus dur de ſes officiers de l'enlever de force, & de la conduire en diligence vers les Pyrénées.

Péralta, c'eſt le nom de l'officier, qui étoit un des plus grands ſeigneurs de Navarre, la transféra cette nuit-là même dans un château qui lui appartenoit ſur

le chemin d'Olite à Roncevaux ; le lendemain matin lorſqu'il entra dans ſa chambre, pour lui annoncer ſon départ : » Chevalier, lui dit-elle, ayez compaſſion de la plus malheureuſe princeſſe » qui fut jamais dans le monde ; ſouvenez-vous des bienfaits que vous » avez reçu du roi mon aïeul, & de la » reine ma mere ; vous pouvez aujourd'hui vous acquitter envers moi de » tout ce que vous leur devez ; un temps » viendra que mon pere lui-même vous » ſaura gré de m'avoir accordé la grace » que je vous demande. Je n'exige pas » que vous me rendiez la liberté ; gardez-moi dans ce château, j'y demeurerai toute ma vie ; mais ne prenez » point ſur vous la honte de m'avoir » menée dans un exil où l'on abrégera » mes jours comme on a abrégé ceux de » mon frere «. Ces dernieres paroles que le nouvel hiſtorien rapporte d'après un mémoire fort ancien, font ſentir que Blanche ne douta point que ſon frere n'eût été empoiſonné, & qu'elle ne dût bientôt l'être. Péralta ne ſe laiſſa point fléchir : il continua ſa route ; mais malgré ſa vigilance, la princeſſe trouva moyen de laiſſer à Roncevaux une proteſtation contre la violence qu'on lui faiſoit. Dans cet écrit qui eſt daté du

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

vingt-troiſieme avril 1462, elle déclare qu'ayant appris qu'on veut la mettre entre les mains du roi de France ou du comte de Foix, pour tirer d'elle une rénonciation forcée à la couronne de Navarre, en faveur de l'infante Éléonore, comteſſe de Foix, ou de l'infant Ferdinand d'Arragon; elle déſavoue par avance les actes qui pourroient paroître dans la ſuite ſous ſon nom, & même avec ſa ſignature. Elle proteſte en particulier de nullité contre toute rénonciation qu'elle auroit faite en faveur de ſa ſœur Éléonore, des enfans de ſa ſœur, de l'infant dom Ferdinand, ou de toute autre perſonne: *Si ce n'eſt*, ajoute-t-elle, *que ce ne fût en faveur du roi de Caſtille, ou du comte d'Armagnac.*

Ce dernier étoit du ſang de Navarre par ſa mere. Le roi de Caſtille n'avoit aucun droit à la ſucceſſion de Blanche; mais le déſeſpoir où elle ſe trouvoit, l'obligea de donner des marques de tendreſſe à un prince qui l'avoit répudiée; pour l'intéreſſer dans ſa cauſe, elle lui écrivit même, ſi nous en croyons Mariana; & elle n'eut point honte de le faire ſouvenir, qu'elle avoit été ſon épouſe, afin qu'un reſte d'amitié & le ſoin de ſa propre gloire, l'excitât à la protéger ſi elle vivoit encore quelque temps, ou

du moins à venger ſa mort & celle de ſon frere. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que trois jours après ayant été conduite de Roncevaux à St-Jean-Pié-de-Port, elle expédia encore dans cet endroit une procuration, par laquelle elle donnoit pouvoir au roi de Caſtille, au comte d'Armagnac, au comte de Lérin, à dom Jean de Beaumont, & à ſon intendant Pérez de Irurita, de traiter de ſa liberté par tous les moyens poſſibles, & de conclure même, s'il étoit beſoin, ſon mariage avec tel roi, ou tel prince qu'ils jugeroient à propos. ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Enfin lorſqu'on lui eut annoncé qu'il y avoit ordre du roi de la mener en Béarn, & de la livrer aux officiers du comte & de la comteſſe de Foix, ne doutant plus alors qu'on ne dût bientôt la faire mourir, elle fit une ceſſion ou une donation *entre-vifs* du royaume de Navarre & de tous les autres états qui lui appartenoient, au roi de Caſtille dom Henri qu'elle appelle ſon cher couſin, déclarant que le motif qui l'engage à lui tranſporter ſes droits, c'eſt que perſonne n'eſt plus en état que ce prince de la délivrer de la tyrannie où elle va être expoſée, de venger ſa mort, & d'enlever à ſes meurtriers le fruit de leur crime. Cette donation, qui eſt en même temps

ANNÉES de J. C 1461, & suiv.

une exhérédation expreſſe de la comteſſe Éléonore, eſt datée de St-Jean-Pié-de-Port le dernier jour d'avril.

Depuis ce jour-là l'infante Blanche ne donna plus aucun ſigne de vie. Péralta, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu du roi, la remit au captal de Buch, qui l'enferma dans le château d'Ortez, où deux années d'abandon & de ſouffrances n'ayant pu terminer ſa malheureuſe deſtinée, la comteſſe lui fit donner du poiſon par une de ſes femmes qu'elle avoit miſe auprès d'elle pour la ſervir. Tous les hiſtoriens Eſpagnols conviennent de cet empoiſonnement ; quelques-uns prétendent qu'il fut commis peu de temps après l'arrivée de Blanche, mais qu'on eut grand ſoin de cacher ſa mort précipitée, pour ne pas augmenter les ſoupçons déja trop répandus, que la mort de dom Carlos avoit eu le même principe. Le ſecond crime en effet eſt un grand préjugé pour le premier ; & quoique les Eſpagnols en rejettent toute la haine ſur le comte & ſur la comteſſe de Foix, la plus grande partie en rejaillit ſur le roi d'Arragon, que ſon reſſentiment porta à de cruelles extrêmités, & ſur la reine, qui avoit trop de raiſons de ſouhaiter la mort du prince & de la princeſſe, & qui avoit marqué trop d'animoſité contre eux,

pour qu'on ne la ſoupçonnât pas de l'avoir procurée.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Les Beaumontois ne révoquerent point en doute ce double attentat, auſſi ne voulurent-ils point reconnoitre la comteſſe Éléonore pour leur princeſſe. Leur refus expoſa la Navarre à de nouvelles guerres civiles, pendant leſquelles on vit dans la ſuite le comte de Foix s'ennuyer de la trop longue vie du roi d Arragon, ſon beau-pere, lui diſputer, & lui arracher même à la fin ce qui lui reſtoit d'autorité dans ce miſérable royaume. Il n'eut cependant jamais le titre de roi, & après ſa mort, *Dieu qui revoit l iniquité des peres, & qui punit leurs crimes juſqu'à la quatrieme génération*, exterminа ſa poſtérité, & fit paſſer le ſceptre par différentes révolutions dans des maiſons étrangeres.

Dom Jean fut plus heureux perſonnellement, parce qu'il eut le plaiſir de voir le prince Ferdinand ſon fils maître du royaume de Caſtille; mais il fut auſſi malheureux dans ſa poſtérité, puiſque ſon nom fut éteint dès la ſeconde génération, & que ſes états, auſſi-bien que toutes les conquêtes de ſon fils, paſſerent dans une maiſon encore plus étrangere à l'Eſpagne, que celles qui hériterent de la Navarre.

ANNÉE de J. C. 1461, & suiv.

Ainſi la réunion des royaumes de Caſtille, d'Arragon & de Navarre, qui ſe ſeroit faite dans la perſonne de dom Carlos, & par les droits de la naiſſance, & par le mariage qu'il avoit arrêté avec l'infante Iſabelle que la Providence deſtinoit au trône de Caſtille, fut renverſée par l'ambition d'une marâtre, par les intrigues d'une ſœur, & par l'aveugle prédilection d'un pere, qui ſacrifia ſa gloire, ſa tendreſſe, la vie de ſes enfans, & l'élévation de ſa maiſon à l'injuſte reſſentiment que deux femmes lui avoient inſpiré. Il faut à préſent que je développe par quels reſſorts le prince Ferdinand devenu le ſucceſſeur des droits de ſon frere à la couronne d'Arragon, ſuccéda auſſi à ſes eſpérances ſur la couronne de Caſtille; & pour le bien faire, je vas commencer le livre ſuivant par le récit exact d'un événement qui par lui-même auroit dû empêcher la réunion des deux royaumes ſur la tête de Ferdinand & d'Iſabelle, & qui par les ſuites & la bizarrerie de ſes circonſtances en fut la cauſe, ou du moins le prétexte.

LIVRE HUITIEME.

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

ON ne doutoit plus en Castille de l'impuissance du roi Henri ; douze années d'un mariage infructueux avec Blanche de Navarre, l'éclat qu'avoit fait son divorce, les raisons qu'on en avoit apportées, l'indiscrétion de ses maîtresses, le témoignage de ceux qui étoient les ministres ou les complices de ses débauches ; la stérilité de la nouvelle reine depuis six ans qu'il avoit épousée, & l'indifférence dans laquelle ils vivoient l'un pour l'autre, ne permettoient pas de penser que jamais ils dussent avoir des enfans qui leur succédassent.

Cependant vers le milieu de la campagne de 1461, lorsque le roi étoit dans le fort de ses conquêtes en Navarre, un courier vint lui annoncer que la reine qu'il avoit laissée à Aranda, se trouvoit grosse. Il en publia lui-même la nouvelle dans son armée, qui faisoit alors le siege de Viane ; & dès qu'il se fût rendu maître de cette place, il rentra en Castille, où ayant d'abord visité la reine, il la fit transporter à Madrid dans une litiere à bras. Après avoir donné de bons ordres pour la sûreté & pour la commodité du

ANNÉES de J. C 1461, & suiv.

voyage, il prit les devants & se rendit dans cette ville, où depuis quelque temps il avoit fixé sa cour. Ce fut-là qu'il reçut les ambassadeurs de dom Carlos, qui venoient pour conclure le mariage de leur prince avec l'infante Isabelle ; il y apprit ensuite sa mort, & sur le champ il envoya un ordre à ses généraux de faire arborer les étendards de Castille sur les remparts des villes qui avoient été soumises en Navarre, résolu d'annexer à sa couronne ce qu'il avoit conquis au nom du prince de Viane son allié.

Si Fonseca, archevêque de Compostelle, avoit encore été dans le ministere, la guerre eût été poussée avec vigueur, & les troupes Castillanes appuyant la faction de Beaumont, auroient enlevé au roi d'Arragon ce qui lui restoit de places en Navarre ; mais le marquis de Villéna, que le prélat avoit perdre, se servit de l'ancien ascendant qu'il avoit sur l'esprit de son maître pour le perdre à son tour. Fonseca, malgré la protection de Dogna Guyomare, fut renvoyé dans son diocese ; & pour comble de disgrace, l'archevêque de Tolede, son rival, eut sa place dans le conseil du roi. Celui-ci qui avoit été le promoteur de la conspiration des grands, & qui étoit dans une intime liaison avec l'amirante,

favoriſoit ſecrétement le roi d'Arragon ; & Villéna ſur ces entrefaites ayant été entiérement gagné dans le voyage qu'il fit à Sarragoſſe, ces deux miniſtres détournerent l'orage dont ce prince alloit être accablé, & conclurent la paix aux conditions que j'ai rapportées.

ANNÉES de J. C. 1461, & ſuiv.

Pendant que les conférences ſe tenoient, Henri retombant peu-à-peu dans ſa premiere nonchalance ſur le gouvernement de ſon état, ne s'occupoit que de ſes plaiſirs ; il les varioit d'une maniere bizarre, & jamais homme n'eut des goûts moins conſtans ; tantôt la molleſſe le tenoit enfermé les ſemaines & les mois entiers dans ſon palais avec ſes mignons & ſes maîtreſſes ; tantôt il prenoit l'exercice de la chaſſe, & il le ſoutenoit avec tant de violence & de continuité, que ſes courtiſans ne pouvoient y réſiſter : donnant enſuite dans une eſpece de dévotion, on le voyoit aller d'égliſe en égliſe, ſuivi d'un grand nombre de muſiciens, avec leſquels tenant lui-même ſa partie, il célébroit l'Office divin.

Lorſque les couches de la reine approcherent, il s'appliqua ſérieuſement à en faire les préparatifs ; l'attention qu'il eut pour ſa ſanté, pour la conſervation de ſon fruit, & pour donner à cet événement la ſolemnité la plus grande, per-

ANNÉES de J. C. 1461, & suiv.

suadent qu'il y alloit de bonne foi, & qu'il se croyoit véritablement le père de l'enfant qui alloit naître. Il paroît même en lisant les historiens contemporains, que les grands & le peuple ne se récrierent point alors sur la prétendue supposition qu'on fit tant valoir dans la suite. Les soupçons que la conduite de la reine & ses privautés avec la Cuéva avoient fait naître, s'étoient rallentis, & les sujets étoient sans inquiétude, parce que le roi étoit sans défiance.

La reine douairiere, l'infant Alphonse & l'infante Isabelle furent mandés, la plupart des grands se rendirent à Madrid sur les lettres que le roi leur fit écrire, & la cour se trouva au commencement de l'année 1462 plus nombreuse qu'elle n'avoit encore été depuis que Henri étoit monté sur le trône. Dans les premiers jours de janvier (les historiens n'en ont pas exactement marqué la date) la reine accoucha d'une fille qui fut baptisée huit jours après dans la chapelle du palais, par l'archevêque de Tolede, assisté des évêques de Calahorra, d'Osma & de Carthagene; on la nomma Jeanne du nom de sa mere, & non pas Isabelle comme quelques historiens l'ont cru, sur ce que l'infante Isabelle avoit été sa marraine. La cérémonie

monie se fit avec beaucoup de magnificence, les seigneurs donnerent des fêtes tour-à-tour; mais personne ne se distingua plus dans cette occasion que dom Bertrand de la Cuéva; aussi le roi qui aimoit ce cavalier autant qu'on le soupçonnoit d'être aimé de la reine, choisit-il cette conjoncture pour le mettre au rang des grands du royaume en le faisant comte de Ledesma. ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Les réjouissances publiques durerent jusqu'à l'assemblée des états, qui furent convoqués à Madrid pour le mois de février. La princesse y fut apportée dans son berceau, & quoiqu'elle n'eût pas encore deux mois, le roi voulut que tous les ordres la reconnussent pour héritiere de la couronne, & lui prêtassent serment. L'infant Alphonse & l'infante Isabelle furent les premiers à lui rendre leurs hommages; ils furent suivis de l'amirante de Castille, de l'archevêque de Tolede, du marquis de Villéna, des Manriques, & de plusieurs des seigneurs qui dans la suite firent un crime au roi d'avoir reconnu Jeanne pour sa fille, lorsqu'ils eurent besoin d'un prétexte pour se révolter.

Antoine de Nebrixa, qui nous a donné en latin l'histoire de Ferdinand & d'Isabelle, assure que la plupart de ces sei-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

gneurs & quelques-uns même des députés des villes qui assistèrent aux états de Madrid, firent en secret des protestations contre le serment que le roi exigeoit d'eux avec violence. » Le roi, dit cet auteur, » s'imaginant que l'aveu » qu'il feroit de cet enfant comme étant » de lui, effaceroit la honte que lui causoit son impuissance & l'infidélité de » sa femme, mit en œuvre les caresses, » les récompenses, les prieres & les » menaces, pour engager les grands à » reconnoître cette princesse supposée. » Il gagna de la même maniere des députés du tiers-état qui avoient de la » peine à donner solemnellement une » parole qu'ils étoient résolus de ne » pas tenir ; & comme la cérémonie se » faisoit en public, il y en eut un grand » nombre qui firent des protestations secretes, dans lesquelles ils disoient, que » la crainte du roi leur faisoit faire un » faux serment «. Ces faits ont bien l'air d'avoir été inventés après coup. On ne les trouve point dans les historiens antérieurs, & Mariana qui se récrie sur cette honteuse reconnoissance, ne les a point adoptés ; aussi les motifs qu'on prête ici au roi ont-ils bien peu de vraisemblance, & d'ailleurs l'écrivain qui fait ce récit est d'une partialité qui le jette à

chaque instant dans le panégyrique ou dans l'apologie.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Lorsque les états se séparerent, le roi par l'avis de son conseil retint à la cour son frere & sa sœur ; il mit l'infante auprès de la reine, & il confia l'éducation de l'infant à un cavalier, dont il étoit sûr. La précaution étoit nécessaire pour assurer l'état de la nouvelle princesse & la tranquillité du royaume. L'archevêque de Tolede, afin de donner idée de son ministere, employoit chaque semaine un jour à la décision des procès qui étoient portés au conseil du roi. Le marquis de Villéna laissa à son collegue le soin de la justice, tandis qu'il ménageoit une entrevue de son maître avec le roi d'Arragon pour la confirmation réciproque des articles de paix qu'il avoit réglés entr'eux ; dom Jean avoit promis de se rendre à Tudele sur la frontiere ; Villéna proposa au roi d'aller à Alfaro, & le voyage fut déterminé. La reine accompagna le roi jusqu'à Aranda sur la riviere de Duéro ; elle séjourna dans cette ville pendant que les deux rois se donnoient l'un à l'autre des sûretés, & convenoient du temps & de la maniere d'exécuter leur traité. Ils étoient d'accord lorsqu'on vint annoncer au roi de Castille que la reine avoit pensé mou-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

rir d'une fausse couche, qui lui avoit été causée par un accident singulier. Comme elle se reposoit dans sa chambre l'après-midi, un rayon de soleil se dardant sur elle à travers la convexité d'une vître, mit le feu à sa chevelure, le saisissement la fit accoucher sur le champ d'un garçon, dont elle étoit grosse de trois mois. La violence de cet accouchement, le chagrin de perdre un fils, la crainte de n'en plus avoir, & le danger qu'elle courut d'être brûlée toute vive, comme cela seroit arrivé si ses femmes ne l'avoient secourue, firent sur elle une impression qui la mit à l'extrêmité. Le roi arriva lorsqu'elle commençoit à reprendre ses forces, & bientôt le souvenir de ce malheur fut effacé par une fête que le roi donna à toute la cour, pour célébrer les noces du nouveau comte de Ledesma, qu'il marioit avec une des filles du marquis de Santillane, de la maison de Mendoze. De Caraca, où la fête s'étoit passée, la reine alla tenir sa cour à Ségovie, & le roi, suivi d'une partie des seigneurs, se rendit à Atiença, où il prit pendant quelque temps le divertissement de la chasse. Dans cette ville il reçut une ambassade, à laquelle il ne s'attendoit pas. Un cavalier Barcelonois qui se nommoit Coponés, arriva en habit dé-

guiſé, mais avec de bonnes lettres de créances, ſignées des magiſtrats de Barcelone & du conſeil de la députation, qui repréſentoit les états de la principauté. La commiſſion dont il étoit chargé demandoit une mûre délibération ; le roi en examina les propoſitions avec ſon conſeil ; mais avant que de les expoſer auſſi-bien que la réponſe du roi, il eſt à propos de raconter ici ce qui s'étoit paſſé dans la Catalogne depuis que la reine d'Arragon y avoit conduit le prince Ferdinand ſon fils.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Cette princeſſe, dont la fermeté ſavoit ſe plier aux careſſes & à l'inſinuation, lorſque ces moyens lui paroiſſoient néceſſaires, s'étoit d'abord appliquée à gagner les conſeillers de Barcelone, qui gouvernoient le peuple de cette grande ville, & les membres du conſeil qu'on appelloit *la députation*, parce qu'il étoit compoſé des députés des trois ordres, à qui les derniers états de la principauté avoient confié le ſoin de veiller aux intérêts de la nation. Son but étoit d'en mettre un aſſez grand nombre dans le parti du roi, pour faire paſſer à la pluralité des voix dans une aſſemblée générale, qu'on l'inviteroit à venir lui-même tenir de nouveaux états, & donner une forme tranquille au gouverne-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

ment de la principauté. Ce projet ne réuſſit pas ; les magiſtrats & les députés s'obſtinerent à exclure le roi, par la crainte qu'ils avoient, que ſi jamais il reprenoit l'autorité ſouveraine, il ne les fît repentir tôt ou tard de l'indépendance où ils s'étoient mis. La reine eut recours au peuple, elle alloit dans les paroiſſes, elle ſe trouvoit aux confraries, elle viſitoit la campagne certains jours d'aſſemblée, & prenant un air de popularité qui engageoit ces bonnes gens à lui porter leurs plaintes, elle y répondoit par une compaſſion artificieuſe, & par des eſpérances d'un meilleur temps, lorſque le roi & elle ſeroient aſſez maîtres pour remédier aux calamités préſentes. Cette adreſſe lui réuſſiſſoit ; les payſans, les gens de métier, & tout le bas étage de la ville ſe remuoient en ſa faveur. Elle en augura ſi bien, qu'elle fit ſavoir au roi, que ſans attendre l'invitation du magiſtrat & des conſeils, il pourroit dans peu venir ſans riſque ſe préſenter aux portes de Barcelone, où elle auroit le crédit de le faire recevoir malgré les chefs de la révolte.

Mais ceux-ci oppoſant la ruſe à l'artifice, firent répandre dans la ville par leurs émiſſaires, que le jour de S. Mathias la reine devoit faire entrer un cer-

tain nombre d'officiers à ſes ordres, qui iroient prendre dans leurs maiſons pluſieurs des principaux citoyens, & que tandis qu'une poignée de mutins qu'elle avoit ſéduits crieroient dans tous les quartiers : *Vive le roi, & meurent les tyrans qui ne veulent pas qu'il vienne*, on conduiroit les défenſeurs de la liberté devant le vice-chancelier qui les condamneroit à mort. Cette découverte qu'ils prétendoient avoir faite, avoit quelque fondement. Les ſyndics des villes s'étoient aſſemblés à Barcelone au nombre de 1200, la plupart aſſez bien intentionnés pour le ſervice du roi. Ce prince qui étoit inſtruit de leurs diſpoſitions, avoit réſolu de hazarder un voyage; & pour en aſſurer le ſuccès, il avoit donné ordre à l'archevêque de Tarragone, au comte de Prades, & à deux autres ſeigneurs, d'entrer un certain jour dans la capitale avec une ſuite nombreuſe. Ce jour-là même il devoit ſe préſenter aux portes bien accompagné, & il eſpéroit que ſa préſence, à laquelle on ne s'attendroit pas, étant ſoutenue du ſuffrage des ſyndics & des cris de la populace, forceroit enfin les plus opiniâtres à le recevoir.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Ces meſures furent rompues : le peuple aiſé à perſuader prit les défiances

ANNÉE de J. C. 1462, & suiv.

qu'on lui inſpiroit ; les ſyndics n'oſerent ſe déclarer, & le conſeil de ville avec celui de la députation devint tellement le maître, que la reine ne ſe crut pas en ſûreté. Pendant ces mouvemens de la capitale, les payſans du Lampourdan s'étoient révoltés contre leurs ſeigneurs, prétendans affranchir leurs terres & leurs perſonnes de certaines redevances qu'ils avoient coutume de leur payer. On ſoupçonnoit la reine de les avoir excités ſous-main à prendre les armes ; pour ſe juſtifier elle s'étoit offerte à aller en perſonne avec le prince ſon fils, les rappeller à leur devoir. Les magiſtrats qui n'étoient pas fâchés qu'elle ſortît de leur ville, la ſommerent de ſa parole, en la menaçant de lever une armée contre ces rebelles, & contre ceux qui les appuyeroient, ſi par ſon autorité elle ne les mettoit à la raiſon : elle ſaiſit ce prétexte pour quitter Barcelone, & pour en tirer le prince Ferdinand, que les magiſtrats qui vouloient gouverner ſeuls, ne regardoient preſque plus comme leur prince.

Ils ſortirent l'onzieme de mars, emmenant avec eux dom Louis Deſpuch, grand-maître de Montéſa, dom Lope Ximénès de Urréa, vice-roi de Sicile, & dom Fernandez de Hérédia, qui formoient le conſeil de la reine. A peine

furent-ils hors des portes, que les députés, de concert avec les magiſtrats, allerent en cérémonie tirer l'étendard de la ville & celui de la principauté, pour les arborer en ſigne de guerre. On expédia des commiſſions pour lever des troupes, & l'on envoya un ordre dans toutes les villes d'armer inceſſamment leurs compagnies, pour courir ſus aux ennemis de l'état. Ce mouvement s'étoit déja communiqué dans le Lampourdan avant que la reine y entrât. Elle ne jugea pas à propos d'expoſer ſon autorité & la perſonne de ſon fils aux inſultes des factieux, dont le nombre groſſiſſoit de tous côtés ; le parti qu'elle prit, fut de s'enfermer dans Girone avec ce qu'elle put ramaſſer d'officiers & de ſoldats fideles. La faction avoit déja fait quelques progrès dans cette ville, mais le ſpectacle d'une reine fugitive, qui tenant ſon fils entre ſes bras, demandoit une retraite & du ſecours à ſes ſujets, attendrit les plus indiſpoſés. Les Gironois la reçurent avec zele, & tous unanimement lui promirent d'expoſer leurs vies & leurs biens pour ſa défenſe, & pour celle du jeune Ferdinand.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Le courier qui porta ces nouvelles au roi d'Arragon, trouva ce prince à Olite dans la Navarre, où après s'être

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

assuré de la paix avec la Castille, il traitoit d'une ligue offensive & défensive avec le roi de France, par l'entremise du comte de Foix son gendre, qui croyoit être sûr de Louis XI, parce qu'il avoit de lui un plein pouvoir pour conclure ce traité, & parce qu'il tâchoit de marier son fils à la sœur de ce monarque. Mais Louis XI, dont la politique cauteleuse cherchoit uniquement ses avantages & l'agrandissement de son état, sans s'arrêter à des égards de liaison ou de famille, avoit dans le même temps un agent secret à Barcelone, qui offroit aux chefs de la nouvelle république le secours de ses armes, s'ils vouloient le reconnoître pour leur protecteur, & lui faire livrer la princesse Blanche, dont il promettoit d'appuyer les droits sur la Navarre.

Le roi d'Arragon qui avoit trop de finesse & d'expérience pour être la dupe d'un jeune politique, se défioit de sa manœuvre qu'il avoit entrevue; mais l'éclat que les Catalans venoient de faire, & le danger où il prévoyoit que la reine & son fils alloient être exposés, l'obligea à faire des avances pour détacher entiérement la France du parti des révoltés, & l'attacher à ses intérêts. Il signa sur le champ le traité de ligue avec les

conditions que Louis XI y avoit miſes ; mais comme dans la triſte ſituation où ſe trouvoient ſes affaires, il avoit beſoin de quelque choſe de plus réel & de plus effectif que les promeſſes générales d'un mutuel ſecours, il voulut avoir une entrevue avec le roi ſon allié. Louis XI en accepta la propoſition, perſuadé qu'il ne pouvoit qu'y gagner dans la conjoncture préſente. Il ne ſe trompoit pas ; dès qu'ils ſe furent rendus, l'un à Sauveterre en Béarn, l'autre à St-Palais dans la baſſe Navarre, la conférence ſe tenant dans une campagne qui ſéparoit ces deux villes ; le roi d'Arragon demanda au roi de France, avec les plus vives inſtances, un ſecours prompt & conſidérable, qui aidât ſes troupes à ſoumettre les Catalans, & à dégager la reine. Louis XI qui n'étoit pas homme à donner rien pour rien, exigea, que dom Jean s'obligeât à lui payer 120,000 écus pour l'indemniſer des frais qu'il auroit à faire, & pour caution de cette ſomme, il demanda les comtés de Rouſſillon & de Cerdaigne en engagement, juſqu'à ce que l'obligation fût totalement acquittée, encore même ſtipula-t-il que la perception des revenus lui tiendroit lieu d'intérêt ſans rien diminuer du capital. Dom Jean n'avoit pas le

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

temps de marchander ; dès la premiere conférence il accorda tout, & il fut encore fort heureux qu'on lui tînt parole.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Le mal avoit beaucoup augmenté, & la sédition étoit presque générale en Catalogne. Roger, comte de Pallars, qui étoit du conseil de la députation, & qui par sa qualité autant que par ses richesses, & par son mérite personnel avoit pris l'ascendant sur ses collegues, leur avoit persuadé, qu'ils ne devoient plus reconnoître ni le roi, ni la maison royale ; on s'accoutume aisément à la souveraine puissance, & on y renonce difficilement. Depuis deux ans les magistrats de Barcelone & les députés des états gouvernoient absolument la principauté, d'abord sous le nom de dom Carlos, & depuis sous l'autorité imaginaire de dom Ferdinand ; l'éloignement du prince & de la reine leur fit naître l'envie de secouer même ce fantôme de soumission. Ils se flatterent qu'ils viendroient à bout de former dans la principauté une république, dont ils seroient les modérateurs & les maîtres. Dans cette vue, ils commencerent par irriter le peuple contre le roi, contre la reine & contre le prince ; on publia de prétendus miracles qui s'opéroient au tombeau du prince de Viane ; la multitude toujours cré-

dule ne révoqua point en doute des merveilles qui leur étoient atteſtées par des hommes, que leur caractere & leur autorité rendoient reſpectables. Dom Carlos fut regardé comme un martyr. Le roi & la reine étoient les tyrans, & le jeune Ferdinand l'idole à laquelle on l'avoit immolé. Cette fiction juſqu'ici n'inſpiroit au peuple qu'une dévotion oiſive envers le nouveau ſaint. Ce n'étoit pas aſſez, il falloit lui inſpirer de la fureur contre ſes maîtres; on y réuſſit bientôt par une impoſture encore plus groſſiere. Le bruit ſe répandit que toutes les nuits l'ame du prince dom Carlos erroit dans les rues, qu'elle jetoit de profonds ſoupirs, qu'elle faiſoit entendre ſes plaintes, & que d'une voix tendre & lamentable, elle demandoit vengeance des cruautés d'une marâtre, qui l'avoit obligée de ſe ſéparer de ſon corps par le poiſon qu'elle lui avoit donné. Les imaginations s'échaufferent; chacun crut entendre pendant la nuit ce qui avoit été répété cent fois pendant le jour. L'illuſion ſe répandit dans la campagne & dans les villes. De toutes les provinces on venoit en armes, pour prendre part à une révolte que la fourberie des chefs avoit trouvé le ſecret de faire regarder comme une guerre de religion. Le comte de Pallars

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

formoit des compagnies à mesure, & les joignant à la milice Barcelonoise & aux troupes qui avoient été levées dans toute l'étendue de la principauté, il en composa bientôt une armée nombreuse, avec laquelle il se disposa à marcher du côté du Lampourdan, sous prétexte de désarmer les payſans rebelles à leurs seigneurs, mais en effet pour assiéger Girone, où il comptoit bien de se rendre maître des personnes de la reine & du prince.

Avant que l'armée s'éloignât, le comte & ses adhérans dans le conseil, crurent devoir faire un exemple sur quelques-uns de leurs collegues, afin de forcer tout ce qu'il y avoit de citoyens accrédités à penser comme eux, ou du moins à en faire semblant. François Pallarés, second conseiller de Barcelone, qui s'étoit opposé à toutes les délibérations séditieuses, fut étranglé dans la prison, avec quatre habitans de marque; leurs corps après l'exécution furent exposés dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, qu'on appelloit *la place du roi*. Le viguier ou juge royal qui les avoit mis une premiere fois en liberté sur une sauve-garde qu'ils lui avoient représentée signée de la reine, fut dégradé de sa charge, & lui-même constitué prisonnier.

L'insolence fut encore poussée plus loin. Il se tint à quelque temps delà une assemblée générale, où le roi & la reine furent déclarés déchus de tous leurs droits sur la principauté & ennemis de l'état. Ferdinand même qui n'avoit encore que dix ans, ne trouva point grace dans la foiblesse & l'innocence de son âge; après lui avoir ôté le titre de prince de Girone, d'héritier de la couronne, & de lieutenant-général de l'état, on prononça contre lui la même condamnation qu'on avoit prononcée contre son pere & sa mere; tant l'esprit de révolte est aveugle dans ses jugemens & outré dans ses résolutions.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Le jour même la déclaration fut publiée avec l'appareil le plus frappant, & sur le champ on en envoya des copies dans toutes les villes & dans toutes les bourgades, afin d'abolir par-tout, ou plutôt afin de mettre en exécration le souvenir de la maison royale. Celui qui contribua le plus à exciter ces sentimens dans le cœur des peuples, fut un moine fanatique, nommé Jean-Christophe Galbés, dominicain natif de Barcelone; il avoit été le plus ardent à prôner les miracles du prince de Viane, dont il faisoit le panégyrique dans toutes les églises & à toutes les conférences, en lui donnant

de ſa propre autorité le titre de *bienheureux*. L'éloge de ſon héros l'avoit engagé peu-à-peu dans des déclamations violentes contre le roi, contre la reine & contre le prince, qu'il peignoit avec les couleurs les plus odieuſes. Fier des applaudiſſemens de la populace & de l'appui des magiſtrats, il oſa monter en chaire après qu'on eût publié la déclaration, & faiſant un abus ſacrilege de ſon miniſtere, il entreprit de montrer par différens paſſages & par des exemples de l'Écriture-Sainte, que le roi & toute ſa famille étoient juſtement exclus du trône, que leurs ſujets étoient non-ſeulement diſpenſés du ſerment de fidélité, mais qu'ils déſobéiroient à Dieu s'ils ſe mettoient en devoir de leur obéir, parce que la ſoumiſſion dans le cas préſent ſeroit une approbation tacite de l'injuſtice & de la cruauté que la loi de Dieu défendoit.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Ne croyant pas en avoir aſſez dit dans ſon ſermon, il fit un livre qu'il eut l'inſolence d'adreſſer au roi. C'étoit un traité ſur les affaires du temps, dans lequel après avoir fait une ſatyre affreuſe du gouvernement de dom Jean, & un éloge magnifique de la fermeté des Catalans, il donnoit pour une doctrine ſûre & orthodoxe cette maxime diabolique, que

le fanatiſme a renouvellée depuis, à la honte de la religion dont il prenoit le maſque; que les ſujets ſont en droit de dépoſer leurs ſouverains lorſqu'ils deviennent tyrans. La condamnation récente que le concile de Conſtance avoit faite d'une propoſition ſemblable, auroit dû le faire penſer plus ſainement; mais dans tous les temps & dans tous les pays il ſe trouve des ſcélérats ou des furieux, qui ſans être arrêtés par les autorités les plus reſpectables, font ſervir la religion aux plus criminels attentats.

ANNEES de J. C. 1462, & ſuiv.

Le zele de Galbés avoit trop bien ſervi le conſeil de Barcelone pour ne pas continuer à le mettre en œuvre; après avoir ſoulevé la capitale, il alla exercer ſon talent ſéditieux dans les villes ſubalternes & juſque dans les villages où ſes ſuccès furent d'autant plus grands que la ſimplicité des auditeurs les rendoit plus faciles à ſéduire. Auſſi vit-on en très-peu de temps un ſoulevement univerſel de tous les ſujets de la principauté, à la réſerve des ſeigneurs, que les raiſonnemens & les déclamations du miſſionnaire n'empêcherent pas de ſe rendre la plupart auprès de leur ſouverain.

Cependant le comte de Pallars, après avoir fait bénir en grande cérémonie les drapaux de ſon armée dans la cathé-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

drale, s'étoit avancé vers Girone; en chemin faisant, il avoit pris le château d'Ostalric, qui appartenoit au comte de Modica; il avoit ensuite battu les paysans du Lampourdan, qui avoient osé venir à sa rencontre, & lui disputer le passage; mais sans perdre le temps à poursuivre des ennemis qu'il jugeoit indignes de sa colere, il alla brusquement investir Girone, dont la prise devoit lui mettre entre les mains deux ôtages précieux, avec lesquels il auroit acheté la liberté & l'indépendance de son pays.

La reine ne fut pas tout-à-fait surprise; mais elle n'avoit pas assez de troupes pour défendre une ville dont l'enceinte étoit fort étendue. Sa confiance fut dans un vieux château, nommé la Gironelle, qui servoit de citadelle à Girone; elle y fit donc entrer tout ce qu'elle avoit de soldats & d'officiers, sous le commandement de dom Louis Despuch, grand-maître de Montésa; & après y avoir mis les vivres & les munitions nécessaires pour une longue défense, elle voulut rester dans la ville avec son fils qu'elle conduisoit par la main dans les rues & aux assemblées, pour gagner la confiance des bourgeois, & pour les engager à se défendre en braves gens qui combattoient pour le salut de leur prince; les

exhortations n'eurent pas un grand effet. Les habitans effrayés ne tinrent pas contre une armée victorieuſe, qui attaqua toutes les portes en même temps. Pallars après quelques heures de combat en força une qui étoit moins bien gardée que les autres ; il trouva encore quelque réſiſtance dans les rues, mais ayant fait entrer la moitié de ſon armée, & l'ayant répandue ſur les remparts, il obligea bientôt les Gironois à crier : *Vive Barcelone & le comte de Pallars.*

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Ce général ne fit pas de grandes recherches de la reine & du prince, ſe doutant bien qu'ils ſeroient enfermés dans la citadelle. En effet, Louis Deſpuch qui avoit examiné la manœuvre de l'ennemi, avoit eu la ſageſſe de retenir les vieilles troupes, & quoiqu'elles lui demandaſſent à ſortir ſur le comte, qu'elles lui promettoient de chaſſer de la ville, il aima mieux faire entrer la reine, & réſerver ſes forces pour la défenſe du château, que de hazarder une victoire incertaine, dont la perte eût été ſans reſſource.

Pendant la nuit, il dépêcha un courier en Arragon pour inſtruire le roi de l'état des choſes. Dom Jean, que des ſujets fideles au milieu de la révolte avoient averti de la marche & des deſſeins du

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

comte, eut bien de la joie d'apprendre que la reine & son fils eussent un asyle où elles étoient en si bonnes mains. Déja il avoit envoyé un corps de troupes en Catalogne sous la conduite de l'archevêque de Sarragosse son bâtard, & il se disposoit à le suivre avec les nouvelles recrues qu'il assembloit à la hâte; l'espérance & la crainte prefferent la marche; il partit de Monçon, entra en Catalogne, prit Balaguer, passa la Segre, & laissant l'archevêque pour défendre ses derrieres contre les habitans de Lérida, qui étoient du moins aussi déclarés pour la révolte que ceux de Barcelone; il s'avança vers cette capitale; apparemment il n'étoit pas en état de marcher droit à Girone; peut-être aussi se flatta-t-il que son approche feroit une diversion qui obligeroit les Barcelonois à rappeller le comte. Il se trompoit, Barcelone avoit plus de troupes qu'il ne lui en falloit pour se défendre, il en apprit bientôt des nouvelles. Jean d'Agulon qui commandoit en l'absence du comte de Pallars, vint à sa rencontre avec une armée beaucoup plus forte que la sienne, & lui ayant fermé tous les passages, il le contraignit de se retirer à Balaguer, où ses efforts se réduisirent à faire des courses sur le territoire de Lérida, sans pouvoir

même faire passer des couriers à Girone ni en recevoir.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Il n'y avoit pas d'appparence que la reine & le prince pussent échapper à la fureur des révoltés, qui poussoient le siege de la Gironelle avec une vivacité dont on n'avoit point encore vu d'exemple. Il y avoit deux attaques principales, l'une du côté du couvent des Freres Prêcheurs, étoit dirigée contre un bon rempart flanqué de tours. L'autre regardoit une grosse bastille quarrée, qu'on appelloit la tour de l'église : Pallars voulut lui-même en faire l'attaque, il fit élever une tour de bois à la même hauteur, sur laquelle ayant dressé ses pierriers, il lançoit continuellement de gros boulets de pierres sur la plate-forme, & dans les cours où donnoit l'appartement de la reine. Il battoit en même temps le mur avec son artillerie qui étoit nombreuse, & pour lasser les assiégés par la multiplicité des assauts, il faisoit très-souvent escalader le rempart ; mais la résistance étoit encore plus courageuse que les attaques n'étoient opiniâtres. La reine animoit tout par la fermeté qu'elle faisoit paroître, & le commandant, suivi d'une vingtaine de braves dont il s'étoit fait une espece de corps de réserve, se portoit par-tout où le danger devenoit plus

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

preſſant. Il fut extrême lorſqu'on s'y attendoit le moins.

Les aſſiégeans avoient conduit une mine juſqu'à un ſouterrain qui avoit une iſſue aſſez près de la chambre de la reine. Déja il en étoit ſorti de deſſous terre un aſſez bon nombre, & ils auroient arrêté ou aſſaſſiné la reine avant qu'on s'apperçût de leur invaſion, s'ils avoient eu moins de confiance & de précipitation; mais s'étant mis à crier tout à coup: *Vive Barcelone*, la reine effrayée s'éloigna, & les ſoldats de la garniſon ayant accouru de toutes parts au bruit qu'ils avoient entendu, ſe ſéparerent en deux bandes, dont l'une attaqua ceux des ennemis qui avoient eu le temps de ſe ranger en bataille dans la cour du château, tandis que l'autre portant le fer & le feu dans le ſouterrain par où ils étoient entrés, obligea ceux qui les ſuivoient à retourner ſur leurs pas.

Pendant qu'on tuoit ou qu'on déſarmoit les premiers, Deſpuch étoit ſur le rempart où il ſoutenoit un aſſaut que le comte de Pallars ne manqua pas de donner au-dehors dans le temps que l'alarme ſe répandoit au-dedans. La reine de ſon côté, parmi le bruit d'un double combat, les cris de ſes femmes, & l'effroi de ſes domeſtiques fut tout-à-coup ſaiſie de la

peur la plus violente qu'elle eût encore éprouvée ; elle s'apperçut que son fils n'étoit point avec elle, elle le crut mort ; aussi-tôt & tandis qu'on le cherchoit, étant tombée en défaillance ; elle ne revint à elle-même que lorsqu'on lui présenta le prince, qu'on avoit trouvé à la porte de l'église où il étoit allé pour voir passer les soldats, & pour entendre plus à son aise le bruit des combattans.

ANNÉES de J. C. 462, & suiv.

Cette journée fut la plus dangereuse, & en même temps la plus glorieuse du siege pour ceux qui le soutenoient ; les ennemis y perdirent beaucoup de monde au-dedans & au-dehors, leurs batteries furent mises en désordre, & le découragement se répandit si fort dans leur armée, que le comte de Pallars auroit été obligé de lever le siege, s'il y avoit eu la moindre apparence de secours : mais comme il savoit que le roi étoit arrêté sur la Segre par le soulevement général du plat-pays, & par deux armées Catalanes qui lui fermoient les passages ; il prit le parti de laisser reposer ses troupes pendant quelques jours pour commencer de nouveau à assaillir les royalistes, que leur résistance avoit déja tellement affoiblis, qu'il leur étoit impossible de tenir encore long-temps dans une place à demi-ruinée.

Mais ce général & le conseil de Bar-

ANNÉES de J. C 1462, & suiv.

celone, qui l'encourageoit par ſes lettres à ne pas quitter priſe, ne ſavoient pas les préparatifs qui ſe faiſoient en France pour la levée du ſiege de Girone. Les propoſitions que Louis XI leur avoit fait faire quelques mois auparavant, les avoient endormis ſur la négociation de ce monarque avec le roi d'Arragon. Ils venoient de lui envoyer une ambaſſade pour lui offrir le titre de protecteur de leur république, & ils ne doutoient pas que leur offre ne fût acceptée; mais il n'étoit plus temps. Louis XI avoit pris des engagemens avec dom Jean qu'il n'avoit garde de rompre; & les comtés de Cerdaigne & de Rouſſillon valoient mieux qu'un vain titre, auſſi aiſé à perdre qu'inutile à acquérir.

Le comte de Foix qui avoit été le médiateur du traité entre les deux rois, étoit allé lui-même en preſſer l'exécution : ſon attachement à la reine lui fit faire toute la diligence poſſible. A peine les ambaſſadeurs Catalans étoient-ils entrés en France, que le ſecours françois conduit par le comte en perſonne, & commandé par le maréchal Jean d'Albret, ſire d'Orval, entra dans le Rouſſillon, prit Salves, Riveſaltes, Canet, força le Col de Pertuis, & ayant franchi les Pyrénées, vint camper à Figuieres, qui

qui n'eſt qu'à cinq lieues de Girone, ce ſecours n'étoit pas fort nombreux; mais c'étoient des troupes aguerries, avec leſquelles le comte de Pallars ne jugea pas à propos de meſurer les ſiennes; il eut même ſi grand peur d'en être atteint, que ſur la nouvelle de leur entrée en Catalogne, il leva le ſiege pendant la nuit, abandonna ſon artillerie, & ſe retira à Oſtalric. ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Le lendemain au ſoir, l'armée Françoiſe vint camper ſous les murailles de Girone, & auſſi-tôt le comte de Foix, le maréchal & les autres ſeigneurs François allerent ſaluer la reine, qui les remercia pour elle & pour ſon fils du zele empreſſé qu'ils avoient eu pour ſon ſervice; l'armée ſéjourna quelques jours dans le voiſinage, tandis que la reine donnoit ordre aux réparations de la place, & aux préparatifs de ſon voyage. Tout étant diſpoſé, elle ſe rendit au camp avec le prince ſon fils, & l'armée qui leur ſervoit d'eſcorte prit ſa route vers Barcelone, pour intimider cette ville & pour être à portée de régler ſes mouvemens ſur ceux que le roi feroit de ſon côté. Cette marche fit un grand changement dans la Catalogne, pluſieurs villes furent ſoumiſes, d'autres ſe ſoumirent d'elles-mêmes. L'armée royale ſe groſſit des

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

débris de la faction ; la nobleſſe qui par crainte ou par politique, n'avoit point pris de parti juſqu'alors, ſe déclara pour le ſouverain ; une des trois armées de Barcelone fut défaite par le roi : d'Agulon qui la commandoit ayant été pris, mourut ignominieuſement par la main d'un bourreau, comme criminel de leſe-majeſté. Enfin la préſence des François, la vengeance de dom Jean, & la rapidité de ſes ſuccès cauſerent tant d'effroi aux chefs de la révolte, qu'ils eurent recours au dernier remede en rendant une ordonnance, en vertu de laquelle tous les ſujets de la principauté, depuis l'âge de quatorze ans juſqu'à ſoixante, étoient obligés de prendre les armes pour le ſalut de l'état.

En même temps, le conſeil de la députation & les magiſtrats de Barcelone, s'étant aſſemblés pluſieurs jours conſécutifs, pour délibérer ſur la forme du gouvernement, conclurent entr'eux, qu'ils ne pourroient ſe ſoutenir au milieu de tant de ſouverains zélés pour la monarchie, s'ils s'obſtinoient à demeurer en république ; il fut donc réſolu de choiſir un maître, & pour en faire le choix on nomma ſix députés des états, & quatre conſeillers de Barcelone. Ceux-ci d'un conſentement unanime, priverent de

nouveau dom Jean, roi d'Arragon, de tous les droits que lui & les ſiens pouvoient prétendre ſur la principauté de Catalogne, & ſur les comtés de Cerdaigne & de Rouſſillon, pour avoir attenté à la liberté de la nation, renverſé ſes loix, violé ſes privileges, & notamment pour avoir introduit une armée étrangere dans l'état. Ils déclarerent enſuite, que le roi de Caſtille ayant toujours été le fidele allié de la nation pendant qu'elle avoit pris les armes pour la défenſe du prince dom Carlos, ayant d'ailleurs un droit primitif à leur ſouveraineté, que le roi Jean ſon pere avoit bien voulu céder à dom Ferdinand ſon oncle, pere du roi d'Arragon, ils étoient d'avis qu'on le proclamât comte de Barcelone & prince de Catalogne. Cette concluſion fut adoptée dans une aſſemblée générale, & le lendemain, qui étoit le douzieme jour du mois d'août, la proclamation ſe fit, après quoi les dix commiſſaires étant rentrés au conſeil, écrivirent au roi de Caſtille, & députerent à ce prince le chevalier Coponés, pour aller lui rendre obéiſſance au nom de la principauté.

ANNEES de J. C. 1462, & ſuiv.

Coponés s'étant déguiſé comme nous l'avons dit, traverſa l'armée royale, une partie de l'Arragon, & preſque tout le

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

royaume de Valence sans être arrêté : arrivé sur la frontiere de Castille, il apprit que le roi étoit à Atiença, & il alla promptement s'acquitter de sa commission. En rendant l'obéissance au nouveau souverain, il avoit ordre de lui demander un secours de deux mille hommes d'armes, qui mît les sujets Catalans en état de ne pas craindre un pareil nombre de troupes Françoises. Henri qui aimoit assez son repos, pour ne pas se livrer aux premieres saillies de l'ambition si ordinaire à tous les princes, mit l'affaire en délibération dans son conseil ; elle souffrit des difficultés, apparemment que ce fut de la part du marquis de Villéna qui s'étoit entiérement dévoué aux intérêts du roi d'Arragon ; & sur le partage des avis, le roi ayant indiqué un conseil général de ses ministres & des grands officiers à Ségovie pour la fin du mois, Coponés eut ordre de s'y rendre, avec assurance qu'il y recevroit une réponse décisive.

Il la reçut en effet, & même plus avantageuse qu'il ne l'avoit espérée. Les seigneurs Castillans ne balancerent pas sur l'acceptation de la souveraineté, & pour en mieux soutenir le titre, ils persuaderent au roi d'augmenter le secours jusqu'à deux mille cinq cents hommes d'ar-

mes, & de donner ordre en même temps aux garnisons qui étoient sur les frontieres de faire des diversions en Arragon, en Navarre & dans le royaume de Valence. ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

On ne perdit point de temps. Le capitaine dom Jean de Torrés eut ordre d'assembler les compagnies auxiliaires; le grand-prieur de Navarre fut nommé pour les commander, & pour aller au nom du roi faire prêter le serment aux magistrats de Barcelone & aux syndics des villes, qui furent convoqués pour cet effet dans la capitale avec les députés de l'état ecclésiastique & de la noblesse. L'assemblée se tint au commencement de novembre, ceux de la Cerdaigne & du Roussillon s'y trouverent, & le treizieme de ce mois, le roi fut reconnu pour souverain par les trois ordres de la principauté, qui lui jurerent obéissance entre les mains de dom Jean de Beaumont, que le jurisconsulte Jean Ximénés d'Arévalo assista dans cette cérémonie, ayant comme lui le titre de ministre du prince. Ensuite pour prendre possession au nom du roi de l'autorité judiciaire dans l'étendue de sa souveraineté, on appella le viguier de Barcelone, celui de Lérida & des autres villes, & le grand-prieur leur ayant ôté

le bâton, qui eſt le ſymbole de leur magiſtrature, le leur remit entre les mains, en leur diſant, que dom Henri, prince de Catalogne, comte de Barcelone, de Cerdaigne & de Rouſſillon, les établiſſoit pour rendre loyalement la juſtice à ſes fideles ſujets.

ANNÉES de J. C 1462, & ſuiv.

Les comtes de Cerdaigne & de Rouſſillon ne reconnurent pas long-temps l'autorité du nouveau maître qu'ils s'étoient donnés. Louis XI ayant appris que les magiſtrats de Perpignan perſiſtoient dans leur union avec les Catalans révoltés, & qu'ils refuſoient de reconnoître ſes ordres à la juriſdiction de ſes officiers, fit partir une ſeconde armée de ſept cents lances, qui compoſoient environ trois mille chevaux, ſous la conduite de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Perpignan ſe mit en défenſe, & fut forcé; le reſte des places ne tarda pas à ſe ſoumettre, & le général François ayant mis des garniſons par-tout, gouverna le pays au nom du roi ſon maître. Jacques d'Armagnac étoit fils d'Éléonore de Navarre, neveu de la reine Blanche, & couſin-germain du prince de Viane, de l'infante Blanche & d'Éléonore, comteſſe de Foix; il s'étoit flatté que dans le renverſement de la famille régnante, le prince de Viane étant mort,

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

l'infante Blanche en prison, & la comtesse Éléonore ayant l'exclusion d'une partie des états, il pourroit hériter de la Navarre. Louis XI sembloit vouloir l'appuyer dans ses prétentions, mais le mariage de Gaston de Foix avec Magdelaine de France, & la conférence des deux rois à Sauveterre firent évanouir ses espérances ; il y gagna seulement le duché de Nemours dont le roi l'investit, quoique cette terre appartînt de droit à l'héritier du royaume de Navarre.

Tandis que l'armée auxiliaire de Castille marchoit en Catalogne, Henri s'étoit posté sur la frontiere & demeuroit à Agréda pour être plutôt instruit du succes de son entreprise. Ce fut dans cette ville qu'il reçut l'agréable nouvelle de la prise d'Arcnidona & de Gibraltar sur les Maures de Grenade, que leurs défaites réitérées obligerent à lui envoyer demander la paix. Il ne se hâta pas de la leur accorder, parce que cette guerre se faisoit moins à ses dépens qu'à ceux du duc de Médina-Sidonia, & des autres seigneurs qui avoient des terres dans le voisinage des Maures. Ce fut aussi dans le même temps qu'il reçut de solemnelles ambassades de toutes les puissances d'Italie, du pape, du roi de Naples, des Vénitiens & des Génois, qui

ANNÉES de J. C 1462, & suiv.

sur la réputation que ses dernieres campagnes lui avoient faite, recherchoient avec empressement son amitié, & lui demandoient sa protection. Mais son indolence naturelle & la trahison de ses ministres, lui firent bientôt perdre la gloire de ses succès passés & le fruit de ses nouvelles entreprises.

Le roi d'Arragon ne parut pas s'inquiéter fort des liaisons que les Barcelonois venoient de prendre avec la Castille ; il comptoit sur les intelligences qu'il conservoit avec l'archevêque de Tolede & le marquis de Villéna ; il continua donc à profiter de ses avantages, & après diverses rencontres où il battit les révoltés, tantôt par lui-même, tantôt par ses lieutenans, après plusieurs attaques de places qui lui réussirent, & qui réussirent aux François, il fit la jonction de son armée à celle du comte de Foix, & alla mettre le siege devant Barcelone. C'étoit au mois de novembre ; la rigueur de la saison ne permit pas de rester longtemps devant cette capitale où les habitans se défendoient avec d'autant plus de vigueur, qu'ils combattoient pour la liberté & pour l'impunité. Au bout de vingt-deux jours l'armée royale toujours unie à l'armée Françoise, fit sa retraite à Villa-Franca. Cette ville qui n'est qu'à

cinq lieues de Barcelone, ferma ſes portes aux approches du roi. Elle fut forcée, & parce que dans l'aſſaut, le ſénéchal de Bigorre & quelques officiers François furent tués, on fit couper la tête à quatre cents habitans. Tarragone ſe rèndit peu de temps après ; pluſieurs châteaux ſuivirent ſon exemple ; à la réſerve de Lérida & de Barcelone, tout le pays qui s'étend depuis ces deux places juſqu'à l'Ebre, entre la mer & la Segre, rentra ſous l'obéiſſance du ſouverain.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Il n'en étoit pas de même de Lampourdan, du pays d'Urgel, & de toute la haute Catalogne ; les révoltés y avoient une grande ſupériorité ; mais après tout, ils ne pouvoient pas réſiſter long-temps ſans une diverſion conſidérable en Arragon & dans le royaume de Valence. Pour la faire naître, le conſeil de Barcelone envoya une nouvelle ambaſſade au roi de Caſtille : ils le conjuroient de prendre encore le titre de roi d'Arragon, & l'aſſuroient, que s'il faiſoit agir ſes troupes dans ce royaume, il y auroit bientôt un ſoulevement auſſi général que dans la principauté ; ils s'engageoient même à remettre dans les coffres du roi tout l'argent néceſſaire pour l'entretien d'une armée.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

Villéna & l'archevêque ne sentirent que trop la vérité & l'avantage de cette proposition ; ils tâcherent donc de l'éluder en représentant à leur maître, qu'il ne lui convenoit pas de se charger de vains titres, & qu'il seroit temps de se faire appeller roi d'Arragon lorsqu'il le seroit en effet. L'avis étoit à sa place ; mais s'ils avoient eu l'un & l'autre autant de zele pour les intérêts d'Henri, qu'ils vouloient paroître en avoir pour son honneur, ou qu'ils en avoient réellement pour les intérêts du roi d'Arragon, ils auroient fait d'abord une diversion, dont le moindre succès eût été d'assurer à Henri la principauté de Catalogne.

Ils s'y opposerent encore ; mais leur avis n'empêcha pas qu'on ne passât outre. Dom Ruy Dias de Mendoze ayant assemblé les troupes de la frontiere, les conduisit en Arragon ; à peine y fut-il entré, que dom Jacques d'Arragon, bâtard du duc de Gandie, qui prétendoit succéder aux états de son pere, que le roi d'Arragon avoit réunis à la couronne, vint le joindre avec une suite nombreuse ; dom Jean de Cardone & dom Jean d'Isar ou d'Ixar, qui avoient été fort attachés au prince dom Carlos, en firent de même. Ce dernier avoit une place forte dont il portoit le nom ; il la

livra aux Caſtillans, qui s'emparerent enſuite d'Alcaniz, d'où ils faiſoient des courſes juſqu'aux portes de Sarragoſſe; ces premiers ſuccès engagerent le roi de Caſtille à envoyer un nouveau renfort; le comte de Ciſuentes eut ordre de faire dans le royaume de Valence ce que Mendoze venoit de faire en Arragon. Le ſuccès fut égal, & la terreur commençoit à répandre des deux côtés l'eſprit de révolte, lorſque le roi d'Arragon accourut pour éteindre l'embraſement. ANNEES de J. C. 1462, & ſuiv.

Son départ & la néceſſité où il ſe trouva d'emmener avec lui l'armée Françoiſe, fit ſoulever de nouveau toute la Catalogne, que la crainte ſeule ou la force avoient ſoumiſe; mais ce malheur ne tarda pas à être réparé par un événement qui fit naître la paix du ſein même de la guerre. Les François marchoient ſous la conduite du roi dom Jean. On leur avoit fait entendre qu'ils n'auroient affaire qu'à des ſujets révoltés contre leur ſouverain; ils furent bien ſurpris, lorſqu'après quelques journées de marche, ils ſe virent en préſence d'une armée Caſtillane. Mais le roi d'Arragon le fut encore davantage, lorſque le maréchal d'Orval lui déclara qu'il ne combattroit point contre une nation de tout temps

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

amie & alliée de la France ; que tout ce qu'il pouvoit faire pour lui dans la conjoncture préſente, étoit d'aller trouver le roi de Caſtille, pour lui demander qu'il retirât ſes troupes d'Arragon, & qu'en cas que ce prince refuſât de ſe rendre aux inſtances qu'il lui en feroit de la part du roi ſon maître, les François pourroient alors en venir aux mains avec les Caſtillans, ſans qu'on pût leur reprocher d'avoir rompu les premiers l'ancienne alliance qui uniſſoit les deux maiſons royales & les deux nations.

Peut-être hazardai-je ici une conjecture trop ſubtile, mais je m'imagine que la délicateſſe du général François fut de commande, & que ſon voyage en Caſtille avoit été concerté avec le marquis de Villéna & l'archevêque de Tolede, pour tirer le roi d'Arragon de la fâcheuſe ſituation où il ſe trouvoit. Quoi qu'il en ſoit, le maréchal fit conſentir les deux armées à une ſuſpenſion d'armes pour dix jours. Dans cet intervalle il alla trouver le roi de Caſtille à Almaçan, où il ſembloit que ſes miniſtres l'euſſent amené exprès pour cette conférence ; Louis de Cruſſol qui étoit le principal officier de l'armée Françoiſe, étoit de l'ambaſſade. Henri les reçut avec beaucoup de diſtinction ; il écouta ce qu'ils avoient

à lui dire, & ſans les amuſer par de longues délibérations, il conclut avec eux, qu'il y auroit une treve générale dans l'Arragon, dans le royaume de Valence & dans la Catalogne, en attendant que le roi de France jugeât la querelle qui tenoit toute l'Eſpagne en armes. ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

D'Orval fit le rapport de ſa négociation au roi d'Arragon, qui conſentit à tout. On publia la treve, les Caſtillans ſe retirerent en Caſtille, les François conduiſirent le comte de Foix en Navarre; où les Beaumontois même le reconnurent pour l'héritier préſomptif de la couronne; l'armée Arragonoiſe retourna en Catalogne, dom Jean fit ſemblant d'aller ſe repoſer à Sarragoſſe, & l'on fit ſavoir à Louis XI, que les deux rois l'ayant choiſi pour arbitre, lui demandoient une entrevue.

Les Catalans furent la victime d'une ſi bruſque conciliation; quoiqu'ils euſſent été compris dans la treve, dom Jean les attaqua dès que les Caſtillans ſe furent retirés; ſes lieutenans eurent ordre de ſerrer peu-à-peu Lérida, Barcelone & les autres places qui ſuivoient le parti de la révolte; ceux-ci ſe voyant pouſſés, repouſſerent à leur tour. La haine & la défiance mettoient ſans ceſſe aux mains les deux partis, on ne faiſoit point de

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

sieges, & il ne se livroit point de batailles rangées ; mais à cela près, cette apparence de paix étoit plus sanglante qu'une guerre ouverte.

Pendant ce temps-là le roi de France sur les nouvelles qu'il reçut du maréchal d'Orval, s'avança à Bourdeaux, d'où il dépêcha en Castille l'amiral Jean de Rohan, seigneur de Montauban, pour convenir avec Henri du lieu de l'entrevue. Il ne fit pas le même honneur au roi d'Arragon, dom Jean fit semblant d'en être jaloux, il affecta même de paroître inquiet sur le séjour de l'amiral à Almaçan, & sur les conférences qu'il avoit avec le roi de Castille ; mais c'étoient des artifices pour tromper la simplicité de son adversaire. Il avoit auprès de Louis XI un ministre adroit, qui l'instruisoit des bonnes intentions que ce prince avoit pour lui ; & d'ailleurs l'engagement du Roussillon & de la Cerdaigne lui répondoient au moins de l'impartialité de son juge.

On convint bientôt du lieu de l'entrevue sur la Budassoa, entre St-Jean-de-Luz & Fontarabie. Le roi de France se rendit à Bayonne au commencement de mars. Le roi d'Arragon se dispensa du voyage ; mais il fit partir la reine sur le champ, pour aller remercier ce prince

de la liberté qu'il lui avoit procurée en faisant lever le siege de Girone, & pour achever de le gagner entiérement. Le roi de Castille envoya de son côté le marquis de Villéna & l'archevêque de Tolede, qui plaiderent assez foiblement sa cause. On dit même que le marquis prit des engagemens avec le roi de France, qui lui assura une pension considérable. Un mois fut employé à donner & à recevoir des éclaircissemens sur les points contestés. Les Catalans qui étoient les plus intéressés dans cette affaire, avoient deux députés à la suite du roi de Castille; mais ils n'eurent pas la permission de faire eux mêmes l'exposé de leurs plaintes ; il fallut qu'ils s'en reposassent sur les deux ministres Castillans, qui se mirent peu en peine de faire valoir leurs raisons. Enfin le jour fut pris pour prononcer la sentence arbitrale. Henri par déférence pour Louis, passa de l'autre côté de la riviere qui sépare les deux royaumes ; la reine d'Arragon s'y étoit déja rendue, & le roi de France étant arrivé, déclara en présence de toutes les parties intéressées, que les troupes Castillanes eussent à sortir dans le terme d'un mois de l'Arragon, du royaume de Valence, des places qu'elles occupoient en Navarre,

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

& en particulier de la Catalogne, qui sur la foi d'une amnistie rentreroit sous l'obéissance du roi d'Arragon ; que pour indemniser le roi de Castille des frais qu'il avoit faits, la ville d'Estella en Navarre, les places qui en dépendent, & leur territoire seroient annexées à perpétuité à sa couronne, & que pour la garantie de cet article, la reine d'Arragon & l'infante sa fille passeroient en ôtage à la Raga, entre les mains de l'archevêque de Tolede.

Les historiens Espagnols font la plupart une assez longue description de cette conférence. Mais Philippe de Commines l'a ornée de réflexions si judicieuses, que Mariana n'a pu s'empêcher de traduire en sa langue le récit de cet écrivain François, & de l'insérer dans son histoire. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir dans son ancienne naïveté, j'ajouterai seulement à la marge quelques explications qui m'ont paru nécessaires pour le bien entendre.

» Grand folie est à deux princes qui » sont comme égaux en puissance de » s'entrevoir, sinon qu'ils fussent en » grande jeunesse : qui est le temps qu'ils » n'ont autres pensées qu'à leurs plaisirs : mais depuis le temps que l'envie » leur est venue d'accroître les uns sur

» les autres, encore qu'il n'y eût nuls
» périls de perſonne (ce qui eſt quaſi
» impoſſible) ſi accroît leur malveil-
» lance & leur envie : par quoi vaudroit
» mieux qu'ils pacifiaſſent leurs diffé-
» rends par ſages & bons ſerviteurs,
» comme j'ai dit plus au long en ces
» mémoires : mais encore veux-je dire
» quelques expériences que j'ai vues
» & ſues de mon temps. Peu d'années
» après que notre * roi fut couronné,
» & ** avant le bien public ſe fit une vue
» du roi de France & du roi de Caſtille,
» qui ſont les plus alliés princes qui
» ſoient en la chrétienté : car ils ſont
» alliés de roi à roi, & de royaume à
» royaume, & d'homme à homme, &
» obligés ſur grandes malédictions de
» les bien garder. A cette vue vint le
» roi Henri de Caſtille bien accompa-
» gné juſqu'à Fontarabie, & le roi étoit
» à St-Jean-de-Luz, qui eſt à quatre
» lieues : chacun étoit aux confins de ſon
» royaume. Je n'y eſtoys pas, mais le
» roi m'en a conté & monſeigneur du
» Lau. Auſſi m'en a été dit en Caſtille
» par aucuns ſeigneurs qui y étoient
» avec le roi de Caſtille : & y étoit le
» *** grand-maître de St-Jacques, & l'ar-
» chevêque de Tolede, les plus grands
» de Caſtille pour lors : auſſi y étoit le

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

* Louis XI.

** La guerre du bien public.

*** Le Marquis de Villéna qui fut depuis grand-maître de Saint-Jacques.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

» comte de * Lodesme, son mignon en
» grand triomphe : & toute sa garde qui
» étoit de 300 chevaux de Maures
» de Grenade, dont il y en avoit plu-
» sieurs Négrins. Vrai est que le roi
» Henri valoit peu de sa personne ; &
» donnoit tout son héritage, & se le lais-
» soit perdre, à qui le vouloit ou le pou-
» voit prendre. Notre roi étoit aussi
» fort accompagné, comme avez vu
» qu'il en avoit bien de coutume : &
» par espécial sa garde étoit belle : à cette
» vue se trouva la reine d'Arragon pour
» quelque différend qu'elle avoit avec
» le roi de Castille .... de ce différend
» fut le roi juge. Pour continuer ce pro-
» pos que la vue des grands princes
» n'est point nécessaire : ces deux ici
» n'avoient jamais eu différend, ne rien
» à départir, & se virent une fois ou
» deux seulement sur le bord de la ri-
» viere, qui départ les deux royaumes,
» à l'endroit d'un petit château, ap-
» pellé Heurtebise : & passa le roi de
» Castille du côté de deçà. Ils n'arrê-
» terent guere, sinon autant qu'il plai-
» soit à ce grand-maître de St-Jacques,
» & à cet archevêque de Tolede. Par
» quoi le roi chercha leur accointance :
» & vindrent devers lui à St-Jean-de-
» Luz : & prit grande intelligence &

* Bertrand de la Guéva, comte de Ledesma.

» amitié avec eux, & peu eſtima leur roi. La plupart des gens des deux rois étoient logés à Baïonne, qui d'entrée ſe battirent très-bien, quelque alliance qu'il y eût : auſſi ſont-ce langues différentes. Le comte de Lodeſme paſſa la riviere en un bateau, dont la voile étoit de drap d'or : & avoit des brodequins fort chargés de pierreries : & vint vers le roi ; toutesfois il n'étoit pas vray comte : mais avoit largement biens : & depuis je le voy duc * d'Albourg, & tenir grande terre en Caſtille. Auſſi ſe dreſſoient mocqueries entre ces deux nations ſi alliées. Le roi de Caſtille étoit laid, & ſes habillemens déplaiſans aux François qui s'en mocquerent. Notre roi s'habilloit fort court, & ſi mal que pis ne pouvoit : & aſſez mauvais drap portoit aucunes fois : & un mauvais chapeau, différent des autres, & une image de plomb deſſus. Les Caſtillans s'en mocquoient, & diſoient que c'étoit par chicheté : en effet, ainſi ſe départit cette aſſemblée pleine de mocquerie & de pique : & oncques depuis ces deux rois ne s'entraimerent : & ſe dreſſerent de grand brouillis entre les ſerviteurs du roi de Caſtille, qui ont duré juſqu'à ſa mort : & l'ai vu le plus

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

* D'Albuquerque.

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

» pauvre roi abandonné de ſes ſervi-
» teurs que je vey jamais. La reine
» d'Arragon ſe doulnt de la ſentence
» que le roi donna au profit du roi de
» Caſtille : elle en eut & le roi en grande
» haine, le roi d'Arragon auſſi «.

Il s'en falloit beaucoup que cette ſentence n'eut été donnée au profit du roi de Caſtille. Le ſeul roi d'Arragon y trouvoit ſon avantage ; il eſt cependant vrai, comme le dit Commines, qu'il fit paroître du mécontentement, mais c'étoit un jeu concerté pour ſauver Eſtella, comme il en vint à bout par une manœuvre que Louis XI lui paſſa, & dans laquelle les miniſtres Caſtillans l'aiderent de leur mieux. Au ſortir de la conférence la reine & l'infante avoient été ſe conſtituer en ôtage dans le lieu qui avoit été indiqué. En conſéquence de cette démarche, les troupes Caſtillanes eurent ordre ſur le champ de quitter les états d'Arragon & de rentrer en Caſtille, à la réſerve de celles qui occupoient en Navarre, Viane, los Arcos, la Guardia, la Raga, & San-Vincenté, qui étoient des dépendances du gouvernement, ou pour parler en termes du pays, de la Merindad d'Eſtella ; pour accomplir l'exécution du traité, il ne reſtoit plus qu'à livrer cette derniere place

avec deux ou trois autres châteaux qui en dépendoient. Les états de Navarre s'oppoſerent à un démembrement ſi conſidérable, & le connétable du royaume dom Pédro de Péralta, ſe jeta avec des troupes dans la ville, mit la citadelle & les châteaux en état de réſiſter aux forces de Caſtille, & aux ordres du roi d Arragon, il en vint en effet, mais c'étoient des ordres ſimulés. Péralta qui avoit toujours été le chef du parti royaliſte, étoit d'intelligence avec ſon maître, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour délivrer la reine & l'infante, ſans accomplir aucun article du traité qu'il avoit cependant ratifié à Sarragoſſe.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Auſſi-tôt après cette ratification, dom Jean avoit été trouver le roi de France à St-Jean-de-Luz. Pendant qu'ils étoient enſemble, il arriva deux juriſconſultes Navarrois députés par les états, pour repréſenter à Louis XI qu'il avoit paſſé ſes pouvoirs en adjugeant au roi de Caſtille une partie de la Navarre, qui ne pouvoit être démembrée que par leur conſentement : ils firent ſemblant de prendre à partie leur roi, ſur ce que n'étant qu'uſufruitier de la couronne, il conſentoit à une aliénation qui emportoit le quart de l'état. » Le royaume, ajouterent-ils, » ne ſera plus un royaume

ANNÉES de J C 1462, & suiv.

» dès qu'on en aura retranché la plus
» belle, la plus peuplée & la plus forte
» de ses provinces. Il deviendra tout
» entier la proie des Castillans, n'ayant
» plus de frontiere qui le défende de
» leur invasion. Notre monarchie est la
» plus ancienne des Espagnes, fondée
» par les François, gouvernée si long-
» temps par des princes de la maison
» royale de France. Votre majesté con-
» sentira-t-elle à sa destruction, sacri-
» fiera-t-elle à l'ambition d'un étranger
» les intérêts de sa famille, le patri-
» moine de la princesse sa sœur, & l'hé-
» ritage de ses neveux. Si vous aban-
» donnez une cause si juste, c'est à nous,
» sire, à la défendre. Ne trouvez donc
» pas mauvais que nous fassions tous nos
» efforts pour chasser les Castillans des
» places qu'ils ont usurpées sur nous,
» bien loin de leur en livrer encore de
» nouvelles «. Louis XI ne se piqua point d'honneur sur la garantie d'un traité, dont il avoit été l'arbitre. Il se sépara du roi d'Arragon, & il congédia les députés de Navarre, après leur avoir laissé une entiere liberté sur l'article qui faisoit le sujet de leurs représentations. Possesseur tranquille de la Cerdaigne & du Roussillon, il ne fut pas fâché que les rois Espagnols continuassent à avoir des démêlés.

Dom Jean de ſon côté envoya faire des excuſes au roi de Caſtille ſur la réſiſtance que ſes ſujets Navarrois apportoient à l'exécution de ſes ordres. Henri s'apperçut alors qu'on l'avoit joué ; il voulut ôter du miniſtere l'archevêque de Tolede & le marquis de Villéna; mais ceux-ci qui avoient entre leurs mains les ôtages, le forcerent à conſentir qu'ils remiſſent en liberté la reine d'Arragon avec l'infante ſa fille, ſans qu'on fît juſtice à leur roi ſur ſes prétentions. Henri pour ſe venger de la mauvaiſe foi de l'Arragonois, travailla à remettre les choſes ſur le pied où elles étoient avant le compromis. Il députa une perſonne de confiance à Barcelone, avec ordre de déclarer aux états de la principauté & aux magiſtrats de la capitale, qu'il étoit prêt à leur donner les mêmes ſecours, & à reprendre avec eux de nouveaux engagemens. Il n'étoit plus temps. Les Catalans outrés de l'inconſtance ou de la foibleſſe de ce prince, s'étoient donnés un nouveau maître. C'étoit l'infant dom Pédro de Portugal, connétable [illegible] royaume, qui après une négociation [illegible], venoit d'être proclamé roi d'Ar[illegible] prince de Catalogne, où on l'attend[illegible] inceſſamment.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Le roi de Caſtille fut donc obligé mal-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

gré lui d'accorder la paix à dom Jean ; mais en l'accordant, il ne l'obtint pas lui-même. Le marquis de Villéna & l'archevêque de Tolede ne lui pardonnerent pas les soupçons trop fondés qu'il avoit eus de leur infidélité. Les grands du royaume avoient repris des liaisons étroites avec le roi d'Arragon, & les deux ministres s'étant unis à eux autant par inclination que par crainte, formerent une faction qui mit en œuvre l'artifice, la séduction, la trahison, & la violence pour anéantir l'autorité royale.

Il eût fallu ou plus d'adresse ou plus de fermeté que n'en avoit Henri pour arrêter le mal dans sa naissance, mais il ne savoit ni punir ni dissimuler. Après de vains éclats contre le marquis & contre l'archevêque, il crut s'être bien vengé en donnant toute sa confiance à Bertrand de la Cuéva leur rival. Le ridicule fait souvent plus de tort que l'odieux ; les mécontens firent remarquer avec soin l'indécence qui se trouvoit dans le choix d'un ministre, qui étoit en même temps le mignon du roi & l'amant de la reine. Ils plaisanterent d'abord sur les services du favori, sur le bon cœur & sur la facilité de son maître ; ils exageroient ensuite les richesses & le crédit d'un homme nouveau, qui n'avoit d'autre mérite que le talent

talent de plaire aux dames, & d'autres vues dans le gouvernement de l'état que d'inventer tous les jours des passe-temps pour amuser une cour efféminée. L'indignation peu-à-peu succédoit à la plaisanterie; elle se répandoit dans les provinces, où les grands dispersés renouvelloient dans l'esprit des peuples les soupçons qui avoient couru les années précédentes de l'impuissance du roi, de sa connivence aux infidélités de la reine, & de l'illégitimité de la princesse Jeanne. ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

C'étoient-là de grandes dispositions à une révolte, qui n'est jamais plus proche que lorsque le souverain est mépriſé. La cour n'y fit aucune attention; après avoir appaisé quelques émotions qui s'étoient élevées en différens endroits, elle partit pour Gibraltar, où le roi prit possession de ce nouveau royaume. Gibraltar étoit la conquête du duc de Médina-Sidonia; ce seigneur en avoit donné le gouvernement à un capitaine qui étoit de ses parens. Henri sans avoir égard aux justes remontrances du duc, & sans penser qu'une ville qui avoit le titre de royaume, ne devoit point être séparée du domaine de la couronne, donna cette ville en propre à son favori qui y mit un gouverneur à sa dévotion. Médina-Sidonia prit le parti de souffrir ce qu'il ne pouvoit em-

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

pêcher ; mais dans la suite, au premier mouvement de la guerre civile, il rentra dans cette place, l'unit à son duché, & la transmit à ses successeurs, qui la possédérent jusqu'à ce que Ferdinand & Isabelle l'annexerent à la couronne, comme une dépendance du royaume de Grenade qu'ils avoient conquis.

Pendant le séjour du roi à Gibraltar, dom Alphonse, roi de Portugal, vint lui rendre une visite. Ce prince étoit passé en Afrique avec toutes les forces de son état pour faire la guerre aux Maures ; apparemment il vouloit engager Henri à faire une diversion en Espagne, tandis qu'il assiégeoit Tanger à l'entrée du détroit par mer & par terre.

En effet, le nouveau ministre assembla aussi-tôt les troupes Castillanes qui étoient répandues sur la frontiere de Grenade, & l'armée s'étant trouvée assez nombreuse pour attaquer, Henri la conduisit en personne sur les terres Infideles. La campagne finit bientôt. Ismaël, roi de Grenade, ne voulant pas s'exposer à un siege dans une conjoncture où l'Afrique ne lui fourniroit aucun secours, envoya des ambassadeurs au roi de Castille lui demander la paix. L'argent qu'il répandit à la cour, & les présens qu'il fit au ministre, la lui obtinrent, à condi-

tion qu'il payeroit tous les ans le même tribut auquel il s'étoit engagé par le traité de l'année 1457. L'armée de Caſtille fut donc congédiée; & la cour retourna à Madrid, d où elle ſortit bientôt pour une nouvelle entrevue avec le roi de Portugal. ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Alphonſe avoit été obligé d'abandonner ſon expédition en Afrique, après avoir reçu deux échecs qui ruinerent preſqu'entiérement ſon armée. En arrivant de Gibraltar à Ceuta, il avoit appris que ſes généraux venoient d'être chaſſés de devant Tanger avec une perte conſidérable. Sur le champ il s'étoit rendu au camp, pour empêcher la déſertion de ſes troupes. Sa préſence avoit raſſuré ſes officiers & ſes ſoldats; mais s'étant enſuite engagé un peu trop avant dans un pays rempli de montagnes, de forêts & de défilés, il fut inveſti de tous côtés par une multitude d'Infideles, qui l'auroient fait priſonnier, ſi Édouard de Ménéſés, un de ſes capitaines, n'avoit pas eu la généroſité de ſauver la liberté de ſon maître aux dépens de ſa propre vie. Il fallut penſer à la retraite; elle étoit difficile, & par le déſavantage des lieux, & par le nombre des aſſaillans qui venoient ſans ceſſe donner de nouvelles alarmes; mais enfin, le comte de Villaréal qui commandoit l'arriere-garde, & qui lorſqu'on eût

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

fait volte-face, se trouva à la tête de l'armée Portugaise, attaqua les Infideles à son tour avec tant de valeur, que les ayant dissipés, on eut le temps de regagner la flotte avant qu'ils se ralliassent.

Dans cette continuité de malheurs & de dangers, le roi de Portugal avoit fait un vœu d'aller en pélérinage à Notre-Dame de Guadalupa, si Dieu lui faisoit la grace de retourner sain & sauf dans ses états. Il accomplit fidellement sa promesse: à peine fut-il de retour à Lisbonne, qu'il prit son chemin le long du Tage pour entrer dans l'Estrémadoure, où le monastere de Guadalupa est situé, entre le Tage & la Guadiane, sur les confins de la Castille nouvelle. On ne l'eut pas plutôt appris à Madrid, que le roi, la reine & toute la cour allerent à sa rencontre jusqu'à un endroit qui s'appelle le Pont-l'Archevêque. L'amitié de la reine pour son frere, & du roi pour son allié, ne fut pas le seul motif d'un accueil si empressé. On se proposa de faire une alliance étroite avec le Portugais, qui rassurât contre les ligues domestiques, & contre la guerre qu'on avoit à craindre dans la suite du côté de l'Arragon. Alphonse accepta la proposition que la reine lui en fit, & les deux rois se promirent un mutuel secours contre leurs ennemis;

pour ſerrer davantage le nœud de cette alliance, on arrêta un double mariage, dont la concluſion, ſi elle avoit eu lieu, auroit fait une même famille des deux maiſons royales. Alphonſe qui étoit veuf, devoit épouſer l'infante Iſabelle, & le prince dom Jean, fils aîné de Portugal, qui n'avoit encore que huit ans, étoit promis à la princeſſe Jeanne. La jeuneſſe de l'infante, & l'enfance du prince & de la princeſſe firent différer l'exécution de ce projet, que le changement qui arriva dans les affaires de Caſtille fit entiérement échouer.

ANNÉES de J. C. 1462, & ſuiv.

Le comte de Ledeſma dom Bertrand fut le ſeul confident de ce traité. Le roi avoit entiérement exclus de ſon conſeil l'archevêque de Tolede, & le marquis de Villéna : la faute n'auroit peut-être pas été ſi grande, s'il ne les avoit pas en même temps éloignés de ſa cour. Mais l'entrée du palais leur ayant été refuſée à différentes repriſes d'une maniere inſultante ; le dépit & la jalouſie les porta aux dernieres extrêmités. Ils ſe retirerent enſemble à Alcala de Henarés. Là, tandis que le roi étoit en Eſtrémadoure, ils pratiquerent à leur aiſe les ſeigneurs mécontens qui étoient en grand nombre, & qui n'attendoient qu'une occaſion pour s'élever contre la cour. L'ami-

1463.

ANNÉE de J. C. 1463, & suiv.

rante fut le premier qui entra dans la ligue, le comte de Bénaventé, gendre du marquis de Villéna, & les Manriques ne tarderent pas à s'y joindre. Les comtes d'Albe & de Plaiſance ſuivirent leur exemple : en même temps le grand-maître de Calatrava ſur les inſtructions de ſon frere débauchoit la nobleſſe d'Andalouſie; en très-peu de temps la plupart des grands du royaume, pluſieurs prélats, & les magiſtrats d'un aſſez grand nombre de villes ſe trouverent engagés dans une révolte contre le ſouverain, ſans s'être encore déterminés ſur le prétexte dont ils la coloreroient.

Il y eut ſur cela trois avis différens qui formerent pendant quelque temps trois partis parmi les conjurés. Les uns voulurent que pour détacher le Portugal des intérêts de la cour & des liaiſons qu'on le ſoupçonnoit d'avoir pris avec le favori, on ſe plaignît au roi Alphonſe des mauvais traitemens que la reine ſa ſœur éprouvoit de la part du roi, qui ſans avoir pour elle les égards & les aſſiduités d'un mari, la livroit encore aux caprices de Donna Guyomare, la plus méchante & la plus impérieuſe de toutes les femmes. Ils ajoutoient qu'en faiſant eſpérer la grande-maîtriſe de Saint-Jacques à l'infant Ferdinand,

frere d'Alphonſe, on pourroit obtenir de ce côté-là une protection conſtante, & des ſecours conſidérables. Les autres étoient d'avis, que pour aſſurer l'honneur & les intérêts de la maiſon royale, on invitât le roi d'Arragon, qui étoit le premier prince du ſang, à ſe rendre en Caſtille pour tenir les états, & faire reconnoître l'infant Alphonſe héritier de la couronne, en déclarant nulle la reconnoiſſance qui avoit été faite de la prétendue princeſſe des Aſturies, qu'ils ne regardoient plus que comme le fruit illégitime des amours de la reine avec le comte de Ledeſma.

ANNEES de J. C. 1463, & ſuiv.

Après que ces deux premiers projets eurent été long-temps débattus dans les aſſemblées ſecrettes de la confédération, il s'en propoſa un troiſieme qui prévalut. Les ſeigneurs convinrent entr'eux à la pluralité des ſuffrages, qu'on commenceroit par ſe rendre maître des perſonnes de l'infant Alphonſe, & de l'infante Iſabelle; que l'infant ſeroit déclaré prince des Aſturies & ſucceſſeur au trône, ſans faire aucune mention de la princeſſe Jeanne, dont la naiſſance devoit être enſevelie dans un éternel oubli; qu'après avoir aſſuré la ſucceſſion légitime dans la maiſon royale, on travailleroit à la réformation de l'état, & en particulier de la

ANNÉE de J. C. 1463, & suiv.

cour ; qu'on demanderoit l'éloignement du favori, avec la reſtitution des dignités & des richeſſes que le roi avoit prodiguées à des ſujets ſans mérite ; qu'on prendroit des meſures pour la conquête de Grenade, & pour l'extenſion de la ſainte foi catholique dans tous les pays de la domination Caſtillane. Ce dernier motif étoit affecté pour faire entrer le peuple dans la faction. On avoit eu ſoin auparavant de répandre ſous-main dans le public, que le roi favoriſoit les Infideles, & qu'il en avoit auprès de lui qui pratiquoient & qui prêchoient leur religion. L'impoſture même avoit été pouſſée ſi loin ſur cet article, qu'un moine apoſté par les factieux, avoit eu l'inſolence d'accuſer en plein ſermon le prince & ſon conſeil de tolérer l'apoſtaſie, aſſurant qu'il avoit par devers lui plus de cent prépuces d'anciens Chrétiens, que les Juifs ou les Maures avoient circoncis.

Il fut encore arrêté qu'on inviteroit le roi d'Arragon à entrer dans la ligue ; mais les plus ſages firent faire réflexion, qu'en s'appuyant du nom & des ſecours de ce prince, il falloit l'éloigner du gouvernement, & empêcher qu'il ne vînt en perſonne prendre le timon des affaires, parce qu'un voiſin auſſi puiſſant que

l'étoit dom Jean, & qui avoit de si grandes prétentions dans le royaume, ne seroit leur allié qu'autant de temps qu'il lui en faudroit pour devenir leur maître. Les deux Pacheco sur-tout avoient grand intérêt que le roi d'Arragon ne s'emparât pas de l'autorité. Le marquis possédoit des terres qui étoient de l'ancien appanage de la maison d'Arragon ; & le grand-maître de Calatrava avoit eu cette grande-maîtrise au préjudice du bâtard dom Alphonse, qui y conservoit toujours des prétentions que son pere ne pouvoit manquer d'appuyer, lorsqu'il auroit établi son crédit en Castille.

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

On prit donc un milieu pour s'assurer de la protection de dom Jean, sans risquer la liberté de l'état & la fortune des grands. Trois députés allerent lui exposer le plan de la confédération ; il l'approuva dans tous ses chefs, parce qu'il n'étoit pas en état de rien exiger de plus. La reine & le prince Ferdinand son fils signerent avec lui une promesse par laquelle ils s'engageoient à procurer de toutes leurs forces la liberté des infans de Castille, la réformation de l'état & le maintien des loix ; à défendre envers & contre tous les seigneurs confédérés, leurs parens, leurs amis & leurs vassaux : on n'oublia pas l'article qui regardoit

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

l'extenſion de la foi catholique. Par le même écrit & ſous la même ſignature, le roi déclaroit qu'il n'entreroit point en Caſtille ſans le conſentement exprès des trois états, ou du moins ſans y être appellé par l'archevêque de Tolede, le marquis de Villéna, le comte de Bénaventé & le comte d'Albe de Liſte, frere de l'amirante; qu'il n'y reſteroit qu'autant qu'ils jugeroient ſa préſence néceſſaire au bien public, & que pendant ſon ſéjour il mettroit entre les mains de l'archevêque de Tolede les ôtages qu'on voudroit exiger de lui, à la réſerve du prince ſon fils pour être garans; qu'il n'agiroit directement ni indirectement, afin de rentrer dans la poſſeſſion des places qui avoient appartenu à ſon pere, non plus que pour faire rendre au bâtard ſon fils la grande-maîtriſe de Calatrava.

Si les grands de Caſtille avoient ſuivi le premier des trois projets, & qu'ils ſe fuſſent adreſſés au roi de Portugal pour être appuyés dans leurs prétentions contre le nouveau miniſtre, il eſt certain que les plaintes & les manifeſtes qu'ils mirent au jour, n'auroient point intéreſſé l'honneur de leur ſouverain; le prétendu commerce de cette princeſſe avec le comte de Ledeſma auroit été regardé

comme une galanterie ſans conſéquence, & l'on ſe ſeroit bien donné de garde d'attaquer la naiſſance de ſa fille. Ce fut donc le caprice, l'inclination ou l'intérêt des ſeigneurs, qui décida de la réputation de la reine pour les ſiecles à venir, & du ſort de la princeſſe des Aſturies; & cet exemple eſt une preuve bien ſenſible, que la gloire ou l'ignominie des têtes couronnées ne dépendent pas toujours de leurs vertus ſeules, ou de leurs ſeuls vices.

ANNEES de J. C. 1463, & ſuiv.

Henri étant revenu à Madrid avec ſa cour fut bientôt informé des liaiſons factieuſes que les grands prenoient entr'eux & avec le roi d'Arragon. Il ſe repentit alors d'avoir permis l'éloignement des deux miniſtres diſgraciés; il voulut les rappeller auprès de ſa perſonne; dans cette vue il leur écrivit une lettre pleine d'amitié & de confiance, par laquelle en leur donnant avis du traité qu'il venoit de faire avec le Portugal, il les invitoit à venir l'aider de leurs conſeils. Ils étoient toujours à Alcala de Hénarés, où l'amirante, le grand-maître de Calatrava, l'archevêque de Compoſtelle, les évêques de Burgos & de Cordoue, les comtes de Plaiſance, de Bénaventé, d'Albe de Liſle, de Paredes, de Miranda, d'Albe de Tolede, d'Ozorno, de Santa-Mar-

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

tha, le gouverneur du royaume de Murcie, dom Hurtado de Mendoza, dom Sanche de Rojas, dom Gomés de Benavides, & quantité de gentilshommes leur faiſoient une cour beaucoup plus nombreuſe & plus illuſtre que ne l'étoit celle du roi. Villéna communiqua aux confédérés la lettre que lui écrivoit ce prince: on y fit réponſe que le marquis & l'archevêque ne pouvoient pas paroître en ſûreté à Madrid, où leurs ennemis déclarés étoient les maîtres; mais on ajoutoit que ſi ſa majeſté vouloit en ſortir, le marquis ſe trouveroit à moitié chemin d'Alcala, où ils confére roient enſemble. Henri eut la foibleſſe d'y conſentir, & la honte de traiter avec ſon ſujet d'égal à égal à cette entrevue. Villéna ſe ſervit de l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de ſon maître pour le faire donner dans le piege; il promit de ſe rendre à la cour, mais ce fut à condition que pour ſûreté de ſa perſonne, le marquis de Santillanne & le fils aîné du comte de Haro paſſeroient à Alcala, où ils demeureroient en ôtage entre les mains de l'archevêque de Tolede. Ils y paſſerent en effet; mais Villéna qui ne penſoit qu'à affoiblir le parti du roi, en lui débauchant les perſonnes de qualité ou de mérite qui lui étoient encore atta-

chées, fit ſemblant de redouter le crédit & l'inimitié de l'archevêque de Séville. C'étoit Alphonſe de Fonſéca, un des premiers favoris du prince, qui après avoir été transféré dans le ſiege métropolitain de Compoſtelle, étoit rentré dans ſon ancien archevêché de Séville, par un échange avec ſon neveu. Ce prélat avoit reparu à la cour depuis la diſgrace du marquis & de l'archevêque de Tolede, dont il avoit toujours été le rival. Les confédérés déſeſpéroient de le gagner, Villéna l'entreprit & en vint à bout par une fourberie qui auroit dû le démaſquer aux yeux de ſon maître, ſi ſon maître n'avoit pas été entiérement aveuglé.

ANNÉES de J. C. 1463, & ſuiv.

Avant que de ſe rendre à Madrid, il fit ſavoir au roi dans le dernier ſecret que Fonſéca le trahiſſoit, & qu'il étoit de la conſpiration avec deux ou trois autres perſonnes, qui comme lui étoient convenus de ſervir la ligue en paroiſſant attachés à leur devoir; qu'il lui conſeilloit de les faire arrêter, & qu'il différeroit ſon arrivée à la cour, pour lui donner le temps de s'aſſurer de la perſonne du prélat, de peur que la préſence d'un complice & la crainte d'être découvert ne lui fît prendre la fuite. Il n'y avoit aucun fondement à cette accuſation. Le

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

roi cependant y ajouta foi, & sans autre examen les ordres furent donnés pour se saisir de l'archevêque. En même temps le marquis qui jouoit un double jeu, fit avertir le prélat qu'il se tînt sur ses gardes, & qu'il savoit de bonne part qu'on devoit attenter à sa liberté. L'artifice réussit ; Fonséca qui connoissoit l'esprit léger de son maître, vit beaucoup d'apparence à l'avis qu'on lui donnoit ; & sur le champ il alla joindre les conjurés. La nouvelle de son évasion, qu'on attribua uniquement à la mauvaise volonté du roi, mit en défiance tous les serviteurs de ce prince ; quelques-uns suivirent l'exemple de l'archevêque, d'autres se retirerent dans leurs terres, & tous les jours la cour se désertoit, pendant que le nombre des conjurés grossissoit de plus en plus à Alcala.

Après une si noire trahison, Villéna parut à Madrid avec un air de confiance qui le justifia dans l'esprit du roi. Quelques jours s'étant écoulés depuis son arrivée, on parla de quitter cette ville, & d'aller passer l'été à Ségovie, où les infans demeuroient. Comme il ne s'attendoit pas à ce contre-temps, il fit de son mieux pour empêcher un voyage qui l'éloigneroit des confédérés, & qui dans l'éloignement l'exposeroit peut-être sans

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

ſecours à la vengeance du comte de Ledeſma ; mais le roi n'ayant pas voulu ſur cela changer de réſolution, Villéna en inſtruiſit ſes amis, & convint ſecrettement avec eux des meſures qu'il y avoit à prendre pour s'aſſurer en même temps des infans & du roi, & pour ſe défaire du comte.

Voici quel fut le plan & l'exécution d'une entrepriſe ſi hardie ; Villéna continua à ſuivre la cour : peu de temps après qu'on ſe fut rendu à Ségovie, le fils aîné de l'amirante, le comte de Bénaventé, & le comte de Paredes y entrerent, ayant chacun à leur ſuite une eſcorte nombreuſe & bien armée. Le roi ſur la parole du marquis, qui ſe fit honneur de leur feinte ſoumiſſion, le trouva bon : ces ſeigneurs vinrent au palais pluſieurs jours de ſuite faire leur cour au roi, à la reine & aux infans ; ils y entroient ſans ſe faire accompagner, afin que ces apparences de bonne foi & de ſécurité fiſſent ceſſer la défiance, & rallentiſſent peu-à-peu les précautions qu'on apportoit à la garde des infans, qui étoient preſque toujours enfermés dans l'endroit le plus fort du château, qu'on appelloit *la tour de l'hommage*.

Un jour qu'on les avoit tirés de cette eſpece de priſon pour leur donner les

ANNÉE de J. C 1463, & suiv.

divertiſſemens du palais, les conjurés ſur le ſignal du marquis qui ſe tenoit auprès du roi, raſſemblerent leur monde, & marchant à petit bruit une heure après le couché du ſoleil, lorſqu'on alloit ſe mettre à table, ils vinrent bruſquement forcer la garde qui étoit au-dehors, & enfoncer les portes. A la premiere alarme le roi fit retirer les infans; il ſe retira enſuite lui-même avec le comte de Ledeſma; il étoit temps, car à peine étoient-ils à couvert dans la tour, que les conjurés ſe jeterent les armes à la main dans la ſalle où ſe tenoit le cercle. Villéna au déſeſpoir d'avoir manqué ſon coup, fit alors le zélé; il aborda les factieux, il leur reprocha leur trahiſon, comme s'il n'en avoit pas été complice, & après les avoir fait ſortir du palais, il eut l'impudence d'aller encore ſe préſenter devant le roi. » Sire, lui dit-il, vos » ennemis ſont conſternés, ils n'ont oſé » ſoutenir ma préſence, & ſi vous vou» lez me confier une partie de votre » garde, je me fais fort de vous amener » cette nuit leurs chefs priſonniers ». Il n'étoit pas impoſſible qu'Henri ne ſe laiſſât ſéduire à ce diſcours. Mais on vint l'avertir que le comte de Bénaventé étoit rentré dans le palais, qu'il inveſtiſſoit la tour, & qu'il eſpéroit s'en-

rendre le maître par un moyen que lui devoit fournir le marquis, qui étoit d'intelligence avec lui. ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

Il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que d'arrêter le traître & de le pendre aux créneaux du château. Les courtisans, les officiers & les soldats demandoient sa mort; il n'y eut que le roi qui s'y opposa, il se piqua même d'une générosité que je crois pouvoir qualifier d'insensibilité : car l'ayant appellé & s'étant contenté de lui reprocher sa perfidie, il lui permit de se retirer.

Les traîtres ne se gagnent point par la clémence & par les bienfaits ; Villéna n'eut pas plutôt échappé à la juste punition que méritoient ses crimes, qu'il chercha de nouvelles occasions de se venger sur son maître de la faveur qu'il donnoit à son rival. Il suborna un officier de la garde du roi, nommé Ferdinand Carillo, dont la femme étoit au service de la reine. Cette femme qui se nommoit Padilla, devoit ouvrir pendant la nuit une porte qui donnoit dans l'appartement de sa maîtresse, pendant que Carillo feroit la ronde & conduiroit les gardes d'un autre côté. La nuit étoit marquée, l'heure étoit prise, & les chefs de la conjuration étoient convenus entre eux de ce que chacun auroit à faire. Le

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

comte de Paredes devoit arrêter le roi dans son lit, les comtes d'Albe & de Plaisance étoient chargés de saisir la reine avec la princesse Jeanne sa fille. Le marquis tout seul répondoit d'enlever les infans qui se laisseroient faire violence ; & son frere le grand-maître de Calatrava avoit la commission d'assassiner le comte de Ledesma. L'attentat fut découvert trois heures avant qu'on le dût exécuter. Villéna & ses complices étoient dans la ville avec une suite médiocre : rien n'étoit plus aisé que de les arrêter sur le champ dans leurs maisons, ou de les surprendre lorsqu'ils viendroient au rendez-vous. Mais le roi devenant plus aveugle à mesure que ses ennemis devenoient plus furieux, eut l'imbécillité de leur faire porter par un de ses secrétaires des plaintes amiables sur l'ingratitude, dont ils payoient sa patience & ses bontés. Il fit cependant un effort pour faire sentir au marquis toute son indignation, & ce qu'il perdoit en l'abandonnant ; ce fut d'installer le comte de Ledesma dans la grand-maîtrise de St-Jacques, en vertu d'une bulle qu'il avoit obtenue du pape Pie II.

Cette démarche fournit aux seigneurs de nouvelles armes contre leur souverain en révoltant le peuple, qui ne put voir

sans horreur, qu'on dépouillât la maison royale de la premiere dignité de l'état, pour en revêtir un indigne favori. Le feu roi avoit obtenu des papes Nicolas V & Calixte III, des bulles qui lui donnoient l'administration & la disposition de la grande-maîtrise. Par son testament il l'avoit destinée à l'infant Alphonse son fils, aussi-bien que la place de connétable. Celle-ci lui avoit déja été enlevée par le don qui en avoit été fait à dom Lucas d'Irançu. La politique demandoit qu'on ne fournît pas un second prétexte à la sédition, & dom Bertrand de la Cuéva voyant les grands former une ligue & se porter aux attentats les plus violens, auroit dû ménager le peuple en refusant un honneur qui appartenoit au jeune prince; mais la vanité l'emporta sur la sagesse: il accepta cette place à laquelle il fut bientôt obligé de renoncer, & en l'acceptant il exposa son maître au risque de perdre son autorité & sa couronne.

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

Cette nouvelle porta bientôt le soulevement dans les provinces les plus éloignées; déja les seigneurs assembloient leurs vassaux; les villes armoient des compagnies, & l'on parloit hautement de faire abdiquer le roi, & de placer Alphonse sur le trône; lorsque les chefs de la conjuration feignant un dernier effort

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

de condeſcendance, firent propoſer à Henri d'entrer en conférence avec le marquis de Villéna : il y conſentit, parce qu'il n'avoit pas le courage de mieux faire. L'entrevue devoit être dans une campagne à quelques lieues de Ségovie ; le roi ſe tranſporta avec une partie de ſa garde juſqu'à un monaſtere qui n'en étoit pas éloigné, tandis que Villéna étoit avec les comtes d'Albe & de Plaiſance, dans une petite ville du voiſinage, appellée Villa-Caſtin. Henri attendoit l'arrivée du marquis dans la plaine pour aller le joindre, lorſqu'on vint lui annoncer coup ſur coup deux nouvelles, qui l'obligerent enfin à ſortir de l'indolence & de la ſécurité où il avoit été juſqu'alors. L'une étoit, que l'amirante étant entré dans Valladolid, y avoit proclamé Alphonſe ; l'autre, que le grand-maître de Calatrava & les Manriques s'étoient mis en campagne avec ſix cents chevaux pour l'enlever pendant qu'il confére-roit avec le marquis. Sur le champ il détacha ſix cents chevaux de ſa garde qui marcherent à Valladolid, où les habitans fideles à leur devoir ſe défendoient contre l'amirante, qui abandonna ſon entrepriſe. Il rentra le même jour dans Ségovie, & le comte de Ledeſma qu'il avoit laiſſé au-dehors pour obſerver les

mouvemens des confédérés, ne tarda pas à le rejoindre avec cinq mille hommes qu'il avoit raſſemblés des places circonvoiſines. ANNEES de J. C. 1463, & ſuiv.

Les confédérés avoient épuiſé l'artifice, & d'ailleurs la proclamation d'Alphonſe à Valladolid avoit fait un éclat qui les forçoit à une guerre ouverte. Ils s'y déterminerent, & d'abord ils penſerent à s'aſſurer d'une ville principale, dont l'exemple en entraînât pluſieurs dans le parti de la ligue. Burgos fut choiſie, & par la conſidération qu'elle avoit dans le royaume où elle diſputoit le titre de capitale, & parce que le comte de Plaiſance étant maître de la citadelle, on ſe flatta de pouvoir gagner plus aiſément les habitans & le magiſtrat. Ils réſiſterent pendant quelque temps, mais à la fin ils ſe laiſſerent ſéduire à l'éloquence artificieuſe du marquis de Villéna, qui ſut déguiſer des animoſités particulieres en zele pour le bien public & pour l'honneur de la maiſon royale.

Les prélats & les ſeigneurs ligués avoient compoſé une eſpece de manifeſte qui contenoit quatre chefs de plainte, ſur leſquels ils demandoient que le ſouverain fît raiſon à ſes ſujets. On en forma une lettre adreſſée au roi, & afin que cette démarche fût autoriſée des trois

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

états, on engagea les habitans de Burgos à la signer. Les sujets de plainte étoient, I°. Que les Maures sous les yeux du roi & sous la protection de ses ministres faisoient une profession publique de leur religion, & commettoient impunément les plus grands crimes. II°. Que les charges de judicature se donnoient à prix d'argent aux plus indignes sujets, qui vendoient à leur tour la justice, & qui ruinoient le peuple par leurs concussions. III°. Qu'en instituant le comte de Ledesma grand-maître de Saint-Jacques, on dépouilloit l'infant Alphonse d'un bien qui lui appartenoit. IV°. Que Jeanne, fille de la reine, étant née d'un adultere, n'avoit pu être reconnue pour héritiere du royaume, qu'en faisant violence à la liberté des suffrages, & aux loix fondamentales de la monarchie. Sur quoi les prélats, les seigneurs & le tiers-état exigeoient avec hauteur un remede prompt & efficace, protestans en particulier, que si l'on ne convoquoit incessamment les états pour rétablir Alphonse dans ses droits par une reconnoissance solemnelle, ils iroient à main-armée le tirer de sa prison, & le placer sur le trône.

Il y avoit autant de présomption que d'insolence dans ces menaces : le roi avoit

assez de force sur pied pour accabler les rebelles ; mais ils avoient compté sur son irrésolution. Ils ne se trompèrent pas. Depuis quelque temps il étoit à Valladolid, où l'épuisement des plus honteuses débauches l'avoit jeté dans une espece de léthargie ; il lut la lettre des confédérés sans en être ému, & l'ayant remise tranquillement à son ministre, il se replongea dans les plaisirs dont l'ivresse le rendoit insensible aux malheurs qui le menaçoient.

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

Cependant le vieillard Barriento son précepteur avoit quitté la retraite à laquelle il s'étoit condamné depuis bien des années dans son diocese pour venir au secours de son pupille. La présence de cet homme respectable par son âge, par ses vertus & par ses services, fit une impression passagere ; il engagea le roi à assembler son conseil, afin qu'on délibérât sur les moyens d'étouffer la sédition dans sa naissance. Barriento, la Cuéva, & tous ceux qui furent appellés à cette délibération furent d'avis, que sans donner le temps aux factieux de se fortifier, il falloit marcher à eux, leur livrer bataille, & les dissiper. Mais le roi n'étoit pas capable d'une action qui demandoit du courage & de la vigueur ; & comme les rebelles lui firent en même temps

ANNÉE de J. C. 1463, & suiv.

proposer des voies d'accommodement & de pacification, il aima mieux conférer qu'en venir aux armes.

Barriento mit en œuvre les conseils, les prieres & les larmes, pour l'empêcher de se livrer davantage à la mauvaise foi de ceux qui abusoient depuis si long-temps de sa facilité pour le perdre; des prieres il passa aux reproches : voyant enfin que le charme ne pouvoit être levé: » Je m'étois flatté, sire, lui dit-il, que » dans le danger présent, vous préféreriez les conseils de vos amis aux embûches de vos persécuteurs. Cette espérance m'avoit attiré auprès de votre » personne; puisqu'elle est vaine je me » retire; fasse le Ciel que mes pressentimens le soient aussi; mais en vous disant un éternel adieu, ne trouvez » pas mauvais que pour un dernier témoignage de mon zele & de ma tendresse, je vous prédise que vous allez » devenir le plus malheureux & le plus » mépriſé de tous les rois, qui ont jamais gouverné cet empire ».

Ce funeste augure ne tarda pas à se vérifier. Le roi lui-même y travailla de concert avec les révoltés; il rechercha baſſement leur amitié: l'amirante & l'archevêque de Séville s'approcherent de la cour sur les instances réitérées qu'il leur

leur en fit ; & après bien des meſſages réciproques, après différentes propoſitions où le roi perdit toujours quelque choſe de ſon autorité & de ſes droits, il fut arrêté, que le marquis de Villéna auroit une conférence avec lui, entre Cigalés & Cabeçon, à quelques lieues de Valladolid, & que ſans en venir aux armes on s'en tiendroit de part & d'autre à ce qu'ils auroient réglé ſur les articles conteſtés. ANNEES de J. C. 1463, & ſuiv.

Il s'en falloit bien que la partie ne ſe trouvât égale : auſſi Villéna profita-t il de l'imbécillité de ſon maître pour le faire donner dans un piege qu'il ne daigna pas même déguiſer. Il demanda pour préliminaire du traité, que l'infant dom Alphonſe lui fût mis entre les mains ; & il l'obtint en aſſurant le roi, que ni lui ni aucun des conjurés ne mettroient bas les armes que le prince ne leur eût été confié, parce qu'ils en avoient fait le ſerment le plus inviolable. Alphonſe fut mandé auſſitôt, & quelques jours après, il fut délivré au marquis, qui profitant de ſon avantage, avoit ſoumis le roi à des conditions qui le déshonoroient entiérement, & qui ſans coup férir, le dégradoient entiérement de la royauté.

Elles conſiſtoient en deux articles : par le premier, Henri s'engageoit à recon-

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

noître ſon frere pour héritier de la couronne, & à lui faire prêter le ſerment en cette qualité, moyennant une ridicule promeſſe de mariage entre le jeune Alphonſe qui n'avoit qu'onze ans, & la prétendue princeſſe des Aſturies qui n'en avoit pas encore trois. Les ſeigneurs ſe faiſoient caution de l'exécution du mariage pour le temps où les deux contractans ſe trouveroient en âge nubile. C'étoit-là faire un aveu bien précis de ſon impuiſſance, de l'infidélité de la reine & de l'illégitimité de la princeſſe; auſſi les grands s'en prévalurent-ils dans la ſuite en faveur d'Iſabelle.

Par le ſecond article il ſe dépouilloit lui-même de l'autorité ſouveraine, en conſentant qu'il fût nommé quatre commiſſaires pour régler les affaires de l'état, deux de ſa part, & deux de la part des confédérés, auxquels dans le partage des avis ſe joindroit pour ſur-arbitre le ſupérieur-général des Hiéronymites. On ajouta par une eſpece de ſupplément, comme ſi les ſeigneurs n'avoient pas encore été contens, que la grande-maîtriſe de Saint-Jacques ſeroit reſtituée à l'infant, ſur la démiſſion libre ou forcée du comte de Ledeſma, qui ſeroit donné pour ôtage aux confédérés, tandis que le comte de Bénaventé viendroit de leur

part se livrer au roi, pour être le gage d'une fidélité qui ne devoit pas leur coûter beaucoup, puisque par l'exécution du traité ils devenoient les maîtres du royaume & de la royauté. ANNEES de J. C. 1463, & suiv.

Cela étant fait, Bénaventé alla rejoindre les confédérés, & le comte de Ledesma revint à la cour, où le roi toujours fidele à sa parole, le fit renoncer à la dignité de grand-maître de Saint-Jacques, par une démission pleine & absolue entre les mains du pape, à qui l'on écrivit en même temps pour le prier d'envoyer à dom Alphonse des bulles d'investiture. Au reste, le favori ne perdit rien en se dépouillant d'un honneur dont il n'avoit pas encore eu le temps de prendre possession. Henri qui ne gardoit point de mesures dans ses libéralités, lui donna Albuquerque sous le titre de duché. Il y joignit les villes de Roa, de Cuellar, de Molina, d'Atiença, de la Pegna d'Alcaçar; & pour lui faire un revenu qui égalât au moins celui qu'il venoit de perdre, il lui assigna encore des reprises annuelles très-considérables sur les recettes d'Andalousie.

Il ne restoit plus que deux choses à faire pour l'entier accomplissement du traité, ou plutôt pour rendre complette la honte & l'infamie du roi: la premiere

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

étoit de reconnoître l'infant pour ſucceſſeur au trône ; la ſeconde de nommer les arbitres, & de leur donner de pleins pouvoirs pour régler le gouvernement de l'état. Henri plus aveugle à meſure qu'il ſe forgeoit à lui-même des chaînes plus peſantes, ne ſe défendit ſur rien. Après avoir été faire un tour à Valladolid, où il ne fit que s'amollir encore plus dans le ſein d'une cour voluptueuſe, il revint à Cabeçon. Dès le lendemain, qui étoit le jour marqué pour la cérémonie de la reconnoiſſance du prince, les confédérés s'aſſemblerent dans la plaine ; le roi s'y rendit avec le duc d'Albuquerque & les autres ſeigneurs de ſa ſuite. Alphonſe fut amené dans une tente, qu'on prépara exprès pour le roi & pour lui. Ils s'aſſirent l'un & l'autre, & auſſi-tôt les grands, chacun à leur rang, & les députés de pluſieurs villes qu'on avoit eu ſoin de convoquer pour rendre la déclaration plus ſolemnelle, vinrent baiſer la main de l'infant, & lui prêter le ſerment de fidélité comme à l'héritier de la couronne.

On procéda tout de ſuite à la nomination des arbitres. Le marquis de Villéna & le comte de Placentia eurent le ſuffrage des confédérés. Le roi de ſon côté choiſit en premier lieu dom Pédro de Valeſco,

fils aîné du comte de Haro, dont la fidélité lui étoit d'autant moins ſuſpecte qu'elle n'avoit jamais dépendu de l'ambition ou de l'intérêt. Il lui donna pour collegue le commandeur Gonçalés de Sahavedra, que ſes faits d'armes avoient rendu célebre dans les guerres de Grenade & de Navarre. On confirma réciproquement la nomination qui avoit été faite par avance du pere Alphonſe d'Oropéſa, général des Hiéronymites, pour cinquieme arbitre dans les différends où les voix pourroient ſe trouver partagées. Il falloit de plus un ſecrétaire de la commiſſion, & cet emploi étoit d'une extrême importance par l'autorité ſans bornes qu'on donnoit à ce tribunal, pour la réformation générale de l'état. Villéna en fit adroitement ſa cour au roi, en lui demandant pour remplir ce poſte Alvare Gomés, qui étoit depuis long-temps ſon ſecrétaire de confiance. Le roi fut ſenſible à cette honnêteté, & le marquis gagnoit beaucoup à la lui faire. Gomés lui étoit encore plus dévoué qu'à ſon maître; il s'en étoit ſervi utilement pour attirer le roi dans les pieges qu'il lui avoit tendus, & il comptoit bien s'en ſervir encore pour lui débaucher ſes plus fideles ſerviteurs.

ANNÉES de J. C. 1463, & ſuiv.

L'amour du repos étoit plus que jamais la paſſion dominante du roi. Sa cou-

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

ronne lui étoit à charge, parce qu'elle lui imposoit des devoirs qui inquiétoient sa paresse & qui troubloient ses plaisirs; dans cette disposition il sacrifia sans peine sa gloire & ses intérêts à une apparence de paix, que son inclination lui fit prendre pour une paix véritable : les moindres délais lui causoient de l'impatience; il hâta lui-même les commissaires d'entrer dans les fonctions de leurs emplois; & peu jaloux de l'autorité il emmena tranquillement sa cour à Olmédo, où il vécut en simple particulier, tandis que cinq ou six de ses sujets décidant souverainement de toutes les affaires, formoient de concert à Médina-del-Campo, qui étoit le lieu des conférences, un plan de gouvernement, suivant lequel il ne devoit lui rester que le titre & les marques extérieures de la royauté.

Pendant que l'intrigue & la trahison dépouilloient peu-à-peu cet infortuné prince, le roi d'Arragon faisoit une guerre fort vive aux révoltés de Catalogne. Les Barcelonois n'avoient point perdu courage lorsqu'ils s'étoient vus abandonnés par le roi de Castille, qui conséquemment à la sentence arbitrale portée par le roi de France, leur avoit retiré les troupes auxiliaires. La haine qu'ils portoient à dom Jean & encore

plus à la reine, leur fit prendre la réſolution de périr plutôt que de ſe ſoumettre à des maîtres, qui après s'être ſouillés du meurtre des héritiers légitimes de la couronne, ne devoient pas épargner le ſang de leurs ſujets. Ils députerent donc en ſecret vers le connétable de Portugal dom Pédro, duc de Conimbre, couſin-germain & beau-frere du roi Alphonſe, pour le prier de venir prendre le gouvernement & la défenſe de la principauté, dont ils lui offroient la ſouveraineté avec le titre de roi d'Arragon. ANNÉES de C. J. 1464, & ſuiv.

Ce prince étoit à Ceuta, où l'armée Portugaiſe ſe diſpoſoit à faire le ſiege de Tanger; il y conféra avec les ambaſſadeurs Catalans, accepta l'offre qu'ils venoient lui faire, & ſans en rien communiquer à Alphonſe, qui auroit traverſé ſon deſſein par des vues d'intérêt ou de politique, il s'embarqua, n'ayant à ſa ſuite qu'un petit nombre de gentilshommes qui lui étoient attachés; il fit voile droit à Barcelone, où il prit terre le 21 janvier de cette année 1464; & dès le jour même ayant fait ſon entrée dans la ville, il y reçut le ſerment de fidélité, qui fut ſuivi d'une proclamation ſolemnelle, par laquelle on le déclara roi d'Arragon & de Sicile.

ANNÉES de J. C. 1464, & suiv.

C'étoient-là de grands titres, mais qu'il n'étoit pas aisé de soutenir. Dom Pédro ne pouvoit offrir que sa personne, & les Barcelonois assaillis de toutes parts ne se défendoient qu'à peine. Lérida qui depuis le commencement de la révolte avoit été le rempart de la capitale, étoit aux abois; la famine encore plus que la force l'obligea bientôt de se rendre. Les royalistes s'emparoient peu-à-peu du pays d'Urgel. Le Lampourdan demandoit du secours pour se mettre à couvert des courses de la garnison de Girone. Les deux bâtards d'Arragon, dom Alphonse, & l'archevêque de Sarragosse, beaucoup plus propre à commander une armée qu'à faire les fonctions d'un prélat, étoient maîtres de la plaine, & comme ils portoient le fer & le feu de tous côtés, Barcelone n'avoit presque plus de convois que par mer.

En même temps le roi d'Arragon conclut deux traités, dont il tira de très-grands avantages; le premier avec les seigneurs de la maison de Beaumont, qui lui avoient toujours été contraires en Navarre; le second avec la Seigneurie de Gênes. Jean de Beaumont, grand-prieur de Navarre, que le roi de Castille avoit envoyé à Barcelone prendre possession en son nom de la principauté

lorſqu'elle lui avoit été offerte, étoit reſté en Catalogne depuis le changement de maître, avec un corps de Navarrois, auxquels s'étoient joints beaucoup de Caſtillans volontaires; il s'étoit emparé de Villa-Franca, poſte important entre Tarragone & Barcelone, & il n'eût pas été facile de l'en chaſſer. Le connétable Louis de Beaumont ſon frere ſoutenoit en Navarre les reſtes du parti Beaumontois, & ces reſtes étoient encore redoutables au roi, qui avoit aſſez d'autres affaires. Par bonheur pour ce prince, le connétable vint à mourir. Ses enfans dom Louis & dom Carlos, n'ayant pas les mêmes engagemens que leur pere, ſe trouverent plus diſpoſés à un accommodement. Le point capital étoit de gagner le grand-prieur leur oncle; il s'offrit de lui-même; & ſoit que les ſeigneurs royaliſtes lui euſſent fait eſpérer une réconciliation avantageuſe; ſoit qu'il fût mécontent ou qu'il n'augurât pas bien du nouveau gouvernement de Barcelone; ſoit qu'il fût inſtruit de la mort de la princeſſe Blanche, pour la liberté & pour les droits de laquelle il combattoit depuis ſi long-temps en vain; il ſe détermina à rentrer ſous l'obéiſſance du roi, en prenant pour lui-même, pour ſon fils, pour ſes neveux, & pour tous ceux

ANNÉES de J. C. 1464, & ſuiv.

ANNÉE de J. C 1464, & suiv.

qui avoient cru devoir suivre le parti de dom Carlos, & de la princesse Blanche, toutes les précautions nécessaires pour mettre à couvert leur honneur, leur liberté & leurs biens.

Les Beaumontois obtinrent tout ce qu'ils voulurent exiger d'avantages & de sûretés; ils partagerent avec ceux du parti de Grammont les charges militaires de l'état, les gouvernemens, les places dans le conseil, l'administration des finances, & les magistratures, tant de la capitale que des villes particulieres; on restitua à chacun en particulier beaucoup plus qu'il n'avoit perdu, & dom Louis de Beaumont, qui depuis la mort de son pere étoit regardé comme leur chef, fut mis au nombre des *ricos-hombres*, c'est-à-dire, des grands de la premiere classe.

Ce qu'il y eut de plaisant dans ce traité, c'est qu'on y stipula très-sérieusement le retour de la princesse Blanche en Navarre, & la restitution de son droit à la couronne, quoiqu'on se doutât bien qu'elle étoit morte. Le comte & la comtesse de Foix souscrivirent sans peine à cet article, parce qu'ils étoient sûrs de leur fait Ils demanderent seulement qu'on en sursît l'exécution jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu l'agrément du roi de France,

qui s'étoit intéreſſé à l'éloignement de la princeſſe ; & dans l'intervalle qui leur fut accordé, ils répandirent la nouvelle de ſa mort, que les Beaumontois firent ſemblant d'attribuer à une cauſe naturelle, pour n'être pas obligés de recommencer la guerre. Le comte & la comteſſe furent donc reconnus pour héritiers. Le roi d'Arragon débarraſſé de l'inquiétude que lui cauſoient les troubles de Navarre, réunit ſes attentions & ſes forces contre la Catalogne, & ſans coup férir il enleva aux Catalans les ſecours Navarrois, avec le poſte avantageux de Villa-Franca, & trois ou quatre châteaux, que le grand-prieur lui remit dans le voiſinage de Barcelone.

ANNÉES de J. C. 1464, & ſuiv.

La ſoumiſſion des Beaumonts entraîna celle de dom Jean d'Ixar, qui tout Arragonois qu'il étoit, tenoit depuis longtemps ſes vaſſaux armés en faveur du prince & de la princeſſe de Navarre, contre le roi d'Arragon. L'exemple du grand-prieur ſon parent & ſon ami l'ébranla ; les avances du roi qui lui fit offrir en mariage Donna Guyomare Henriquez, ſœur de la reine, avec une dote conſidérable, acheverent de le gagner. Il ne reſtoit plus qu'un ſeul rebelle hors de la Catalogne, c'étoit dom Jacques d'Arragon, fils du duc de Gandie,

qui s'étant fortifié dans la Baronie d'Arénos, ſur les confins d'Arragon, de Valence & de Catalogne, fatiguoit par des courſes continuelles les ſujets qui étoient demeurés à leur ſouverain. La fermeté des magiſtrats de Valence, défit en même temps le royaume & le roi de cet ennemi. Ils aſſemblerent les communes ou compagnies bourgeoiſes, à pied & à cheval, & ſe mettant à leur tête avec l'étendard de la nation, ils entrerent dans la Baronie, ravagerent la campagne, pillerent les bourgades, aſſiégerent les châteaux, & furent enfin aſſez heureux pour ſe ſaiſir de dom Jacques, de ſa femme & de ſon fils. Dom Jacques fut enfermé dans la citadelle de Xativa, où il reſta juſqu'à ſa mort. Sa femme & ſon fils, à qui l'on ne fit pas garder une priſon ſi étroite, ſe ſauverent en Caſtille.

ANNÉES de J. C. 1464, & ſuiv.

Les Catalans ſe trouverent donc réduits à eux ſeuls dans le continent d'Eſpagne ; les Majorquins & les Siciliens, dont ils auroient pu attendre des ſecours par mer, ne vouloient point entrer dans la révolte : & les ambaſſadeurs de ces deux iſles étoient actuellement à Sarragoſſe, où ils prêtoient le ſerment de fidélité au prince Ferdinand, en lui rendant hommage comme à l'héritier de leur em-

pire. Il n'y avoit que les Génois qui fuſſent à portée d'aſſiſter Barcelone dans ſa révolte. L'émulation du commerce rendoit ces deux villes rivales & ennemies l'une de l'autre ; mais dans la conjoncture préſente elles pouvoient ſe réunir d'autant plus, que le roi d'Arragon étoit en guerre depuis long-temps avec cette république. François Sforce, duc de Milan, qui s'étoit rendu maître du ſénat de Gênes, depuis la ceſſion que Louis XI lui avoit faite de la ville de Savone, & de ſes droits ſur toute la Seigneurie, ménagea une treve & un traité de commerce entre l'Arragon & les Génois ; & comme il étoit l'ami particulier du roi, il eut ſoin d'en exclure Barcelone & les autres villes maritimes qui ſe trouveroient en guerre avec leur ſouverain.

ANNÉES de J. C. 1464, & ſuiv.

Le ſuccès de ces différentes négociations firent ſentir au connétable de Portugal, qu'il ne devoit plus compter ni ſur les diverſions du dedans, ni ſur les ſecours du dehors. Il venoit de recevoir un renfort de cinq ou ſi cents Bourguignons, que le duc de Bourgogne ſon oncle lui avoit envoyé. La reſſource n'étoit pas grande. Les royaliſtes qui pendant l'hiver s'étoient rendus maîtres de pluſieurs places, le bloquoient peu-à-

ANNÉES de J. C 1464, & suiv.

peu, & se préparoient à l'assaillir de toutes parts, dès que la saison leur permettroit de tenir la campagne Dans cette extrêmité il eut recours au dernier remede : ce fut de convoquer sous les armes tous les habitans de la principauté qui lui étoient soumis, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante ; Manrese fut indiquée pour être le lieu de l'assemblée générale ; il s'y rendit au commencement de février, menant avec lui tout ce qu'il put rassembler de troupes réglées.

Les rebelles venoient en armes, les uns à pied, les autres à cheval, de tous les endroits où l'on soutenoit le parti de la révolte ; dom Pédro en formoit aussitôt des compagnies, en y mêlant de vieux soldats ; il en distribua une partie dans le Lampourdan, dans la plaine d'Urgel & à Tortose, dont il fortifia la garnison. Il forma du reste une armée avec laquelle il se mit en devoir d'aller attaquer le comte de Prades, qui s'étoit campé avec un gros de cavalerie aux portes de Cervéra pour soumettre cette place, que la famine causée par un long blocus avoit réduite aux abois.

Le roi d'Arragon étoit alors en Navarre, où il avoit conduit un corps de troupes, sous prétexte de donner les derniers soins à la pacification de ce

royaume ; mais en effet pour être à portée d'appuyer l'entrepriſe que les grands de Caſtille méditoient contre leur ſouverain. Inſtruit des mouvemens du connétable de Portugal, & jugeant bien que les Barcelonois marcheroient à Cervéra, il détacha le prince de Girone ſon fils, qui n'avoit encore que treize ans, avec ordre de conduire un renfort au comte de Prades, & de livrer bataille après la jonction, ſi les rebelles oſoient tenter le ſecours de la place.

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Ils le tenterent en effet ; dom Pédro partit de Manreſe avec environ 7000 hommes, qui eſcortoient 700 mulets chargés de munitions & de vivres : ayant pris ſon chemin par la droite de Montſerrat, il vint camper dans un lieu appellé *los prados del rey, les prairies du roi.* Le comte de Prades en fut averti par ſes coureurs, & en même temps il reçut à propos des nouvelles du jeune prince, qui l'aſſuroit que dans peu il ſeroit à lui avec l'armée qu'il venoit d'aſſembler : il tint parole, & dès la nuit ſuivante ou le lendemain, il parut ſur les hauteurs de Calaf, où le comte l'ayant joint, les deux armées ſe trouverent en préſence. Celle du connétable étoit plus nombreuſe ; d'ailleurs l'avantage de ſon poſte qu'il avoit pris à mi-côte, dans un en-

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

droit où ſa droite & ſa gauche étoient bien appuyées, rendoit l'attaque difficile : on crut même qu'il vouloit éviter la bataille, par l'attention qu'il eut à ſe bien remparer. Mais de Prades qui commandoit l'armée Arragonoiſe l'attira par des eſcarmouches redoublées, & peu-à-peu la bataille s'engagea.

Voici l'ordre du combat & l'arrangement des deux armées, tels qu'ils nous ont été tranſmis par des relations contemporaines. * Les deux armées avoient chacune leur avant-garde, leur corps de bataille & leur réſerve. Pédro Deza, capitaine Portugais, marchoit à la tête des Catalans, appuyé du ſecours bourguignon, qu'on avoit mis à la premiere ligne pour ſoutenir avec plus de fermeté le premier choc. Dom Bertrand & dom Juan de Armendarez venoient enſuite ſuivis d'un corps de Navarrois & de Caſtillans, qui étoient reſtés au ſervice de Barcelone. Le connétable avec ſes habits royaux étoit à l'arriere-garde, qu'il avoit compoſée des troupes les moins aguerries ; au-delà d'un ruiſſeau & derriere un hermitage qui faiſoit la ſéparation des deux camps, le comte de Prades avoit rangé ſon avant-garde au centre de laquelle il s'étoit mis, ayant à ſa droite dom Bernard de Rocaberti, à ſa gauche

* Jean-François Boſcan Gonçalo Garcia de Sarſta Maria, & un auteur anonyme.

dom Matthieu de Moncade, l'un & l'autre avec de la cavalerie. Henri d'Arragon, neveu du roi, fils posthume de l'infant dom Henri, étoit derriere avec quelques bataillons qui tenoient lieu du corps de bataille. L'arriere-garde étoit plus nombreuse, le jeune prince de Girone la commandoit, ayant à ses côtés, pour son conseil & pour sa garde, le connétable d'Arragon, l'archevêque de Tarragone & les comtes de Modica & de Cardone. Comme les deux collines se joignoient en forme d'amphithéâtre, sur le haut duquel étoit une plaine, par où les Catalans auroient pu venir pendant la bataille attaquer en queue, le général Arragonois y pourvut en détachant un capitaine Gascon avec de l'infanterie, pour observer de la hauteur, les mouvemens de l'arriere-garde ennemie.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Avant qu'on en vînt aux mains, Ferdinand pour encourager la jeune noblesse qui étoit à sa suite, fit plusieurs chevaliers, en leur mettant l'épée à la main, & les revêtant du baudrier. Ils se rendirent aussi-tôt à la premiere ligne, où les escarmouches commencerent très-chaudement. Deza qui étoit à la tête des Catalans, sortit imprudemment de son poste, & vint à la poursuite jusqu'au bord du ruisseau ; ce mouvement découvrit ses

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

ailes, la cavalerie Arragonoiſe en profita pour les attaquer dès qu'elles ne furent plus appuyées ſur la colline, le comte de Prades laiſſant l'infant Henri au bord du ruiſſeau pour faire tête à Deza, marcha ſur ſa droite à la ſuite de Rocaberti, qui avec ſes eſcadrons prenoit en flanc les Bourguignons. Ceux-ci, dit Mariana, tinrent ferme, ſuivant la coutume de leur pays, juſqu'à une entiere défaite. Moncade & l'infant dom Henri percerent de leur côté juſqu'au corps de bataille, où la victoire ſe déclara bientôt pour l'Arragon. Le prince Portugais n'eut point de reſſource dans ſon arriere-garde, quoiqu'elle fût très-nombreuſe; ſa cavalerie gagna la plaine, ſon infanterie prit la fuite vers les montagnes; il reſta preſque ſeul au milieu des vainqueurs. La nuit qui ſurvint, & le ſoin qu'il eut de ſe dépouiller des marques de ſa dignité dès qu'il vit ſon armée en déroute, l'empêcherent d'être reconnu: enfin à la pointe du jour ayant monté un cheval frais, il fut aſſez heureux pour regagner Manreſe.

L'empreſſement des Arragonois à ſe ſaiſir des dépouilles de leurs ennemis vaincus, les empêcha de s'éloigner du champ de bataille; ils y firent priſonniers ce qui reſtoit de Bourguignons, environ

au nombre de cinquante, tous les autres ayant été tués dans l'endroit même où on les avoit postés lorsque l'action commença : aux approches de la nuit Ferdinand fit sonner la retraite, & ses soldats dispersés, s'étant rangés à ce signal sous leurs drapeaux, il eut le plaisir d'apprendre qu'une si belle victoire n'avoit coûté la vie à pas un de ses gens ; la liste des blessés ne montoit pas fort haut, il voulut lui-même en prendre soin ; il envoya ses équipages pour les transporter à Calaf ; il ordonna à ses médecins & à ses chirurgiens de ne les point quitter ; dès qu'il eût fait rentrer sa petite armée dans la ville, il alla les visiter ; on fit ensuite le dénombrement des prisonniers, parmi lesquels se trouva le comte de Pallars avec beaucoup de noblesse Catalane, Pédro Deza, deux ou trois capitaines Bourguignons, & tout ce qui étoit resté d'officiers Portugais. Le jeune vainqueur après avoir donné ses ordres en général consommé, pour la sûreté & pour le rafraîchissement de ses troupes, alla rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Il étoit accompagné de tous les officiers qu'il retint à souper ; & l'on remarqua que pendant le repas, il donna à chacun son éloge & son remercîment particulier ; aussi la conduite qu'il tint

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

ANNEE de J. C 1465, & suiv.

dans cette journée, fut-elle le pronostic & le fondement de cette grande réputation qui l'accompagna dans le cours d'un long regne.

La victoire de Calaf, c'est le nom que les historiens Espagnols lui ont donné, auroit porté le dernier coup à la rebellion, si un des capitaines vaincus n'en avoit balancé le succès par une action héroïque, qui réveilla le courage de son parti. Bertrand de Armendarez, après avoir vu tailler en pieces une partie des Navarrois & des Castillans qu'il commandoit, avoit fait sa retraite du côté de Cervéra : il fit halte à quelque distance du champ de bataille, & là ayant recueilli la plus grande partie des fuyards, ayant mis à couvert le convoi qui étoit destiné pour le ravitaillement de cette ville assiégée, il eut la hardiesse d'y marcher en vainqueur. L'officier qui étoit resté pour commander au siege, ou plutôt au blocus de la place, retira ses troupes à son approche, & le brave dom Bertrand, en y mettant des vivres & des troupes, recueillit de sa défaite le même fruit qu'on s'étoit proposé de tirer de la victoire.

La nouvelle de cet avantage excita le prince Portugais à faire de son côté quelque entreprise qui effaçât le souvenir de sa déroute. Il laissa dom Bertrand aux

prises avec le vainqueur, qui vint de nouveau mettre le siege devant Cervéra, tandis que suivi de ce qu'il put rassembler des débris de son armée, il alla se mettre à la tête des troupes qui agissoient pour la révolte dans le Lampourdan; il y fit d'abord d'assez grands progrès, les royalistes furent chassés de devant le château de Besalu, qu'ils assiégeoient depuis long-temps. Bilbao fut pris malgré les secours continuels que le gouverneur de Girone y faisoit entrer; Campredon, Baga, avec quelques autres places se rendirent; ensuite les succès furent plus variés, & sur la fin de la campagne, la fortune se déclara de tous côtés en faveur du roi d'Arragon.

ANNÉES de J.C. depuis 1465 jusqu'à 1472.

En effet, dom Pédro tantôt vainqueur & tantôt vaincu dans le Lampourdan, redoubloit ses efforts pour secourir Cervéra, que le roi assiégeoit en personne, quand cette ville, malgré la vigilance de dom Bertrand, se rendit à composition après huit mois de siege; conquête qui entraîna celle de toute la campagne de Tarragone, & qui anima le roi à entreprendre le siege de Tortose, afin de couper à l'ennemi le passage des secours par mer & par terre; mais il falloit auparavant emporter le château d'Ampolla. Cette forteresse révoltée n'étoit que trop

ANNÉES de J. C. depuis 1465 jusqu'à 1472.

bien défendue contre les royaliſtes, non-ſeulement par ſa ſituation ſur un rocher eſcarpé, mais encore par la rigueur extrême de l'hiver qui ſurvint, & qui fut ſi âpre, que les bêtes féroces apprivoiſées par la faim, & les ſerpens tranſis de froid, venoient, dit-on, ſe réfugier au milieu du camp des Arragonois ſans leur nuire en aucune ſorte; ce qui paſſa toutefois pour un prodige de mauvais augure dans l'eſprit des ſoldats, dont la bravoure fut alarmée par la ſuperſtition jointe aux fatigues de la guerre. La choſe alla même ſi loin, que comme ils s'imaginoient entendre pendant la nuit des hurlemens & des voix plaintives, le roi fut contraint de leur faire ſérieuſement une harangue pour les déſabuſer, en quoi il ne réuſſit pas; tant la crédulité eſt opiniâtre! Il fallut qu'un cavalier Sicilien, réputé ſavant dans la connoiſſance des aſtres, ſe prêtât habilement à leur ſimplicité, en leur interprétant ces prétendus préſages en faveur du roi d'Arragon, pour qui, diſoit-il, ils devoient combattre juſqu'à la mort. L'artifice eut ſon effet, & la place ſerrée de plus près fut emportée d'aſſaut, tandis que les deux bâtards, dom Alphonſe & dom Juan archevêque de Sarragoſſe, après avoir battu les rebelles en diverſes rencontres, réduи-

ſoient le reſte des places voiſines ſous l'obéiſſance du roi leur pere. Comme la priſe d'Ampoſta, qui étoit la clef de Tortoſe, ouvroit le paſſage à cette ville, elle fut incontinent inveſtie par l'avant-garde des royaliſtes ſous le commandement du jeune Ferdinand, qui donna dans un combat qu'il eût à livrer, de nouvelles preuves de ſa valeur.

ANNÉES de J.C. depuis 1465 juſqu'à 1472.

Cependant dom Pédro, confus de jouer le perſonnage de ſouverain ſans états, & de général ſans troupes, étoit inconſolable d'être venu de ſi loin ſe parer d'un vain titre, qu'il ne pouvoit plus ſoutenir contre un prince puiſſant & aguerri. L'ambition qu'il avoit héritée du comte d'Urgel ſon aïeul, l'avoit telſement enivré quand on lui offrit un royaume, qu'il s'étoit imaginé que ſon nom ſeul, ſi cher aux Catalans, lui tiendroit lieu de ſoldats, d'argent & d'amis pour conquérir une couronne, ſans ſonger que des rebelles cherchent moins un maître qu'un ami. Ses mauvais ſuccès en le détrompant n'étouffèrent pas ſon ambition: il tâcha de s'appuyer de toutes parts pour conſerver au moins les débris de ſes premieres conquêtes; il envoya en Portugal, en Bourgogne, & juſqu'en Angleterre, ſolliciter des ſecours qui ne vinrent point. Laſſé enfin de lutter contre ſa mau-

ANNÉES de J.C depuis 1465 jusqu'à 1472.

vaiſe fortune, & ne ſachant plus à qui avoir recours, il prit le parti de ſe ſacrifier pour ſecourir Tortoſe, quoiqu'il en dût coûter ; mais comme il étoit à Granoll, place peu éloignée de Barcelone, il tomba malade, & mourut en peu de temps de chagrin, ou plutôt de poiſon, comme l'aſſurent les auteurs contemporains ; ainſi il n'emporta avec lui, outre le dépit d'avoir vérifié ſa deviſe, MO LESTIA POR A LEGRIA, *chagrin pour joie*, qu'une royauté chimérique dont il étoit tellement abuſé, qu'il vouloit même la tranſmettre par teſtament à dom Juan, fils du roi de Portugal : car ce fut lui qu'il déclara héritier de ſa prétendue couronne ; mais on n'eut point égard à ſon teſtament. Cette mort décida du ſiege de Tortoſe, & elle auroit décidé de la fortune des rebelles, s'ils n'avoient pris conſeil de leur déſeſpoir. La diviſion s'étant miſe entr'eux ſur le parti qu'ils avoient à prendre, les uns jugerent qu'il falloit rentrer dans l'obéiſſance, les autres qu'on devoit changer la principauté en république ; la plupart ouvrirent un troiſieme avis qui l'emporta, & qui fut de ſe livrer à René d'Anjou, duc de Lorraine & comte de Provence, pour eſſayer s'ils ne réuſſiroient pas mieux par la France qu'ils n'avoient fait par le moyen du Portugal.

Leur

Leur attente ne fut pas vaine, car le prince dont le frere Louis, duc d'Anjou, avoit été un des concurrens pour la ſucceſſion du roi dom Martin, comme on l'a vu dans le ſixieme livre, étoit très-propre à faire en faveur des Catalans, des efforts dont le prix devoit être la couronne d'Arragon; mais ſon grand âge ne lui permettoit pas d'entreprendre par lui-même une expédition ſi difficile; il en chargea Jean, duc de Calabre, ſon fils, à qui il en deſtinoit tout le fruit. Rien n'étoit mieux imaginé que ce choix des Catalans; par-là ils flattoient la politique de Louis XI, toujours bien aiſe de voir la diviſion de la Catalogne avec ſon ſouverain, afin de s'aſſurer de plus en plus la poſſeſſion de la Cerdaigne & du Rouſſillon: ils s'adreſſoient à deux princes aſſez puiſſans pour les ſoutenir, & trop peu pour les écraſer comme auroit pu faire Louis XI. Enfin ils attiroient l'un & l'autre par un appas ſéduiſant, en leur fourniſſant un moyen de recouvrer le royaume de Naples, s'ils réuſſiſſoient dans l'entrepriſe de Catalogne; ou du moins, de quoi ſe conſoler de cette perte; mais leur ſort étoit de diſputer toujours des couronnes ſans les poſſéder.

ANNÉES de J.C. depuis 1465 juſqu'à 1472.

Le duc de Calabre avec la permiſſion du roi de France, leva des troupes,

ANNÉES de J. C. depuis 1465 jusqu'à 1472.

passa les Pyrénées, joignit les Catalans à Manreſe ; après avoir formé une armée paſſable, il crut pouvoir tenter le ſiege de Girone. Le roi d'Arragon qui étoit à Tortoſe déja vieux, infirme, & preſque aveugle, envoya ſon fils Ferdinand au ſecours de la ville, mais ce ne fut qu'avec peine. Ce fils qu'il aimoit tendrement, lui devenoit de jour en jour plus précieux ; non content de le recommander avec quelque ſorte d'inquiétude aux ſeigneurs qui devoient l'accompagner, il ne voulut s'en fier entiérement qu'à la tendreſſe maternelle. La reine fut du voyage, & donna plus d'une fois des preuves de ſa valeur. Ferdinand à la tête d'une puiſſante armée pouvoit accabler ſon ennemi encore foible. Véritablement il fit lever le ſiege ; mais tandis qu'il s'amuſoit à parcourir les côtes d'Ampurias pour réduire quelques fortereſſes, le duc de Calabre toujours attentif à profiter des moindres fautes, mit à profit cette abſence pour groſſir ſon armée de Catalans & de troupes Françoiſes, que Louis XI lui envoya ſous la conduite du comte d'Armagnac ; de maniere qu'il ſe vit enfin en état de faire tête aux Arragonois. Ils l'attaquerent vers Villademar ; mais ils furent battus à platte-couture ; & Ferdinand moins heureux contre le

prince François qu'il ne l'avoit été contre le connétable Portugais, pensa perdre dans cette bataille sa réputation & sa liberté; il se sauva toutefois aux dépens du fidele Rodrigue de Rebolledo, qui se fit prendre pour le dégager.

ANNÉES de J C depuis 1465 jusqu'à 1472.

Dom Juan consterné de cet échec, accourut malgré ses infirmités au secours de son fils, & recouvra, dit-on, la vue d'une façon qui passa pour miraculeuse, parce qu'un médecin juif qui se donnoit pour astrologue, leva les taies de ses yeux avec beaucoup de cérémonie & de bonheur. Les François contraints alors de se retirer à Perpignan & d'y passer l'hiver, revinrent bientôt avec le duc de Calabre, qui amenoit à sa suite un renfort de dix mille hommes, bien résolu de traiter, s'il pouvoit, le pere comme il avoit traité le fils (*). Peu s'en fallut qu'il n'y réussît par une camisade; comme dom Juan assiégeoit Péralta ou Pérulada, le duc marcha secrettement toute la nuit, surprit la sentinelle endormie, entra dans les quartiers, & y jeta une telle frayeur, que le roi s'enfuit à Fi-

(*) Mariana, l. 23, c. 18, renvoie ce fait à l'année 1471, après la mort du duc de Calabre, qu'il appelle duc de Lorraine, ainsi que les historiens Espagnols; mais j'ai cru devoir suivre préférablement à cet historien, Garibai & le pere Alézon, qui m'ont paru plus exacts en ce point.

ANNÉES de J.C. depuis 1465 jusqu'à 1472.

gueras sans casque & avec beaucoup de danger. Il effaça cette tache en prenant Péralta ; puis il envoya défier les François au combat ; mais ceux-ci ne répondirent à ce défi qu'en rabattant sur Girone, qu'ils assiégerent une seconde fois, & qui se rendit.

Cette conquête, celle de tout le Lampourdan, & quantité d'avantages remportés par le duc de Calabre, avoient mis la Catalogne en état de ne plus se repentir de sa révolte, & le roi dans une fâcheuse situation, lorsque le duc toujours alerte à poursuivre ses desseins étant passé à Barcelone pour y faire de nouvelles recrues, fut arrêté tout-à-coup au milieu de ses victoires. Il fut attaqué de la fievre, & il mourut à l'âge de 45 ans, le 16 décembre de l'année 1470. Sa bravoure & sa prudence tant de fois victorieuses au-delà des Alpes & des Pyrénées, l'auroient enfin couronné, si la fortune eût secondé ses grandes qualités ; mais il fut toujours ou abandonné ou peu secouru. Ainsi s'évanouirent pour la seconde fois les projets de rebellion que le connétable de Portugal avoit témérairement entrepris de soutenir, & que le duc de Calabre étoit prêt de pousser à bout. La mort de l'un & de l'autre, quoiqu'également accablante pour les

Catalans, eut des ſuites bien différentes : celle du duc valut au roi d'Arragon pluſieurs victoires. Les François reſtés ſans chef ſe retirerent en France ; preſque toute la Catalogne rentra dans le devoir, & la révolution fut auſſi générale que prompte : il n'y eut que Barcelone qui tint bon. Mais cette ville rebelle réduite à elle-même, fut enfin obligée de ſuccomber ſous les efforts du ſouverain, le 17 d'octobre de l'année 1472, après dix ans d'une guerre cruelle & opiniâtre. Telle fut la guerre de Catalogne, qui donna tant d'embarras à dom Juan. J'ai cru devoir en raconter tout de ſuite les progrès & la fin, pour ne pas perdre ſi ſouvent de vue le principal objet. Je toucherai en ſon lieu celle de Navarre, qui fut beaucoup plus ſenſible à ce prince, puiſque la premiere n'étoit que l'effet de la haine conçue par les partiſans du prince de Viane ; au-lieu que la ſeconde n'avoit d'autre principe que l'ingratitude du comte de Foix, auquel dom Carlos avoit été ſacrifié. Mais dom Juan méritoit bien ce ſurcroît de chagrin pour s'être fait le boute-feu de la ligue de Caſtille, & le chef ſecret des rebelles qui renverſoient ce royaume.

ANNÉES de J.C. depuis 1465 juſqu'à 1472.

Dom Henri, que nous avons laiſſé à Olmédo, attendoit tranquillement la dé- 1465.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

ciſion de ſon ſort, tandis que les arbitres, plutôt ſes juges que ſes ſujets, aſſemblés à Médina-del-Campo, travailloient jour & nuit à réformer l'état à leur maniere. Durant leurs conférences & leurs diſputes éternelles, effets ordinaires d'un gouvernement en proie à des mécontens, les conjurés ourdirent une nouvelle trame pour tromper un roi qui ne ſe prêtoit que trop aiſément à leurs artifices.

L'archevêque de Tolede & l'amirante dom Frédéric, par une double feinte, firent mine de ſe réconcilier avec lui, & de ſe brouiller avec le marquis de Villéna, réſolus, diſoient-ils, de découvrir toutes les intrigues de ce perfide & de chercher les moyens de le perdre. Le roi entra d'autant plus facilement dans cette fauſſe confidence, qu'elle paroiſſoit plus ſincere; il crut avoir fait un coup d'état en regagnant deux chefs de cette importance, prêts à lui livrer le plus conſidérable de tous, ſans ſoupçonner qu'il fût le jouet de leur brouillerie concertée. Il fit donc avertir bien ſecrettement dom Gomés de Cacérés, grand-maître d'Alcantara, & dom Pédro Puerto-Carrero, comte de Médellin, auxquels il ſe fioit beaucoup, de venir le trouver avec le plus de monde qu'ils pourroient.

Mais tandis qu'il goûtoit le plaisir d'une vengeance anticipée, il fut bien surpris d'apprendre, que les juges étoient sur le point de prononcer une sentence arbitrale, par laquelle ils ne lui laissoient que le nom de roi. Car le marquis tournoit leurs esprits comme il lui plaisoit, sans presque paroître, & les députés suivoient ses impressions secrettes, lors même qu'ils croyoient n'agir que par leur propre mouvement. Alvare Gomés, secrétaire du roi, homme depuis long-temps vendu au marquis, & qui lui vendoit son maître, étoit le secrétaire & l'ame de la commission en faveur des confédérés. Ce traître avoit encore débauché un des deux arbitres nommés par le roi; à savoir, Gonzalo de Sahavedra, de sorte que ce prince étoit trahi de tous côtés. ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Comme on alloit prononcer la sentence, le secrétaire & le juge qu'il avoit gagné, furent mandés par dom Henri; ils se crurent découverts, & refusèrent d'obéir. La honte ou la crainte les ayant obligés de sortir de la ville, ils rencontrerent en chemin le grand-maître d'Alcantara & le comte de Médellin, qui menoient au roi mille hommes de cavalerie. Cette rencontre leur parut favorable pour confirmer leur trahison par une im-

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

posture, & pour fortifier le parti des conjurés ; ils dirent à ces deux seigneurs, qu'ils prissent garde à eux, & qu'on savoit certainement, que le roi vouloit s'assurer de leurs personnes. Ce qui est étonnant, c'est qu'ils vinrent à bout de leur persuader cette fausseté, jusqu'à les engager à retourner sur leurs pas pour se joindre aux conjurés. Tel fut le prix dont Alvare Gomés paya la confiance & les bienfaits de son maître, qui non content de le combler de biens, l'en avoit tellement accablé, que cet homme, malgré la bassesse de son extraction, marchoit de pair avec les plus riches & les plus puissans seigneurs.

Ces trahisons compliquées réveillerent dom Henri ; il ne put sur-tout pardonner à Gomés d'avoir si long-temps trafiqué ses secrets & sa couronne. Il confisqua ses grands biens en faveur de ceux qu'il crut plus fideles ; heureux si par ses profusions sans bornes il eût pu se répondre de ne pas acheter d'autres ingrats ! mais il s'agissoit de détruire l'ouvrage de Villéna, & de casser la sentence des arbitres qui étoit prononcée. Il osa le faire quelque temps après, puis il se retira à Ségovie, & les confédérés allerent à Placentia avec le prince dom Alphonse.

Il fut résolu parmi eux, que le grand-

maître de Calatrava, dom Pédro Giron, iroit dans l'Andalousie, où il possédoit la ville d'Ossone, pour entraîner les peuples dans le parti des ligueurs. C'étoit un homme inconstant en tout, excepté dans les desseins illégitimes; aussi fit-il des progrès considérables dans ce voyage : car outre les violences qu'il commit en privant le prieur de St-Jean de sa dignité, & l'évêque de Jaën de ses biens, uniquement parce que l'un & l'autre étoient fideles au roi ; il détermina cette province presque entiere à se déclarer pour les conjurés, particuliérement Séville, Cordoue, le duc de Médina-Sidonia, le comte d'Arcos, & dom Alphonse d'Aguilar. ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Cependant l'archevêque de Tolede & l'amirante se tenoient tranquilles dans leurs terres, sans prendre part en apparence à ces mouvemens, afin de ne donner aucun soupçon. Ils attendoient que le roi effectuât sa parole ; car il leur avoit promis pour sûreté & pour prix de leur fidélité simulée ; au premier, la Mote de Médina-del-Campo & le comté d'Avila ; au second, le gouvernement de Valladolid & le Val de Nebro, outre l'argent nécessaire pour la solde de 2200 lances, que l'un & l'autre devoient commander, comme si la destinée

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

de dom Henri eût été de payer lui-même les fruits de la guerre qu'on lui préparoit.

Ce prince ne ſachant plus quel parti prendre, réſolut d'aſſembler une jonte à Madrid, où il ſe tranſporta après avoir laiſſé à Ségovie, ſous bonne & ſûre garde, ſon épouſe, ſa fille & ſa ſœur. A peine fut-il arrivé, qu'on vit venir preſque en même temps l'archevêque, qui n'avoit garde de laiſſer échapper ſa proie. Il feignit une fuite précipitée pour éviter, à ce qu'il diſoit, les embûches de la marquiſe de Villéna, qui le faiſoit pourſuivre par ordre de ſon mari. On le crut, on l'accabla de careſſes, & dès le lendemain on tint l'aſſemblée, où dom Henri expoſa ſes malheurs, & demanda l'avis des ſeigneurs ſur l'alternative de la négociation, ou des voies de fait, de la guerre, ou de la paix.

L'archevêque ſaiſit cette occaſion de faire le zélé, & pour venir plus ſûrement à ſes fins, il opina à la guerre comme au parti le plus honorable, & dit nettement, qu'il falloit ſommer les confédérés de rendre dom Alphonſe, & ſur leur refus les pouſſer à outrance, en les traitant comme rebelles. Cet avis qui ne paroiſſoit pas ſuſpect fut univerſellement applaudi : on le ſuivit, & la cour partit pour Salamanque, afin d'étonner les

ligueurs, qui n'en étoient pas éloignés.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Delà on leur écrivit à Placentia suivant le conseil de l'archevêque : ceux-ci qui s'y étoient bien attendus, & qui peut-être avoient concerté leur réponse avec le prélat, répondirent sur le champ au roi par une lettre insolente, c'est-à-dire, par une rénonciation en forme à son obéissance. La lettre étoit datée du 10 de mai de l'année 1465, & signée des principaux coujurés au nom de tous les prélats & seigneurs du royaume. Ils y faisoient souvenir le roi de leurs prétendus efforts pour la paix & pour la réforme de l'état ; ils lui remettoient devant les yeux le manifeste de Burgos & le traité de Cabeçon ; ils lui reprochoient d'avoir violé l'un, & de n'avoir eu nul égard à l'autre ; ils osoient alléguer la sentence des arbitres prononcée à Médina-del-Campo comme un remede nécessaire, mais rejeté avec hauteur ; ils se plaignoient qu'on traitât de rebelles ceux qui n'avoient d'autre but que de maintenir leurs sermens, ceux du roi, & les droits de dom Alphonse ; ils exigeoient en maîtres, que suivant les sermens réciproques, Isabelle ne fût point mariée sans l'aveu des trois états ; ils traitoient de crimes & d'infractions de paix les foibles tentatives qu'avoit fait

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

dom Henri pour se tirer d'esclavage ; ils faisoient sonner bien haut leurs soumissions affectées, & leurs respects frauduleux ; ils se couvroient encore de ce voile pour le prier d'engager son conseil à lui apprendre les bornes de la puissance royale, & l'histoire des rois détrônés par leur faute. Ils vouloient que le roi jugeât, par le rapport de ces princes avec lui-même, de leur extrême attachement, puisqu'ils avoient eu la patience de souffrir si long-temps qu'il régnât : ils finissoient par dire, qu'enfin leur patience étoit à bout, & que puisque loin d'écouter leurs remontrances, & de s'en tenir aux traités, on ne pensoit qu'à faire la guerre à dom Alphonse, on ne devoit pas trouver mauvais qu'ils renonçassent à leur serment de fidélité au nom de tout le royaume.

Tout ceci signifioit assez clairement qu'ils étoient résolus d'élever dom Alphonse sur le trône. La cour en même temps ouvrit les yeux sur la conduite de l'archevêque de Tolede & de l'amirante ; on éclaira leurs démarches, on eut des soupçons fondés, & l'on pria le roi de se donner bien de garde de leur accorder les places & l'argent qu'il leur avoit promis ; mais le roi étoit aveugle & sourd ; malgré tous les sujets de défiance, il les

crut fideles, parce qu'il ſouhaitoit paſſionnément qu'ils le fuſſent, ou plutôt parce qu'il devoit toujours être la victime de ſa crédulité & de la trahiſon. Il leur donna donc l'argent & les villes, ſouſcrivant aveuglément à tout ce qu'ils voulurent. C'étoit l'unique choſe qu'ils attendoient pour lever le maſque, comme ils le firent bientôt après, ſans ſe ſoucier même de ſauver les apparences. ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

La guerre ayant été réſolue contre les ligueurs, on ne délibéra plus que ſur la maniere de la commencer. La délibération fut courte. Le roi ſuivit encore en ceci l'avis de l'archevêque de Tolede ; à ſavoir, d'aſſiéger Arévalo qui tenoit pour la ligue, tandis que l'archevêque iroit avec l'amirante lever des troupes pour ſe trouver enſuite au ſiege. On eſpéra que les confédérés à qui cette ville tenoit au cœur, écouteroient quelques propoſitions de paix, quand ils la verroient preſſée. Sur cela le roi partit pour Médina-del-Campo, où il fit venir de Ségovie la reine ſon épouſe & l'infante ſa ſœur. On dit que lorſqu'il ſortit de Salamanque, le temps étant fort ſerein, il s'éleva tout-à-coup un vent ſi furieux, qu'il enleva le toît qui couvroit le gibet dans la grande place, & le tranſporta à un jet de pierre ; ſur quoi la ſu-

perſtition & la politique firent faire bien des raiſonnemens.

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Arévalo fut incontinent inveſti. Le roi qui attendoit de jour en jour l'archevêque de Tolede, qu'il croyoit être ſon unique appui, s'ennuyant de ne le point voir au ſiege, lui députa un de ſes ſecrétaires pour le hâter. Celui-ci ayant rencontré le prélat à la tête de ſes troupes, qui prenoient le chemin d'Avila que le roi lui avoit livrée, fut étrangement ſurpris, quand pour toute réponſe à ſa commiſſion, il entendit ces paroles de l'archevêque: » Allez dire à votre maître » que je ſuis las de lui & de ſes affaires, » & qu'on verra bientôt quel eſt le vé» ritable roi de Caſtille. «

C'étoit-là le ſecond tour de perfidie que ce prélat jouoit à ſon roi dans le même genre, ſans daigner rien changer à ſon rôle; car avant l'éclat que firent les conjurés à Burgos, il avoit fait ſemblant, de concert avec Villéna, de ſe brouiller avec le comte de Placentia, & il avoit fait ſous-main engager le roi à ſe mêler de leur réconciliation, en lui faiſant accroire, que cela importoit fort au bien de l'état & à ſon ſervice: ſur quoi dom Henri avoit eu la ſimplicité d'aller trouver le comte de Placentia & les conjurés; mais ceux-ci, comme il l'écrivit depuis

au pape, lui préparoient une embuſcade concertée avec les deux traîtres, pour le perdre & pour attenter à ſa vie. Tel eſt au moins le témoignage de Zurita, qui rapporte la teneur de cette lettre écrite de Toro au pape Paul II. Il eſt vrai toutefois, que Ferdinand de Pulgar qui écrivoit à l'archevêque de Tolede, & lui parloit avec une liberté d'honnête homme & de chrétien, ne lui reproche point ce fait, bien qu'il parle du premier & de pluſieurs autres, d'une maniere à le couvrir de confuſion.

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Quoi qu'il en ſoit, la cour apprit que les rebelles, avertis par l'archevêque, ſe rendoient en foule de Placentia à Avila; que l'amirante de ſon côté s'étoit rendu maître de Valladolid, & qu'enfin ces deux perfides avoient abuſé des bienfaits du roi pour le détrôner à ſes dépens. Dom Henri, accablé de ces nouvelles, & pénétré de douleur, garda un profond ſilence: un moment après il s'écarta de ſes courtiſans, ſe mit à genoux, leva les mains au ciel, & fit cette priere, comme David pourſuivi par Abſalon. » C'eſt à » vous enfin que j'ai recours, ô ſouve- » rain Maître des royaumes & des rois! » je remets entre vos mains ma vie & » mes états; graces infinies vous ſoient » rendues d'avoir bien voulu me punir

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

» de mes fautes. Elles méritoient un » plus rude châtiment : daigne votre clé- » mence agréer mes maux en expiation » de mes péchés ; & ſi telle eſt votre vo- » lonté ſuprême, que je boive le calice » juſqu'à la lie ; faites du moins que » j'aie aſſez de patience pour ſupporter » mes malheurs, & aſſez de prudence » pour me conduire dans ces affligean- » tes extrêmités. »

Cette priere forcée & tardive ne fut point reçue de Dieu. Il fallut que ce déplorable prince eſſuyât juſqu'au bout l'humiliante mortification que les conjurés préparoient à la majeſté royale. Arrivés à Avila, ils ne ſongerent qu'à achever leur attentat, qui fut ſi énorme, que comme l'a dit Mariana, la ſeule penſée en fait frémir d'horreur : voici comment ſe paſſa cette étrange tragi-comédie.

Un mercredi, cinquieme de juin, on choiſit hors des murs d'Avila un lieu commode dans une plaine. On y éleva un vaſte théâtre, ſur lequel on plaça un ſimulacre de dom Henri, aſſis ſur le trône, & revêtu de longs voiles de deuil comme un roi criminel. Il avoit la couronne en tête, le ſceptre en main, & l'épée au côté. La ſcene ainſi diſpoſée, les acteurs parurent ; à ſavoir, le prince dom Alphonſe, l'archevêque de To-

lede, le marquis de Villéna, le grand-maître d'Alcantara, les comtes de Bénaventé, de Placentia, de Paredes, de Médellin, & quantité d'autres seigneurs, sans compter Gonzalo de Sahavedra & Alvare Gomés; ils monterent sur l'échafaud & se rangerent autour de la statue, tandis qu'une foule innombrable de peuple accouroit pour être témoin de cette horrible momerie.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Un héraut lut à haute voix la sentence qu'on fulminoit contre dom Henri. C'étoit un acte en forme, qui lui imputoit des crimes exécrables, & qui contenoit quatre chefs principaux. Au premier, la sentence déclaroit Henri déchu de la dignité royale: aussi-tôt l'archevêque de Tolede s'approchant de l'effigie lui ôta la couronne; au second, le comte de Placentia lui enleva l'épée, parce que sur cet article le roi méritoit, suivant la sentence, de perdre l'administration de la justice; à la lecture du troisieme chef, au sujet duquel on le condamnoit à quitter le gouvernement, le comte de Bénaventé lui ôta le sceptre qui en est le symbole; enfin au quatrieme grief, pour lequel on le jugeoit indigne du trône, dom Diego Lopés de Stuniga, frere du comte de Placentia, renversa le simulacre de son siege en prononçant des paroles abominables.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Pour achever le dernier acte, qui étoit le but qu'on prétendoit, les conjurés environnent le jeune Alphonse, le levent sur leurs épaules, & le déclarent roi de Castille au son des trompettes, enseignes déployées. Le peuple frappé de cette ridicule cérémonie, ne manqua pas de crier à diverses repriſes : *Vive le roi dom Alphonſe !* pendant que les seigneurs venoient l'un après l'autre lui baiſer la main & le reconnoître avec les cérémonies accoutumées. Ce prince qui n'avoit alors que douze ans, parut sur ce trône comique avec une dignité & des vertus naiſſantes, qui faiſoient voir qu'il méritoit d'être véritablement roi par des voies légitimes ; il diſtribua pluſieurs graces d'un bien qui ne lui appartenoit pas ; ou plutôt il autoriſa la déprédation des confédérés, qui ſe payoient par leurs mains aux dépens d'un royaume uſurpé. On remarquera que la même choſe à-peu-près étoit arrivée en Caſtille un ſiecle auparavant dans la perſonne de Henri, comte de Traſtamare, qui fut mis ſur le trône en la place de ſon frere dom Pédro. Diégo Henriquez fait encore à ce ſujet une réflexion qui mérite d'être rapportée, c'eſt que les quatre ſeigneurs qui porterent leurs mains ſacrileges ſur l'effigie royale pour détrôner un

roi Caſtillan, étoient tous étrangers à la Caſtille.

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

La ſcene dont je viens de parler devoit, ce ſemble, cauſer une révolution générale, vu les forces des ſeigneurs, la haine, le mépris, l'exécration même où étoit le nom de Henri. C'étoit en effet la politique des conjurés; ils ne s'étoient déterminés au dernier crime, que dans l'eſpérance certaine de réuſſir à coup ſûr. Ils ſe tromperent, la choſe étant devenue publique, fit d'abord différentes impreſſions ſur les eſprits, ſuivant leurs différens préjugés. Approuvée des uns & blâmée des autres, elle fit, à tout prendre, plus de bien que de mal à l'infortuné dom Henri. Garibai qui le fait dévot dans cette conjoncture, bien qu'un peu tard, dit qu'il montra beaucoup de fermeté; ce n'étoit pas trop ſon caractere. Quoi qu'il en ſoit, il dut ſon ſalut moins à ſes propres forces, qu'à un reſte de compaſſion qu'excita dans les peuples le ſpectacle d'un roi ſi outrageuſement traité par une poignée de ligueurs furieux. Dieu ne permit pas qu'un ſi beau royaume devînt la proie de quelques gens perdus. La fidélité qui n'étoit pas éteinte dans tous les cœurs, commença à ſe réveiller dans ceux de pluſieurs ſeigneurs. La cour écrivit aux trois états du

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

royaume, on fit des levées extraordinaires ; on promit des exemptions & des privileges à ceux qui prendroient les armes ; enfin quantité de grands accoururent au secours du roi légitime. Dom Garcie Alvarés de Tolede, comte d'Albe, déja réconcilié avec son maître, se distingua entre tous les autres, & lui amena quinze cents lances avec mille fantassins ; le comte de Ledesma, duc d'Albuquerque, y en joignit autant ; la reine & Dogna Isabelle allerent en Portugal pour hâter des secours : cependant l'armée du roi grossissoit, & après cette furieuse bourasque il espéra une meilleure fortune.

Il pourvut incontinent à la sûreté de l'infante Dogna Jeanne, qui lui devenoit plus chere à mesure qu'on lui disputoit le titre de fille du roi. Il s'attacha de plus en plus à elle, à sa femme, & à la Cuéva, duc d'Albuquerque; il alla même d'abord après l'attentat des conjurés se consoler à Ledesma, où le duc tâcha durant huit jours, de lui faire oublier dans le sein des plaisirs un affront qui les déshonoroit tous les quatre à la face de l'univers : quant à Dogna Jeanne, il la tira de Ségovie pour la confier aux habitans de Zamora, sur lesquels il pouvoit compter. La princesse âgée de cinq ans entra

dans cette ville en manteau royal avec une pompe extraordinaire, & au bruit des acclamations publiques, qui sembloient venger dom Henri de l'usurpation de son frere, en reconnoissant Dogna Jeanne pour sa fille & son héritiere.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Pendant qu'il songeoit à sa défense par des manifestes, soutenus d'une bonne armée, les factieux ne s'endormoient pas; dans le dessein d'assiéger Simancas, ils s'emparerent de Pegnaflor, d'où ils répandirent un écrit sanglant contre le roi au nom de dom Alphonse; ils y rendoient compte aux Castillans des raisons qui les avoient engagés à déposer l'un & à élever l'autre sur le trône de Castille. On coloroit cette action des plus beaux prétextes; on alléguoit le zele de la religion, l'amour de la patrie & de la paix, une patience épuisée & poussée à bout, onze années de fidélité mal récompensées, tant de sermens violés, tant d'injustices criantes, en un mot la conduite du roi, ses débauches, ses crimes vrais ou supposés; on n'y oublia pas l'accusation atroce d'avoir prostitué la reine à la Cuéva, & d'avoir adopté pour héritiere de la Castille le fruit de ces infames amours; enfin on établissoit le droit du frere prince digne de régner, sur l'indignité du prétendu pere & de sa prétendue fille.

ANNÉES de J. C 1465, & suiv.

Cet écrit daté du 4 de juillet 1465, ne produisit guere d'autre effet que celui de révolter contre la ligue les peuples, qui passent aisément de la haine à la pitié envers un roi qu'ils ont rendu malheureux. La tyrannie des ligueurs étoit trop visible pour imposer longtemps : cependant comme ils s'étoient vantés dans leur manifeste d'avoir eu le consentement au moins tacite du pape qu'ils avoient consulté sur la déposition de dom Henri, le roi qui étoit à Toro lui écrivit une lettre fort touchante, où il exposoit en détail toute l'intrigue de cette pernicieuse cabale pour détromper sa sainteté qui auroit pu être surprise, & pour implorer la négociation du pere commun, ou les foudres du vicaire de JESUS-CHRIST.

Mais il étoit beaucoup plus question de combattre que d'écrire ; aussi les deux partis se préparoient-ils vivement à la guerre. Les royalistes s'assembloient à Toro, & les ligueurs à Pegnaflor. Tandis que ceux-ci s'amusoient à cette place, le roi instruit de leur dessein sur Simancas, y fit couler trois mille cavaliers sous la conduite de Fernandez Galindo. A peine y fut-il entré, que la ville se trouva investie par les ennemis, bien étonnés de se voir prévenus, car ils n'y vinrent, ce

ſemble, que pour être ſpectateurs d'une farce où ils furent tournés en ridicule.

ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Les laquais de Simancas s'aviſerent un jour de s'attrouper en grand nombre, & pour imiter la comédie de l'effigie détrônée, ils fabriquerent une repréſentation de l'archevêque de Tolede en habits pontificaux. Après l'avoir jugée, condamnée, trainée par les rues, ils la porterent hors de la ville avec de grandes huées, & la brûlerent aux yeux des confédérés, en criant de toutes leurs forces : *Ainſi périſſe le perfide, le traître, le nouvel Opas.* Ils faiſoient alluſion à l'évêque Opas, qui comblé des bienfaits du roi dom Rodrigue, s'en étoit ſervi pour introduire les Maures en Eſpagne contre ſon ſouverain.

Les ligueurs après cette inſulte de valets, qui ſans réparer l'outrage fait à la majeſté royale, ne laiſſoit pas de décréditer la ligue dans l'eſprit du peuple, jugerent à propos de lever le ſiege, & de ſe retirer à Valladolid. Les royaliſtes les ſuivirent de près. Un capitaine de l'avant-garde s'étant débandé avec deux cents chevaux, rencontra près de Valladolid un parti qu'il battit, & dont il prit le chef bleſſé à mort. Jean Carillo, c'étoit le nom du chef qui appartenoit à l'amirante, fut tranſporté dans un her-

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

mitage, & pria son vainqueur Garcie Mendés de Badajoz, de le faire parler au roi, auquel avant que de mourir, il vouloit confier un secret de la derniere conséquence. Le roi s'étant rendu à l'hermitage, cet homme lui dit en gémissant, qu'il étoit sorti ce jour-là par ordre exprès de certains seigneurs d'entre les confédérés pour le tuer. Dom Henri l'ayant prié de lui nommer les auteurs de cet attentat, Carillo fit écarter les témoins, lui révéla, dit-on, le nom des conspirateurs, & mourut. Mais le roi n'en parla jamais, soit que la chose lui parût peu fondée, parce qu'il prenoit plaisir à s'aveugler, soit qu'il crût avoir raison de soupçonner de la mauvaise foi dans un homme, quoique mourant, qui s'accusoit lui-même, pour rejeter sur autrui la honte & la peine d'un parricide.

Cependant on entendoit par-tout des bruits de guerre, & l'on croyoit que ces préludes alloient enfanter quelque action d'éclat, qui décideroit du sort de la Castille & des deux rois. La conjoncture étoit favorable à dom Henri. Son armée bien que ramassée à la hâte, montoit à près de cent mille hommes, & s'étendoit depuis Simancas jusqu'à Valladolid : c'étoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour écraser la ligue. Aussi Villéna qui l'appréhendoit

préhendoit eut ſoin de recourir à ſes ruſes ordinaires, bien ſûr de réuſſir comme s'il eût été l'arbitre de la paix & de la guerre dans l'un & dans l'autre parti. ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Comme il ſavoit que dom Henri étoit facile à déſarmer dès qu'il voyoit luire une apparence de paix, il ne fit que la propoſer, & on entra en négociation, ou plutôt Villéna dicta le traité, qui conſiſta en une treve de cinq mois, pendant laquelle on négocieroit la paix. Sur cette aſſurance, le roi congédia les cent mille hommes qu'il paya, comme s'ils avoient détruit la ligue, quoiqu'ils n'euſſent fait autre choſe que d'attaquer inutilement Valladolid. Il récompenſa ſes officiers avec une magnificence & une profuſion extraordinaire, plus content d'avoir obtenu du marquis, pour fruit de tant de préparatifs guerriers, une promeſſe d'engager dom Alphonſe à quitter le nom de roi, que s'il avoit remporté la plus éclatante victoire. Il ſigna le traité près de Montéjo, le 5 d'octobre.

Il eſt vrai que le retour de la reine & de Dogna Iſabelle, leſquelles n'avoient rien fait en Portugal, ne contribua pas peu à ſervir de raiſon ou de prétexte pour finir la guerre, dans la crainte que le roi de Portugal, qui étoit fort refroidi à l'égard du mariage de ſon fils, & de Dogna

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Jeanne à cauſe des bruits de Caſtille, ne penchât vers le parti de dom Alphonſe; mais au fonds, dom Henri ne vouloit point acheter la vengeance au prix de ſon repos.

A l'égard du roi de Portugal, il ſervoit en effet les conjurés, ſans le vouloir, par ſon refroidiſſement pour les alliances propoſées au Pont de l'Archevêque. Car un des motifs de l'amirante de Caſtille en ſe révoltant, étoit de rompre le mariage concerté entre ce prince & Dogna Iſabelle, pour la marier à dom Ferdinand d'Arragon, ſon petit-fils. Il réuſſit en effet dans la ſuite au-delà de ſes deſirs (peut-être oſerois-je dire, ſuivant ſes deſirs, par la mort de dom Alphonſe) s'il étoit permis à un hiſtorien de hazarder certaines conjectures qui ont ſouvent plus de vraiſemblance que de vérité.

Ce qui eſt certain, c'eſt que dom Alphonſe, l'idole apparente de la ligue, commença à ſe dégoûter de ce perſonnage: comme il avoit un cœur de ſouverain, l'eſpece de priſon dans laquelle on le retenoit, & les airs impérieux de ſes courtiſans, dont il étoit plus l'eſclave que le roi, le choquoient infiniment; de maniere qu'il ſongea tout de bon à ſe retirer ſecrettement des mains des confé-

dérés, pour se rejoindre au roi son frere. Ceux-ci s'en étant apperçus, loin de l'engager à suivre ce parti, comme ils venoient de le jurer, prirent un ton de hauteur, & ménagerent si peu ce jeune prince, que pour l'intimider, ils le menacerent de l'empoisonner s'il se retiroit. Outré de ces horribles traitemens, il se repentit en soupirant d'avoir prêté son nom & livré sa personne à une faction qui vouloit le perdre en le couronnant; mais il n'étoit plus temps de reculer.

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

Les conjurés contens d'avoir écarté l'orage en dissipant l'armée, ne songerent qu'à lier Alphonse de plus en plus, en lui faisant écrire diverses lettres, sur-tout à ceux de Valladolid & d'Arévalo, dans lesquelles il s'intituloit roi de Castille. Cette insolence des ligueurs, qui d'ailleurs demeuroient toujours armés, indigna tellement les habitans de Valladolid, qu'ils abandonnerent une seconde fois la ligue. Ils reçurent le roi avec toutes les marques d'un repentir sincere & d'un respect profond; mais ce retour d'une ville étoit peu de chose: la ligue subsistoit toujours, & préparoit à dom Henri de terribles embarras.

Les choses étoient dans cette triste situation, lorsque le comte Gaston de Foix, pour en profiter, fondit tout à-

ANNÉES de J. C. 1465, & suiv.

coup sur Calahorra, & la surprit, sans doute de concert avec le marquis de Villéna, du moins au grand plaisir des seigneurs Castillans, qui soufloient par-tout le feu de la rebellion, même durant la paix. Après ces voies de fait, il fit dire froidement au roi de Castille, qu'il ne prétendoit pas rompre avec lui, qu'il n'avoit d'autre fin que de se dédommager des places de la Guardia, de los Arcos, & de San-Vincenté qu'on lui retenoit, & qu'il disoit lui appartenir comme à l'héritier de la Navarre : car il se donnoit pour tel; qu'enfin si on vouloit lui envoyer quelque personne de confiance, on pourroit terminer ce différend à l'amiable. Dom Henri contraint de céder en tout, accepta ce parti faute de pouvoir mieux faire ; il députa le licencié Diego Henriquez, homme de tête (c'est le même que j'ai déja cité, auteur d'une Chronique de son temps). Il parla au comte & à la comtesse avec beaucoup de dignité sur la prise de Calahorra. Ils consulterent Nicolas de Chavarri, alors évêque de Pampelune, dont l'avis fut de proposer à dom Henri la restitution de Calahorra, à condition qu'il rendroit de son côté les places retenues depuis la sentence de Louis XI. Gaston promettoit de plus, d'abandonner les ligueurs

de Caſtille, & même de ſecourir le roi contre leur perſécution ; mais il paroît que cette propoſition n'étoit qu'un leurre, car le comte trop bien d'accord avec les rebelles refuſa depuis d'entrer en négociation, & ne ſongea plus qu'à aſſiéger Alfaro. ANNEES de J. C. 1465, & ſuiv.

Toutefois pour couvrir ſon jeu, il redemanda l'ambaſſadeur de Caſtille, & lui oppoſa l'évêque de Pampelune. Mais ce prélat franc ligueur oubliant ſon caractere, & faiſant paroître à découvert ſa partialité, éclata en invectives contre dom Henri, & parla avec tant de fureur, que l'ambaſſadeur Caſtillan le couvrit de confuſion par ſon ſang-froid, & le força de lui faire excuſe ; mais la faute étoit irréparable.

Comme le roi de Caſtille agiſſoit de bonne foi, l'ambaſſadeur preſſa derechef le comte de Foix de terminer cette affaire. On lui demandoit ſeulement en ôtage, pour la garantie du traité, deux de ſes enfans ; à ſavoir, dom Jean ſon fils puîné, ſeigneur de Narbonne, & Dogna Marie, l'aînée de ſes filles ; mais le comte n'y voulut point entendre. Les conférences étant rompues, il mit le ſiege devant Alfaro, & battit furieuſement cette place, que ſa ſituation entre Calahorra & Tudelle, villes remplies de garniſons

ANNÉES DE J. C 1465, & suiv.

Navarroises & Françoises, rendoit plus aisée à prendre. La fidélité des habitans d'Alfaro, valut toutefois une armée à dom Henri ; tous jusqu'aux femmes firent des prodiges de valeur, en faveur d'un roi presque détrôné. La ville tint bon jusqu'à l'arrivée du secours qui ne tarda pas. Cinq mille hommes d'infanterie, & treize cents de cavalerie, commandés par dom Alphonse de Ramire d'Arellano, seigneur de los Cameros, firent lever incontinent le siege. Les habitans de Calahorra animés par l'exemple de ceux d'Alfaro, se souleverent contre la garnison Françoise, la passerent au fil de l'épée, & se rangerent sous l'obéissance de leur souverain. Ainsi Gaston de Foix, dupe de sa politique, ou plutôt de celle de Nicolas Chavarri, partisan des ligueurs, perdit sans retour, & les villes qu'il prétendoit r'avoir, & l'équivalent qu'il avoit pris sur le roi de Castille : car depuis la perte de Calahorra, les villes en question demeurerent aliénées de la Navarre, & entiérement réunies à la Castille.

Diego Henriquez dit, que cette faute de l'évêque de Pampelune lui coûta la vie dans la suite, & fut cause que le connétable de Navarre, Pierre de Péralta, le poignarda de la main, ce qui arriva l'an 1469 (dit Alezon), & non pas l'an 1473,

comme le marque Garibai. Par la même raiſon, le comte de Foix & ſon épouſe, la princeſſe de Navarre, furent déclarés ennemis du roi d'Arragon, qu'ils s'ennuyoient de voir régner ſi long-temps. ANNÉES de J. C. 1465, & ſuiv.

Alphonſe de Palentia, auteur contemporain, rapporte à ce ſujet une choſe très-remarquable ; c'eſt que dom Henri voyant que le comte de Foix & la princeſſe Éléonore ſe comportoient comme héritiers de Navarre, & ſachant par-là que ſa premiere épouſe Dogna Blanche étoit morte, il affecta de ſe remarier en face d'égliſe, avec la reine Jeanne ſa femme. Ce fut un ridicule de plus qu'il ſe donna parmi les ligueurs & les royaliſtes ; on en fit des railleries de part & d'autre, dans la penſée que ce renouvellement de mariage ſeroit auſſi ſtérile que l'avoient été le premier & le ſecond.

Quoique les conjurés fiſſent toujours de nouvelles hoſtilités durant la treve, ſans ſe ſoucier de mettre le moindre intervalle entre leurs ſermens & la rupture, le roi ne laiſſoit pas de s'abaiſſer juſqu'à mandier une paix tant de fois promiſe, & ſi ſouvent rompue. Le marquis de Villéna faiſoit diverſes propoſitions pour l'amuſer, & preſſoit une entrevue, afin de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Mais dom Henri fut averti de ſe tenir ſur ſes gardes,

ANNEES de J. C. 1465, & suiv.

& son bon génie qui l'avoit toujours dérobé aux mains des confédérés, l'empêcha encore d'y tomber cette fois. C'est l'unique bonheur qu'il éprouva constamment durant le cours de la ligue.

Villéna voyant son coup manqué, & jugeant que la confédération se dissiperoit insensiblement faute d'argent, & par le dégoût de dom Alphonse, à qui sa chaîne pesoit extrêmement, imagina une nouvelle proposition de paix si insultante, qu'elle ne pouvoit tomber que dans un esprit aussi ambitieux que le sien. Cet homme portoit ses vues sur le trône; mais comme il ne pouvoit espérer d'y arriver par lui-même, il n'eut pas honte de faire proposer au roi le mariage du grand-maître de Calatrava, son frere, avec Dogna Isabelle. Une proposition de cette nature méritoit d'être rejetée avec le dernier mépris; mais malgré l'indignation des honnêtes gens, Fonséca, archevêque de Séville, eut la témérité de la porter à dom Henri, & ce prince eut l'imbécillité de l'écouter. La paix fut achetée à ce prix, & Isabelle sacrifiée. On épargna encore moins l'évêque de Calahorra & le duc d'Albuquerque, dont l'exil étoit un préliminaire que demandoit Villéna, devenu le maître tout-puissant de la Castille. La troisieme con-

dition étoit, qu'on s'en tiendroit au traité de Cabeçon, qui excluoit Dogna Jeanne du trône. Ainſi dom Henri, comme s'il eût été le chef de ſes propres ennemis, leur immoloit ſa fille, ſa ſœur, ſes amis, & lui-même avec eux. ANNEES de J. C. 1465, & ſuiv.

Iſabelle confuſe & outrée, qu'on voulût mêler en ſa perſonne le ſang de tant de rois à celui des Pacheco, eut beau gémir & remontrer à ſon frere l'indignité de cette alliance, on n'écouta ni ſes raiſons ni ſes larmes. Ces rebuts la mirent au déſeſpoir, & ſa douleur ſe changeant en rage, elle réſolut de ſe donner la mort, ou de faire périr l'époux qu'on lui deſtinoit. Dogna Béatrix de Bobadilla ſa confidente, s'offrit à ſervir ſes fureurs, & conclut qu'elle & ſon mari dom André de Cabréra, cachés dans l'appartement réſervé à la célébration des noces, fondroient ſur le grand-maître lorſqu'il entreroit dans la chambre de l'infante & le poignarderoient.

Cependant on faiſoit les préparatifs du mariage, & le grand-maître qui n'étoit amoureux que par politique & par ambition, ſans s'embarraſſer des mépris de la princeſſe, étant parti d'Almagro, venoit à grandes journées pour hâter ſon bonheur; mais la mort l'arrêta tout court à Villarubia, au commencement de l'an-

ANNÉES de J. C. 1466, & suiv.

née 1466 : les hiſtoriens n'en diſent pas davantage ; ils remarquent ſeulement, que cette mort avoit été pronoſtiquée par une eſpece de prodige, qui conſiſtoit en ce que dans le territoire de Jaën on avoit vu un ſi grand nombre de cigognes (d'autres diſent de ſauterelles), que l'air en étoit obſcurci. Mariana qui veut faire ſon héroïne d'Iſabelle, inſinue adroitement, qu'on crut alors dans le monde, que les dévotes prieres de cette princeſſe avoient avancé les jours de dom Pédro Giron ; mais outre que la dévotion n'eſt pas ſi meurtriere, un ſoupçon fâcheux qu'on veut prévenir par une raiſon ſi recherchée, n'en devient que plus fort. A la vérité je n'ai garde d'imputer cette mort, quoique précipitée & arrivée fort à propos, aux mauvais deſſeins d'une princeſſe d'ailleurs vertueuſe, puiſque les hiſtoriens du pays ne le font pas ; mais comme dans ſon déſeſpoir elle s'étoit prononcé à elle-même cet arrêt, *meurs ou tue*, il me paroît que conjecture pour conjecture, il eſt plus naturel de penſer, que quelques perſonnes de ſa cour auroient pu ſonger à la défaire du grand-maître, que de croire les conjurés auteurs de ce crime, parce que, dit un auteur moderne, ils ne vouloient ni la paix, ni l'élévation des Pacheco.

ANNÉES de J. C. 1466, & suiv.

Quoi qu'il en ſoit (car cette mort & pluſieurs autres ſemblables qui arrivoient dans ces temps malheureux à point nommé, comme pour ſervir de dénouement aux grandes intrigues, doivent paroître au moins fort ſuſpectes), Iſabelle fut délivrée d'un joug plus affreux pour elle que la mort, & dom Henri fut replongé par là dans des embarras qui lui rendirent la vie inſupportable. Mais il ſembloit qu'il fût de la deſtinée des Pacheco d'être unis au ſang royal.

Le roi d'Arragon, quoique ſupérieur en Catalogne par la mort du connétable de Portugal, avoit tout à craindre du duc de Calabre, ainſi que je l'ai rapporté. De plus, il n'étoit pas ſans inquiétude pour la Navarre, après la tentative de Gaſton de Foix ſur Calahorra. Il reſſentoit vivement que ce comte s'ennuyât de le voir conſerver trop long-temps un royaume dont il ſe diſoit l'héritier; il craignoit que Gaſton ne fût auſſi hardi & plus heureux que dom Carlos, & ſes craintes étoient fondées: c'eſt pourquoi ne trouvant pas aſſez d'appui, ni dans les ducs de Milan & de Savoie, qu'il intéreſſoit dans ſa cauſe contre le duc de Calabre, ni dans l'Angleterre qui étoit trop éloignée, il voulut s'aſſurer de la Caſtille, c'eſt-à-dire, des ligueurs ſes al-

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

liés ; il leur envoya en 1467 Péralta ſon connétable, pour lier la partie par le moyen d'un double mariage ; à ſavoir, de Dogna Jeanne ſa fille, avec dom Alphonſe, & de dom Ferdinand ſon fils, avec Béatrix, fille du marquis de Villéna. Telle étoit l'autorité de ce chef des rebelles, que les têtes couronnées ne rougiſſoient point de ſon alliance, & qu'il oſoit lui-même en faire la propoſition.

Il eſt vrai que le marquis n'oſa propoſer ſa fille à dom Alphonſe, dans la crainte de révolter contre lui tout le royaume. Il ſe contenta de la couronne d'Arragon au défaut de celle de Caſtille ; mais ſa politique alloit plus loin. Outre qu'il prétendoit donner à Béatrix un ſceptre plus affermi que celui d'Alphonſe, qui étoit encore chancelant, il étoit bien aiſe de ſe préparer des reſſources contre Dom Henri & contre dom Alphonſe lui-même, ſuivant la fortune & les temps. Mais toutes ces propoſitions de mariages s'en allerent en fumée. S'il en faut croire Zurita, le vieux Arragonois plus politique encore que Villéna n'étoit intriguant, amuſoit celui-ci, & deſtinoit Ferdinand à Iſabelle. Du moins la Providence qui avoit attaché à cette union celle de la Caſtille & de l'Arragon, amenoit peu-à-peu les choſes à ce point par des routes

qui paroiſſoient contraires à ce deſſein, & levoit inſenſiblement les obſtacles que les hommes y oppoſoient. ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

Villéna, après la mort de ſon frere, le grand-maître n'ayant plus d'intérêt preſſant à la paix, ne ſongea qu'à recommencer la guerre. Il garda pourtant une apparence de paix pour ſe donner le loiſir de fortifier ſon parti; mais le comte de Bénaventé ſon gendre, penſa faire avorter ſes projets, & porter le coup fatal à la ligue.

Comme il vouloit s'aſſurer de la ville de Portillo dont il s'étoit rendu maître durant les troubles, il ſe réconcilia ſecrettement (mais à ce prix) avec le roi, qui lui accorda tout ce qu'il voulut. Touché de cette condeſcendance, il réſolut de lui rendre quelque ſervice plus important pour s'attirer une récompenſe plus conſidérable. Son deſſein étoit d'enlever dom Alphonſe aux conjurés, & il l'exécuta en cette maniere.

Comme ils devoient paſſer par Portillo, le comte leur aſſigna des logemens dans la ville, & fit entrer le prince dans le château. Le lendemain matin, l'archevêque de Tolede s'étant préſenté pour faire ſa cour au prince; ce dernier de concert avec ſon libérateur, lui fit dire de ſe retirer, & que pour lui il étoit las

de la ligue & des ligueurs : ce fut un coup de foudre pour eux ; mais il fallut en passer par-là, & le comte étoit le plus fort. Pour le récompenser de ce service, le roi, généreux à contre-temps, lui offrit ou lui fit espérer la grande-maîtrise de St-Jacques, qu'il administroit au nom de dom Alphonse, trop jeune pour la posséder. Cette grace faite sans discernement & sans réflexion, produisit un effet tout contraire à ce qu'il avoit prétendu; car le comte de Bénaventé ayant fait part de cette nouvelle à Villéna son beau-pere, comme pour avoir son agrément, le marquis fit semblant de le donner : mais comme il réservoit cette dignité pour lui-même, il fut choqué que le roi eût osé en faire le don à un autre qu'à lui. Il profita donc de cette ouverture pour dupper son gendre & le roi, comme on le verra bientôt, je veux dire pour ôter à l'un, dom Alphonse, & à l'autre, la grande-maîtrise. Sur ce plan, il commença par faire mouvoir tant de ressorts, que le comte rendit d'abord le prince aux rebelles, & perdit ensuite la dignité après laquelle il soupiroit, doublement malheureux d'avoir joué un double jeu, sans autre fruit que de se rendre odieux aux deux partis, & de rompre la paix.

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

Malgré cette paix simulée, le royaume

étoit dans une extrême confusion. Les brigandages & les meurtres étoient fréquens & impunis, parce que la licence des armes & l'esprit de rebellion avoient fait taire les loix ; la guerre civile faisoit craindre la guerre étrangere, & même une seconde invasion des Maures ; amis & ennemis, tous se défioient les uns des autres ; les chemins étoient infestés de scélérats, & personne n'étoit en sûreté dans sa maison. On ne savoit comment remédier à ces maux, lorsque plusieurs villes s'aviserent de demander au roi la permission de faire des especes de confrairies, ou d'*hermandad*, pour user du terme espagnol, dans la vue d'arrêter les désordres, & de maintenir la justice. Ce remede, tout suspect qu'il étoit par l'abus qu'on en pouvoit faire, parut nécessaire alors, & devint même utile, surtout dans la province de Guipuscoa, où deux factions faisoient presque autant de mal que les Guelphes & les Gibelins en Italie : mais au fonds, par ce moyen, le roi prostituoit le peu qui lui restoit d'autorité.

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

Comme la paix de la ligue étoit en quelque façon pire qu'une guerre ouverte, puisqu'aucun des articles ne s'exécutoit ; le roi voulut avoir une entrevue avec le marquis de Villéna : celui-ci se

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

fit prier, & pour sa sûreté, il exigea une ville neutre pour le lieu de l'entrevue. Dom Henri par une complaisance aveugle consentit à se trouver d'abord à Coca, ville de Castille la vieille, & de la dépendance de l'archevêque de Séville; puis à Madrid, qu'il eut la foiblesse de mettre comme en séquestre entre les mains de ce même prélat, durant le temps des conférences, pour complaire à Villéna. Le résultat de ces bassesses fit beaucoup de bruit & peu d'effet, malgré les soins empressés de la comtesse de Placentia, laquelle étant royaliste sincere, quoique femme d'un ligueur, avoit été appellée en qualité de médiatrice du consentement des deux partis.

Le marquis de Villéna, plus habile à tendre des pieges que le roi à les éviter, se servit de ces assemblées pour insulter son maître, & lui débaucher ses bons serviteurs. Il tenta entr'autres la fidélité d'un certain dom Pédro Arias d'Avila, & le trouvant inébranlable dans son devoir, il résolut de le perdre, aussi-bien que son frere dom Juan Arias d'Avila, évêque de Ségovie. Il ne lui en coûta qu'une calomnie, qu'il fit croire au roi par le canal de l'archevêque de Séville. Dom Pédro fut empriſonné, & l'on songeoit à se saisir de l'évêque son frere,

au grand ſcandale des royaliſtes, juſtement indignés que le roi immolât ſes amis au caprice des rebelles, lorſque les députés de l'*hermandad* ayant fait beaucoup de bruit ſur cette affaire, forcerent dom Henri à relâcher le priſonnier, & les conjurés à ſe retirer. ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

Les gens de la ſainte *hermandad* (car c'étoit le nom dont ils ſe glorifioient) oſerent faire encore plus, pour ſervir le roi malgré lui : car ayant appris qu'il avoit conſenti à recevoir un ſauf-conduit du comte de Placentia pour ſe tranſporter dans cette ville, afin de continuer les conférences, ils s'aſſemblerent tumultuairement dans une égliſe, & conclurent à l'arrêter de gré ou de force, puiſqu'auſſi-bien il couroit manifeſtement à ſa perte. Huit députés lui porterent cette parole ; mais comme il s'obſtinoit au voyage de Placentia ſur l'avis de ceux de ſon conſeil, qui favoriſoient la ligue, la communauté de concert avec le peuple & avec les courtiſans affectionnés au roi, excita une émeute dans Madrid ; de façon que les médiateurs, à ſavoir, l'archevêque de Séville & la comteſſe de Placentia, furent contraints de s'évader, de peur d'être aſſommés par la populace. Ils s'enfuirent enſemble à Illeſcas où étoit dom Alphonſe, & delà ils le ſui-

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

virent à Arévalo. Dom Henri environné d'un peuple innombrable, fut ramené par force à ſon palais, où la *ſainte hermandad* augmenta ſa garde, & le mit, pour ainſi dire, en tutelle; prince d'autant plus à plaindre qu'il étoit preſque également l'eſclave de la ligue qui le pourſuivoit, & de la *ſainte* union qui le ſervoit.

Toutes ces menées rallumoient peu-à-peu les animoſités entre les deux partis; mais les ſupercheries de la ligue aboutirent enfin à une rupture ouverte. La cour étant à Ségovie, les confédérés qui avoient voulu perdre l'évêque de cette ville & ſon frere, par le moyen même du roi, auquel ils étoient demeurés fideles quoiqu'irrités, oſerent tendre un ſecond piege à leur fidélité; mais ce fut en vain, au moins pour cette fois. Ils réuſſirent mieux auprès d'un certain Pédro de Sylva, qui leur livra Olmédo, ville appartenante à la reine. Ce dernier éclat fut le ſignal de la guerre. On arma des deux côtés; le roi manda les grands, dont pluſieurs lui vendirent chérement leurs ſervices. Le comte de Médina-Céli, l'évêque de Calahorra & le duc d'Albuquerque qui étoient relégués de la cour, volerent à ſon ſecours pour conſerver leur faveur. Le comte d'Albe ne demanda rien, mais il ſe fit attendre long-

temps, & ne vint point. Dom Pedre de Vélaſco vint offrir au roi le repentir du comte de Haro ſon pere, avec ſept cents cavaliers & grand nombre de fantaſſins, mais à condition d'obtenir les *dîmes de mer*; ſur quoi Garibai aſſure avoir ouï dire à des courtiſans qui le tenoient des contemporains, que Vélaſco fit ce petit diſcours à dom Henri: » Sire, je » ſuis chargé par mon pere d'amener ce » ſecours à votre alteſſe, & de la prier » en même temps de vouloir bien ſigner » cet écrit (c'étoit l'acte de donation » des dîmes en queſtion); faute de quoi » il me laiſſe le maître de faire de ces » troupes tout ce que bon me ſemblera«. Le roi ſe prêta à ce honteux trafic, ſigna l'écrit, & accorda ce qu'on voulut. Il porta même la foibleſſe juſqu'à confier la princeſſe ſa fille au marquis de Santillanne & à ſes freres, afin de les attacher entiérement à ſes intérêts. Mais il n'eſt pas ſurprenant que les ſerviteurs du roi lui fiſſent acheter leur ſervice ou leur fidélité, puiſque les ligueurs l'obligeoient à récompenſer leur révolte & leurs fureurs.

ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

L'armée royale formée en très-peu de temps, partit de Cuellar, & parut à la vue d'Olmédo un jeudi 20 d'août, fête de S. Bernard, vingt-deux ans & quel-

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

ques mois depuis la fameuſe bataille d'Olmédo, que livra dom Juan, pere de dom Henri, au roi de Navarre & à l'infant dom Henri ſes couſins. Les ennemis ſortirent de la ville, & l'archevêque de Tolede les rangea auſſi-tôt en bataille. Dom Alphonſe ſoutenant ſon perſonnage par néceſſité & par déſeſpoir, étoit monté ſur un cheval richement enharnaché, & ſe faiſoit diſtinguer par un air de valeur fort au-deſſus de ſon âge, qui ne paſſoit pas quatorze ans, tandis que ſon frere demeuroit caché dans une ville voiſine, par le conſeil du connétable de Navarre; conſeil ſuſpect, puiſque Péralta favoriſoit les ligueurs, ſur-tout l'archevêque de Tolede, dont le fils étoit marié avec une fille du connétable. Il s'inſinua toutefois ſi bien dans l'eſprit de dom Henri, vers lequel les confédérés l'avoient député d'Olmédo pour tâcher d'éluder le combat, que n'ayant pas réuſſi de ce côté-là, on l'engagea, comme général expérimenté, à ranger en bataille les troupes royaliſtes, ce qu'il fit en effet.

Le duc d'Albuquerque animoit l'armée en l'abſence de dom Henri, & faiſoit paroître un héroïſme qui l'auroit rendu digne d'être l'appui de ſon roi, s'il n'avoit été l'amant de la reine. Tandis

qu'il étoit encore en marche quelques jours avant le combat, l'archevêque de Séville qui l'aimoit, lui envoya un roi d'armes pour l'avertir, que quarante cavaliers du parti des confédérés avoient juré de le chercher par tous les rangs pour le tuer, & qu'il le prioit de se déguiser le jour du combat. Le duc répondit froidement au héraut : » Dites » à votre maître que je le remercie, mais » que je ne combats jamais déguisé «. Puis le conduisant dans sa tente : » Remarquez, lui dit-il, ces armes, voilà » celles dont je serai revêtu. Ne manquez pas de les bien désigner aux quarante cavaliers « : ensuite il le récompensa & le congédia. Comme l'armée étoit à deux lieues d'Olmédo, un parti de ligueurs étant venu la reconnoître, le duc d'Albuquerque fit prier le chef de lui envoyer un de ses gens qu'il avoit connu, auquel il demanda s'il croyoit que les confédérés dussent accepter la bataille ? L'autre répondit, qu'il n'en doutoit nullement : *Je vous donnerai*, reprit le duc, *dix mille maravedis de rente, si cela arrive* Sur cela il le mena voir l'armée royale pour intimider les ennemis. Véritablement il ne les croyoit pas en état de tenir tête au roi, & il ne se trompoit pas ; mais deux jours avant la bataille, il leur

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

vint un renfort considérable de la part de l'amirante, de l'archevêque de Séville, du comte de Placentia, & de sa fille, comtesse de Belalcaçar, dont aucun ne se trouva à cette journée, non plus que le marquis de Villéna, occupé alors à jouer un autre rôle que celui de guerrier.

On fit de part & d'autre divers messages, qui n'étoient du côté du roi que des bassesses, & que des insultes de celui des ligueurs. L'armée royale étoit supérieure par le nombre, & celle des rebelles par le choix. Elles s'ébranlerent en même temps; le combat fut long & tumultueux. On voyoit d'une part un jeune prince courir par les rangs, exposer sa personne, & combattre en désespéré pour fixer une royauté agitée, & pour se rendre indépendant, non-seulement d'un frere qu'il vouloit détrôner, mais de la ligue qui le tyrannisoit. On voyoit à sa suite un archevêque plus guerrier que prélat, l'étole au cou & l'épée en main, faire le métier de soldat & de capitaine; car quoiqu'il fût blessé, il ne cessa de combattre jusqu'à la fin. Parmi les royalistes, le duc d'Albuquerque se faisoit remarquer au milieu des quarante cavaliers qui l'assailloient, & de presque toute l'armée ennemie, plus

animée contre lui que contre ſon maître. Accablé par le nombre, malgré ſa valeur, il eut beſoin du ſecours de ſon beau-pere, le marquis de Santillanne, qui le dégagea. ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

L'avantage paroiſſoit égal de part & d'autre : car tandis que les royaliſtes vainquoient dans une aîle, ils étoient battus dans l'autre par les ligueurs. Les deux étendards royaux étoient enlevés : enfin la nuit ſe joignant à la fatigue, ſépara les combattans. Chacun s'attribua la victoire, & en fit des réjouiſſances publiques. Il parut par la ſuite qu'ils étoient également vaincus & vainqueurs : car dom Henri alla triompher à Médina-del-Campo, qui fut la véritable occaſion du combat, parce que les mouvemens de guerre y commencerent. Là il attira quelques ſeigneurs à ſon ſervice : d'autres au contraire ſe rangerent au parti des confédérés, particuliérement le comte d'Albe, qui ſe livra, comme on le dit alors, à la plus haute enchere.

Depuis cette journée l'incendie de la guerre devint univerſel, la Caſtille étant malheureuſement partagée entre deux rois, dont le ſort étoit d'être gouvernés, l'un par la foibleſſe de ſon âge, & l'autre par celle de ſon eſprit : ce qui cauſa des maux infinis à l'Eſpagne. Mais on

ANNÉE de J. C. 1467, & suiv.

fut bien étonné après la bataille, lorſqu'on apprit que le marquis de Villéna ne s'en étoit abſenté que pour aller à Ocagne ſe faire élire grand-maître de St-Jacques, par le prieur d'Uclés & les treize électeurs, ſans la participation ni de Henri, ni d'Alphonſe, ni du pape. Le comte de Bénaventé qu'il avoit dupé en fut plus ſurpris que perſonne; & ce qui eſt plus ſurprenant encore, c'eſt que cette élection fut confirmée dans la ſuite.

Villéna revint triomphant à Olmédo, avec le titre de grand-maître, ſans s'embarraſſer de ce qu'en penſeroient les royaliſtes & les ligueurs. Il ne déſaprouva qu'en apparence la rupture de la paix, parce qu'il vouloit que ſa grande-maîtriſe en fût le fruit, comme ſi tout le royaume n'eût dû ſe mouvoir que par ſes ordres, & pour ſes intérêts. Mais cette dignité enlevée au comte de Bénaventé, penſa plus d'une fois coûter la vie au marquis, & le beau-pere ſe défia toujours depuis de ſon gendre.

Sur ces entrefaites, on vit arriver à Médina-del-Campo, dom Antonio de Vénéris, légat du pape Paul II, qui touché de la lettre de dom Henri, vouloit pacifier ſon royaume. Le légat fut très-bien reçu du roi, & très-mal des rebelles. Ils l'inſulterent plus d'une fois de paroles,

paroles, & voulurent même le maltraiter en effet. Il les menaça de les excommunier, mais ils en appellerent au futur concile ; de façon que le légat s'en retourna ſans avoir rien fait ; il revint quelque temps après, & ne réuſſit pas davantage. On réitéra les menaces d'une part & les inſultes de l'autre. Enfin le nonce lança l'excommunication contre les confédérés qui s'en moquerent ; leur audace étoit montée au comble. Ils envoyerent des ambaſſadeurs au pape, plutôt pour donner des loix que pour demander grace : auſſi ne les écouta-t-il pas, il leur dit ſeulement avec beaucoup de dignité ces paroles remarquables : *Je vois bien que votre jeune prince, victime des crimes d'autrui, ſera puni d'une mort prématurée ;* & ce fut une véritable prophétie.

ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

C'étoit peu pour dom Henri que le ſecours ſpirituel du pape contre des furieux déterminés à le perdre, en foulant aux pieds les loix divines & humaines. Tandis qu'il eſpéroit tout des foudres du Vatican, ils lui enleverent Ségovie où étoient tous ſes tréſors, & qu'il regardoit comme ſa derniere reſſource. L'évêque de cette ville, dom Jean Arias, & ſon frere, déja aigris contre le roi, ſuccomberent à la troiſieme tentation offerte par les conjurés. L'affaire fut conduite ſi

ANNÉES de J. C. 1467, & suiv.

secrettement par des moines & des gens d'égliſe, que la ville étant livrée aux ennemis, la reine eut beaucoup de peine à ſe ſauver au château qui tint bon; quant à Iſabelle, elle ſe laiſſa prendre volontiers par les ligueurs, car elle ne pouvoit pardonner à ſon frere l'indigne alliance à laquelle il l'avoit condamnée.

La perte de cette ville & la déſertion d'une ſœur fut pour lui un coup terrible qui l'accabla, & qui parut lui ôter le peu qui lui reſtoit encore de bon ſens & de fermeté; il ſembloit être hors de lui, ſes yeux ſe rempliſſoient d'un feu ſombre & farouche; il n'oſoit plus ſe fier à perſonne, il méditoit des projets de vengeance, & tout-à-coup il les réprimoit; puis il ſe laiſſoit gagner par des eſpérances de paix, toujours flottant, jamais tranquille, & ſemblable à un homme agité de ſonges cruels. Après avoir roulé bien des penſées affligeantes, la paix vers laquelle il ſoupiroit inceſſamment par amour du repos, lui fit prendre le parti d'aller voir le marquis de Villéna à Coca, ſans en rien communiquer à ſon conſeil, ſans autre ſûreté que celle de l'archevêque de Séville, & ſans autre ſuite qu'un petit nombre de domeſtiques. C'étoit-là ſe livrer à ſon ennemi, qu'il prétendoit apparemment gagner par la pitié; mais il

ignoroit qu'un ennemi politique eſt impitoyable, & que la compaſſion pour un ſouverain dégénere en mépris : auſſi l'entrevue de Coca ne produiſit-elle rien, ſi ce n'eſt que le roi devenu mépriſable aux deux partis, fut abandonné des ſiens, juſque-là que ſes domeſtiques quand ils voyageoient, n'oſoient avouer qu'ils étoient à lui. ANNÉES de J. C. 1467, & ſuiv.

On trouva bon de quitter Coca pour renouer les conférences au château de Ségovie, où l'on fit un traité auſſi peu durable que les autres ; il contenoit quatre principaux articles ; à ſavoir : I°. Que le roi livreroit le château de Ségovie, qui tenoit encore pour lui, à ſon frere dom Alphonſe. II°. Qu'on rendroit à dom Henri ſes tréſors pour être tranſportés au château de Madrid, dont la garde ſeroit donnée à Pédro de Munçarés, créature du marquis de Villéna. III°. Que la reine ſeroit miſe en ôtage entre les mains de l'archevêque de Séville. IV°. Que dans ſix mois on rendroit au roi le gouvernement de l'état. Conditions qui font voir aſſez clairement, que le ſujet étoit devenu le tyran de ſon ſouverain.

Après ce traité, le roi qui n'en avoit plus que le nom, affecta tellement l'air & les manieres d'un homme privé, qu'on 1468.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

l'auroit pris pour un ſimple gentilhomme à le voir aller par-tout librement & peu accompagné. La même confiance qui le fit aller à Coca, l'engagea à ſe livrer de la même façon au comte de Placentia, chez qui il paſſa quatre mois de l'année 1468, heureuſement ſans danger, parce qu'il étoit devenu ſans conſéquence. D'ailleurs, comme la guerre réuniſſoit les confédérés & étouffoit leurs animoſités particulieres, la paix réveilloit leurs jalouſies mutuelles, & formoit entr'eux une diviſion ſecrette. L'ambition démeſurée de Villéna, qui s'étoit fait imprudemment grand-maître de Saint-Jacques, leur étoit ſuſpecte & inſupportable. Il leur paroiſſoit dur de travailler uniquement pour ſes intérêts. Ils ſûrent de plus, qu'il pratiquoit le nouveau garde des tréſors royaux au château de Madrid, afin de s'emparer de l'argent; quelques-uns des confédérés en avertirent le roi, & conclurent à le ramener de Placentia à Madrid, afin de rompre ce deſſein; mais Villéna plus habile qu'eux, les tenoit toujours dans ſes filets. Il s'entendoit avec l'archevêque de Tolede, & les tréſors auroient été enlevés, ſi le roi, à qui le gouverneur du château eut un jour l'inſolence d'en refuſer l'entrée, ne l'eût dans la ſuite forcé de s'en-

fuir, après lui avoir accordé lâchement la vie. Cependant la fortune commençant à ſe montrer un peu plus favorable à dom Henri, lui livra la ville de Tolede d'une façon aſſez ſinguliere. ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

Dom Pédro Lopés d'Ayala en étoit gouverneur. Il avoit épouſé Dogna Marie de Sylva, ſœur d'un Dominicain, évêque de Badajoz: ce prélat, bon royaliſte, étoit alors à Tolede; il prit le deſſein, d'intelligence avec ſa ſœur, de mettre la ville entre les mains du roi; la conjoncture étoit heureuſe, parce que le clergé étoit mécontent de dom Alphonſe pour un ſujet fort honorable à ce jeune prince. Le 21 du mois de juillet de l'année précédente, dom Alvare Gomés, gouverneur alors de Tolede, l'un des chefs de la ligue, & excommunié comme tel, étant venu à l'égliſe, l'office fut interrompu par le clergé. Gomés voulut contraindre les prêtres à continuer, & dans le tumulte un de ſes gens tira l'épée, & tua un prêtre en ſurplis. Ce meurtre cauſa une ſédition dans les formes, & bien des violences réciproques, qui aboutirent à chaſſer Alvare Gomés & ceux de ſon parti, ſans que Tolede ceſſât pour cela d'être ſoumiſe à dom Alphonſe. Le clergé devenu inſolent par cette ſupériorité, députa en

ANNÉES de J. C. 1462, & suiv.

1468 quelqu'un de ſon corps vers ce prince, pour lui demander qu'on leur adjugeât la confiſcation des biens de ceux qui avoient été chaſſés. Ce prince naturellement droit reçut très-mal le député, & comme on le menaçoit de quitter ſon ſervice : *Faites*, dit-il, *ce qu'il vous plaira, mais je ne ſouſcrirai jamais à une injuſtice*. Comme les eſprits étoient aigris de cette réponſe, l'évêque de Badajoz voulut profiter de cette diſpoſition en faveur de dom Henri. Le roi averti de ſe rendre à Tolede, y vint de Madrid, & y entra au commencement de la nuit, ſi peu accompagné, qu'il ne fut pas reconnu d'abord ; mais cette imprudence penſa lui coûter cher : car le peuple ayant deviné ce qui étoit, excita une émeute, qui auroit eu des ſuites, ſi le nouveau gouverneur, quoiqu'il ne fût pas du ſecret, ne l'eût promptement appaiſée. Il jugea toutefois à propos que le roi ſe retirât à minuit, dans la crainte que la populace ne lui perdît le reſpect. Dom Henri tout fatigué qu'il étoit, retourna ſur ſes pas fort triſte, étant reconduit par les deux fils de dom Pédro Lopés d'Ayala, & Pérafan de Ribéra ; mais ſon cheval n'en pouvant plus de fatigue, il pria Ribéra de lui donner le ſien, ce qui lui fut refuſé par ce cavalier avec une ruſticité

qui paroîtroit incroyable s'il s'agiſſoit d'un autre, que d'un roi malheureux & mépriſé. Les fils du gouverneur dom Lopés lui donnerent chacun leur cheval, pour lui & pour ſon page, contens de le ſuivre à pied juſqu'à Madrid. Cependant le gouverneur de Tolede ayant mieux pris ſes meſures que ſon épouſe, tourna ſi bien l'eſprit des habitans, que cinq jours après la honteuſe évaſion du roi, le peuple cria : *Vive dom Henri, meurent les rebelles !* & le lendemain le roi prit poſſeſſion de la ville, non ſans quelques lâchetés qu'il lui fallut faire, en accordant à une populace mutinée tout ce qu'elle oſa demander : ainſi l'acquiſition de Tolede le conſola de la perte de Ségovie. ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

Mais les confédérés furent inconſolables d'avoir perdu leur principale ville, juſqu'-là qu'ils menacerent de l'aſſiéger. Le bruit en courut, & ils s'y diſpoſoient en effet, lorſqu'ils ſe virent arrêtés par un dénouement imprévu, qui hâtoit la réunion de la Caſtille & de l'Arragon. Dom Alphonſe qui s'étoit mis en marche avec eux, étant arrivé à Cardegnoſa, bourg ſitué à deux lieues d'Avila, ſe trouva fort mal le 4 de juillet, & mourut le 5, quelques-uns diſent de maladie contagieuſe, d'autres de poiſon. Alphonſe

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

de Palencia avec sa liberté ordinaire, dont se plaignent les écrivains Espagnols, assure qu'il fut empoisonné en mangeant une truite, que lui fit préparer Villéna de concert avec dom Henri. Mariana sans écarter le soupçon de poison, en excuse le marquis & n'en accuse personne. En effet, il seroit difficile de charger de ce crime dom Henri à cause de son caractere, ou les conjurés à cause de leurs intérêts, ou même Villéna, dont la politique étoit d'opposer frere à frere, & roi à roi, afin de détruire l'un par l'autre pour gouverner seul. Quoique les historiens Espagnols n'en disent rien, on soupçonneroit peut-être avec plus de fondement l'amirante Frédéric & le roi d'Arragon, intéressés l'un & l'autre au mariage de Ferdinand & d'Isabelle. Mais ce sont des ténebres qu'il n'appartient pas à l'histoire de percer. Après tout, il est bien singulier, que le bruit de cette mort se fût répandu dans le royaume trois jours avant qu'elle arrivât. Le jeune prince n'avoit pas seize ans accomplis quand il mourut; il en avoit régné près de quatre, si l'on peut appeller regne une rebellion continuelle, & un véritable esclavage avec le nom de roi. Ainsi s'accomplit la prophétie de Paul II.

Par cet événement l'équilibre entre la

ligue & les royaliſtes fut rompu ; pluſieurs ſeigneurs ſe rangerent ſous l'obéiſſance du roi légitime. L'archevêque de Séville & le comte de Bénaventé, renouvellerent leurs ſermens entre ſes mains ; & la ville de Burgos, capitale de la confédération, ſuivit l'exemple de Tolede ; mais la paix & le bonheur du roi durerent peu. Les intrigues qui recommencerent bientôt après, durent lui faire ſentir bien vivement que la mort de ſon concurrent n'avoit pas terminé ſes malheurs.

ANNEES de J. C. 1463, & ſuiv.

Le roi d'Arragon dès qu'il apprit cette mort, ne ſongea qu'à en profiter pour ſes intérêts. La reine Jeanne Henriquez ſon épouſe deſiroit auſſi ardemment que lui le mariage de ſon cher Ferdinand avec Iſabelle ; mais elle n'eut pas la ſatisfaction de le voir accompli : elle mourut le 13 de février de cette année 1468. Ce fut une perte conſidérable pour un époux déja très-vieux, & pour un fils encore trop jeune ; car c'étoit une héroïne dans la politique & dans la guerre. Outre les marques qu'elle en donna plus d'une fois, l'entrevue qu'elle eut peu de temps avant ſa mort avec la comteſſe de Foix, en eſt une preuve remarquable. Ces deux princeſſes qui gouvernoient autant & plus que leurs époux, l'une l'Arragon,

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

l'autre la Navarre, s'étoient vues à Exéa en 1467, ſans en rien communiquer à leurs maris. Là, ſous prétexte de travailler de concert au bien de l'état, la mere & la fille avoient fait une ligue entr'elles envers tous & contre tous ſans exception; de maniere que la gouvernante de Navarre s'engageoit à maintenir la ſucceſſion de la couronne d'Arragon & de Sicile, en faveur de Ferdinand ſon frere; & la reine de ſon côté promettoit d'aſſurer à la gouvernante le titre de reine de Navarre; mais le comte Gaſton de Foix penſa tout gâter par ſa précipitation, ainſi que je l'ai indiqué, & que je le dirai bientôt. Il ne pouvoit ſouffrir que le roi ſon beau-pere gardât tant d'années la Navarre, où il vouloit régner. C'eſt ainſi qu'il le récompenſoit de lui avoir ſacrifié dom Carlos & Dogna Blanche.

La reine d'Arragon, principal auteur de ces crimes, en eut de terribles ſcrupules en mourant. On dit que depuis la mort du prince de Viane, il lui étoit venu au ſein un cancer qui la rongea peu-à-peu; ſigne ſenſible des remords cruels qui la déchirerent au-dedans, ſur-tout à ſa derniere heure. Dans les convulſions horribles de corps & d'eſprit qu'elle ſouffrit, elle ſembla être effrayée par des fantômes lugubres; elle répéta plu-

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

fieurs fois ces paroles : *Ferdinand, mon fils, que tu coûtes cher à ta mere !* Quelques-uns ajoutent, que ſa conſcience bourrelée lui arracha malgré elle la confeſſion de ſon crime en préſence de ſon mari, & que ce prince en fut tellement ſaiſi d'horreur, qu'il ne l'a revit plus.

Quoi qu'il en ſoit de ce dernier article, qui juſtifieroit dom Juan, il pourſuivit plus vivement le mariage de Ferdinand & d'Iſabelle, qu'il avoit déja concerté avec la reine ſon épouſe. Mais pour rendre ſon fils plus digne de celle qu'on regardoit comme devant être l'héritiere de Caſtille, il le fit roi de Sicile, preſque dans le même temps qu'expiroit dom Alphonſe, comme ſi le hazard ou la politique eût renverſé l'un, tandis qu'on élevoit l'autre. Mais le ſilence des hiſtoriens fait que je n'oſe, ni ne puis aſſurer qu'on eût prémédité à ce ſujet la mort du jeune Alphonſe, d'autant plus qu'il eſt certain, que le mariage en queſtion ſouffrit des difficultés, & fut conduit par bien des intrigues, qu'il faudra bientôt développer.

Les ligueurs innocens ou coupables de la mort de leur roi en parurent déconcertés : mais ils ne tarderent pas à ſe remettre de leur frayeur, feinte ou véritable. Comme leur ſûreté dépendoit de

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

leur rebellion, ils ſongerent à ſe forger un autre fantôme ; ils jeterent les yeux ſur Dogna Iſabelle, qui par le moyen de leurs démarches précédentes devenoit néceſſairement reine de Caſtille. Elle étoit à Avila entre leurs mains. Ils réſolurent de faire briller la couronne à ſes yeux, perſuadés qu'étant femme & mécontente de dom Henri, elle accepteroit ſans balancer un parti capable de flatter également ſa vanité & ſa haine.

L'infante, ſuivant l'époque de ſa naiſſance, marquée dans le cours de cette hiſtoire, avoit près de 18 ans. Elle ſembloit née pour le trône, & l'on voyoit dès-lors dans elle d'heureux préſages de ſa future grandeur ; ſa taille bien priſe, mais médiocre, ſes yeux vifs & verds, ſa chevelure blonde & tirant ſur le roux, ſon teint un peu olivâtre, ſes traits d'ailleurs aſſez réguliers la rendoient plus agréable que belle. Mais les ſentimens de ſon cœur formé pour les grandes choſes, des manieres nobles, un air ſérieux quoiqu'affable, lui donnoient beaucoup de majeſté; auſſi dédaignoit-elle les ajuſtemens, & les petits ſoins propres de ſon ſexe. Élevée par la reine ſa mere, qui vivoit encore, & nourrie ſous ſes yeux dans une extrême régularité, elle ne s'en étoit point écartée ; elle uniſſoit l'amour

des sciences à un esprit rare, jusque-là qu'elle n'ignoroit pas la langue latine. Une piété singuliere jointe à beaucoup de jugement & de gravité espagnole en faisoient une princesse infiniment respectable. Tel étoit l'appui que se destinoit la ligue.

ANNEES de J. C. 1468, & suiv.

L'archevêque de Tolede, que les confédérés lui députerent, après un discours artificieux, où il la flatta aux dépens du roi son frere, lui présenta le sceptre. Isabelle répondit au prélat avec autant de bon sens que de grandeur, qu'elle étoit obligée aux seigneurs confédérés de leur bonne volonté; mais que la nature, la justice, les loix, l'exemple d'Alphonse ne lui permettoient pas de détrôner un frere; qu'elle seroit contente de régner après lui, & en attendant, d'être déclarée princesse des Asturies; qu'au reste on devoit voir par son refus, que ce n'étoit pas le desir d'une couronne qui lui faisoit souhaiter qu'on prît ce dernier parti; mais la crainte unique de voir tomber le sceptre de ses peres en d'indignes mains; elle parloit de Dogna Jeanne; & par ce noble refus, joint à une demande qui étoit devenue raisonnable dans l'esprit des Castillans, elle assuroit ses intérêts sans se déshonorer.

ANNÉES de J. C. 1463, & suiv.

Les conjurés pleins d'admiration pour elle, profiterent de cette ouverture, afin de ménager leur paix. Le milieu que prenoit l'infante accompliſſoit tous leurs vœux : d'ailleurs les deux partis étoient las d'une guerre qui les épuiſoit également ; & le marquis de Villéna n'avoit plus rien à ſouhaiter après la grande-maîtriſe dont il ſe voyoit aſſuré. Il ſe détermina donc à pacifier le royaume qu'il avoit bouleverſé durant près de cinq années. L'archevêque de Séville réconcilié avec dom Henri & André Cabréra, ſe tranſporterent à Avila pour ménager l'accommodement : car le roi fit encore les avances. Ils lui rapporterent bientôt les propoſitions des confédérés, qui ſe réduiſoient à quatre chefs. I°. Que l'infante Iſabelle fût déclarée héritiere de Caſtille & princeſſe des Aſturies. II°. Que le roi fît divorce avec la reine & la renvoyât, auſſi-bien que l'infante ſa fille en Portugal. III°. Qu'on publiât une amniſtie générale pour les confédérés, & qu'on les rétablît dans leurs biens. IV°. Qu'à ce prix ils reconnoîtroient dom Henri roi de Caſtille.

C'étoit-là donner la loi en vainqueurs, & non pas ſe ſoumettre en ſujets. Auſſi le conſeil délibéra-t-il beaucoup ſur des propoſitions ſi étranges ; mais la ligue

avoit tellement réuſſi à faire croire aux Caſtillans la ſuppoſition de Dogna Jeanne ; d'ailleurs les variations de dom Henri, & les débauches de ſon épouſe étoient ſi manifeſtes, que ce qui n'étoit d'abord qu'un ſoupçon paſſoit alors pour une réalité. Il s'agiſſoit d'acheter la paix à quelque prix que ce fût : l'intérêt public & l'intérêt particulier d'Iſabelle, qui avoit beaucoup de partiſans à la cour, l'emporterent enfin ſur ceux d'une princeſſe opprimée, d'une reine débauchée, & d'un roi déshonoré.

ANNEES de J. C. 1468, & ſuiv.

André Cabréra par ſes intrigues fit pancher la balance ; & dom Henri, partie par néceſſité, partie par lâcheté, ſigna en pleurant l'arrêt de ſon opprobre. On ajouta une clauſe au premier article touchant Iſabelle ; à ſavoir, qu'elle ne pourroit ſe marier ſans l'agrément de ſon frere, ce qu'elle jura. On verra pourquoi & comment elle ne garda pas ce ſerment. Quant à l'article du divorce de la reine & de l'exhérédation de ſa fille, il fut ſouſcrit ſans reſtriction ; & dom Henri ſe ſacrifia en cette rencontre, comme pere, comme époux, & comme roi ; mais il n'étoit pas encore arrivé au terme de ſes malheurs.

Véritablement le motif ſecret d'un traité ſi extraordinaire le conſoloit ;

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

c'étoit de gagner du temps & de tromper Iſabelle. Il prétendoit, ſuivant le conſeil de quelques-uns de ſes confidens, lui enlever, en effet, la ſucceſſion de la Caſtille en la lui livrant en apparence, & ménager tellement le mariage de ſa ſœur & de ſa fille, par le choix artificieux de leurs époux, que l'une devint reine au préjudice de l'autre; mais après tout, ce n'étoit-là qu'une eſpérance incertaine pour dom Henri, & ſon déshonneur étoit certain. D'un autre côté les confédérés avoient intérêt à ne pas élever tout-à-coup ſur le trône Dogna Iſabelle, mais à ſe contenter de la déclarer princeſſe des Aſturies, comme firent pluſieurs villes avant le traité: car ils avoient deſſein de régner toujours malgré la paix, & de tenir en bride le frere & la ſœur; l'un en le menaçant de couronner l'autre, & celle-ci en ſe rendant les maîtres de ſon mariage, dans la vue de balancer les intérêts du mari, de l'épouſe & du frere.

Cette double politique changea dans la ſuite la face des affaires, & produiſit cet équilibre qui dura aſſez long-temps entre l'infante Iſabelle & Dogna Jeanne, dont chacune ſe fit un parti des débris de la ligue & des royaliſtes, juſqu'à ce qu'enfin Iſabelle l'emporta par l'effet de cette même politique, qui

devoit pour jamais l'écarter du trône.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

Dom Diégo Hurtado de Mendoza, marquis de Santillanne, & dom Pédro Gonzalés, évêque de Siguença, son frere, autrefois évêque de Calahorra, & connu depuis sous le nom du cardinal d'Espagne ; enfin dom Pédro Fernandés de Vélasco, comte de Haro, depuis connétable de Castille, outre plusieurs autres seigneurs du parti de dom Henri, n'avoient eu aucune part au traité ; on ne les avoit point appellés, dans la crainte qu'ils ne s'y opposassent. Ils furent bien surpris & bien mortifiés quand ils apprirent qu'une chose de cette importance s'étoit réglée sans leur participation & à leur insu. Ils s'en plaignirent amérement au roi, mais leurs plaintes furent inutiles ; le roi ne songea qu'à se réconcilier avec le grand-maître, & à se préparer un nouvel esclavage, pour jouir du repos qui le fuyoit depuis si long-temps : ces seigneurs mécontens se retirerent à Guadalajara, résolus de faire une contre-ligue, & de soutenir le parti de Dogna Jeanne contre dom Henri lui-même, comme s'il fût devenu le chef des ligueurs ; mais ils entroient, sans y penser, dans ses vues, & le servoient en effet par mécontentement.

La reine de Castille étoit toujours au

château d'Alaejos, ſous la garde de l'archevêque de Séville, ainſi que je l'ai rapporté. Là malheureuſement pour elle, dom Pédro de Caſtella, neveu de l'archevêque, alloit ſouvent la conſoler dans ſon infortune. Cette reine trop ſenſible par tempérament & par habitude, goûta bientôt les converſations de dom Pédro, qui joignoit à ſes aſſiduités beaucoup d'eſprit & de tendreſſe. Comme elle avoit déja paſſé les bornes de la pudeur, elle n'eut pas honte de lui déclarer ſa paſſion; ſes déréglemens publics lui avoient appris à ne plus rougir. Il eſt vrai que les hiſtoriens Eſpagnols affectent d'en rejeter la haine ſur ſon époux; ils inſinuent que ce prince, pour ſe donner par autrui des héritiers qu'il ne pouvoit ſe procurer lui-même, engagea le premier la reine à écouter la paſſion de la Cuéva, & que depuis ce premier pas elle ſe familiariſa tellement avec le libertinage, qu'elle ne ſongea plus à ménager ſa réputation. Mais leur témoignage paroît ſuſpect; ils ſont trop intéreſſés à relever la gloire d'Iſabelle, pour ne pas flétrir la mémoire de Henri & de ſon épouſe. Mariana eſt le ſeul que je ſache qui oſe laiſſer douter de la ſubſtitution de Dogna Jeanne, & cet aveu eſt d'un grand poids dans une bouche eſpagnole. Par malheur pour

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

dom Henri, la reine par ſes débauches n'autoriſoit que trop les ſoupçons de tout le royaume au ſujet de ſa fille. Sa derniere galanterie avec dom Pédro devint bientôt publique, & détermina, ſans doute, les ligueurs à demander qu'elle fût renvoyée en Portugal. Un déréglement ſi marqué dans des conjonctures pareilles ne pouvoit long-temps ſe cacher; car elle eut de dom Pédro deux fils, dom Ferdinand & dom Apoſtol, qu'on tient avoir été ſecrettement élevés au monaſtere des Dominicaines de Tolede, dont la prieure étoit tante du nouvel amant de la reine. Le roi dans la ſuite trouva moyen de le faire prendre, & il ſe préparoit à venger ſur lui l'affront qu'il en avoit reçu, lorſque la reine éplorée vint ſe jeter à ſes pieds; & ce qui paroîtra preſque incroyable, elle obtint de ſon mari la grace de celui qui le déshonoroit aux yeux de toute l'Eſpagne.

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

Cette princeſſe qui ſe conſoloit de l'éloignement de la cour, en ſe livrant ainſi à d'indignes amours, fut étrangement embarraſſée quand elle reçut la nouvelle de la paix qui ſe tramoit à ſes dépens. Incontinent elle entra en fureur, & ſe crut trahie par l'archevêque de Séville; car comme elle ignoroit le ſecret du roi, & comme elle ſavoit que ce prélat l'a-

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

voit porté à recevoir les propoſitions inſolentes des confédérés, elle s'imagina qu'il l'avoit peut-être ſacrifiée à ſes intérêts. Dans cette cruelle inquiétude elle eut recours à ſon amant. Celui-ci plus fidele à ſon amour que ſon oncle, s'offrit de favoriſer l'évaſion de la reine, avec Louis Hurtado de Mendoza. On garda un profond ſecret; on corrompit quelques gardes, on trompa les autres, & on diſpoſa les choſes de façon, qu'une nuit la princeſſe ſe mit dans une corbeille pour deſcendre par une fenêtre du château; mais ceux qui l'aidoient à ſe ſauver croyant qu'elle étoit arrivée à terre, lâcherent imprudemment les cordes, qui ſe trouverent trop courtes, & la reine en tombant ſe bleſſa aſſez rudement. Dom Pédro, d'autres diſent, dom Louis de Mendoza, l'ayant relevée & miſe dans une litiere, la tranſporta promptement à Buytrago, où elle embraſſa ſa fille devenue la compagne de ſes malheurs, & la victime de ſes débauches.

Cette fuite précipitée piqua ſi ſenſiblement l'archevêque de Séville, que pour punir la reine de l'avoir ſoupçonné, il preſſa la concluſion du traité en faveur d'Iſabelle. On convint, qu'elle & ſon frere ſe verroient à Guiſando, près d'un monaſtere, entre Zebréros & Ca-

dahalſo. La cour étoit dans la premiere de ces places, & l'infante dans la ſeconde. On ſe trouva au rendez-vous un lundi 19 de ſeptembre. Le roi étoit accompagné du grand-maître, de l'archevêque de Séville, des comtes de Placentia, de Bénaventé, de Miranda, & de quantité d'autres ſeigneurs tant ligueurs que royaliſtes, à la tête de treize cents cavaliers. La ſuite de l'infante étoit compoſée de douze cents hommes de cavalerie, outre l'archevêque de Tolede, dom Louis d'Acunha, évêque de Çoria, tous attachés à ſon ſervice & à ſon parti, moyennant les ſûretés & les récompenſes dont ils avoient eu ſoin de convenir avec elle à Zebréros. Le nonce Antoine de Vénéris, évêque de Léon, s'y trouva pour y jouer un grand rôle ; car après les premieres civilités entre le roi & l'infante, il releva tous les ſeigneurs du ſerment de fidélité, qu'ils avoient prêté autrefois à Dogna Jeanne. Après quoi Dogna Iſabelle reconnut ſon frere pour roi, & dom Henri déclara à ſon tour Iſabelle princeſſe des Aſturies & héritiere de Caſtille en préſence des grands, qui firent auſſi-tôt les ſermens & les hommages ordinaires, durant les acclamations d'un peuple innombrable qui étoit accouru à cette cérémonie. Ce fut-là le

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

fondement de la réunion de Castille & d'Arragon : ensuite les deux cours réunies se retirerent à Casaruvias, d'où le roi expédia des lettres dans tous ses états, pour rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. La chose est si importante, que j'ai cru devoir rapporter tout au long la copie fidelle de ces lettres tirées par Zurita, sur celle qui fut envoyée à Baëça, ville d'Andalousie fort affectionnée au grand-maître de Saint-Jacques.

» Dom Henri, par la grace de Dieu, » roi de Castille, de Léon, &c. Au con- » seil, magistrats, commissaires, lieute- » nans de police, cavaliers, écuyers, » officiers, nos bons sujets de la ville de » Baëça. Salut & grace : Vous savez » trop les divisions, les troubles, les » scandales arrivés dans mes royaumes » depuis quatre années, & les maux in- » croyables qu'en ont souffert mes sujets » & mes états. Vous n'ignorez pas quels » ont été mes desirs & mes efforts, pour » procurer une paix qui n'avoit pu en- » core être conclue, jusqu'à ce qu'enfin » la très-illustre princesse Dogna Isa- » belle, ma très-chere & bien-aimée » sœur, a eu une entrevue avec moi aux » environs de Cadahalso, où je tenois ma » cour. Là se sont trouvés les très-révé- » rends peres en JESUS-CHRIST dom

» Alphonſe Carillo, archevêque de To-
» lede, primat des Eſpagnes, grand-
» chancelier de Caſtille, & dom Al-
» phonſe de Fonſéca, archevêque de
» Séville, avec dom Juan Pachéco,
» grand-maître de Saint-Jacques, dom
» Alvare de Zuniga, comte de Placen-
» tia, mon juſtice-major, les comtes de
» Bénaventé, de Miranda, d'Oſorno,
» & l'adelantade-major de Caſtille, ou-
» tre les révérends peres l'évêque de
» Burgos, l'évêque de Çoria, & Gomés
» Manrique ſon frere, tous de mon
» conſeil. Dans cette entrevue, en pré-
» ſence du révérend pere dom Antonio
» de Vénéris, évêque de Léon, légat
» de notre ſaint-pere le pape, ladite
» princeſſe ma ſœur m'a reconnu pour
» ſon roi & ſouverain naturel de ces
» royaumes, & elle m'a rendu l'obéiſ-
» ſance & le reſpect qu'elle me devoit,
» jurant de me regarder, me ſuivre, &
» me ſervir le reſte de ma vie comme ſon
» roi & ſon ſeigneur. Pareillement leſ-
» dits prélats & grands en général, &
» chacun d'eux en particulier m'ont re-
» connu pour leur roi & leur ſouverain
» naturel, promettant de m'obéir & de
» me regarder comme tel le reſte de mes
» jours, & non autre quel qu'il puiſſe
» être, & en cette qualité de me ſervir

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

» & de me ſuivre loyalement & véritablement, comme bons & fideles vaſſaux & ſujets. Sur cela ils ont fait ſerment ſolemnel & hommage public.

» Senſible de mon côté au bien de la » paix & de la concorde pour éviter tout » ſujet de diviſion, pour ſatisfaire aux » liens du ſang & de la tendreſſe qui » m'attachent, & qui m'ont toujours attaché à la princeſſe ma ſœur, & parce » que, grace au ciel, elle eſt en âge de » ſe marier, & d'avoir lignage, de maniere que mes royaumes ne demeurent » pas ſans ſucceſſeurs de notre race «: (ces paroles ſont bien remarquables dans un acte de dom Henri, qui d'ailleurs n'avoua jamais que Dogna Jeanne ne fût pas ſa fille). » J'ai réſolu, continue-t-il, » de la choiſir & recevoir, & je l'ai » choiſie & reçue comme princeſſe, & » comme mon héritiere préſomptive. » Partant, je l'ai nommée, intitulée » & déclarée par ſerment, & l'ai fait recevoir, nommer & reconnoître de » même, non-ſeulement par les ſuſdits » prélats & ſeigneurs préſens, mais » par tous mes autres ſujets dans la perſonne des députés des villes & cités, » en qualité de princeſſe, héritiere de » mes états, & reine après ma mort. » Pour cela, ledit légat, par l'autorité

» du saint-siege apostolique, les a tous
» & chacun relevés de tous autres ser- ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.
» mens contraires sur ladite succession,
» par quelques personnes, & de quelque
» façon qu'ils aient été faits, les dis-
» pensant de tout pleinement, & inter-
» posant à cela son autorité & son dé-
» cret: après quoi je suis retourné à Ca-
» dahalso avec la princesse ma sœur, le
» grand-maître de St-Jacques, & autres
» prélats & grands de ma suite.

» J'ai voulu vous notifier tout ceci,
» parce qu'il est juste que vous le sa-
» chiez pour en rendre graces à Notre-
» Seigneur, auquel il a plu d'accorder
» la paix à nos états. C'est pourquoi je
» vous ordonne de rappeller votre an-
» cienne fidélité qui m'est due comme
» à votre roi, de vous soumettre à mon
» obéissance, & de me reconnoître avec
» serment comme votre souverain.

» A la priere desdits prélats & grands,
» j'ai fait expédier des lettres d'amnistie
» pour tous prélats, cavaliers ou autres
» qui se sont écartés de mon obéis-
» sance, leur pardonnant leurs crimes
» passés, à condition qu'ils rentreront
» dans mon service, & me remettront ou
» feront remettre toutes les cités, villes,
» châteaux & fortereſſes, dont ils se sont
» emparés, ou qui se sont révoltés en

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

» leur faveur & par leur moyen, & cela
» dans l'eſpace de quinze jours pour la
» Caſtille, & de trente pour ceux d'An-
» dalouſie & de Murcie. Ce que je leur
» ordonne de faire dans le terme preſ-
» crit, ſous peine de tomber en diſ-
» grace, & de perdre tous leurs biens,
» vaſſaux, villes, châteaux, héritages,
» offices, graces & penſions couchées
» ſur mon état; toutes choſes qui ſeront
» confiſquées & appliquées à mes reve-
» nus. Cette déclaration a été par mon
» ordre publiée & affichée dans ma cour.
» Par la même déclaration, & aux
» mêmes conditions de vous ſoumettre
» dans le terme preſcrit, je vous par-
» donne à tous & à chacun de cette
» ville, grands, cavaliers & autres ha-
» bitans d'icelle, tous les crimes paſſés
» depuis le plus conſidérable juſqu'au
» moindre incluſivement. Au ſurplus,
» j'ordonne qu'auſſi-tôt ma lettre reçue
» vous aſſembliez votre conſeil à l'or-
» dinaire, pour prêter ſerment à ladite
» princeſſe ma ſœur comme à l'héritiere
» de mes royaumes; faute de quoi vous
» encourerez les peines ci-deſſus men-
» tionnées, ſans autre ſentence ni dé-
» claration nouvelle. Si quelqu'un de
» vous refuſoit d'obéir, celui qui vous
» préſentera mes lettres a ordre de

» l'ajourner à comparoître à ma cour ; » à ſavoir, le conſeil par ſon procureur, » & tous les autres en perſonne dans » l'eſpace de quinze jours, à compter » depuis le jour de l'ajournement, & » cela ſous les mêmes peines ; ſous leſ- » quelles j'ordonne encore au greffier » qu'on appellera pour cet effet, de don- » ner à celui que j'envoie un témoi- » gnage ſigné de ſa main, afin que je » ſache comment on accomplit mes » ordres.

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

» Et moi, la princeſſe Dogna Iſabelle, » héritiere préſomptive deſdits royau- » mes après la mort de très-haut & » très-puiſſant roi mon ſeigneur & frere ; » je vous demande & ordonne, que pour » ſon ſervice & le mien, vous exécutiez » ſans délai tout ce que ſon alteſſe vous » preſcrit par cette lettre ; vous aſſurant » qu'en cela vous me ferez plaiſir & me » rendrez ſervice, & que je me tiendrois » fort offenſée du contraire ; de façon » que j'employerois tous mes ſoins pour » l'exécution des peines encourues par » les contrevenans. Donné à Caſaruvias, » le 25 de ſeptembre, l'an de Notre- » Seigneur 1468. *MOI LE ROI*, » *MOI LA PRINCESSE, &c.* «.

Enſuite eſt le nom du ſecrétaire du roi, Juan Oviédo, & ceux du chancelier,

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

archevêque de Tolede, du comte de Placentia, du grand-maître de Saint-Jacques & du comte de Bénaventé.

Dom Henri s'étant enſuite retiré au Pardo, donna le 30 du même mois un autre édit, par lequel il ordonnoit aux gouverneurs & autres, ayant commandement dans les villes, de les tenir en ſon nom, & d'exécuter déſormais tout ce que le grand-maître de St-Jacques leur ordonneroit. Ce fut-là pour toute la Caſtille un monument public de la faveur extrême où étoit rentré dom Pacheco, & qu'il porta beaucoup plus loin qu'il n'avoit fait avant ſa diſgrace & ſa révolte. En conſéquence de ces édits, on déploya par-tout les étendards royaux pour dom Henri, avec autant de ſolemnité, que s'il fût monté pour la premiere fois ſur le trône; mais ce triomphe étoit plutôt celui du grand-maître que du ſouverain. Toutefois dom Henri préparoit, ſans y penſer, à ce favori un rival dangereux, dans la perſonne d'André Cabréra, ſon majordome, homme nouveau en Caſtille, mais qui s'éleva peu-à-peu à une grande fortune. Cabréra favoriſoit ſous-main le parti d'Iſabelle, & il avoit plus qu'aucun autre contribué à la concluſion du traité de Guiſando; de ſorte que l'élévation de cette princeſſe

étoit en quelque ſorte ſon ouvrage. Auſſi-tôt après la cérémonie de la paix, il reçut du roi le gouvernement de la ville de Ségovie, qu'on ôta à dom Pédro Arias. En même temps le grand-maître fut pourvu du gouvernement de la citadelle : ce qui produiſit dans la ſuite bien des inimitiés entre ces deux concurrens.

ANNÉES de J. C. 1468, & ſuiv.

Comme les maladies contagieuſes infectoient alors Ségovie, le roi après cette affaire conclue, retourna à Caſaruvias, où ſe rendit preſqu'auſſi-tôt dom Louis de Mendoza, pour faire à la cour un compliment auquel on devoit bien s'attendre. Il avoit procuration de la reine, pour préſenter en ſon nom un acte, par lequel ſe déclarant protectrice de ſa fille, elle proteſtoit de nullité du ſerment prêté à Dogna Iſabelle. Cet écrit fut ſignifié au nonce, mais Iſabelle s'en embarraſſa peu : elle ignoroit alors les vues ſecretes de ſon frere, qui étoit bien réſolu de profiter de cette ouverture quand il ſe ſentiroit aſſez fort pour déclarer ſes véritables ſentimens.

Il y avoit donc deux partis publics, l'un en faveur de la princeſſe Iſabelle, & c'étoit en apparence le plus nombreux, puiſque celui de Dogna Jeanne ne paroiſſoit guere conſiſter que dans les maiſons de Mendoza, de Vélaſco, & dans

ANNÉES de J. C 1468, & suiv.

quelques autres seigneurs, mécontens de n'avoir point été participans du traité. Mais ceux-mêmes qui avoient travaillés à l'élévation d'Isabelle, étoient divisés en deux factions bien opposées dans leurs desseins, quoiqu'elles semblassent aller au même but. L'une de ces factions, d'accord avec le roi, ainsi que je l'ai remarqué, tendoit à ruiner l'autre & à duper Isabelle. C'étoit-là le secret de la cour, & tout dépendoit de la maniere dont on marieroit les deux princesses concurrentes, dont le mariage devoit décider de la couronne, en faveur de l'une ou de l'autre. C'étoit pour cela qu'on avoit exigé la clause du traité, qui ôtoit à la nouvelle princesse des Asturies la liberté de se marier sans l'aveu du roi son frere.

Il avoit besoin du grand-maître pour conduire une affaire si épineuse, & le grand-maître s'y étoit prêté d'autant plus volontiers, qu'il paroissoit par-là effacer sa révolte passée, & qu'il rentroit à ce prix dans le pouvoir despotique ; car dom Henri, pour satisfaire en même temps à sa paresse & à sa vengeance, lui avoit déja remis le sceptre & les intérêts de Dogna Jeanne entre les mains.

Ce ministre ne tarda pas à lier sa nouvelle intrigue : il prit occasion du mécontentement des Mendozes & des Vé-

lasco pour les assembler à Villarejo, où il leur proposa le mariage de Dogna Isabelle avec dom Alphonse, roi de Portugal, & celui de Dogna Jeanne avec le prince dom Juan, fils d'Alphonse, à condition que si Isabelle n'avoit point d'héritiers, ceux de Jeanne monteroient sur le trône de Castille. Voilà le tour qu'on vouloit faire prendre aux choses pour contenter tous les partis, sans leur dévoiler le mystere. Car d'une part, Isabelle sembloit conserver ses droits à la couronne de Castille, en épousant un roi qui seroit intéressé à les maintenir. De l'autre, Dogna Jeanne pouvoit rentrer dans ses prétentions par les mêmes moyens; mais au fonds c'étoit elle qu'on servoit au préjudice de sa rivale, puisqu'on lui destinoit le fils, qui devant naturellement survivre au pere, se mettroit infailliblement en état de réunir la Castille au Portugal, sans s'embarrasser d'une belle-mere & de ses enfans, si elle en avoit. L'affaire fut conduite si finement, & le piege si bien tendu, que le roi de Portugal envoya ses ambassadeurs pour la ménager; mais le roi d'Arragon ne s'endormoit pas.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

Depuis la mort du jeune Alphonse, roi de la ligue, il avoit envoyé secrétement son connétable de Navarre, Pierre

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

de Péralta, aux seigneurs confédérés pour les gagner en faveur de Ferdinand. Il avoit encore mis dans ses intérêts l'archevêque de Tolede, qui pressé d'un autre côté par l'amirante de Castille, n'omettoit rien pour venir à bout de son entreprise. Cette faction s'apperçut aisément du piege qu'on tendoit à Isabelle, & ne manqua pas de l'en avertir. Le grand-maître de Saint-Jacques l'avoit emmenée avec le roi à Ocagna, où ils ne cessoient de l'obséder l'un & l'autre, de concert avec Alphonse Noguéras, archevêque de Lisbonne, chef de l'ambassade de Portugal. Comme ils la pressoient extrêmement de condescendre à l'alliance de cette couronne, l'archevêque de Tolede se transporta à sa ville d'Yepés, d'où il eut des intelligences secretes avec Isabelle, par le moyen de Guttiere de Cardénas son écuyer. Cardénas introduisit chez elle en cachette le connétable de Navarre & ceux de sa faction: tous lui représenterent vivement, que l'alliance du Portugal n'étoit qu'un artifice pour l'écarter de Castille, & pour élever Dogna Jeanne sur le trône; qu'on en devoit juger par la négligence de dom Henri à exécuter les articles du traité de Guisando, par lesquels il s'étoit engagé à lui livrer certaines villes en appa-

nage, & à congédier la reine & sa fille dans l'espace de quatre mois, ce qu'il n'avoit pas fait ; que le roi de Portugal ayant un fils héritier de ses états après sa mort, elle devoit s'attendre à n'avoir ni la couronne de Portugal, ni celle de Castille ; que Dogna Jeanne auroit plus aisément l'une & l'autre, ou peut-être celle de Castille & d'Arragon, en épousant dom Ferdinand à son refus : que ce jeune prince, outre qu'il convenoit plus à une jeune princesse qu'un roi veuf & sur le retour de l'âge, étoit du sang d'Isabelle ; qu'il avoit beaucoup de partisans en Castille, & un sceptre assuré en Arragon ; qu'enfin elle ne devoit pas balancer à préférer le certain à l'incertain, & l'Arragonois au Portugais.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

Isabelle sentit la force de ces raisons & s'y rendit, autant par inclination que par intérêt ; de façon qu'elle donna parole en secret à l'archevêque de Tolede, de ne prendre aucun autre époux que dom Ferdinand, roi de Sicile. Cependant pour garder les dehors, elle dit publiquement, qu'elle vouloit s'en tenir sur son choix au suffrage du plus grand nombre des seigneurs ; mais quand il fut question de donner la derniere réponse aux ambassadeurs de Portugal, elle déclara nettement à son frere, qu'elle ne

ANNEES de J. C. 1468, & suiv.

consentiroit jamais à son alliance avec cette couronne. Et ce qui est assez singulier, c'est que la reine de Castille fit la même déclaration au nom de sa fille, dans la crainte que ce mariage ne fût un artifice pour les renvoyer l'une & l'autre en Portugal, suivant le traité de Guisando : ce qui indisposa contre elle jusqu'à ses partisans.

Le roi indigné de la fermeté de sa sœur s'étoit presque déterminé à suivre le conseil de Pacheco, qui opinoit à se saisir de sa personne, pour l'obliger à faire de force ce qu'elle ne vouloit pas choisir par goût. Mais il appréhenda le parti d'Isabelle, sur-tout quand il sut que l'archevêque de Tolede étoit à la tête de la faction Arragonoise. Il céda donc à la nécessité, & se contenta de fortifier le parti de Dogna Jeanne, résolu de la marier plutôt elle-même au roi de Sicile, pour ôter cette ressource à Isabelle, & de perdre, s'il pouvoit, l'archevêque de Tolede. On croit que le grand-maître avertit ce prélat de se tenir sur ses gardes, suivant sa maxime ordinaire de ménager les partis opposés, pour se rendre nécessaire aux uns & aux autres, & pour les gouverner tous. On fut obligé de payer les Portugais de bonnes paroles & de belles espérances, puis on les congé-

dia, auſſi-bien que les députés des villes qu'on avoit appellés à Ocagna, & dont on n'exigea point le ſerment de fidélité pour Iſabelle, afin de lui marquer combien ſes refus avoient offenſé le roi. L'archevêque de Lisbonne, avant que de partir, jura ſur la ſainte Hoſtie qu'il obtiendroit de gré ou de force ce qu'il avoit demandé; mais il ne ſongeoit pas qu'il avoit dans la perſonne de l'archevêque de Tolede un antagoniſte plus bouillant & plus ferme que lui.

ANNEES de J. C. 1468, & ſuiv.

Dom Henri étoit trop irrité contre ſa ſœur pour lui pardonner ſon penchant vers le fils du roi d'Arragon ſon ennemi capital. Toutefois il diſſimula ſon reſſentiment à cauſe d'un voyage qu'il devoit faire dans l'Andalouſie qui n'étoit pas encore pacifiée; mais avant ſon départ il écrivit au pape une lettre de ſa main, pour le prier de confirmer la ſucceſſion de Caſtille à Dogna Jeanne, & non à la princeſſe Iſabelle; après quoi il partit accompagné du grand-maître de Saint-Jacques, qui affecta durant ce voyage de régler tout à ſa fantaiſie, & de donner des marques publiques de ſon autorité exceſſive ſur l'eſprit de ſon ſouverain, en l'obligeant preſque malgré lui, de changer ſans raiſon les commandans & les gouverneurs, pour mettre en leurs

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

places ſes partiſans & ſes amis. Pour Iſabelle, quoique le roi eût tiré d'elle des lettres pour marquer à ceux d'Andalouſie, que le frere & la ſœur étoient d'accord, loin de ſe fier à ces dehors trompeurs, elle ne ſe crut pas en ſûreté à Ocagna, & ſur l'avis de l'amirante & de l'archevêque de Tolede, elle réſolut d'aller à Arévalo, ſous prétexte de rendre les derniers devoirs à dom Alphonſe; mais en effet pour avoir cette ville à ſa dévotion. Le comte de Placentia qui tenoit Arévalo au nom de la reine douairiere, ſoupçonna la vérité; & dans la crainte d'être dépoſſédé, il demanda au roi cette ville à titre de duché. Dom Henri y conſentit pour chagriner Iſabelle à la ſollicitation même de Villéna, qui crut ne pouvoir mieux tenir dans ſes filets le comte de Placentia, qu'il redoutoit, qu'en lui donnant le patrimoine de la maiſon royale, & la pénible occupation de conſerver le bien d'autrui.

La princeſſe des Aſturies fruſtrée de cette eſpérance ſe retira dans Avila, où elle fut étrangement ſollicitée par les deux factions d'Arragon & de Portugal. Comme on ne ceſſoit encore de l'importuner à Madrid, où elle s'étoit réfugiée, on vint lui offrir un nouveau parti, c'eſt-

à-dire, lui demander une couronne qui devenoit l'objet de tous les vœux des princes voiſins. Le cardinal d'Albi lui propoſa d'épouſer le duc de Guyenne, frere de Louis XI. Ce roi politique, pour contrebalancer la ligue d'Angleterre & de Bourgogne, formée contre lui dans la guerre du bien public, qui n'eſt pas de mon ſujet, ou pour écarter un frere qu'il redoutoit, s'étoit mis dans la tête de lui procurer une couronne étrangere, en le mariant avec Iſabelle ou avec Jeanne, ſelon que l'une ou l'autre l'emporteroit. Le cardinal, chargé d'une négociation ſi délicate, ne manqua pas de s'adreſſer à Iſabelle, dont le parti commençoit à dominer ; le roi de Caſtille y avoit conſenti dans la même vue que Louis XI, à l'égard de ſon frere, c'eſt-à-dire, à deſſein d'éloigner ſa ſœur. On fit valoir à la princeſſe le plus artificieuſement que l'on put les avantages de l'alliance du duc de Guyenne, les inconvéniens des deux autres, l'ancienne amitié entre la France & la Caſtille, celle des peres du duc & de l'infante ; enfin le cardinal employa toutes les raiſons que ſon éloquence & ſon habileté dans les affaires purent lui ſuggérer. Iſabelle accoutumée par ſa ſituation douteuſe au manege de la cour, combla

ANNEES de J. C. 1468, & ſuiv.

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

d'honneurs & de politeſſes les ambaſſadeurs; mais elle ne leur répondit rien autre choſe, ſinon qu'elle étoit déterminée à conſulter ſur cela les grands du royaume, & à ſuivre leurs avis & la volonté du Ciel; enſuite elle renvoya les François comme elle avoit fait les Portugais.

Un quatrieme prétendant; à ſavoir, le frere d'Édouard, roi d'Angleterre, s'étoit mis auſſi ſur les rangs, moins peut-être pour ſupplanter le duc de Guyenne, que pour mettre obſtacle à cette alliance. Il eut la même réponſe, & fut payé de la même monnoie que les trois autres, c'eſt-à-dire, de politeſſes & de paroles en l'air.

Ces fréquens aſſauts importunoient l'infante, dont les refus palliés faiſoient autant de mécontens capables de ſe ranger au parti de Dogna Jeanne, & de lui faire les mêmes offres qu'à Iſabelle. C'eſt ce qui détermina l'amirante, l'archevêque de Tolede & le connétable de Navarre à achever au plutôt leur ouvrage. Ils crurent que pour ne pas donner à tant de rivaux & à dom Henri le temps de ſe reconnoître, il falloit précipiter les événemens, paſſer par-deſſus les formalités ordinaires, tromper le roi qui les vouloit tromper eux-mêmes; en un mot,

marier Ferdinand & Iſabelle malgré dom Henri.

ANNEES de J. C. 1468, & ſuiv.

L'entrepriſe étoit hardie, mais elle pouvoit réuſſir, & le ſuccès devenoit infaillible, ſi la force ſe joignoit enſuite à l'adreſſe. Le roi d'Arragon, quoiqu'embarraſſé dans la guerre de Catalogne où il avoit le deſſous, tournoit toutes ſes vues du côté de la Caſtille, pour ménager ce mariage en faveur d'un fils qui lui avoit coûté la mort d'un aîné, & la perte d'une partie de ſes états. Il avoit envoyé carte blanche à l'archevêque de Tolede, comme au chef de cette importante entrepriſe. Il entretenoit en même temps deux autres négociations, l'une auprès du grand-maître de St-Jacques, pour tâcher de l'entraîner dans ſes intérêts; mais elle ne réuſſit pas: l'autre plus facile & plus heureuſe auprès des perſonnes attachées à la princeſſe; il les combloit tous de préſens, d'offres & de promeſſes, bien perſuadé que cette façon de négocier eſt toujours la plus ſûre & la plus efficace; les gouvernemens & les évêchés ne lui coûtoient point à diſtribuer; l'or d'Arragon couloit avec profuſion en Caſtille, tandis que les autres ambaſſadeurs ne donnoient que de vains raiſonnemens & beaucoup de politique, dont on n'avoit que faire. Le légat du

ANNÉES de J. C. 1468, & suiv.

pape, dom Antoine de Vénéris, n'étoit pas oublié dans ces gratifications, afin qu'il obtînt la diſpenſe du pape, ou que du moins il ne s'oppoſât point au mariage.

On laiſſa donc les autres prétendans ſe morfondre, & par les moyens que je viens de dire, la faction Arragonoiſe s'étant extrêmement multipliée, Iſabelle prit pour la forme le ſuffrage de ſes partiſans, qui ne manquerent pas d'entrer dans ſes vues. Auſſi-tôt elle donna ſon conſentement en faveur du roi de Sicile. Le contrat fut dreſſé par ceux du conſeil de la princeſſe, & ſigné le 5 du mois de mars de l'an 1469, par dom Ferdinand, à Cervéra, où il étoit alors. Les dix-huit articles ſe réduiſoient à trois principaux chefs, dont l'un regardoit dom Henri, l'autre Dogna Iſabelle, & le troiſieme dom Ferdinand. Il s'engageoit auſſi-bien qu'elle à reſpecter, à ſervir & à reconnoître dom Henri comme roi tant qu'il vivroit; c'étoit un article néceſſaire pour ne pas aigrir un prince, dont l'un & l'autre ſe faiſoient les ſucceſſeurs malgré lui. Le roi de Sicile s'obligeoit en ſecond lieu à ne rien entreprendre ſur les droits d'Iſabelle dès qu'elle ſeroit devenue reine, à ne point toucher aux loix & aux privileges des Caſtillans,

à ne rien faire ſans ſa participation ; enfin à la nommer avec lui dans les actes publics, tant pour la Caſtille que pour l'Arragon. Iſabelle fut dans la ſuite fort jalouſe de ces droits, qu'elle maintint conſtamment. Quant à ce qui regarde Ferdinand, on lui mettoit ſur la tête la plus belle couronne de l'Eſpagne, & l'on ne pouvoit trop exiger en lui portant une dot ſi conſidérable.

ANNÉES de J. C. 1469, & ſuiv.

On étoit d'accord de part & d'autre. Le point eſſentiel étoit de conduire l'affaire juſqu'à la concluſion, & de ſurmonter des obſtacles qui paroiſſoient invincibles. Il falloit uſer de force ou de ruſe ; l'un étoit preſqu'impoſſible, & l'autre dangereux. Le roi d'Arragon aſſez occupé en Catalogne n'avoit ni troupes ni argent ; outre qu'il s'étoit épuiſé en dons & en promeſſes pour amener l'affaire juſqu'au point de l'exécution, la guerre qui déchiroit ſes états, emportoit tous ſes ſoins, & abſorboit des ſommes immenſes : d'ailleurs dom Henri & ſon miniſtre étoient les plus puiſſans en Caſtille ; ils ſe montroient inexorables ſur le choix d'Iſabelle, & ne ſongeoient qu'à ſe rendre maîtres de ſa perſonne, pour décider ſouverainement de ſa deſtinée. Le grand-maître paroiſſoit trop adroit & trop fort pour donner lieu à la ſurpriſe ou à la vio-

lence. Il avoit à ſa dévotion pluſieurs de ceux-là mêmes qui environnoient la princeſſe. L'archevêque de Tolede fut contraint de ſe ſervir de troupes pour la tirer de Madrigal, & la mettre en ſûreté à Valladolid. D'un autre côté, dom Juan avoit le chagrin de voir que ce mariage n'agréoit pas aux Arragonois, qui craignoient l'agrandiſſement de leur ſouverain; lui-même appréhendoit tout pour ſon fils; il lui paroiſſoit dur de l'expoſer à toute l'indignation d'un ennemi, ſans autre reſſource qu'un parti encore foible, & qu'il n'étoit pas difficile d'écraſer. Comme l'artifice & la diligence ſembloient être l'unique moyen de réuſſir, l'archevêque de Tolede envoyoit couriers ſur couriers pour hâter le voyage du prince; mais l'activité & le courage du prélat ne raſſuroient pas entiérement le roi d'Arragon, de façon que ſix mois ſe paſſerent depuis la ſignature du contrat, dans des incertitudes & dans des alarmes continuelles.

ANNÉES de J. C. 1469, & ſuiv.

Enfin dom Juan ſe détermina à tenter la fortune. Il envoya en Caſtille dom Ferdinand, déguiſé & accompagné ſeulement de quatre cavaliers. On publia des motifs en l'air pour cacher la raiſon de ſon abſence, & l'on fit courir le bruit qu'il partiroit d'un côté, lorſqu'il étoit

déja entré de l'autre dans la Caſtille ; par ce moyen il arriva heureuſement à Valladolid, & s'étant mêlé dans la foule des courtiſans, il voulut par galanterie paroître aux yeux d'Iſabelle ſans en être reconnu, afin d'être témoin de ſon embarras, & de lui ménager une ſurpriſe agréable. Comme la princeſſe le cherchoit des yeux avec quelque ſorte d'empreſſement & de curioſité, Cardenas ſon confident s'approcha d'elle, & lui dit, en lui montrant l'époux qu'elle avoit choiſi, ces paroles eſpagnoles, *eſſe es*, qui ont le ſon de la lettre S, c'eſt-à-dire, *le voici*: à quoi elle répondit avec grace : hé bien! je veux que la lettre S ſoit déſormais le fonds de tes armes; delà vient que la maiſon de Cardénas a porté toujours, depuis, ce ſymbole dans ſes armoiries.

ANNÉES de J. C. 1469, & ſuiv.

Ferdinand n'avoit alors que 17 ans, c'eſt-à-dire, onze mois & trois jours moins qu'Iſabelle. Il avoit été conçu dans un village nommé *El Freſno*, à quatre lieues de Calatajud, en la cabane d'un payſan, chez qui dom Juan & la reine ſon épouſe avoient été contraints de s'arrêter, & il étoit né à Sos, ſur les frontieres de l'Arragon & de la Navarre Le roi ſon pere s'étant tranſporté au royaume de Valence pour quelques affaires d'état, avoit laiſſé le gouvernement entre

ANNÉES de J. C. 1469, & suiv.

les mains de la reine, qui de ſon côté ayant paſſé en Navarre, en revint bruſquement quand elle ſe ſentit prête d'accoucher, afin qu'il fût vrai de dire, que Ferdinand étoit né dans l'Arragon. On dit qu'à ſa naiſſance on avoit vu en l'air une couronne colorée comme l'arc-en-ciel, & qu'à Naples un Carme d'une éminente ſainteté avoit révélé ſa future grandeur. Le jeune prince avoit donné dès ſon enfance de grandes eſpérances ; car il inſpiroit dès-lors je ne ſais quel reſpect qu'attire à tout âge un génie heureux & deſtiné aux grandes choſes. A ſept ans on l'avoit appliqué aux lettres, & il étoit capable d'y réuſſir par la vivacité de ſon eſprit, & par la netteté de ſa mémoire ; mais à peine l'eût-on initié à la grammaire qu'il fallut l'en arracher pour le former aux armes avant qu'il eût dix ans accomplis. Il acquit dans cet exercice beaucoup plus de prudence & de bravoure que de ſcience ; il étoit de taille moyenne & bien proportionnée, ſes cheveux étoient plats & châtains, ſon teint un peu olivâtre, ſes yeux pleins de feu, ſon front ſerein, ſon air toujours gai & affable, mais grave en même temps & plein de majeſté. Il aimoit la propreté à l'excès, il étoit naturellement très-ſobre, & jamais dans ſes repas il ne touchoit à plus de deux mets, ni

ne buvoit plus de deux fois. Élevé dans le ſein de la guerre, il avoit appris de bonne heure à manier avec grace un cheval, & à ſe diſtinguer dans tous les exercices de l'art militaire. Il ſavoit déja ſuppoter le poids des affaires & les travaux guerriers ; il ſavoit même commander les armées, & remporter des victoires, comme il le fit bien voir dans la guerre de Catalogne. Du reſte ſa conduite étoit réguliere, & il portoit la piété juſqu'à ne manger jamais qu'il n'eût entendu la Meſſe. ANNÉES de J. C. 1469, & ſuiv.

Un époux de ce caractere ne pouvoit manquer de plaire à Dogna Iſabelle, la conformité de génie, de mœurs, de fortune, d'inclinations & de qualités, faiſoit juger que le Ciel les avoit fait naître l'un pour l'autre. La princeſſe le reçut avec beaucoup de civilité ; la joie fut égale des deux côtés, & d'autant plus vive, qu'il avoit fallu ſurmonter bien des obſtacles pour procurer cette union, qui avoit au fonds quelque choſe de romaneſque. On ne différa pas plus long-temps d'en reſſerrer les nœuds ; le 18 d'octobre, fête de S. Luc, on fit la cérémonie du mariage, & le lendemain la réjouiſſance des noces ſe paſſa ſans beaucoup d'éclat, dans la maiſon de Juan de Rivero, où fut depuis la chancellerie. L'a-

ANNÉES de J. C. 1469, & suiv.

mirante, l'archevêque de Tolede, dom Pédro d'Acunha, comte de Buendia, & les principaux du parti Arragonois, ſe trouverent ſeuls à cette fête, comme ſi c'eût été la noce d'un ſimple particulier : car outre qu'on ne vouloit pas aigrir dom Henri en triomphant trop publiquement de lui au milieu de ſes états, les nouveaux époux manquoient d'argent, au point qu'il fallut emprunter les ſommes néceſſaires au mariage de ceux qui devoient un jour gouverner de ſi vaſtes royaumes dans l'ancien & le nouveau monde. L'article de la parenté avoit fait d'abord quelque difficulté ; mais un auteur contemporain (Alphonſe de Palencia) dit que l'archevêque de Tolede la leva ſur le champ, en diſant, qu'il avoit une diſpenſe de Pie II. Il eſt aſſez difficile de croire qu'il l'eût en effet ; car outre que Pie II étoit mort le 15 d'août de l'an 1464, dans le temps qu'on ne ſongeoit pas à unir la deſtinée de Ferdinand & d'Iſabelle, & outre qu'il y a apparence que Zurita & Mariana ſe ſont trompés après cet auteur, en citant Pie II pour Paul II, ces hiſtoriens eux-mêmes font une réflexion très-naturelle ſur ce point ; à ſavoir, qu'il eſt dit expreſſément dans la diſpenſe qui fut donnée dans la ſuite par le pape Sixte IV, que le mariage

avoit été fait ſans diſpenſe. Ainſi il eſt croyable, que l'archevêque de Tolede naturellement peu ſcrupuleux, paſſa ſans balancer par deſſus cet obſtacle, par un menſonge officieux, d'autant plus que le parti contraire à Ferdinand fit extrêmement valoir le défaut de diſpenſe. Il eſt temps de raconter à préſent quels furent les divers obſtacles qui s'oppoſerent à l'union des deux royaumes, fondée ſur celle d'une princeſſe Caſtillane & d'un prince Arragonois, & comment l'affermiſſement de l'une rendit l'autre ferme & inébranlable.

ANNÉES de J. C. 1469, & ſuiv.

Fin du quatrieme Volume.

612718

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce quatrieme Volume.

A

Albar. Bataille de ce nom, où dom Carlos, prince de Viane, fut fait priſonnier par Jean, roi de Navarre, ſon pere, *p.* 25 *& ſuiv.*

Alphonſe, infant de Caſtille, *p.* 235, eſt proclamé roi par les rebelles de ce royaume, *p.* 236; enſuite déclaré héritier préſomptif de la couronne de Caſtille, en conſéquence d'un traité fait entre les mêmes rebelles & Henri IV, ſurnommé l'Impuiſſant, leur ſouverain, *p.* 241, & reconnu comme tel, *p.* 244. Henri eſt dépoſé par un attentat inoui, *p.* 280 *& ſuiv.* Alphonſe ſe dégoûte des ſeigneurs qui l'avoient élevé ſur le trône, veut quitter leur parti, & eſt forcé par eux d'y demeurer, *p.* 290. Sa bravoure à la journée d'Olmédo, *p.* 308. Fond d'équité qui étoit dans lui, *p.* 318. Il meurt, *p.* 319. Ce que l'on doit penſer de ce qui lui cauſa la mort, *p.* 320.

Alphonſe le Magnanime, roi d'Arragon, reçoit à Naples ſon neveu dom Carlos, prince de Viane, perſécuté par Jean ſon pere, roi de Navarre, *p.* 86 *& ſuiv.* Mort d'Alphonſe, *p.* 102. Troubles qu'elle cauſe dans le royaume de Naples, *p.* 103 *& ſuiv.*

Alphonſe

Alphonſe V, roi de Portugal, vient trouver le roi de Caſtille, & pourquoi, *p.* 218.

Anjou (*René d'*), duc de Lorraine & comte de Provence, *p.* 264. Ce qu'il fait pour les Catalans qui s'étoient livrés à lui, *p.* 265 *& ſuiv.* Mort du duc de Calabre ſon fils, *p.* 268.

Armagnac, duc de Némours, ſoumet à Louis XI, ſon ſouverain, les comtés de Cerdaigne & de Rouſſillon, *p.* 198, 199.

Armendarez (*Bertrand*), *p.* 256. Action héroïque de ce capitaine Catalan après la journée de Calaf, *p.* 260.

B

Barriento (dom *Lopez de*), évêque de Cuença, précepteur d'Henri IV, roi de Caſtille, quitte exprès ſa retraite pour venir donner à ſon ancien pupille de ſalutaires conſeils, que celui-ci ne ſuit pas, *p.* 239 *& ſuiv.*

Beaumontois. Nom que prirent les partiſans de dom Carlos, fils de Jean, roi de Navarre, dans la guerre qu'il eût avec ſon pere, *p.* 16. Voyez dom *Carlos.* Mort de Louis de Beaumont, *p.* 249.

Beſſarion, cardinal fameux par ſon ſavoir & ſes travaux pour l'égliſe, eſt nommé à l'évêché, de Pampelune, *p.* 101.

Blanche, inſtituée héritiere du royaume de Navarre par dom Carlos, *p.* 150. Ses malheurs & ſa mort tragique, *p.* 156, 162, 250.

Bulle. La fameuſe bulle de la Cruciata envoyée par le pape Calixte III à Henri IV, roi de Caſtille, *p.* 62.

C

Cabrera (*André*), majordome de Henri, roi de Caſtille, s'éleve peu-à-peu à une grande fortune, *p.* 340.

Calaf. Journée de Calaf, où les Catalans ſont défaits par les Arragonois, *p.* 258 *& ſuiv.*

Cardenas. Époque de la lettre S, que cette maiſon porte dans ſes armoiries, *p.* 355.
Carillo (*Ferdinand*), officier Caſtillan, *p.* 233.
Carillo, archevêque de Tolede, voyez *Tolede*.
Carlos (dom), prince de Viane, fils unique de Jean, roi de Navarre, & de Blanche, ſa premiere femme, *p.* 7; gouverne le royaume de Navarre, tandis que ſon pere adminiſtre celui d'Arragon, *là-même*. Si le royaume de Navarre lui appartenoit de droit, après les ſecondes noces de ſon pere, *p.* 8 *& ſuiv.* Les Navarrois veulent l'engager à prendre la couronne, ce qu'il refuſe conſtamment, *p.* 12, 13. Le roi ſon pere envoie en Navarre ſa belle-mere, pour partager avec lui l'autorité ſouveraine, *p.* 13. Cette fauſſe démarche du roi Jean, & le mécontentement des peuples, le déterminent enfin à s'oppoſer à ce partage, & à ſoutenir ſes droits, *p.* 14. Il aſſiege ſa belle-mere renfermée dans Eſtella, *p.* 14, 15. Mouvemens & diviſions dans l'état à cette occaſion, *p.* 15, 16. Le roi Jean, piqué vivement du parti qu'avoit pris ſon fils, prend la réſolution de lui faire la guerre à toute outrance, *p.* 16, 17. Dom Carlos qui ne faiſoit la guerre qu'à regret, demande la paix, & à quelles conditions, *p.* 19, 20, 21. Ce que répond le roi, *p.* 22. La paix eſt conclue, *p.* 23, & rompue preſque auſſi-tôt, *p.* 24. Bataille dans laquelle dom Carlos eſt fait priſonnier, *p.* 25 *& ſuiv.* Les peuples de Navarre & d'Arragon forcent le roi à l'élargir, *p.* 31 *& ſuiv.* Traité que fait à ſon préjudice le roi de Navarre avec le comte de Foix, *p.* 76 *& ſuiv.* Il eſt défait une ſeconde fois par ſon pere, & prend la réſolution d'aller trouver Alphonſe, roi d'Arragon, ſon oncle, *p.* 79; paſſe par Paris, où il a une audience de Charles VII, *p.* 81. Lettre qu'il écrit à Alphonſe, *p.* 82, 83, 84. Il va le trouver à Naples,

p. 85. Ce qui ſe paſſa dans l'entrevue qu'ils eurent enſemble, *p.* 86 *& ſuiv.* Dom Carlos eſt déshérité par ſon pere, *p.* 89, & auſſi-tôt après proclamé roi de Navarre à Pampelune par ceux de ſon parti, *p.* 91. Comment il reçoit cette nouvelle & ce qu'il en écrit à Pampelune, *p.* 92, 93. Le roi d'Arragon prend en main ſa défenſe, *p.* 95 *& ſuiv.* & par ſon moyen, il ſe fait une treve entre dom Carlos & Jean, roi de Navarre, *p.* 101. La mort d'Alphonſe le rejette dans de nouveaux embarras, *p.* 102. Il ſe retire en Sicile, & pourquoi, *p.* 104. Il y eſt reçu avec applaudiſſement, *p.* 105. Il envoie à ſon pere pour lui demander ſes bonnes graces, *p.* 106, & ſe rend à Majorque pour obéir à ſes ordres, *p.* 110. Fâcheuſes nouvelles qu'il y reçoit de l'animoſité de ſon pere contre lui, *là-méme.* Lettre qu'il lui écrit, *p.* 112 *& ſuiv.* & inſtructions qu'il donne à ceux qui la portent, *p.* 117. Traité conclu entre lui & le roi, *p.* 118. La démarche qu'il fait par tendreſſe d'aller trouver ſon pere à Barcelone, eſt mal reçue, *p.* 120. Négociation des ambaſſadeurs de Caſtille avec lui, *p.* 129 *& ſuiv.* Elles aboutiſſent à lui faire perdre la liberté, *p.* 132 *& ſuiv.* & à Jean de Beaumont, ſon ami fidele, *p.* 134. Le prince recouvre la liberté que le roi ſon pere lui rend, forcé par les Catalans qui la demandoient les armes à la main, *p.* 135, 139. Il tombe dans une maladie de langueur, *p.* 144; envoie demander au roi de Caſtille, qui avoit pris ſa défenſe, *p.* 145, l'infante Iſabelle, *p.* 147. La mort du prince empêche la concluſion de ce mariage, *p.* 148 *& ſuiv.* Prétendus miracles qu'on dit s'opérer à ſon tombeau, *p.* 183, & autres fictions ſemblables répandues à ſon ſujet, *p.* 184.

Caſtella (dom *Pédro de*). Ses amours avec la reine Jeanne de Caſtille, *p.* 330 *& ſuiv.*

Caſtille, voyez *Henri* & *Ferdinand*.

Catalans. Ce qu'ils font en faveur de dom Carlos, prince de Viane, *p.* 135, 139, & contre Ferdinand, *p.* 173 *& ſuiv.* Ils proclament pour leur maître dom Pedre, infant de Portugal, *p.* 215, qui ne leur ſert guere contre l'Arragon, *p.* 247. Journée de Calaf, *p.* 256. Les Catalans ſe donnent à René d'Anjou, duc de Lorraine, *p.* 264, qui raccommode leurs affaires, *p.* 265, 266. La mort précipitée de leur protecteur les force enfin à ſe ſoumettre au roi d'Arragon, *p.* 268.

Cervéra, ville de Catalogne, aſſiégée par les Arragonois, *p.* 254, eſt ravitaillée, & comment, *p.* 260. Sa priſe, *p.* 262.

Commines (*Philippe de*). Morceau de cet hiſtorien inſéré par Mariana dans ſon Hiſtoire d'Eſpagne, *p.* 208 *& ſuiv.*

Coponés (chevalier). Commiſſion délicate dont le chargent les Barcelonois, *p.* 172, 195. Elle réuſſit, *p.* 196.

Cruſſol. Un ſeigneur de ce nom confere au nom de Louis XI avec le roi de Caſtille, *p.* 204.

Cuéva (*Bertrand de la*), majordome d'Henri IV, roi de Caſtille, *p.* 71. Ses amours avec la reine, *p.* 72 *& ſuiv.* Joûte qu'il fait en l'honneur de ſa maîtreſſe, *p.* 73, 74. Il eſt fait comte de Ledeſma, *p.* 169; épouſe une des filles du marquis de Santillane, *p.* 172. Le roi de Caſtille le fait ſon miniſtre, *p.* 216. Danger preſſant qu'il évite, *p.* 231 *& ſuiv.* Il eſt fait grand-maître de St-Jacques, *p.* 235, & bientôt forcé de s'en démettre, *p.* 243. Le roi le crée duc d'Albuquerque, & lui fait d'autres avantages en dédommagement, *là-même*. Bravoure de ce ſeigneur, *p* 308, à la journée d'Olmédo, *p.* 310.

D

Deſpuch (*Louis*), grand-maître de Montéſa, *p.* 176, montre beaucoup de zele en faveur

du prince Ferdinand & de la reine d'Arragon, ſa mere, contre les Barcelonois, *p.* 186 *& ſuiv.*

E

Éliſabeth, princeſſe de Caſtille, plus connue ſous le nom de la reine Iſabelle, fille de Jean II, roi de Caſtille, & d'Éliſabeth de Portugal ſa ſeconde femme; voyez *Iſabelle.*

Eſtain (*Guillaume*), chevalier, ſénéchal de Rouergue, eſt envoyé par Charles VII, roi de France, en Caſtille, pour y complimenter Henri IV ſur ſon avénement à la couronne, *p.* 56.

F

Ferdinand d'Arragon, ſurnommé *le Catholique.* Naiſſance de ce prince, fils de Jean, roi d'Arragon, & de Jeanne Henriquez, ſa ſeconde femme, *p.* 2, 28. Mauvaiſe foi de Varillas ſur cette époque, *p.* 2, 3. Le roi ſon pere le fait reconnoître héritier de la couronne d'Arragon, *p.* 151. Il va avec ſa mere en Catalogne, où il eſt reconnu lieutenant-général de cet état, *p.* 152. Ils ſont obligés l'un & l'autre de ſortir de Barcelone, *p.* 176 *& les précédentes*, & ils ſe réfugient à Girone, *p.* 177. Les Barcelonois, dans une aſſemblée générale, déclarent Ferdinand ennemi de l'état, *p.* 183. Ils l'aſſiegent dans le château de Girone, *p* 186. Les François viennent à ſon ſecours, *p.* 192. Les révoltés levent le ſiege, *p.* 193. Il bat les Catalans, *p.* 255 *& ſuiv.* & donne dans une autre occaſion des preuves de ſa valeur, *p.* 262. Il eſt défait par les François, *p.* 266. Le roi d'Arragon demande au marquis de Villéna ſa fille, pour la faire épouſer à Ferdinand, *p.* 300. Mort de la reine Jeanne Henriquez, mere de Ferdinand, & ſon éloge, *p.* 321. Inquiétudes qu'on dit l'avoir accompagnée

au tombeau, *p.* 323. Ferdinand eſt fait par ſon pere roi de Sicile, *p.* 322. Il épouſe Iſabelle de Caſtille, & comment ſe conduiſit toute l'intrigue de ce mariage, *p.* 351 *& ſuiv.*

Ferdinand, bâtard d'Alphonſe *le Magnanime*, roi d'Arragon, eſt déclaré par le teſtament de ſon pere, roi de Naples, *p.* 102.

Foix. Traité entre le comte de Foix & Jean roi de Navarre, *p.* 76 *& ſuiv.* L'exhérédation que fait celui-ci de dom Carlos ſon fils, paroît aſſurer à celui-là la Navarre pour héritage, *p.* 89. Ils joignent tous deux leurs forces pour enlever à dom Carlos les villes de ſon parti, *p.* 94. Caractere de la comteſſe de Foix, *p.* 97, 99. Elle fait empoiſonner l'infante Blanche, héritiere de Navarre, *p.* 162. Le comte de Foix traite avec Louis XI, roi de France, *p.* 178, 192. Il épouſe Magdelaine de France, *p.* 199, & eſt reconnu héritier de Navarre, *p.* 251. Il exerce un acte d'hoſtilité contre Henri, roi de Caſtille, *p.* 291, Quelles en furent les ſuites, *p.* 292 *& ſuiv.*

Fonſeca, archevêque de Compoſtelle, *p.* 166.

G

Galbés. Nom d'un fanatique Barcelonois, qui ſe porte aux plus grands excès contre ſes légitimes ſouverains, *p.* 183 *& ſuiv.*

Garcie Laſſo de la Vega, voyez *Laſſo.*

Grammontois. Pourquoi furent ainſi nommés les partiſans de Jean, roi de Navarre, dans les diviſions qui s'exciterent entre lui & dom Carlos ſon fils, *p.* 16.

Guyenne. Le duc de Guyenne, frere de Louis XI, demande Iſabelle en mariage, ſans l'obtenir, *p.* 349.

H

Henri IV, ſurnommé *l'Impuiſſant*, *p.* 48, prince des Aſturies, fils aîné de Jean II,

roi de Caſtille, forme le projet d'ôter à ſon pere le gouvernement du royaume, *p.* 34. Il ſe ſépare avec ſcandale de Blanche, infante de Navarre, ſa femme, *p.* 40 *& ſuiv.* Sa dureté & ſon mauvais naturel paroiſſent ſur-tout dans la derniere maladie de ſon pere, *p.* 45. Il lui ſuccede, *p.* 48. Épouſe l'infante de Portugal, *p.* 54. Quel eſt celui qui fit la cérémonie du mariage, & de quelles fêtes elle fut ſuivie, *p.* 56. Il fait la guerre aux Maures, *p.* 57, 58. Conſpiration formée contre lui à l'occaſion de cette guerre, *p.* 59. Elle ne l'empêche pas de ſuivre ſon projet, *p.* 60. Le pape Calixte III lui envoie la fameuſe bulle de la Cruciata, *p.* 62. Les Maures lui demandent une treve, *p.* 66. Il la leur accorde d'une maniere qui ne lui fait pas honneur, *p.* 67. Belle parole de ce prince, mais qui ne convenoit guere à l'application qu'il en faiſoit, *p.* 69. Ses débauches, *p.* 69, 70, & l'indigne connivence avec laquelle il paroît ſouffrir celles de ſon épouſe, *p.* 72 *& ſuiv.* Les grands forment une ligue contre lui, *p.* 125. Cette révolte le tire de la molle indolence dans laquelle il avoit vécu juſqu'alors, *p.* 144. Ses ſuccès contre les Maures, *p.* 144, 145, & dans l'Arragon, *p.* 145, 146. Paix entre l'Arragon & la Caſtille, *p.* 154. Groſſeſſe de la reine, *p.* 165. Réjouiſſances qui ſe font à ſes couches, *p.* 169. Le roi fait reconnoître la princeſſe qui étoit venue au monde, pour héritiere de ſa couronne, *p.* 169, 170. Ce qu'on dit qui ſe paſſa en cette occaſion, *p.* 170. Les Barcelonois le proclament comte de Barcelone & prince de Catalogne, *p.* 195. Il accepte cette dignité, *là-même*, & ſe met en devoir de la ſoutenir, *p.* 197; entre en Arragon, *p.* 202. Louis XI, roi de France, lui envoie une ambaſſade, & pourquoi, *p.* 205. Sentence arbitrale que porte contre lui le roi très-chré-

tien, *p.* 207 *& ſuiv.* La foibleſſe de Henri occaſionne une révolte dans ſes états, *p.* 215 *& ſuiv.* Expédition de ce prince contre les Maures, *p.* 218. Il fait un traité ſecret avec le roi de Portugal, *p.* 220. Moyens qu'il prend pour arrêter la révolte des ſeigneurs de ſon royaume, *p.* 227. Honteux traité qu'il fait avec les rebelles, *p.* 241 *& ſuiv.* Nouvelles affaires que ceux-ci lui ſuſcitent, *p.* 270 *& ſuiv.* Il prend la réſolution de leur faire la guerre, *p.* 277. Il eſt trahi par ceux-là même qui la lui avoient conſeillée, *p.* 279. Il eſt publiquement dépoſé par les rebelles, *p.* 280. Henri prend des meſures pour venger cet attentat, *p.* 283 *& ſuiv.* Il ſe voit une armée de près de cent mille hommes, *p.* 288, dont il ne fait aucun uſage, *p.* 289. Treve de Henri avec les ligués, *là-même.* Ridicule que lui attribue un auteur contemporain, *p.* 295. Henri achete la paix des rebelles, & à quel prix, *p.* 296. Sa baſſe complaiſance à l'égard du marquis de Villéna leur chef, *p.* 304. Ce que fait la ſainte Hermandad pour le ſervir malgré lui, *p.* 305. La guerre recommence avec les ligués, *p.* 306. Les ſeigneurs de ſon parti l'inſultent en voulant le ſervir, *p.* 307. Journée d'Olmédo, *p.* 308 *& ſuiv.* Les ligueurs lui enlevent Ségovie, *p.* 313. Dans quel trouble jette Henri le mauvais état de ſes affaires, *p.* 314. Conditions d'un nouveau traité qu'il fait avec les rebelles, *p.* 315. Il ſe ſaiſit de la ville de Tolede, *p.* 317. Affronts inſignes qu'il a à ſouffrir dans cette occaſion, *p.* 318. La mort d'Alphonſe, le fantôme de roi, que lui oppoſoient les confédérés, raccommode pour quelque temps ſes affaires, *p.* 319. Il ſigne en pleurant un traité avec les rebelles, *p.* 326, 327, & reconnoît ſa ſœur Iſabelle pour héritiere de Caſtille & princeſſe des Aſturies, *p.* 333. Lettre circulaire qu'il

envoie à ce ſujet dans tous ſes états, *p.* 3 4 *& ſuiv.* Édit en faveur du marquis de Villéna, chef des rebelles, *p.* 340. Mariage de ſa ſœur Iſabelle avec Ferdinand d'Arragon, fait à ſon inſu & contre ſon gré, *p.* 357.

Henriquez (*Jeanne*), ſeconde femme de Jean, roi de Navarre, *p* 1, 28, 96. On l'accuſe d'avoir empoiſonné dom Carlos, fils de ſon mari, *p.* 144. Elle va avec ſon fils Ferdinand en Catalogne, en qualité de régente, *p.* 152. Soulevement contre elle & contre ſon fils; voyez *Ferdinand*. Sa mort, *p.* 321.

Hermandad. Établiſſement de cette eſpece de confrairie dans le royaume de Caſtille, *p.* 303.

I

Jacques d'Arragon, fils du duc de Gandie. Sa deſtinée, *p.* 251, 252.

Jean II, roi de Caſtille. Après le ſupplice d'Alvare de Lune, ſon connétable, ſe forme un conſeil, *p.* 37. Députation qui lui eſt faite de la part de l'Arragon, *p.* 38. Le divorce honteux que fait ſon fils avec Blanche de Navarre ſa femme, hâte ſa mort, *p.* 44. Son teſtament, *p.* 46, 47.

Jean, roi de Navarre. Si le royaume de Navarre qui ne lui étoit venu que par ſon mariage avec Blanche, laquelle en étoit l'unique héritiere, lui appartenoit de droit après la mort de cette princeſſe, & ſon ſecond mariage avec Dogna Henriquez, fille de l'amirante de ce nom, *p. 7 & ſuiv.* Il en retient la poſſeſſion, ce qui donne occaſion aux mécontens de brouiller, *p.* 10 *& ſuiv.* Son fils dom Carlos refuſe conſtamment de favoriſer leurs mauvaiſes intentions, *p.* 13; mais l'imprudence qu'a le roi d'envoyer ſa nouvelle épouſe en Navarre, pour partager avec lui l'adminiſtration de l'état, & encore plus les ſollicitations des grands, le déterminent à ſou-

tenir hautement ſes droits, *p.* 14. Guerre entre le pere & le fils, *p.* 16, 17. Le fils demande la paix au pere, *p.* 19, 20, 21. La paix eſt conclue entr'eux, *p.* 23, & rompue preſque dans le même moment, *p.* 24. Bataille dans laquelle dom Carlos eſt fait priſonnier, *p.* 25 *& ſuiv.* Deux fautes que fait le roi après ſa victoire, *p.* 30, & qui lui cauſent beaucoup d'embarras, *p.* 31 *& ſuiv.* Députation faite de ſa part & de la part des états au roi de Caſtille, *p.* 38. De quelle maniere il prend le divorce que fait le prince des Aſturies avec Blanche ſa fille, *p.* 44. Le miniſtre de Caſtille trouve moyen de le rendre irréconciliable avec dom Carlos ſon fils, *p.* 52. Traité entre le roi de Navarre & le comte de Foix ſon gendre, *p.* 76 *& ſuiv.* Dom Carlos eſt défait, & ſon pere le déshérite ſolemnellement, *p.* 89. Les partiſans de dom Carlos pour s'oppoſer à l'exhérédation, le font proclamer roi de Navarre à Pampelune, *p.* 91. Treve entre dom Carlos & le roi Jean, conclue par les ſoins d'Alphonſe, roi d'Arragon, *p.* 101. Le roi Jean après la mort d'Alphonſe refuſe la couronne de Naples, *p.* 104; reçoit une députation de ſon fils, qui lui demande ſes bonnes graces, *p.* 106, & lui envoie un homme de confiance, & dans quel deſſein, *p.* 110. Lettres que lui écrit dom Carlos, *p.* 112 *& ſuiv.* Traité conclu entr'eux, *p.* 118. Dureté du roi à l'égard de dom Carlos, *p.* 120. Il s'abouche avec l'amirante de Caſtille, & pourquoi, *p.* 124. Il fait mettre en priſon dom Carlos, *p.* 132 *& ſuiv.* Les états de Catalogne demandent vivement la liberté de ce prince, *p.* 135 *& ſuiv.* & prennent les armes pour forcer le roi à la lui rendre, *p.* 138. Le roi la lui rend malgré lui, *p.* 139, & ſe voit obligé de ſe ſoumettre aux conditions que lui impoſent enſuite les Catalans, *p.*

141, 144, aidés par le roi de Caſtille, *p.* 145. Mort de dom Carlos, *p.* 148 *& ſuiv.* Embarras que donnent les Catalans au roi Jean, *p.* 178. Conférence entre Louis XI, roi de France, & lui, *p.* 179. Succès des armes Françoiſes & Arragonoiſes contre les rebelles de Barcelone, *p.* 192 *& ſuiv.* Le roi d'Arragon met le ſiege devant cette ville, *p.* 200; force Villa-Franca, *p.* 201; mais obligé de retourner en Arragon, attaqué par les Caſtillans, *p.* 203, il fait une treve avec ceux-ci, *p.* 205. Sentence arbitrale de Louis XI en ſa faveur, *p.* 207, 213. Jean entre dans une ligue formée par les grands de Caſtille contre leur roi, *p.* 225. Il fait la guerre aux Catalans, *p.* 246, 247. Journée de Calaf, *p.* 255 *& ſuiv.* dont il ne tire pas tout l'avantage qu'il avoit droit d'en attendre, *p.* 260. Priſe de Cervéra, *p.* 261. Son armée eſt défaite, *p.* 266. Danger qu'il court au ſiege de Péralta, qu'il prend & où il recouvre la vue, *p.* 267. Il ſoumet enfin les Catalans, *p.* 269. Mort de la reine ſon épouſe, *p.* 321. Mariage de Ferdinand, ſon fils, avec Iſabelle de Caſtille, *p.* 357.

Jeanne, infante de Portugal, fille d'Édouard, épouſe Henri IV, roi de Caſtille, *p.* 54. Démêlé très-vif qu'elle a avec une maîtreſſe du roi, *p.* 70. Ses amours avec Bertrand de la Cuéva, *p.* 71 *& ſuiv.* Elle met au monde une princeſſe, à qui on donne le nom de Jeanne, *p.* 72, 169. Accident ſingulier qui lui arrive, *p.* 172. Ses déréglemens cauſent ſes malheurs, *p.* 327 *& ſuiv.* Sa proteſtation contre ce qui avoit été fait en Caſtille à ſon préjudice & au préjudice de ſa fille, *p.* 341, 346.

Jeanne Henriquez, voyez *Henriquez*.

Iſabelle (la reine). Naiſſance de cette princeſſe, fille de Jean II, roi de Caſtille, & d'Éliſabeth de Portugal, ſa ſeconde femme, *p.* 1, 2. Bévue de Varillas à ce ſujet, *p.* 2, 3. Elle eſt accor-

dée avec dom Carlos, fils unique de Jean, roi de Navarre, & de Blanche sa premiere femme, *p.* 147, & ensuite au grand-maître de Calatrava, *p.* 296. La mort de l'un & de l'autre empêche son mariage, *p.* 150, 297. Elle se laisse prendre par les ligueurs de Castille, *p.* 314, qui veulent l'élever sur le trône, occupé par le roi dom Henri son frere, *p.* 324. Portrait de cette princesse, *là-même.* Elle refuse la couronne, *p.* 325. Traité des rebelles avec Henri, par lequel celui-ci est forcé de la reconnoître héritiere de Castille & princesse des Asturies, *p.* 326, 327. Comment s'en fait la proclamation, *p.* 333. Isabelle fait serment de ne point se marier sans l'agrément de son frere, *p.* 327. Dans quelles vues on exige d'elle ce serment, *p.* 342. On propose de la marier à Alphonse, roi de Portugal, *p.* 343. Le roi d'Arragon engage Isabelle à s'y opposer, *p.* 345. Elle promet à ce prince de ne prendre aucun autre époux, que dom Ferdinand son fils, *là-même.* Combien cette promesse irrite le roi de Castille son frere, *p.* 346, 347. Le roi de France, Louis XI, lui fait proposer d'épouser le duc de Guyenne, *p.* 349. Comment elle répond à cette proposition & à celle du frere d'Edouard, roi d'Angleterre, *p.* 350. Pour rompre toutes les intrigues, ses partisans songent à hâter son mariage avec Ferdinand, *p.* 350, 351. Le contrat en est dressé & signé, *p.* 352. Conclusion de ce mariage, *p.* 357.

L

Lasso de la Véga (*Garcie*), chevalier de St-Jacques, fameux par la guerre contre les Maures, à laquelle il s'étoit dévoué dès sa jeunesse, est tué par les Infideles, *p.* 65, 66.

Louis XI, roi de France, *p.* 176, envoie des troupes en Catalogne, & pourquoi, *p.* 192.

Il soumet les peuples des comtés de Cerdaigne & de Roussillon, *p.* 198 ; va à Bayonne, pour y prononcer par sentence arbitrale sur quelques démêlés entre la Castille & l'Arragon, *p.* 207 *& suiv.* Il fait demander Isabelle pour le duc de Guyenne son frere, *p.* 349.

M

Mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Arragon, *p.* 352, 357.

Mariana. Contradiction de cet historien dans l'affaire de dom Carlos avec Jean, roi de Navarre, son pere, *p.* 122, 123.

Maures. Guerre que leur fait Henri IV, roi de Castille, *p.* 57, & de quelle maniere, *p.* 60 *& suiv.* il prend sur eux Gibraltar, *p.* 145. Autre expédition de Henri contre eux, *p.* 218. Les Maures d'Afrique sont attaqués par le roi de Portugal, *p.* 218.

Monastere del Passo au voisinage de Madrid, par qui fondé, & à quelle occasion, *p.* 74.

N

Navarre. Succession des rois de Navarre depuis Charles le Mauvais, jusqu'au temps que cette couronne passa à la maison d'Arragon, *p.* 5, 6.

Nuza (dom *Ferrier de la*), grand-justicier d'Arragon, va trouver Jean II, roi de Castille, de la part du roi d'Arragon, & des états du royaume, & pourquoi, *p.* 38.

O

Olmédo. Journée d'Olmédo, *p.* 307 *& suiv.*

P

Pachéco, marquis de Villéna, *p.* 42, originaire de Portugal, porte le prince des Asturies, fils aîné de Jean II, roi de Castille, à faire di-

vorce avec Blanche de Navarre ſa femme, *p.* 43. Son ambition, *p.* 49. Il y met pour baſe la diſſimulation & l'artifice, *p.* 50. Devenu miniſtre d'Henri IV, ſucceſſeur de Jean II, il lui gagne d'abord tous les ordres de l'état, *p.* 51. Son dévouement pour les intérêts d'Arragon, *p.* 196, 200. Il trahit ſon maître pour favoriſer les Arragonois, *p.* 202; eſt ſoupçonné d'avoir pris contre lui des engagemens avec Louis XI, roi de France, *p.* 204. Le roi de Caſtille veut lui ôter le miniſtere, mais inutilement, *p.* 215. Le marquis lui ſuſcite dans le royaume les affaires les plus ſérieuſes, *p.* 215, 218 *& ſuiv.* Le roi lui écrit pour le gagner, *p.* 227. Villéna débauche au roi l'archevêque de Séville, & comment, *p.* 228, 229. Ses intrigues ſont découvertes, & demeurent impunies, *p.* 231 *& ſuiv.* Il traite avec ſon ſouverain plutôt en maître qu'en ſujet, *p.* 241 *& ſuiv.* Nouveaux attentats de Villéna, *p.* 270 *& ſuiv.* & treve qu'il fait ſigner à Henri, *p.* 289. Elle eſt ſuivie d'une paix tout-à-fait honteuſe pour le roi, *p.* 296. Mort ſubite du grand-maître de Calatrava, frere de Pachéco, *p.* 297. Le roi d'Arragon demande au marquis ſa fille pour l'infant dom Ferdinand ſon fils, *p.* 300. Pachéco dupe le comte de Bénaventé, *p.* 302, & débauche au roi ſes bons ſerviteurs, *p.* 304. Il ſe fait élire grand-maître de Saint-Jacques, *p.* 312. Le roi porte un édit, par lequel il ordonne qu'on eût à obéir au nouveau grand-maître, *p.* 340.

Padilla. Quelle étoit cette femme, & quel perſonnage elle joua ſous Henri l'Impuiſſant, *p.* 233.

Pallars (*Roger*, comte de), ſeigneur puiſſant de Catalogne, leve l'étendard de la révolte contre Jean, roi d'Arragon, *p.* 180, & ſe diſpoſe à aſſiéger Girone, *p.* 185. Violences

auxquelles il se porte dans sa révolte, *p.* 186. Il investit Girone, *p.* 187, & force cette ville, *p.* 187. Il est obligé de lever le siege du château, *p.* 193. Il est fait prisonnier à la journée de Calaf, *p.* 259.

Pedre (dom), infant de Portugal, connétable de ce royaume, est proclamé par les Barcelonois roi d'Arragon & prince de Catalogne, *p.* 215. A quoi aboutit cette proclamation, *p.* 247, 248. Il est défait par les Arragonois, *p.* 256. Sa mort & sa devise, *p.* 264.

R

Rébollédo. Belle action de ce seigneur, *p.* 25, 26.

Rohan (*Jean de*), seigneur de Montauban, amiral de France, est envoyé par Louis XI en Castille, & pourquoi, *p.* 206.

S

S. Époque de la lettre S, que porte dans ses armoiries la maison de Cardenas, *p.* 355.

T

Tolede. Intrigues de Carillo, archevêque de Tolede, pour unir par les liens du mariage Isabelle de Castille & Ferdinand d'Arragon, *p.* 350.

V

Varillas. Mauvaise foi de cet historien, sur l'année que naquirent Ferdinand d'Arragon & Isabelle de Castille, qui par leur mariage réunirent les couronnes de Castille, d'Arragon, de Valence, de Sicile & de Sardaigne, *p.* 2, 3.

Vénéris (dom *Antoine de*), légat du pape en Castille, *p.* 312. Il excommunie les ligueurs de ce royaume, *p.* 313. Rôle qu'il joue à la proclamation de la princesse Isabelle, pour

héritiere de Caſtille, *p.* 333, & à l'occaſion de ſon mariage avec Ferdinand, fils du roi d'Arragon, *p.* 352.
Viane (prince de), voyez *Carlos* (dom).
Villéna (marquis de), voyez *Pachéco.*

X

Xiména, ville de Grenade priſe, & ſes habitans paſſés au fil de l'épée, *p.* 66.
Ximénés d'Arévallo. Quel étoit ce ſeigneur, *p.* 197.
Ximénés de Urréa, vice-roi de Sicile, *p.* 176.

Fin de la Table des Matieres du IVe Volume.